



Asies contemporaines

Éric Mottet,
Frédéric Lasserre
et Barthélémy Courmont

Géopolitique des ressources minières en Asie du Sud-Est

Trajectoires plurielles
et incertaines
Indonésie, Laos et Viêt Nam



Presses
de l'Université
du Québec





Collection dirigée par
FRÉDÉRIC LASSERRE

Existe-t-il un modèle de développement asiatique ?
Quel est l'héritage des fractures opérées lors
de l'irruption des puissances occidentales
au XIX^e siècle ? La notion de développement
durable existe-t-elle en Asie ?

La collection *Asies contemporaines* tente de
répondre à ces questions en rassemblant des ou-
vrages destinés à approfondir nos connaissances
sur les processus de transformation des sociétés
et des États du continent asiatique.

Les auteurs s'intéressent aux diverses formes
de développement – économique, social, culturel,
politique – et aux modes de gouvernance –
gouvernements national et régionaux, politiques
pratiquées, choix sociétaux, représentations
de la place de l'Asie contemporaine dans une
dynamique de mondialisation économique axée
sur le modèle occidental et un monde unipolaire
dominé par les États-Unis.

Géopolitique
des **ressources**
minières
en Asie du Sud-Est

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Presses de l'Université du Québec

Le Delta 1, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone: 418 657-4399

Télocopieur: 418 657-2096

Courriel: puq@puq.ca

Internet: www.puq.ca

Diffusion/Distribution:

CANADA Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864

FRANCE AFPU-D – Association française des Presses d'université
Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77 403 Lagny, France – Tél.: 01 60 07 82 99

BELGIQUE Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél.: 02 736 68 47

SUISSE Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél.: 022 960.95.32



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Géopolitique
des **ressources**
minières
en **Asie du Sud-Est**

Trajectoires plurielles
et incertaines

Indonésie, Laos et Viêt Nam

Éric Mottet,
Frédéric Lasserre
et Barthélémy Courmont



Presses de l'Université du Québec

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Mottet, Éric, 1973-

Géopolitique des ressources minières en Asie du Sud-Est:
trajectoires plurielles et incertaines – Indonésie, Laos et Viêt Nam

(Asies contemporaines)

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-7605-4328-7

1. Ressources minérales – Asie du Sud-Est. 2. Géopolitique – Asie du
Sud-Est. I. Lasserre, Frédéric, 1967- . II. Courmont, Barthélémy, 1974- .
III. Titre. IV. Collection: Asies contemporaines.

HD9506.A652M67 2015

338.20959

C2015-941455-5

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

SODEC

Québec

Conception graphique

Richard Hodgson et Denis Lockquell

Images de couverture

Éric Mottet, Frédéric Lasserre et Barthélémy Courmont

Mise en pages

Interscript

Dépôt légal : 4^e trimestre 2015

- › Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- › Bibliothèque et Archives Canada

©2015 – Presses de l'Université du Québec

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Imprimé au Canada



TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures et tableaux	XI
Introduction	1
<i>Éric Mottet, Frédéric Lasserre et Barthélémy Courmont</i>	
1. Sources et méthodologie	2
2. Présentation de l'ouvrage	5
Bibliographie	7
Chapitre 1 En quoi les ressources minières sont-elles géopolitiques?	9
<i>Éric Mottet</i>	
1. Des éléments essentiels au développement de nos sociétés	11
2. Par leur inégale répartition	12
3. En raison de la présence de nombreux groupes d'acteurs	13

4. Par leur utilisation comme arme diplomatique	14
5. Par l'ouverture de nouvelles frontières	15
Bibliographie	16
Chapitre 2 Portrait géoéconomique et géopolitique de l'industrie minière en Asie du Sud-Est	19
<i>Éric Mottet</i>	
1. Une mise en perspective de la situation régionale : un acteur de plus en plus important	21
2. Un gisement de croissance pour les États d'Asie du Sud-Est	24
3. Des codes miniers oscillant entre libéralisation et réappropriation de la ressource	31
4. Une structure minière régionale aux multiples acteurs publics et privés	39
5. Quelles retombées pour les populations ?	41
Conclusion	45
Bibliographie	46
Chapitre 3 Indonésie : les défis d'un archipel minier	51
<i>Barthélémy Courmont</i>	
1. L'exploitation minière en Indonésie : un état des lieux	54
1.1. Un risque de dépendance	61
1.2. Le contrôle des exploitations et la loi minière de 2012	63
1.3. La réponse des investisseurs et le recul de Jakarta	69
1.4. Transmigrasi : les mouvements de populations et l'exploitation des ressources	73
1.5. La question environnementale au cœur des oppositions	76
2. Papouasie	79
2.1. La mine de Grasberg	81
2.2. Une politique minière propre à la Papouasie ?	98
2.3. Les problèmes reliés au sida	99
3. Kalimantan (Bornéo)	101
3.1. Les mines de charbon à Kalimantan-Est	101
3.2. La question des droits d'exploitation des ressources	104
3.3. Les problèmes de déforestation	105
3.4. Les dégâts causés par les eaux usées sur les récoltes	113
4. Sulawesi (Célèbes)	114
4.1. La question de l'enclavement	115
4.2. Les retombées économiques et sociales	116
5. La mine de Weda Bay (Halmahera, Moluques du Nord)	117
5.1. Un projet significatif d'une « nouvelle donne » ?	118
5.2. Les problèmes environnementaux et les oppositions	123
Conclusion	126
Bibliographie	129

Chapitre 4	Laos : une géopolitique minière sous tension	141
	<i>Éric Mottet</i>	
1.	Portrait du secteur minier au Laos : un potentiel ancien en pleine croissance	143
1.1.	Brève histoire de l'exploitation minière au Laos	143
1.2.	Structure nationale de la production de minerais	145
2.	Vue d'ensemble des éléments de la législation et de la fiscalité minière du Laos	152
2.1.	Loi sur les minerais	152
2.2.	Régime fiscal pour les investisseurs	155
3.	Effet sur l'économie nationale	156
3.1.	Arrivée massive d'investissements étrangers dans le secteur minier	156
3.2.	Poids considérable des exportations d'or et de cuivre	157
3.3.	Contribution importante au PIB national	158
3.4.	Retombées faibles en termes d'emploi	159
4.	Développement minier de Phu Kham (PBM) : projet au cœur de l'ancien territoire révolutionnaire de Xaysomboun	160
4.1.	Xaysomboun : ancienne zone militaire spéciale	160
4.2.	Phu Kham Copper-Gold Operation	162
4.3.	Projet minier à la fois source de coopération et de conflictualité	164
5.	Mine de Sepon : de l'espoir à un certain désenchantement	169
5.1.	La plus grande mine du pays	169
5.2.	Projets communautaires annulés	173
5.3.	Arrêt brutal de l'exploitation de l'or et vague de licenciements	174
6.	Moratoires sur l'attribution de nouvelles concessions minières	176
	Conclusion	177
	Bibliographie	184
Chapitre 5	Viêt Nam : un levier de développement, un outil diplomatique, mais un facteur de contestation sociale	189
	<i>Frédéric Lasserre</i>	
1.	Un pays richement doté en ressources minières	190
1.1.	Un secteur économique conséquent mais pas dominant	190
1.2.	Des gisements diversifiés et parfois importants	191
2.	Une production diversifiée mais relativement peu abondante	196
3.	Une politique visant à encourager la mise en valeur des ressources minières	197
3.1.	Le choix d'attirer les investisseurs étrangers	197
3.2.	Pour encadrer les investissements étrangers, une réforme du code minier	200

3.3. Une application des dispositions légales perçue comme aléatoire	203
3.4. Attirer les investisseurs étrangers : des difficultés subsistent	205
4. Une mise en valeur qui traduit des objectifs géopolitiques	206
4.1. Une présence ancienne d'entreprises étrangères dans le secteur minier	206
4.2. Un premier objectif: favoriser l'indépendance énergétique	211
4.3. Les mines, un outil d'aménagement du territoire à travers les infrastructures de transport	211
4.4. Les concessions minières, un levier pour maintenir un équilibre politique entre voisins	214
5. Une mise en valeur qui cristallise les contestations sociales : le cas des mines de bauxite des Hauts Plateaux centraux	215
5.1. Des conflits de voisinage avec d'autres secteurs économiques sur l'utilisation du territoire	215
5.2. La percée des critiques environnementales contre le projet et l'extension des mouvements de protestation	219
5.3. L'épineuse question des relations avec la Chine, encore...	221
Conclusion	223
Bibliographie	224

Conclusion Une désillusion socioenvironnementale malgré des tentatives de réappropriation de la ressource minière	237
<i>Éric Mottet, Frédéric Lasserre et Barthélémy Courmont</i>	

Annexes	241
Annexe 1 : Structure de l'industrie des matières minérales dans les pays d'Asie du Sud-Est	242
Annexe 2 : Évolution du PIB indonésien par secteur d'activité (2009-2013)	246
Annexe 3 : Production de pétrole et de gaz naturel en Indonésie (1996-2012)	247
Annexe 4 : Productions minières en Indonésie (1996-2012)	248
Annexe 5 : Les 78 sociétés membres de l'Association indonésienne des producteurs de charbon (APBI) et production (2010-2011, en tonnes)	249



LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 3.1	Mines en Indonésie (2013)	56
Figure 3.2	Évaluation du potentiel minier en Papouasie (milieu des années 1990)	80
Figure 3.3	Vue de la mine de Grasberg depuis l'espace	81
Figure 3.4	Concession de Freeport.	84
Figure 3.5	Vue détaillée du site de Grasberg	86
Figure 3.6	Évolution de la forêt primaire à Bornéo (1950-2020)	106
Figure 3.7	Site d'exploitation de Weda Bay Nickel.	119
Figure 3.8	Actionnaires de Weda Bay Nickel	121
Figure 4.1	Localisation des concessions minières exploitées au Laos	151
Figure 4.2	Localisation de la mine de Phu Kham	163

Figure 4.3	Jardin produisant les denrées alimentaires pour la mine (village de Nam Mo)	166
Figure 4.4	Ballet incessant de camions Caterpillar 777D	168
Figure 4.5	Activités de la mine de Phu Kham au pied du village de Nam Gnone	168
Figure 4.6	Convoi de camions de la Lao Freight Forwarder transportant des conteneurs-citernes et des cathodes de cuivre en provenance de la mine de Sepon	172
Figure 5.1	Gisements de charbon	192
Figure 5.2	Principaux gisements miniers	195
Figure 5.3	Investissements étrangers dans le secteur minier	207
Figure 5.4	Usine de production d'alumine de Tân Rai	209
Figure 5.5	Gisements de bauxite au Viêt Nam	213
Figure 5.6	Plantations de thé, province de Lâm Đồng	217
Tableau 2.1	Production des principales matières minérales en Asie du Sud-Est (2011)	23
Tableau 2.2	Top 3 des minerais exportés par les principaux pays (2011)	24
Tableau 2.3	Croissance des échanges de minerais entre l'Asean et le Monde (2011, en milliards de dollars américains)	25
Tableau 2.4	Répartition des exportations de minerais par les principaux pays (2011, hors pays Asean)	25
Tableau 2.5	Top 3 des pays destinataires des exportations de minerais par les principaux pays (2011)	26
Tableau 2.6	Réserves prouvées des principales matières minérales (2013)	27
Tableau 2.7	Droit minier en Asie du Sud-Est	32
Tableau 2.8	Législation et fiscalité du secteur minier en Asie du Sud-Est	35
Tableau 2.9	Emplois directs, indirects et induits liés à l'industrie minière dans les pays de l'Asie du Sud-Est	43
Tableau 3.1	Production de charbon en Indonésie (1990-2012, en milliers de tonnes)	52
Tableau 3.2	Principales mines en Indonésie	57

Tableau 3.3	Production minière en Indonésie (2005-2008).....	58
Tableau 3.4	Principales sociétés minières en Indonésie.....	59
Tableau 4.1	Réserves prouvées et probables des ressources minières du Laos	144
Tableau 4.2	Production des principaux minerais au Laos	148
Tableau 4.3	Pays d'origine des investisseurs dans le secteur minier en RDP Lao.....	150
Tableau 4.4	Investissements directs étrangers dans l'industrie minière de la RDP Lao.....	156
Tableau 4.5	Poids des exportations d'or et de cuivre dans l'économie du Laos	157
Tableau 4.6	Part du secteur minier dans le PIB de la RDP Lao (en milliards de kips)	158
Tableau 4.7	Principales compagnies minières et contribution à l'emploi au Laos	159
Tableau 5.1	Principales productions minérales au Viêt Nam (2011, en milliers de tonnes)	196



INTRODUCTION

Éric Mottet, Frédéric Lasserre
et Barthélémy Courmont

L'intérêt pour les minerais est déjà ancien, puisqu'il remonte à l'Antiquité¹. Cependant, le secteur minier apparaît depuis quelques années comme un élément central et fondamental dans le processus de développement de bien des pays, qu'ils soient en Amérique du Sud², en Afrique³ ou en Asie⁴. En Asie du Sud-Est, le secteur minier n'est certes pas l'unique outil pour assurer le développement économique et infrastructurel des États et des communautés, mais il

-
1. B. Mérenne-Schoumecker (2013). *Atlas mondial des matières premières*, Paris, Éditions Autrement, p. 11.
 2. PricewaterhouseCoopers – PWC (2012). *Mining in the Americas*, Londres, PWC.
 3. B. Campbell (2013). *Modes of Governance and Revenue Flows in African Mining*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll. « International Political Economy ».
 4. A. Maire (2012). *La Mongolie en quête d'indépendance. Une utilisation stratégique du développement minier*, Paris, L'Harmattan, p. 29.

s'impose de plus en plus comme un atout stratégique pour les pays de la région. En raison des convoitises qu'elles suscitent et des richesses qu'elles procurent, les ressources minières que recèle le sous-sol de la région sont donc intégrées comme un élément central dans les politiques nationales de développement et dans la pensée géostratégique élaborée par les États de l'Asie du Sud-Est.

Depuis la fin de la guerre froide, l'Asie du Sud-Est, débarrassée des antagonismes idéologiques et de la plupart des guérillas qui ont marqué son histoire récente, voit dans le développement du secteur minier à la fois de nombreuses opportunités économiques et la possibilité d'élaborer une stratégie renforçant la souveraineté des gouvernements sur le territoire national. C'est pourquoi les pays de la région sont à la recherche de partenaires économiques capables de rééquilibrer le déséquilibre structurel interne (et régional). Dans ce contexte, le développement ou l'accélération d'activités extractives offre depuis quelques années aux États sud-asiatiques, riches en ressources minières, des perspectives de croissance ainsi que l'espoir d'un nouveau développement et, surtout, de nouvelles opportunités stratégiques.

1. SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

L'étude du rôle des ressources minières (et naturelles) dans les tensions, les crises et les conflits requiert un soin extrême et impose un travail de documentation approfondi. Néanmoins, cette exigence est toute relative, tout à la fois dans sa nature, dans l'espace et dans le temps⁵.

S'agissant de l'étude des cas de l'Asie du Sud-Est, soit le territoire d'investigation de cet ouvrage, la littérature sur l'exploitation des ressources minières reste éparse. S'il est aisé de trouver de la littérature sur les politiques hydro-électriques, le commerce du bois ou les plantations commerciales, les textes sur les mines restent rares ; il n'existe pas véritablement d'ouvrages scientifiques de référence. Les documents sur ce sujet émanent soit directement des gouvernements concernés, à travers les différents ministères et agences, soit des grands bailleurs de fonds et organismes supranationaux, ou encore des compagnies exploitant les mines, ces derniers documents étant les plus fiables et les plus crédibles.

Nous traitons dans ce livre uniquement des métaux destinés à l'industrie et des minéraux à vocation énergétique. Les minerais extraits pour la construction (calcaire, sable, marbre, schiste, etc.) ne sont donc pas pris en compte dans les études de cas. Rappelons ici que les statistiques économiques de la plupart des pays d'Asie du Sud-Est, de surcroît pour un secteur stratégique comme les mines, paraissent tout à la fois imprécises et manipulées.

5. P. Gourdin (2010). *Géopolitiques : manuel pratique*, Paris, Choiseul, p. 113.

Aux côtés des sources primaires, plusieurs rapports d'études et d'actions de terrain réalisés par des associations et organisations non gouvernementales impliquées dans le suivi de certains projets ont été consultés. Toutefois, si ces références nous ont aidés à comprendre les représentations des divers acteurs concernés par l'exploitation des ressources minières des pays sud-asiatiques, dans la mesure où elles font valoir des prises de position militantes, nous avons tâché de les utiliser avec prudence et discernement.

En outre, les articles de la presse nationale et internationale ont été consultés ou cités, car ils rendent bien compte des faits et des événements en lien avec l'objet de l'étude en fournissant des points de référence factuels et temporels.

Pour compléter le tableau des sources générales, certains ouvrages théoriques et méthodologiques ont été consultés. Ces ouvrages de référence couvrent les champs disciplinaires des relations internationales, de la géopolitique, de l'économie, du droit et des sciences sociales en général. Cette consultation nous a fourni l'outillage théorique, conceptuel et méthodologique nécessaire pour aborder la géopolitique des ressources minières dans toute sa complexité.

Construit sur une démarche géopolitique se rapportant au contrôle des ressources minières ancrées dans un territoire, cet ouvrage ne peut dès lors qu'être exposé à la critique de la singularité empirique. L'analyse de trois pays différents (Indonésie, Laos et Viêt Nam), chacun inscrit dans des dynamiques territoriales propres, permet de réduire ce biais et de donner une portée générale à une interprétation croisée.

Le choix d'étudier ces trois pays visait à 1) focaliser sur les cas les plus représentatifs, sur le plan régional, des enjeux propres à l'exploitation des ressources minières et 2) à sélectionner, dans ce corpus de cas possibles, ceux qui se distinguaient le plus au regard du développement national du secteur minier, ou à celui des formes de rivalité à laquelle il donne lieu.

En outre, ces trois études de cas nous ont permis de découvrir que ces pays partagent les caractéristiques suivantes : 1) un territoire riche en ressources minières ; 2) une volonté de mettre en œuvre une stratégie nationale d'exploitation des ressources minières ; 3) un territoire dont l'exploitation des ressources minières est réalisée à la fois par des acteurs internes et externes ; et 4) un territoire qui connaît des tensions autour de l'exploitation des ressources minières.

Compte tenu de l'immensité et du morcellement territorial de la région sud-asiatique, des problèmes liés aux déplacements et à l'exploration de certaines zones, mais aussi de l'importance de plusieurs sous-régions dans l'étude de l'exploitation des ressources minières, l'accent a été mis ici sur la province de Kalimantan-Est, l'île de Sulawesi, l'archipel des Moluques, la Papouasie, toutes situées en Indonésie, mais également sur les mines laotiennes de Phu Kham et de Sepon, ainsi que sur différents sites vietnamiens. On trouve dans ces zones d'importantes ressources, et une exploitation qui s'est considérablement

renforcée au cours des dernières décennies. Ce sont également des régions qui ont connu des transformations sociales profondes consécutivement à l'exploitation minière, en plus d'éprouver des problèmes liés à la déforestation, à l'environnement, aux mouvements migratoires, à la violence, ou encore à la santé publique. D'autres pays sont également riches en ressources minières, mais il s'agit souvent d'exploitations plus anciennes (Indonésie, Philippines) ou n'ayant pas encore démarré (Cambodge), et leur impact sur les politiques d'aménagement du territoire, de développement de nouvelles zones de peuplement, de migrations, et de règlement de problèmes sociaux sont moins perceptibles. C'est pourquoi, dans le cas de l'Indonésie, les mines de Java, Sumatra et des petites îles de la Sonde ne sont pas traitées dans cet ouvrage, malgré l'intérêt évident qu'elles peuvent représenter, par exemple dans certaines îles comme Lombok⁶.

L'investigation du terrain, notamment la conduite des entretiens (entretien comme conversation⁷, entretien compréhensif⁸) et des observations participantes⁹, a été menée en plusieurs temps. Cette façon de procéder visait à cerner les modalités de représentations des divers acteurs concernés. Les entretiens ont été menés de manière engagée pour inciter les informateurs à examiner d'un œil critique les relations entre leurs représentations de la gestion des ressources minières et les objectifs des gouvernements de la région, plus particulièrement ceux de l'Indonésie, du Laos et du Viêt Nam. L'enquête a par ailleurs privilégié les rencontres avec les employés des mines et les populations vivant dans les environs, que leurs activités soient ou non en relation avec l'exploitation minière. La plupart des entretiens ont été effectués sans faire mention de leur finalité, afin de recueillir les informations les plus spontanées.

Cet ouvrage met en évidence les temporalités de l'étude où se déroulent en alternance des phases de terrain (février/mars 2012, mai/juin 2013 et février/mars 2014) et des phases de réflexion, d'analyse et de rédaction, pendant lesquelles la recherche de terrain est impossible. Malgré tout, l'éloignement du terrain est bénéfique puisqu'il permet au chercheur de procéder par itération, c'est-à-dire par allers et retours, par va-et-vient¹⁰. À la fois concrète et abstraite,

-
6. Située à l'est de Bali, Lombok présente un cas intéressant d'activité économique associant le développement du tourisme et l'exploitation des sous-sols. Les mines de Lombok sont à cet égard les plus facilement accessibles, compte tenu des dimensions relativement modestes de l'île.
 7. Fait référence à une stratégie qui vise à réduire au minimum l'artificialité de la situation d'entretien.
 8. L'entretien compréhensif se caractérise par un « engagement actif » de l'enquêteur pour « provoquer l'engagement de l'enquêté ».
 9. Analytiquement, ce type d'observation renvoie aux situations d'observation (le chercheur comme témoin) et aux situations d'interactions (le chercheur comme coacteur).
 10. O. de Sardan (1995). « La politique de terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, n° 1, p. 71-109.

cette itération permet, d'une part, à l'enquête de progresser de façon non linéaire entre les informateurs et les informations et, d'autre part, de produire des données venant moduler la problématique qui modifie la collecte et la production de données, qui modifient à leur tour l'interprétation et les résultats de la recherche.

La démarche de ce livre s'appuie sur une conception territoriale de la problématique propre à l'école géographique en géopolitique, l'enquête de terrain constituant le cœur de l'approche et le point de départ de la recherche. Dans cet ouvrage, la délimitation des terrains d'études et, donc, le choix des acteurs interrogés se sont faits assez rapidement en raison de la connaissance antérieure des groupes d'acteurs stratégiques, externes et internes présents en Asie du Sud-Est, notamment ceux qui étaient directement impactés par l'extraction minière.

La mise en exploitation croissante des ressources minières affecte tant les communautés locales que les gouvernements peu rigoureux dans l'attribution des concessions, car, en ouvrant leurs territoires à l'exploitation des ressources du sous-sol, ils propulsent des espaces dans une régionalisation et une mondialisation accélérée dont les contours restent difficiles à cerner. Pourquoi les ressources minières de l'Asie du Sud-Est sont-elles de plus en plus convoitées ? Quels rôles joue l'industrie minière dans les politiques développementalistes instaurées par les gouvernements de la région ? Quelle en est la forme juridique ? Quelles sont les formes que prend le débat géopolitique sur la manière de gérer les ressources minières ? Quelles sont les retombées économiques, sanitaires et environnementales de l'extraction minière pour les communautés ? Autant de questions fondamentales auxquelles le présent ouvrage tentera de répondre.

2. PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Le premier chapitre de cet ouvrage expose la dimension géopolitique des ressources minières. En effet, le sous-sol renferme des minerais dont la valeur varie considérablement dans le temps et dans l'espace, en fonction du niveau de développement atteint par les différents territoires et les sociétés qui les contrôlent, au gré des besoins de ces dernières. La grande diversité des conditions géologiques et la forte inégalité spatiale qui en résulte dans la dotation territoriale des ressources minières contribuent aux tensions, conflits et guerres, tant internes qu'externes. En outre, la possession et le contrôle des ressources minières constituent dans la très grande majorité des cas l'un des attributs de la puissance ; par conséquent, tous les États géopolitiquement dominants cherchent à s'en assurer un ou plusieurs accès. À l'inverse, les États faibles tentent d'échapper aux convoitises des puissances voisines ou plus lointaines tout en s'efforçant de valoriser leur potentiel minier.

Le chapitre 2 présente le portrait géoéconomique et géopolitique du secteur minier en Asie du Sud-Est, notamment les effets des transformations économiques et juridiques, engendrés par l'ouverture des pays aux investissements directs étrangers orientés vers l'exploitation minière, et leur répercussion sur la géopolitique interne et externe des pays de l'Asie du Sud-Est. Après avoir brièvement décrit les réserves minérales dont dispose le bloc géopolitique sud-asiatique, il s'attarde à l'évolution des échanges commerciaux portant exclusivement sur les minerais, pour ensuite identifier les principaux groupes d'acteurs concernés par l'extraction minière. À travers une combinaison d'analyses de la transformation des codes miniers et de la fiscalité, il fait apparaître une structure minière régionale permettant de repérer les moments de rupture au sein de ces trajectoires singulières et les tensions sous-jacentes entre les pays de la région et les acteurs privés.

Le chapitre 3 propose une mise en perspective du secteur minier indonésien. L'exploitation minière a considérablement crû dans l'archipel indonésien au cours des deux dernières décennies, une région qui possède d'immenses ressources, mais se caractérise aussi par des diversités géographiques, culturelles et ethniques qui compliquent l'instauration de politiques nationales respectées de manière équilibrée. Si la centralisation propre au régime de Suharto a été réformée, la politique énergétique et minière a également fait l'objet de profonds réajustements. Mais c'est surtout la généralisation des exploitations, sous l'impulsion à la fois d'importants investissements étrangers et de politiques de développement poussant toujours plus loin à l'intérieur des terres les exploitations, qui s'est développée. De nombreuses zones longtemps inexploitées sont désormais ouvertes aux activités minières, avec des conséquences aussi bien positives (désenclavement et développement économique) que négatives (notamment sur les plans social et culturel). Les défis sont innombrables, et le gouvernement indonésien éprouve des difficultés à affirmer son autorité sur un secteur dépendant de la demande et des investisseurs étrangers.

Le chapitre 4 recense plus particulièrement les ressources minières, larges et variées, présentes sur le territoire laotien. L'exploitation minière au Laos connaît depuis une dizaine d'années un essor, car ce pays en fait la promotion au sein et en dehors de ses frontières. Devenue un secteur essentiel de son économie, l'exploitation des ressources minières, alimentée principalement par des investissements directs étrangers (IDE), soutient le développement économique du pays dans un contexte d'intégration régionale et de mondialisation. Au-delà de la dimension économique, ces ressources se révèlent décisives dans un processus de reconnaissance où le Laos essaie de se ménager une marge de manœuvre géopolitique en Asie du Sud-Est. Toutefois, leur gestion fait l'objet de manœuvres politiques préoccupantes, le plus souvent sans tenir compte des conséquences environnementales et sociales sur les populations directement impactées par l'extraction minière. Le modèle de développement du secteur

minier adopté par le Laos, en partie dicté par des intérêts extérieurs, renforce la légitimité du gouvernement central sur les territoires, les ressources et les populations.

Le chapitre 5 traite de la mise en valeur des ressources minières amorcée par le gouvernement vietnamien. En raison de l'important potentiel vietnamien, le secteur minier apparaît comme une solution d'avenir, capable de soutenir le développement et la croissance du pays. Les mines sont au cœur du projet de développement socioéconomique du gouvernement vietnamien ; il s'inscrit dans une dimension géopolitique régionale qui comporte de nombreux enjeux en termes environnementaux, sociaux et économiques. Les mines de bauxite et de charbon, les plus médiatisées d'une politique minière s'appuyant sur de grandes entreprises nationales, cristallisent les enjeux en matière de restructuration socioterritoriale.

Ce livre se concentre donc sur le développement du secteur minier en Asie du Sud-Est et sur les menaces et opportunités qu'offre ce secteur aux pays de la région en tentant d'ancrer l'analyse dans leurs contextes mondiaux, régionaux, nationaux et locaux.

Enfin, mettre un point final à cet ouvrage n'est pas chose aisée tant le contexte géopolitique, aussi bien du secteur minier que de l'Asie du Sud-Est, évolue rapidement. Dans les pages qui suivent, nous souhaitons permettre au lecteur, moyen ou érudit, de mieux comprendre la géopolitique minière qui caractérise ces pays et agit sur les populations, ainsi que les solutions (ou règles) que ces derniers tentent d'appliquer.

BIBLIOGRAPHIE

- Campbell, B. (2013). *Modes of Governance and Revenue Flows in African Mining*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll. «International Political Economy Series».
- Gourdin, P. (2010). *Géopolitiques : manuel pratique*, Paris, Choiseul.
- Maire, A. (2012). *La Mongolie en quête d'indépendance : une utilisation stratégique du développement minier*, Paris, L'Harmattan.
- Mérenne-Schoumeker, B. (2013). *Atlas mondial des matières premières*, Paris, Éditions Autrement.
- PricewaterhouseCoopers – PWC (2012). *Mining in the Americas*, Londres, PWC.
- Sardan, O. de (1995). «La politique de terrain. Sur la production des données en anthropologie», *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, n° 1, p. 71-109.



CHAPITRE

EN QUOI LES RESSOURCES MINIÈRES SONT-ELLES GÉOPOLITIQUES ?

Éric Mottet

Le présent ouvrage traite de la dimension géopolitique des ressources minières présentes en Asie du Sud-Est. Ce faisant, il tentera non seulement de mettre en lumière les raisons, les acteurs et les effets sur les territoires riches en ressources minières de l'exploitation de ces ressources, mais aussi d'analyser les interactions externes et internes entre les différents acteurs, ainsi que les discours – objectifs ou non – et les représentations qui les accompagnent et les soutiennent. Il vise donc à montrer en quoi consiste l'exploitation des ressources minières en décrivant les motifs et les interactions des acteurs présents en Asie du Sud-Est. Autrement dit, il s'agit ici de faire ressortir un ensemble de déterminations dans les choix géopolitiques des acteurs locaux, nationaux et internationaux qui découlent de caractéristiques issues de la topogénèse¹, de la géohistoire

1. Il s'agit de l'analyse de la formation des territoires et de leur impact pour comprendre les formations politiques qu'elle engendre. Cette définition s'inspire des travaux du sociologue Shmuel N. Eisenstadt (1923-2010) et du sociopolitologue Stein Rokkan (1921-1979).

régionale² et des représentations des acteurs d'un phénomène qui se déploie en Asie du Sud-Est.

Aujourd'hui, la crédibilité de la géopolitique en tant que science et savoir est bien établie, et son intérêt réside dans le fait que c'est une méthode d'analyse qui permet de tenir compte de la complexité d'une réalité donnée en s'appuyant sur des analyses multidisciplinaires³ à plusieurs échelles, d'espace et de temps⁴. La définition de Michel Foucher confirme que la géopolitique est une « technique d'investigation et de lecture des faits⁵ » efficace et opérationnelle puisqu'il s'agit

d'une méthode globale d'analyse géographique de situations sociopolitiques concrètes envisagées en tant qu'elles sont localisées, et des représentations habituelles qui les décrivent. Elle procède à la détermination des coordonnées géographiques d'une situation et d'un processus sociopolitique et au décryptage des discours et des images cartographiques qui les accompagnent⁶.

Si l'on accepte la géopolitique comme méthode d'analyse, la pensée géopolitique dominante retient l'État comme instance référentielle ; or, comme le soulignent Lasserre et Gonon :

Il importe de ne pas oublier que l'État n'est pas le seul acteur possible en géopolitique. Toutes les communautés et organisations politiques (communes, régions, institutions supra-étatiques, communes territoriales à diverses échelles) agissent également, dès lors qu'on prend en compte leurs capacités ou compétences à raisonner, mais surtout à agir sur le territoire qu'ils gèrent. Il en va de même des groupes sociaux, à commencer par les sociétés dont les représentations ne coïncident pas nécessairement avec celles de l'État englobant. Les groupes constitués, minorités ethniques, minorités sociales, groupes de pression, les entreprises, les acteurs socio-économiques produisent, dès lors que leurs activités se déploient sur un territoire, des représentations de ce territoire et peuvent souhaiter des changements dans la façon dont celui-ci est organisé, changements qui peuvent à leur tour heurter les intérêts ou les représentations d'autres groupes. [...] La méthode géopolitique peut permettre de mettre en évidence les stratégies de prise de contrôle d'un territoire [...]⁷.

-
2. La géohistoire a pour objet d'établir un lien entre la conception du *temps* de l'histoire et une conception *spatiale* envisageant un territoire avant tout comme un objet d'étude ayant une structure spatiale qui peut avoir une incidence sur son histoire.
 3. Voir, sur les méthodes d'analyse multiscalaire, les ouvrages du géopolitologue français Yves Lacoste.
 4. F. Lasserre et E. Gonon (2008). *Manuel de géopolitique : enjeux de pouvoir sur des territoires*, Paris, Armand Colin, p. 4.
 5. F. Thual (1996). *Méthodes de la géopolitique : apprendre à déchiffrer l'actualité*, Paris, Ellipses, p. 4.
 6. M. Faucher (1988). *Fronts et frontières : un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, p. 35.
 7. F. Lasserre et E. Gonon (2008). *Op. cit.*, p. 15-16.

Les ressources minières constituent toujours l'une des richesses d'un territoire, donc une source de revenus pour le pouvoir et un objet de convoitise pour bon nombre d'acteurs, qu'ils soient étatiques ou non. De ce fait, elles fondent en partie la puissance d'un ou de plusieurs acteurs et influent sur les rapports entretenus avec les autres⁸. Dans le même temps, résurgences de phénomènes anciens ou manifestations nouvelles, les tensions et pénuries engendrées par les ressources minières se multiplient, ce qui soulève la question des fondements de la dimension géopolitique de ces dernières. Dans la littérature, plusieurs raisons sont avancées, relevant à la fois de la nature même des ressources minières, mais aussi de leur inégale répartition ainsi que de la présence d'une multitude d'acteurs dont les visées, pratiques et intérêts sont parfois fort divergents.

1. DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS AU DÉVELOPPEMENT DE NOS SOCIÉTÉS

Les ressources minières sont géopolitiques par nature puisqu'elles constituent un élément essentiel au développement de nos sociétés⁹ et qu'elles incitent les États à développer des stratégies spatialisées pour augmenter leur accès à ces ressources : aménagement et exploitation du territoire national ; déploiement d'une « diplomatie des ressources » et prise de contrôle de gisements miniers à l'étranger ; stratégies de construction d'infrastructures d'acheminement (lignes de chemin de fer, ports, routes). Indispensables, elles apparaissent comme garantes de la survie de l'espèce humaine et des États¹⁰. Bien sûr, l'importance de telle ou telle ressource a varié au fil des siècles en fonction des besoins¹¹. Si les ressources alimentaires ont toujours été une source de rivalité entre les États, la révolution industrielle du milieu du XIX^e siècle va accroître l'importance des richesses contenues dans le sous-sol, le « roi charbon » d'abord, puis le gaz naturel et surtout le pétrole depuis les années 1960^{12, 13}. Ainsi, la valeur de ces multiples matières premières fluctue considérablement dans l'espace et dans le temps, en fonction du stade de développement atteint par les différents territoires

8. P. Gourdin (2010). *Géopolitiques : manuel pratique*, Paris, Choiseul, p. 110.

9. B. Alex et S. Matelly (2011). « Pourquoi les matières premières sont-elles stratégiques ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 84, p. 54.

10. Voir D. L. Feldman (2011). *The Geopolitics of Natural Resources*, Cheltenham, Edward Lewis Publishing.

11. B. Mérenne-Schoumecker (2013). *Atlas mondial des matières premières*, Paris, Éditions Autrement.

12. La consommation mondiale de pétrole (en tonnes équivalent pétrole ou tep) dépasse celle du charbon en 1967.

13. S. Chautard (2009). *L'indispensable de la géopolitique*, Paris, Studyrama, p. 67.

et des besoins de la société¹⁴. De plus, elles sont le fondement même de tout processus de production et donc créatrices de richesse. Ces richesses dotent leurs détenteurs des pouvoirs politiques et économiques considérables, susceptibles de soutenir leurs ambitions territoriales. Toutefois, par les revenus qu'elles procurent et la façon dont en disposent les acteurs, elles contribuent à financer et à entretenir les rivalités de pouvoir visant le contrôle de territoires¹⁵, ce qui nécessite aussi d'avoir une emprise sur l'espace circonvoisin et ses points d'accès¹⁶. Les ressources minières étant source de richesses colossales, il est compréhensible que ce secteur suscite les convoitises et que les États cherchent à mettre la main sur des territoires riches en ressources¹⁷. Cette maîtrise de l'espace peut dans certains cas se traduire par des projections externes du pouvoir militaire et politique ainsi acquis. Ensuite, ces ressources minières sont susceptibles de provoquer des rivalités de pouvoir. Ainsi, les puissances voisines peuvent être tentées de s'appropriier les territoires richement dotés, et ultérieurement d'entrer en conflit avec les États voisins en vue de maîtriser ces derniers¹⁸.

2. PAR LEUR INÉGALE RÉPARTITION

Les ressources minières sont géopolitiques en raison de leur inégale répartition. Constante dans l'histoire de l'humanité, l'inégalité de la répartition des ressources contribue à créer de nombreuses tensions et conflits, tant domestiques qu'internationaux¹⁹. Le pétrole est un exemple classique de la géopolitique des ressources naturelles puisqu'il soulève la question de la sécurité des approvisionnements en hydrocarbures pour les pays consommateurs²⁰. Ressource d'intérêt vital, le pétrole est l'objet de toutes les convoitises entre divers acteurs qui veulent s'approprier la rente pétrolière, accéder aux gisements pétrolifères, contrôler les réserves, etc. Cette volonté d'appropriation de la rente pétrolière ou de contrôle des ressources pétrolières suscite bien souvent des rivalités, entraîne des crises, provoque des différends territoriaux, crée des tensions et débouche dans certains cas sur des affrontements violents ou conflits armés impliquant plusieurs acteurs, voire la communauté internationale. C'est en cela que le pétrole constitue un enjeu géopolitique puisqu'il se situe au cœur de la conflictualité

14. P. Gourdin (2010). *Op. cit.*, p. 109.

15. J.-F. Orru (2007). « Le diamant dans la géopolitique africaine », *Afrique contemporaine*, vol. 221, n° 1, p. 173-203.

16. F. Lasserre et E. Gonon (2008). *Op. cit.*, p. 225.

17. T. Klinger (2008). *Géopolitique de l'énergie. Constats et enjeux*, Levallois-Perret, Groupe Vocatis, p. 96.

18. F. Lasserre et E. Gonon (2008). *Op. cit.*, p. 226.

19. P. Gourdin (2010). *Op. cit.*, p. 109.

20. F. Lasserre et E. Gonon (2008). *Op. cit.*, p. 226-227.

territoriale²¹. La configuration actuelle de la scène pétrolière mondiale bouleverse la géopolitique internationale avec une redistribution des cartes entre anciens et nouveaux acteurs du grand jeu pétrolier.

3. EN RAISON DE LA PRÉSENCE DE NOMBREUX GROUPES D'ACTEURS

Les ressources minières sont géopolitiques en raison de la présence d'une multitude d'acteurs aux objectifs différents²². Traditionnellement, les acteurs concernés par les ressources sont d'abord les États producteurs et les pays consommateurs. Viennent ensuite les compagnies privées et les multinationales. Enfin, la mondialisation des échanges a favorisé l'émergence de nouveaux acteurs. Que ce soit à l'échelle du système international, ou de sous-système régionaux et nationaux, les matières premières intéressent ou impliquent dorénavant des organisations internationales gouvernementales (OIG), des organisations non gouvernementales (ONG) et des opinions publiques regroupées sous le concept de société civile, ainsi que d'autres groupes d'intérêts locaux²³. Ensemble, ils ont contribué au renforcement de la complexité du secteur et à la multiplication des représentations.

Bien que ce ne soient pas véritablement de nouveaux acteurs, les pays émergents, particulièrement ceux du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), se distinguent dans la géopolitique mondiale des ressources minières, tant l'ampleur de leur besoin, en lien avec leur croissance économique spectaculaire, entre en compétition avec d'autres pays demandeurs de produits de base. Contraints de construire un environnement stratégique complexe, les pays émergents contribuent à radicaliser la concurrence pour sécuriser les approvisionnements. Afin de garantir ces sources d'approvisionnements, les principaux acteurs émergents développent tout un arsenal de politiques de contrôle des ressources à travers des prises de participation dans des sociétés nationales et étrangères, le déploiement de diplomaties concurrentes ou l'exercice de pressions. Cette géopolitique, comme l'observent fort justement Lasserre et Gonon, « ne passe pas nécessairement par le contrôle physique des régions des régions productrices ; elle n'en est pas moins violente²⁴ ».

21. G. Maoundonodji (2009). *Les enjeux géopolitiques et géostratégiques de l'exploitation du pétrole au Tchad*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, p. 170.

22. B. Alex et S. Matelly (2011). *Op. cit.*, p. 57.

23. C. Ballard et G. Banks (2003). « Resource wars : The anthropology of mining », *Annual Review of Anthropology*, vol. 32, p. 304.

24. F. Lasserre et E. Gonon (2008). *Op. cit.*, p. 236.

4. PAR LEUR UTILISATION COMME ARME DIPLOMATIQUE

Les ressources minières sont géopolitiques parce qu'elles peuvent être utilisées comme une arme diplomatique²⁵. Les événements de ces dernières années en Russie et en Chine sont là pour en attester. En 2005-2006, Moscou s'est servie de la compagnie nationale Gazprom²⁶ pour faire pression sur l'Ukraine afin qu'elle accepte une hausse de prix d'achat du gaz russe, alors que les Ukrainiens souhaitaient s'en tenir à l'accord de juin 2002²⁷. Fin 2005, la Russie soupçonnait l'Ukraine de sur-approvisionnement obtenu à un prix préférentiel lui permettant de vendre les surplus aux pays d'Europe de l'Ouest. En effet, les corridors de transit, pipelines qui permettent à Gazprom d'exporter vers l'Europe, passent par d'anciennes républiques satellites de l'Union Soviétique, essentiellement l'Ukraine (65 % du transit russe pour l'Europe) et la Biélorussie. La Russie a alors menacé de couper l'approvisionnement, puis mis à exécution ses menaces le 1^{er} janvier 2006, faisant céder le gouvernement ukrainien deux jours plus tard. Moscou, via Gazprom, cherche depuis plusieurs années à modifier les contrats d'achat, visant à aligner les prix sur ceux pratiqués en Europe de l'Ouest, et à contrôler les voies de transit afin d'éviter que les pays de transit engrangent des profits. D'autres conflits gaziers ont eu lieu depuis, notamment en 2007, 2008, 2009 et 2013²⁸.

25. B. Alex et S. Matelly (2011). *Op. cit.*, p. 59.

26. Avec la chute du régime soviétique en 1989, le secteur d'activité actif qu'est le gaz, autrefois géré par le ministère soviétique de l'Industrie gazière, est transféré à une compagnie publique, créée pour l'occasion, Gazprom. En 1992, Gazprom est transformée en compagnie par actions, une partie de son capital est introduite en Bourse en 1994, l'État ne conservant qu'une minorité des parts (38 %), tout en restant l'actionnaire majoritaire. Depuis 2005, après la reprise en main décidée par Vladimir Poutine, Gazprom est contrôlée à 51 % par l'État fédéral russe, le reste du capital étant complètement libéralisé (P.-H. Dasseleer [2009]. *Gazprom : l'idéalisme européen à l'épreuve du réalisme russe*, Paris, L'Harmattan, p. 49 et 54 ; C. Defeuilley [2009]. « Gazprom », *Flux*, vol. 76-77, p. 127-128).

27. Un contrat d'approvisionnement pour la période 2003-2013 a été signé, en juin 2002, entre Gazprom et Naftogaz Ukraïni (société anonyme ukrainienne détenue à 100 % par le gouvernement ukrainien), fixant un prix de 50 \$ US les 1 000 m³ pour une quantité de 25 à 28 milliards de m³, correspondant au coût du transit d'environ 120 milliards de m³ de gaz russe via le tronçon ukrainien gazoduc Russie-Europe (A. Dubien et G. Duchêne [2006]. « Ukraine 2005. Au pied du mur », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1053, p. 38).

28. C. Locatelli (2007). « Les stratégies d'internationalisation de Gazprom », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1061, p. 32-46 ; D. Teurtrie, (2008). « La stratégie de la Russie dans l'exportation de ses hydrocarbures : contrôle et diversification », *Flux*, n° 71, p. 24-36 ; C. Defeuilley (2009). *Op. cit.*, p. 126-134 ; S. Nies (2010). « L'énergie, l'UE et la Russie », *Hérodote*, n° 138, p. 79-93 ; S. Pirani *et al.* (2014). *What the Ukraine Crisis Means for Gas Markets*, Oxford, Oxford Institute for Energy Studies.

Pour sa part, la Chine a utilisé le quasi-monopole²⁹ sur les terres rares dont elle dispose pour exercer des pressions sur le Japon³⁰. À l'automne 2010, alors qu'un bâtiment chinois avait été arraisonné par les garde-côtes japonais en mer de Chine au large des îles Diaoyutai/Senkaku³¹, et que son capitaine était emprisonné au Japon, la Chine a progressivement bloqué toute exportation de terres rares en direction de l'archipel nippon. Le Japon, deuxième consommateur mondial de terres rares (essentielles dans la fabrication de produits de haute technologie), est en effet très dépendant de la Chine, car 81 % de ses importations en proviennent. Cette stratégie a permis à Beijing d'obtenir rapidement la libération du marin chinois. Si, depuis ce temps, les exportations ont repris, le Japon n'a désormais aucune garantie quant à la régularité de l'approvisionnement de l'industrie japonaise en terres rares chinoises, ce qui l'oblige à partir à la découverte de « nouveaux territoires » riches en terres rares, notamment les profondeurs de l'océan Pacifique³².

5. PAR L'OUVERTURE DE NOUVELLES FRONTIÈRES

De nos jours, l'ouverture de nouveaux fronts pionniers, les évolutions des flux de ressources minières et la nécessaire sécurisation des approvisionnements sont autant d'éléments venant renforcer l'attention portée à ces ressources indiscutablement stratégiques³³. Ainsi, la rareté des ressources minières³⁴ a tendance à transformer le rapport géopolitique des puissances vis-à-vis de certains territoires « oubliés », ce qui conduit à faire émerger de nouveaux lieux du monde³⁵. L'Asie du Sud-Est, qui, au cours de son histoire, a été tour à tour un espace

29. Le territoire chinois recèle 50 % des réserves mondiales connues, mais contrôle 97 % de la production de terres rares dans le monde. Des réserves existent également en Russie (17 %), aux États-Unis (12 %), en Inde (2,8 %) et en Australie pour 1,5 % (V. Niquet [2011]. « La Chine et l'arme des terres rares », *Revue internationale et stratégique*, n° 84, p. 106).

30. V. Niquet (2011). *Op. cit.*, p. 110-111 ; S. Massari et M. Ruberti (2013). « Rare earth elements as critical raw materials: Focus on international markets and future strategies », *Resources Policy*, vol. 38, n° 1, p. 40 ; J. Wübbeke (2013). « Rare earth, elements in China: Policies and narratives of reinventing an industry », *Resources Policy*, vol. 38, n° 1, p. 392.

31. Appelé Diaoyutai par les Chinois et Senkaku par les Japonais, ce petit archipel sous contrôle japonais est situé en mer de Chine orientale et est revendiqué à la fois par Taïwan (République de Chine) et la Chine (République populaire de Chine).

32. Y. Kato *et al.* (2011). « Deep-sea mud in the Pacific Ocean as a potential resource for rare-earth elements », *Nature Geoscience*, vol. 4, p. 535-539.

33. B. Alex et S. Matelly (2011). *Op. cit.*, p. 60.

34. M. de Ridder (2013). *The Geopolitics of Mineral Resources for Renewable Energy Technologies*, The Hague, The Hague Centre for Strategic Studies, p. 2.

35. K. Gabriel-Oyhamburu (2011). « Le retour d'une géopolitique des ressources ? », *L'Espace politique*, <<http://espacepolitique.revues.org/1796>>, consulté le 17 juin 2015 ; F. Lasserre (2010). *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 373.

lointain et méconnu, un espace colonisé, un espace écartelé par la guerre froide, est aujourd'hui considérée comme un espace émergent riche en matières extractives devenant du même coup un lieu préférentiel de projection des puissances occidentales, régionales et des entreprises minières, dans un contexte d'intégration régionale et de mondialisation.

En Asie du Sud-Est, comme dans bien d'autres lieux du monde, la course régionale et mondiale pour les ressources minières redessine des territoires situés aux marges des territoires nationaux, cristallisant des enjeux, des tensions et des rapports de force qui mobilisent des acteurs, publics et privés, nationaux et transnationaux. L'intégration régionale et la mondialisation ne constituent donc pas une donnée d'encadrement qui serait en surplomb ou à l'extérieur de processus³⁶ et de conflits locaux. Elles constituent le contexte qui façonne les enjeux de pouvoirs à différentes échelles (mondiale, régionale, nationale et locale) dans la géopolitique des matières premières. Entre la sécurisation étatique (et privée) de l'accès à la ressource et la crainte des communautés locales, la « commercialisation du sous-sol » est évidemment un objet politique qui fait naître des conflits multidimensionnels.

Cette nouvelle donne que constitue le déploiement géopolitique des puissances minières, publiques ou privées, en direction de l'Asie du Sud-Est augure-t-elle de tensions et de conflits dont l'enjeu serait les ressources minières ? Certains auteurs tendent à le faire croire. Selon eux, nous n'allons pas vers des affrontements directs entre puissances, mais vers des stratégies pour contrôler ou contrer les ambitions des uns et des autres, dont les gouvernements de la région tirent largement profit, profit dont les populations locales ne bénéficient que trop rarement. De toute évidence, en Asie du Sud-Est, on assiste de plus en plus à des rivalités pour le contrôle des ressources minières.

BIBLIOGRAPHIE

- Alex, B. et S. Matelly (2011). « Pourquoi les matières premières sont-elles stratégiques ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 84, p. 53-60.
- Ballard, C. et G. Banks (2003). « Resource wars : The anthropology of mining », *Annual Review of Anthropology*, vol. 32, p. 287-313.
- Chautard, S. (2009). *L'indispensable de la géopolitique*, Paris, Studyrama.
- Dasseleer, P.-H. (2009). *Gazprom : l'idéalisme européen à l'épreuve du réalisme russe*, Paris, L'Harmattan.
- Defeuilley, C. (2009). « Gazprom », *Flux*, vol. 76-77, p. 126-134.

36. C. Serfati et P. Le Billon (2007). « Mondialisation et conflits de ressources naturelles », *Écologie et politique*, vol. 34, n° 1, p. 12.

- Dubien, A. et G. Duchêne (2006). « Ukraine 2005. Au pied du mur », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1053, p. 33-59.
- Faucher, M. (1988). *Fronts et frontières : un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard.
- Feldman, D. L. (2011). *The Geopolitics of Natural Resources*, Cheltenham, Edward Lewis Publishing.
- Gabriel-Oyhamburu, K. (2011). « Le retour d'une géopolitique des ressources ? », *L'Espace Politique*, <<http://espacepolitique.revues.org/1796>>, consulté le 17 juin 2015.
- Gourdin, P. (2010). *Géopolitiques : manuel pratique*, Paris, Choiseul.
- Kato, Y. *et al.* (2011). « Deep-sea mud in the Pacific Ocean as a potential resource for rare-earth elements », *Nature Geoscience*, vol. 4, p. 535-539.
- Klinger, T. (2008). *Géopolitique de l'énergie. Constats et enjeux*, Levallois-Perret, Groupe Vocatis.
- Lasserre, F. (2010). *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Lasserre, F. et E. Gonon (2008). *Manuel de géopolitique : enjeux de pouvoir sur des territoires*, Paris, Armand Colin.
- Locatelli, C. (2007). « Les stratégies d'internationalisation de Gazprom », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1061, p. 32-46.
- Maoundonodji, G. (2009). *Les enjeux géopolitiques et géostratégiques de l'exploitation du pétrole au Tchad*, Louvain, Presses universitaires de Louvain.
- Massari, S. et M. Ruberti (2013). « Rare earth elements as critical raw materials : Focus on international markets and future strategies », *Resources Policy*, vol. 38, n° 1, p. 36-43.
- Mérenne-Schoumeker, B. (2013). *Atlas mondial des matières premières*, Paris, Éditions Autrement.
- Nies, S. (2010). « L'énergie, l'UE et la Russie », *Hérodote*, n° 138, p. 79-93.
- Niquet, V. (2011). « La Chine et l'arme des terres rares », *Revue internationale et stratégique*, n° 84, p. 105-113.
- Orru, J.-F. (2007). « Le diamant dans la géopolitique africaine », *Afrique contemporaine*, vol. 221, n° 1, p. 173-203.
- Pirani, S. *et al.* (2014). *What the Ukraine Crisis Means for Gas Markets*, Oxford, Oxford Institute for Energy Studies.
- Ridder, M. de (2013). *The Geopolitics of Mineral Resources for Renewable Energy Technologies*, The Hague, The Hague Centre for Strategic Studies.

- Serfati, C. et P. Le Billon (2007). «Mondialisation et conflits de ressources naturelles», *Écologie et politique*, vol. 34, n° 1, p. 11-14.
- Teurtrie, D. (2008). «La stratégie de la Russie dans l'exportation de ses hydrocarbures : contrôle et diversification», *Flux*, n° 71, p. 24-36.
- Thual, F. (1996). *Méthodes de la géopolitique : apprendre à déchiffrer l'actualité*, Paris, Ellipses.
- Wübbecke, J. (2013). «Rare earth, elements in China : Policies and narratives of reinventing an industry», *Resources Policy*, vol. 38, n° 3, p. 384-394.



PORTRAIT GÉOÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE DE L'INDUSTRIE MINIÈRE EN ASIE DU SUD-EST¹

Éric Mottet

À l'échelle internationale, au cours des dix dernières années, on observe une véritable ruée minière, que ce soit pour l'or, l'argent, le cuivre ou les métaux plus rares et particuliers, dont les prix ne cessent de fluctuer sur les marchés internationaux. Dans cet environnement concurrentiel, les ressources minières dont disposent les États d'Asie du Sud-Est sont, dans un contexte de régionalisation et de mondialisation, devenues un atout stratégique.

1. Dans le cas d'une étude sur les ressources naturelles, qui plus est stratégiques, il faut garder à l'esprit que les productions et les réserves sont fondées sur les renseignements actuels qui sont incomplets, peu fiables, nécessitant une mise à jour et souvent manipulées à la fois par les États et les compagnies privées.

Toutefois, depuis la crise financière mondiale de 2008-2009, les prix des produits miniers étant en baisse et la conjoncture mondiale demeurant incertaine, il est devenu plus difficile pour les sociétés minières de prévoir les tendances de la demande et la perspective de rentabilité des projets miniers est de moins en moins prometteuse². Malgré l'affaiblissement de la demande à court terme, le risque d'une pénurie à long terme demeure présent, d'autant plus que la demande devrait s'accroître considérablement au cours des prochaines années.

Paradoxalement, l'industrie minière des pays de l'Asie du Sud-Est semble échapper au ralentissement et au report des projets d'infrastructure et d'expansion du secteur. Mieux encore, les pays d'Asie du Sud-Est sont devenus de nouveaux territoires convoités pour leurs ressources minérales, phénomène accentué par le fait que le secteur est considéré comme stratégique par les États de la région, puisque reconnu comme l'un des éléments essentiels à la croissance économique et qu'il doit permettre d'améliorer les conditions de développement des populations.

Le cadre géographico-politico-économique de la région est connu : c'est un espace se situant à l'intersection de plusieurs plaques tectoniques tant continentales qu'océaniques³ assurant un potentiel minier important⁴ et où convergent des axes de transport énergétique mondiaux⁵, en plus d'être une région comprenant des nations affichant un rythme de croissance soutenu dans une zone économique émergente – réunissant des pays communistes, capitalistes et « autoritaires » connaissant des niveaux de développement très différents⁶ – regroupées dans la formation institutionnelle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean)⁷.

Ainsi, l'ensemble des analystes du secteur minier sont unanimes : les prévisions de croissance sont importantes en Asie du Sud-Est⁸. Ces analyses s'appuient, premièrement, sur des richesses minérales au potentiel bien supérieur à ce que laissent présager les réserves découvertes jusqu'à présent. Deuxièmement, les acteurs du secteur minier misent sur la poursuite des politiques de libéralisation par les gouvernements désireux d'attirer des investissements directs

2. Deloitte (2013). *À l'affût des tendances de 2014. Les dix principaux enjeux des sociétés minières pour l'année à venir*, Toronto, Deloitte.

3. R. De Koninck (2012). *L'Asie du Sud-Est*, Paris, Amand Colin, p. 19.

4. *International Mining* (2013). « Tiger cub projects », août, p. 18.

5. B. Courmont et É. Mottet (2014). « L'Asie du Sud-Est : pré carré chinois ou limites de la stratégie expansionniste de Pékin ? », *Recherches internationales*, n° 98, p. 106-107.

6. F. Bafoil (2012). *Capitalismes émergents. Économies politiques comparées, Europe de l'Est et de l'Asie du Sud-Est*, Paris, SciencesPo, p. 48-53.

7. É. Mottet et Y. Roche (2013). « L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est comme laboratoire de la multipolarité ? », dans B. Courmont et É. Mottet (dir.), *Repenser la multipolarité*, Québec, Les éditions du Septentrion, p. 150-171.

8. DLA Piper (2012). *Mining in the Asia Pacific. A Legal Overview*, New York, DLA Piper ; *International Mining* (2013). *Op. cit.*

étrangers (IDE). Troisièmement, à mesure que la teneur des minerais diminue et que les gisements anciens s'épuisent, les entreprises minières s'installent dans des régions de plus en plus éloignées et jusque-là relativement épargnées par la production minière industrielle. Ainsi, des pays comme la Birmanie, le Cambodge, le Laos et le Viêt Nam ou des régions comme la Papouasie (Indonésie) deviennent de nouveaux fronts pionniers en ressources minérales nécessaires à la sécurisation des approvisionnements à la fois pour les États et les multinationales, ce qui vient renforcer l'attention portée à l'Asie du Sud-Est.

Cependant, dans plusieurs pays de la région, une crispation nationale grandissante, voire une hostilité, se manifeste à l'égard de cette industrie. Les relations difficiles avec les gouvernements sont marquées par une réappropriation de la ressource (Indonésie) et l'intensification des demandes par les communautés locales directement impactées par l'extraction minière (Philippines). Le secteur minier, qu'il soit traité de manière conflictuelle ou collective, est à l'origine de bien des choix géopolitiques des gouvernements de la région, et des multinationales puissantes, qui en sont dépendantes pour assurer le maintien de leur niveau de vie et de leur croissance. Ces ressources minières peuvent en effet être d'une importance cruciale puisque de leur détention dépend le développement économique d'un pays, d'une région, d'une localité. C'est pourquoi leur gestion fait de plus en plus l'objet de manœuvres politiques préoccupantes, et le plus souvent sans tenir compte des conséquences environnementales et sociales sur les populations.

En Asie du Sud-Est, les différentes conceptions du modèle de développement du secteur minier aboutissent à des stratégies fort différentes se situant entre un modèle dicté par des intérêts extérieurs et un modèle renforçant la légitimité d'un État sur ses ressources minières, dans un processus de réappropriation ou de nationalisation.

1. UNE MISE EN PERSPECTIVE DE LA SITUATION RÉGIONALE: UN ACTEUR DE PLUS EN PLUS IMPORTANT

L'Asie-Pacifique⁹ est incontournable dans le paysage minier mondial, puisqu'elle est la première région productrice¹⁰. Elle se positionne ainsi devant l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord, l'Afrique, l'Europe et l'Asie centrale¹¹, expliquant

9. Le classement Asie-Pacifique de l'U.S. Geological Survey (USGS) comptabilise la production de 31 pays. Étude de référence, elle s'appuie non seulement sur des données issues des agences (ou ministères) nationales responsables des statistiques sur la production des matières minérales, mais également sur des données provenant d'institutions internationales et de centres de recherche privés.

10. B. Mérenne-Schoumecker (2013). *Atlas mondial des matières premières*, Paris, Éditions Autrement, p. 12-13.

11. L'USGS place les pays d'Asie centrale avec l'Europe et non pas avec l'Asie-Pacifique.

dans une certaine mesure le rattrapage asiatique depuis les années 2000 en matière d'extraction de matières minérales. Cette évolution s'explique par le fait que cette région comprend les principaux pays producteurs de la planète, c'est-à-dire l'Australie, la Chine et l'Inde. L'Australie a de grandes ressources en bauxite, charbon, cobalt, cuivre, diamant, or, minerai de fer, plomb, lithium, manganèse, nickel, uranium. La Chine dispose de quantités très importantes de charbon, d'or, d'antimoine, d'arsenic, de barytine (ou baryte), de fluorite, de graphite, de minerai de fer, de magnésium, de terres rares, de strontium, d'étain, de tungstène et de zinc. Quant à l'Inde, son sous-sol renferme une vaste gamme de matières minérales dont la barytine, la bauxite, le chrome, le fer, le manganèse et les terres rares¹². Si l'on examine la production des six plus grands métaux, c'est-à-dire l'aluminium, le chrome, le cuivre, le manganèse, le zinc et le fer, la Chine, l'Australie et l'Inde présentent les profils de pays les plus diversifiés au monde en produisant cinq des six métaux¹³ (sauf le fer).

Dans ce vaste ensemble asiatico-pacifique dominé par les puissances minières australienne, chinoise et indienne, la contribution des pays de l'Asie du Sud-Est¹⁴, modeste pendant de nombreuses décennies, se caractérise depuis quelques années par des prévisions de croissance très positives¹⁵. En 2011, les dix pays représentaient environ 5 % de la production mondiale d'or et de cuivre (tableau 2.1). Pendant la même période, l'Asie du Sud-Est a produit 15,9 % de la bauxite, 17,8 % du nickel et 24,5 % de l'étain utilisés à l'échelle de la planète (tableau 2.1).

Le charbon domine sans conteste le volume des exportations de minerais puisqu'il représente 91 % de ces dernières, suivi du cuivre, du nickel, de l'or et du fer¹⁶ (tableau 2.2). Parmi les pays de la région, l'Indonésie, qui possède une gamme étendue de minerais sur son territoire (voir le chapitre 3), domine nettement avec 9 % des exportations mondiales (2011), et 95 % des exportations de minerais de l'Asean¹⁷.

12. U.S. Geological Survey – USGS (2013a). *2011 Minerals Yearbook – Asia and the Pacific*, Reston, USGS, p. 2.

13. B. Mérenne-Schoumeker (2013). *Op. cit.*, p. 13.

14. Bien que le Timor-Leste fasse partie de l'Asie du Sud-Est, il n'est pas pris en compte dans ce chapitre étant donné que les données minérales les plus récentes datent de 2005 rendant la comparaison avec les autres pays de la région difficile, voire impossible.

15. F. Trainar et V. Bonnet (2013). *Le secteur minier : un gisement de croissance pour l'ASEAN*, Singapour, Conseil pour les affaires économiques, Ambassade de France.

16. *Global Trade Atlas*.

17. *Ibid.*

TABLEAU 2.1
Production des principales matières minérales en Asie du Sud-Est (2011)

	Superficie* (km ²)	Bauxite**	Cuivre**	Or***	Fer**	Nickel**	Étain****	Tungstène****	Manganèse**	Zinc****	Charbon** (anthracite et bitu- mineux)
Birmanie	676 578	0	10	100	0	0	11 000	140	234	7 000	0
Brunei	5 765	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cambodge	181 035	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Indonésie	1 904 569	40 000	543	96 100	0	218	42 000	0	42	0	150 110
Laos	236 800	0	139	3 984	0	0	750	0	0	4 320	0
Malaisie	329 847	188	0	4 215	7 699	0	3 346	0	225	0	2 916
Philippines	300 000	0	64	31 120	0	241	0	0	2	18 170	6 881
Singapour	697	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Thaïlande	513 120	0	0	2 372	970	0	282	600	24	29 664	0
Viêt Nam	331 210	100	11	3 500	4 168	0	5 400	0	28	38 000	44 494
Total Asie du Sud-Est	4 479 621	40 188	767	141 391	12 837	459	62 778	740	555	97 154	204 401
Monde (%)	3	15,9	4,8	5,3	0,4	17,8	24,5	1	3,5	0,8	3,2
Total Asie- Pacifique	29 959 115	166 000	3 320	858 000	2 080 000	892	189 000	62 700	7 240	6 550 000	4 508 000
Monde (%)	20,1	66	21	32	70	31	74	86	46	53	70
Total Monde	148 940 000	252 000	15 900	2 670 000	2 980 000	2 910	256 000	72 500	15 800	12 300 000	6 457 000

* The World Factbook 2012.

** En milliers de tonnes métriques.

**** En kilogrammes.

***** En tonnes métriques.

Source : U.S. Geological Survey – USGS (2013a), 2011 Minerals Yearbook – Asia and the Pacific, Reston, USGS.

TABEAU 2.2
Top 3 des minerais exportés par les principaux pays (2011)

Indonésie	Philippines	Malaisie	Thaïlande
1 Charbon – 79 %	Nickel – 34 %	Fer – 68 %	Or, argent – 35 %
2 Cuivre – 14 %	Cuivre – 29 %	Charbon – 19 %	Fer – 23 %
3 Nickel – 4 %	Or, argent – 18 %	Manganèse – 9 %	Niobium – 14 %

Source : *Global Trade Atlas*, <<https://www.gtis.com/gta/>>, consulté le 17 juin 2015.

2. UN GISEMENT DE CROISSANCE POUR LES ÉTATS D'ASIE DU SUD-EST

Entre 2000 et 2011, les pays de l'Asean ont décuplé les échanges commerciaux de minerais, ces derniers passant de 4,1 milliards de dollars américains à 43,1 milliards de dollars américains¹⁸, dont 9,3 % uniquement en échanges intrarégionaux (4 milliards de dollars américains). Derrière l'Indonésie (34,6 milliards de dollars américains), suivent le Viêt Nam (2,5 milliards de dollars américains) et les Philippines (1,2 milliard de dollars américains)¹⁹.

En 2011, les échanges commerciaux de minerais des dix pays de l'Asean représentaient 10,3 % des exportations mondiales²⁰, soit 39,1 milliards de dollars américains. Il est intéressant de signaler que si les exportations de minerais en direction des pays hors Asean augmentent année après année, il en est de même pour les importations (tableau 2.3). En effet, compte tenu de leur croissance économique et de l'augmentation de la demande intérieure qui en résulte, les pays de l'Asean importent du charbon, du cuivre, du fer, du zinc, de l'étain et du niobium²¹ en provenance de l'Amérique du Sud (Brésil, Chili, Pérou, etc.) et de l'Asie-Pacifique (Papouasie Nouvelle-Guinée, Australie, etc.). Les principaux pays importateurs sont la Malaisie, la Thaïlande et les Philippines²².

Avec 88 % des exportations de minerais, l'Indonésie est la puissance à la fois productrice et exportatrice de l'Asean, distançant très largement le Viêt Nam, les Philippines et la Malaisie (tableau 2.4).

18. *Ibid.*

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

21. On utilise le niobium dans la fabrication de l'acier, de superalliages ou de superconducteurs.

22. *Ibid.*

TABLEAU 2.3
Croissance des échanges de minerais entre l'Asean et le Monde
(2011, en milliards de dollars américains)

	Exportations Monde	Exportations intra Asean	Exportations hors Asean	Importations Monde (hors Asean)	Excédent commercial (hors Asean)
2000	4,1	0,4	3,7	0,8	2,9
2001	4,6	0,6	4,0	0,8	3,2
2002	4,6	0,6	4,0	0,6	3,4
2003	5,0	0,6	4,4	0,7	3,7
2004	6,5	1,0	5,5	1,2	4,3
2005	10,2	1,0	9,2	1,4	7,8
2006	14,0	1,0	13,0	1,6	11,4
2007	16,1	1,5	14,6	2,1	12,5
2008	19,9	2,0	17,9	2,8	15,1
2009	24,3	2,4	21,9	2,1	19,8
2010	33,6	3,1	30,5	3,4	27,1
2011	43,1	4,0	39,1	3,7	35,4
Total	186,0	18,2	167,8	21,2	146,6

Source : *Global Trade Atlas*, <<https://www.gtis.com/gta/>>, consulté le 17 juin 2015.

TABLEAU 2.4
Répartition des exportations de minerais par les principaux pays
(2011, hors pays Asean)

Pays	Exportations (G \$ US)	Pourcentage
Indonésie	34,4	88 %
Viêt Nam	2,3	6 %
Philippines	1,2	3 %
Malaisie	0,4	1 %
Birmanie	0,4	1 %
Laos	0,4	1 %
Total	39,1	100 %

Source : *Global Trade Atlas*, <<https://www.gtis.com/gta/>>, consulté le 17 juin 2015.

Avec un excédent commercial sur les minerais, hors Asean, s'élevant à près de 35,4 milliards de dollars américains (2011), l'Asie du Sud-Est exporte presque 10 fois plus de minerais qu'elle n'en importe (en valeur) et a vu son excédent commercial sur les minerais multiplié par 12 entre 2000 et 2011²³ (voir le tableau 2.3). Sans surprise, les clients du secteur minier sud-asiatique sont en premier lieu la Chine, puis un groupe de pays formé du Japon, de la Corée du Sud, de l'Inde et de l'Australie qui cherche, tout comme la Chine, à sécuriser et à diversifier ses sources d'approvisionnement en ressources minérales (tableau 2.5).

TABLEAU 2.5
Top 3 des pays destinataires des exportations de minerais
par les principaux pays (2011)

Indonésie	Philippines	Malaisie	Thaïlande
1 Chine – 30 %	Chine – 49 %	Chine – 95 %	Indonésie – 59 %
2 Inde – 17 %	Japon – 32 %	Corée du Sud – 1 %	Australie – 18 %
3 Japon – 14 %	Corée du Sud – 12 %	Hong Kong – 1 %	Viêt Nam – 18 %

Source : *Global Trade Atlas*, <<https://www.gtis.com/gta/>>, consulté le 17 juin 2015.

Cette explosion à la fois de la production et des exportations de minerais vers des pays hors Asean est la conséquence directe de politiques, lois et règles fiscales promouvant des investissements domestiques et internationaux en direction du secteur minier d'une partie des pays composant l'Asean ayant un fort potentiel minier encore sous-exploité (tableau 2.6). En effet, l'« aventure minière » industrielle ayant débuté tardivement, soit il y a moins de dix ans dans des pays comme la Birmanie, le Cambodge, le Laos ou le Viêt Nam, les concessions minières, situées dans des territoires reconnus comme étant riches en ressources minérales²⁴, sont en phase de prospection²⁵ ou en phase d'exploration²⁶. En somme, les pays d'Asie du Sud-Est ont un potentiel de production sous-exploité.

23. *Ibid.*

24. É. Mottet (2013). « Au Laos, la nouvelle aventure minière pourra-t-elle se dérouler sans conflit ? », *Les Cahiers d'outre-mer*, vol. 66, n° 262, p. 217-245 ; É. Mottet (2012). « L'exploitation minière en Asie du Sud-Est : des trajectoires variées et incertaines », *Monde chinois, nouvelle Asie*, n° 30 p. 110-113.

25. La prospection concerne généralement la recherche de gisements dans une vaste zone géographique à travers l'analyse de la littérature et de la cartographie géologique existantes, des éclats de roches ou de photographies aériennes.

26. L'exploration englobe les travaux de prospection, d'échantillonnage, de cartographie et de forage visant à rechercher des gisements et à en déterminer l'emplacement.

TABLEAU 2.6
Réserves prouvées des principales matières minérales (2013)

	Bauxite*	Cuivre*	Or**	Fer***	Nickel**	Étain**	Tungstène**	Manganèse*	Zinc*	Charbon***
Birmanie	0	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
Brunei	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cambodge	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	0	n. d.	n. d.	n. d.	0	n. d.
Indonésie	1 000 000	28 000	3 000	2 180	3 900 000	800 000	n. d.	15 000	577	5 529
Laos	442 500	9 000	200	0	0	32 500	0	n. d.	n. d.	0
Malaisie	n. d.	0	n. d.	n. d.	0	250 000	0	n. d.	0	0
Philippines	0	n. d.	n. d.	n. d.	1 100 000	0	0	n. d.	n. d.	0
Singapour	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Thaïlande	0	n. d.	168	222	0	170 000	n. d.	n. d.	82 000	1 239
Viêt Nam	2 100 000	n. d.	n. d.	n. d.	0	n. d.	0	n. d.	n. d.	150
Total Asie du Sud-Est	3 542 500	37 000	3 368	2 402	5 000 000	1 252 500	n. d.	15 000	82 577	6 918
Pourcentage du total Monde	12,7	5,4	6,2	3	6,8	26,7	n. d.	2,6	33	0,8
Total Monde	28 000 000	690 000	54 000	81 000	74 000 000	4 700 000	3 500 000	570 000	250 000	860 938

* En milliers de tonnes métriques.

** En tonnes métriques.

*** En millions de tonnes métriques.

Source : Données tirées de U.S. Geological Survey – USGS (2014a). *Mineral Commodity Summaries 2014*, Reston, USGS; British Petroleum (2013). *BP Statistical Review of World Energy*, Londres, BP Statistical Review of World Energy; B. Devi et D. Prayogo (2013). *Mining and Development in Indonesia: An Overview of the Regulatory Framework and Policies*, Perth, International Mining for Development Centre, p. 11; T. Katz, P. N. Martens et K. Sakamornsnguan (2013). «The minerals industry of Thailand. Current status and mineral regulatory framework», *World of Mining, Surface & Underground*, vol. 65, n° 5, p. 300-303; Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, Lao PDR, 2012; Ministry of Natural Resources and Environment, Lao PDR, 2012; Australian and New Zealand Business Organization in the Philippines, <http://anzcham.com/>, consulté le 17 juin 2015.

Malgré la réduction à court terme de la demande planétaire, le secteur minier sud-asiatique devrait connaître des taux de croissance importants dans les années à venir, grâce aux stratégies offensives à la fois des pays producteurs de la région et aux États qui parcourent toutes les régions du globe afin de garantir la sécurité de leurs approvisionnements futurs en minerais de base.

À ce titre, la Chine, en position de force en Asie du Sud-Est – souvent considérée comme le pré carré de Beijing²⁷ – par sa proximité et son économie²⁸, absorbe d'ores et déjà une part essentielle des minerais et métaux exportés par l'Asean (voir le tableau 2.5). À en juger par les moyens financiers très importants mobilisés par Beijing pour investir dans le secteur minier sud-asiatique, cette tendance devrait s'intensifier dans l'avenir. En effet, la première puissance économique d'Asie est aussi le numéro un mondial en matière d'extraction de minerais de fer, de zinc, de plomb, d'étain, de mercure, de métaux rares et de charbon²⁹, et figure en deuxième ou troisième place pour les autres minerais. Mais la Chine – dont le territoire couvre 7 % de la surface terrestre alors qu'il regroupe 20 % de la population de la planète³⁰ – est de moins en moins capable d'assurer son autosuffisance en ressources minérales ; elle doit donc recourir de plus en plus à des approvisionnements extérieurs, ce qui en fait, par exemple, le premier importateur de minerai de fer. La formidable progression des besoins en métaux (et donc en minerais) du pays, dont il absorbe 40 % de la production mondiale³¹, n'est pas seulement la conséquence d'une industrialisation accélérée tournée vers l'exportation, mais elle est également liée au considérable investissement consenti depuis le début des années 1980 pour développer des infrastructures (routes, réseaux ferroviaires, ports, aéroports, etc.) et accompagner l'expansion des villes (construction de bâtiments, infrastructure énergétique, adduction d'eau, etc.). Entre 1990 et 2010, la population urbaine a pratiquement doublé, passant de 314 millions à 607 millions³². D'ici 2025, les effectifs de citoyens progresseront de 350 millions de personnes, et plus de 200 agglomérations auront plus d'un million d'habitants ; il faudra construire 28 000 kilomètres de lignes de métro, près de 100 nouveaux aéroports, 5 millions de bâtiments,

27. B. Courmont et É. Mottet (2014). *Op cit.*

28. S. Colin (2011). *La Chine et ses frontières*, Paris, Armand Colin, p. 181 ; E. Lincot et B. Courmont (2012). *La Chine en défi*, Paris, Érick Bonnier, p. 180-183.

29. J.-Y. Carfantan (2014). *Le défi chinois. Les nouvelles stratégies d'un géant*, Paris, Seuil, p. 15.

30. C. Meyer (2014). *La Chine. Banquier du monde*, Paris, Fayard, p. 62.

31. *Ibid.*

32. National Bureau of Statistics (2011). *China City Statistical Yearbook 2011*, Beijing, China Statistics Press.

dont 50 000 gratte-ciel³³, alors que la totalité de la planète en compte près de 100 000³⁴. Comme l'économie chinoise ne peut fournir toutes les ressources minérales nécessaires, il faut recourir aux importations massives^{35, 36}.

En Asie du Sud-Est, la Chine³⁷ a créé une base régionale d'approvisionnement solide en minerais et métaux pour lesquels la production domestique est insuffisante (fer, cuivre, nickel, zinc, charbon, etc.)³⁸. Cette sécurisation des approvisionnements fonctionne à travers la mise en place de trois systèmes contractuels originaux³⁹. Premièrement, les achats sont faits de gré à gré auprès de fournisseurs sud-asiatiques indépendants, souvent des petites et moyennes exploitations. Deuxièmement, une autre part des approvisionnements miniers est assurée par des gisements implantés dans les pays de l'Asean et dont une partie de l'actionnariat est détenue par des intérêts chinois à travers la création d'une coentreprise (*joint venture*), comme en Indonésie et au Laos. Ces derniers utilisent leur capacité d'influence pour orienter la politique commerciale des compagnies extractrices, c'est-à-dire en partie ou en totalité à l'avantage de la Chine. La Chine ne se contente pas uniquement de prises d'intérêt dans des entreprises ou de grands groupes, elle rachète des exploitants locaux en difficulté et investit dans la création de programmes miniers ambitieux (voir les chapitres 3 et 4). Troisièmement, le reste des importations se fait au moyen de contrats à long terme qui lient l'entreprise exportatrice – asiatique ou pas – et l'industriel chinois propriétaire de fonderies, raffineries, alumineries généralement situées sur le littoral chinois facilement accessible depuis les ports de Shanghai, Tianjin ou Qingdao.

L'accès aux ressources minières de l'Asie du Sud-Est – et dans le reste du monde – est donc pour Beijing une préoccupation majeure qui influe sur tous les aspects de la politique étrangère envers l'Asean et ses pays membres. En effet, il ne suffit pas de sécuriser l'accès aux matières minérales dans les pays riches en ressources, encore faut-il les acheminer vers les ports chinois.

33. M. Yardney (2012). «How Australian property markets will benefit from China's industrial revolution», *Property Observer*, 21 février, <<http://www.propertyobserver.com.au/forward-planning/investment-strategy/economy-and-demographics/15395-how-australian-property-markets-will-benefit-from-chinas-industrial-revolution.html>>, consulté le 17 juin 2015.

34. SkyscraperPage, <<http://skyscraperpage.com/>>, consulté le 17 juin 2015.

35. Les importations de minerais représentent 200 milliards de dollars américains par année (Meyer [2014]. *Op. cit.* p. 303).

36. Le taux de dépendance étrangère (rapport entre les importations et la consommation) est de 44 % pour le cuivre, 62 % pour le minerai de fer ou de 78 % pour l'alumine (*ibid.*, p. 302).

37. La majorité des entreprises minières chinoises qui s'installent dans les pays d'Asie du Sud-Est pour organiser l'approvisionnement de la Chine sont des sociétés contrôlées totalement ou partiellement par l'État central ou par les provinces.

38. Les investisseurs chinois sont très actifs en Indonésie (charbon, nickel), en Malaisie (fonderies d'aluminium et d'acier), aux Philippines (cuivre) et au Laos (or, cuivre, argent).

39. J.-Y. Carfantan (2014). *Op. cit.*, p. 31.

La sécurisation des artères maritimes traversant l'Asie du Sud-Est, comme les détroits (Malacca, Sonde, etc.) et les passages, ainsi que la mer de Chine méridionale, constitue une priorité stratégique majeure. Cela explique, en partie, l'intransigeance de la Chine dans les différends territoriaux en mer de Chine méridionale⁴⁰ et sa stratégie de collier de perles⁴¹, notamment en Birmanie, d'une part, et la modernisation rapide de la marine de guerre chinoise et sa transformation progressive en flotte de haute mer⁴², d'autre part. En outre, l'investissement massif de la Chine dans les ressources minérales des pays de l'Asean est le fruit d'une coopération stratégique qui dépasse largement le cadre de la sécurisation des approvisionnements ; il s'agit d'une forme de protection politico-stratégique contre l'influence américaine dans la région⁴³.

Au-delà des accords bilatéraux entre États, la Chine et les pays de l'Asie du Sud-Est discutent des ressources minérales à travers le cadre institutionnel de l'Asean. À ce titre, depuis 2010, la ville de Nanning (province du Guangxi) héberge chaque année au mois de mai le China-ASEAN Mining Cooperation Forum and Exhibition⁴⁴. Ce forum qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'industrie minière présents à la fois en Chine et dans les pays de l'Asean a pour but de créer des opportunités d'affaires. Il en est de même pour l'Asean qui organise sur une base régulière un forum portant sur le secteur minier : l'ASEAN Ministerial Meeting on Minerals (AMMin)⁴⁵ auquel sont associés, puisque se déroulant au même moment, l'ASEAN Senior Officials Meeting on Minerals (ASOMM) et l'ADEAN Senior Officials Meeting on Minerals plus Three (ASOMM + 3), c'est-à-dire regroupant les dix pays de l'Asean plus la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Cette coopération et ce dialogue entre les pays de l'Asean accouchent tous les cinq ans de l'ASEAN Minerals Cooperation Action Plan (2011-2015) qui a pour fonction de renforcer la dimension stratégique des ressources minières à travers la promulgation de lois facilitant l'investissement, le développement et

40. H. Tertrais (2012). *La Chine et la mer de Chine. Sécurité et coopération régionale en Asie du Sud-Est*, Paris, L'Harmattan ; F. Lasserre (1996). *Le dragon et la mer. Stratégies géopolitiques chinoises en mer de Chine du Sud*, Paris, L'Harmattan.

41. P. K. Shee (2011). «An anatomy of China's "sting of pearls" strategy», *The Hikone Ronso*, n° 387, p. 22-39, <<http://www.biwako.shiga-u.ac.jp/eml/Ronso/387/Kim.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.

42. A.-H. Cordesman, A. Hess et N. S. Yarosh (2013). *Chinese Military Modernization and Force Development*, Washington D.C., Center for Strategic and International Studies, <http://csis.org/files/publication/130725_chinesemilmodern.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

43. J.-P. Cabestan (2010). *La politique internationale de la Chine*, Paris, Sciences Po, p. 241-247 ; B. Courmont (2010). *La tentation de l'Orient. Une nouvelle politique américaine en Asie-Pacifique*, Québec, Les éditions du Septentrion, p. 27-99.

44. China-ASEAN Mining Cooperation Forum and Exhibition – CAMCF (2014). <<http://www.camcf.org:11002/>>, consulté le 17 juin 2015.

45. ASEAN Ministerial Meeting on Minerals – AMMin (2014). «ASEAN Ministerial Meeting on Minerals (AMMin)», Association of Southeast Asian Nations, <<http://www.asean.org/communities/asean-economic-community/category/asean-ministerial-meeting-on-minerals-admin>>, consulté le 17 juin 2015.

le commerce du secteur minier. Pour tenir compte du souci socioenvironnementaliste exprimé par les grands bailleurs de fonds, les organisations internationales gouvernementales (OIG) et les organisations non gouvernementales (ONG), le plan quinquennal fait également la promotion d'un développement minier écologiquement et socialement durable, volonté politique qui reste dans bien des pays d'Asie du Sud-Est lettre morte (voir les chapitres 3 et 4).

Les résistances à l'offensive de Beijing grandissent chez les acteurs occidentaux. Ayant mesuré l'ampleur de la menace chinoise sur les ressources minières des pays de l'Asie-Pacifique, notamment en Asie du Sud-Est, les multinationales et les États occidentaux – établis de longue date dans la région (BHP Biliton, Rio Tinto, etc.) – organisent depuis 2005 à Singapour l'Asia Mining Congress. Seule rencontre du genre, elle a pour but de ralentir la montée en puissance de la Chine sur les ressources minières de la région. L'appétit féroce chinois se trouvera encore renforcé à partir du 1^{er} janvier 2016, date de l'entrée en vigueur de l'ASEAN-China Free Trade Agreement (ACFTA) pour les pays les moins avancés (Birmanie, Cambodge, Laos et Viêt Nam), visant à construire le plus grand espace de libre-échange au monde, regroupant près de deux milliards d'habitants, et à réduire ses tarifs douaniers, notamment sur la plupart des minerais.

Toutefois, on observe dans la région depuis le début des années 2010 que le volontarisme conquérant des grandes puissances (Chine, Inde, Australie, États-Unis, etc.) et des multinationales étrangères encourage et renforce la nationalisation des ressources minérales qui marque aujourd'hui la politique minière de plusieurs pays dont l'Indonésie, le Laos, les Philippines et le Viêt Nam. Pour cela, les États utilisent plusieurs mesures protectionnistes comme les restrictions aux exportations de minerais stratégiques (embargo), mettent en place des moratoires, ou interdisent aux étrangers de posséder en totalité le capital d'une entreprise extractive ou d'acheter des terres riches en minerais. En Asie du Sud-Est, comme ailleurs dans le monde, c'est le droit minier (ou code minier) qui définit l'ensemble des lois régissant l'exploitation du sous-sol.

3. DES CODES MINIERS OSCILLANT ENTRE LIBÉRALISATION ET RÉAPPROPRIATION DE LA RESSOURCE

Dans l'ensemble des pays de l'Asie du Sud-Est riches en ressources minérales⁴⁶, le secteur minier est structuré par un code (ou une loi). Les régimes légaux et financiers qui régissent les compagnies minières nationales et internationales

46. Brunei, Singapour et le Timor Leste ne sont pas traités dans cette partie.

sont harmonisés et simplifiés pour permettre à ces dernières d'acquérir plus facilement des droits sur les minerais. Le tableau 2.7 démontre que le secteur minier des pays d'Asie du Sud-Est se situe à différents stades de développement.

TABLEAU 2.7
Droit minier en Asie du Sud-Est

Pays	Codes miniers
Birmanie	1994 – <i>Myanmar Mines Law</i> 1996 – <i>Myanmar Mines Rules</i> 2015 – Nouveau code minier?
Cambodge	2001 – <i>Law on Management and Exploitation of Mineral Resources</i>
Indonésie	1945 – <i>Constitution</i> 1967 – <i>Basic Provisions of the Mining</i> 2009 – <i>Minerals and Coal Mining Law</i>
Laos	1997 – <i>Mining Law</i> (entrée en application par décret en 2002) 2008 – <i>Law on Minerals</i> 2011 – <i>Law on Minerals</i> (amendement)
Malaisie	1994 – <i>Mineral Development Act</i> 2000 – <i>State Mineral Enactment</i> 2009 – <i>Mineral Policy</i>
Philippines	1987 – <i>Constitution</i> 1995 – <i>Philippines Mining Act</i> 2012 – <i>Executive Order No. 79</i> (décret)
Thaïlande	1966 – <i>Mineral Act</i> 1967 – <i>Mineral Royalty Rates</i> 2002 – <i>Mineral Act</i> (amendement)
Viêt Nam	1996 – <i>Mineral Law</i> 2010 – <i>Law on Minerals</i>

Source : Données tirées des codes miniers des pays concernés.

En Indonésie, où l'exploitation minière a débuté dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'exploitation des ressources naturelles, et donc minières, apparaît très clairement dans la Constitution adoptée le 18 août 1945, soit le lendemain de la proclamation de l'indépendance du pays⁴⁷. L'article 33 (chapitre XIV)

47. Elle fut abrogée en 1949 et 1950 avant d'être restaurée en 1959, puis renforcée par plusieurs amendements successifs (1999, 2000, 2001 et 2002).

stipule que « *[t]he land and the waters as well as the natural riches therein are to be controlled by the state to be exploited to the greatest benefit of the people*⁴⁸ ».

De la même manière, les Philippines incluent dans la Constitution de 1987 une section (article XII, section 2) faisant directement référence aux ressources naturelles et à leurs modes de gestion :

*All lands of the public domain, waters, minerals, coal, petroleum, and other mineral oils, all forces of potential energy, fisheries, forests or timber, wildlife, flora and fauna, and other natural resources are owned by the State. With the exception of agricultural lands, all other natural resources shall not be alienated. The exploration, development, and utilization of natural resources shall be under the full control and supervision of the State. The State may directly undertake such activities, or it may enter into co-production, joint venture, or production-sharing agreements with Filipino citizens, or corporations or associations at least sixty per centum of whose capital is owned by such citizens. Such agreements may be for a period not exceeding twenty-five years, renewable for not more than twenty-five years, and under such terms and conditions as may be provided by law. In cases of water rights for irrigation, water supply fisheries, or industrial uses other than the development of water power, beneficial use may be the measure and limit of the grant*⁴⁹.

Dans ce cas précis, le gouvernement de Corazon Aquino (1986-2002), au pouvoir depuis peu, montra très clairement sa volonté de rompre avec les années Marcos (1965-1986), période durant laquelle les ressources naturelles étaient aux mains du président et de ses proches.

Hormis la Thaïlande, on constate que les premiers codes miniers des pays de l'Asean datent des années 1990 (Birmanie, Laos, Malaisie, Viêt Nam). En effet, ce n'est qu'à partir de cette période, une fois la détente dans les relations internationales amorcée, qu'une nouvelle ère de coopération politique et économique régionale voit le jour entre les pays de l'Asean et les investisseurs étrangers. Des pays comme le Laos et le Viêt Nam se rallient définitivement au projet régional en adoptant des réformes économiques. Cette politique ouvre la porte aux investisseurs étrangers et introduit l'économie de marché et les programmes de privatisation censés déboucher sur une compétitivité régionale entre pays de l'Asean. C'est dans ce contexte que l'on voit apparaître des codes miniers prévoyant une plus grande libéralisation des politiques des pays de l'Asie du Sud-Est relatives à l'extraction des ressources minérales. Ces codes miniers

48. International Labour Organization – ILO (2014). *The 1945 Constitution of the Republic of Indonesia*, <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/legaldocument/wcms_174556.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

49. Official Gazette of the Republic of the Philippines (1987). *Constitution of the Republic of the Philippines*, <<http://www.gov.ph/constitutions/>>, consulté le 17 juin 2015.

impliquent des démarches de libéralisation de grande envergure et intègrent des mesures incitatives pour attirer des investisseurs domestiques et surtout étrangers. Selon leurs initiateurs, ces codes miniers devaient permettre à la fois de stimuler la croissance économique, notamment grâce à l'implantation de mines industrielles, et de contribuer aux recettes des gouvernements centraux. En outre, la législation et la fiscalité conférées au secteur minier jouent un rôle déterminant dans les stratégies nationales de développement (tableau 2.8).

Depuis les années 2000 (Malaisie, Thaïlande), puis à partir des années 2010 (Indonésie, Laos, Viêt Nam), les gouvernements des États concernés par l'extraction minière ont accepté l'argument, des ONG, des bailleurs de fonds et du secteur minier, selon lequel une révision des codes était nécessaire, pour des raisons environnementales, mais aussi – et surtout – pour veiller à ce que ces derniers demeurent concurrentiels. La majorité des pays ont donc été « obligés » d'entamer un processus de révision des codes miniers avec l'aide financière et technique des grandes agences internationales (la Banque mondiale, par exemple). Pour ces nouvelles lois, les rédacteurs chargés de la révision avaient à leur disposition, comme modèle, les codes miniers des grands États miniers (l'Australie, notamment). Néanmoins, si les nouveaux codes miniers appliqués dans les pays de l'Asean semblent à première vue classiques pour ce secteur industriel, une étude attentive fait ressortir de grandes différences législatives et fiscales (tableau 2.8).

Premièrement, il existe de grandes disparités entre les pays à la fois sur la durée et la taille de l'exploitation d'une concession minière (tableau 2.8). D'une part, on constate que l'octroi d'une concession minière par le gouvernement cambodgien est fort avantageux avec une durée d'exploitation courant sur 70 ans (extensible), alors que cet octroi se situe dans une fourchette oscillant entre 20 et 30 ans dans la totalité des autres pays de la région. D'autre part, en partie en lien avec la superficie des pays (voir le tableau 2.1), la taille des concessions en phase d'exploitation est fort disparate. À ce jeu, le Laos (pas de limite) et les Philippines (81 000 hectares pour une compagnie en coentreprise) sont les plus généreux pour les superficies accordées aux compagnies minières. Il est à noter que l'Indonésie et les Philippines introduisent deux variables supplémentaires quant à la superficie d'une concession attribuée au secteur minier, à savoir le type de minerai extrait et la provenance des capitaux investis dans la compagnie.

Deuxièmement, si l'ensemble des pays permettent aux étrangers d'investir dans le secteur minier, les stratégies et les politiques cherchant à augmenter les flux d'IDE en créant des conditions de plus en plus libéralisées semblent perçues par certains gouvernements – et les populations – de la région comme un secteur de moins en moins favorable à la croissance et au développement d'un pays, phénomène accentué par un sentiment largement répandu de perte de contrôle des ressources nationales. Par exemple, l'Indonésie a mis un frein

TABLEAU 2.8
Législation et fiscalité du secteur minier en Asie du Sud-Est

	Birmanie	Cambodge	Indonésie	Laos	Malaisie	Philippines	Thaïlande	Viêt Nam
Contribution au PIB	n. d.	0,0057% (2010)	6% (2012)	7,4% (2009)	6,3% (2011)	0,7% (2012)	2,3% (2010)	7,6% (2011)
Durée d'exploitation de la concession (max.)	20 ans	70 ans	20 ans + 10 ans (renouvelable deux fois)	20 ans + 5 ans	n. d.	25 ans + 25 ans	25 ans	30 ans + 20 ans
Taille de la concession (max.)	n. d.	10 000 ha	15 000 ha (charbon) 25 000 ha (minerais)	Pas de limite	400 à 20 000 ha	81 000 ha (coentreprise) 16 200 ha (étranger)	2 600 ha	n. d.
Participation étrangère au capital (max.)	n. d.	100%	100% (1 à 5 ans) 80% (6 ans) 70% (7 ans) 63% (8 ans) 56% (9 ans) 49% (10 ans)	100%	100%	40%	60% à 75%	Pas moins de 30%
Taxe/loyer sur les terres et les bâtiments	60 \$ à 7 000 \$ US/km ²	n. d.	0,3%	0,5 \$ US/ha/an à 12 \$ US/ha/an	n. d.	1% et 2%	n. d.	n. d.
Impôts sur les revenus	25% à 30%	30%	25% à 30% (45% charbon)	25% à 35%	5% à 25%	30%	20%	28% à 50%
Impôts sur les bénéfices	n. d.	20%	20%	n. d.	n. d.	15% à 30%	n. d.	n. d.

(suite)

TABLEAU 2.8
Législation et fiscalité du secteur minier en Asie du Sud-Est (suite)

	Birmanie	Cambodge	Indonésie	Laos	Malaisie	Philippines	Thaïlande	Viêt Nam
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	5%	10%	10%	n. d.	10%	12%	10%	10%
Redevances sur les minerais	1 % à 7 %	n. d.	3 % à 7 % (13,5 % charbon)	1 % à 7 %	5 % (moyenne)	2 % à 5 %	2 % à 15 %	7 % à 25 %
Taxe régionale	n. d.	n. d.	Oui (1,5 % à 35 %)	Oui	n. d.	Oui (2 % à 3 %)	n. d.	n. d.
Taxes sur les exportations de minerais	n. d.	n. d.	0 % (15 % en 2017 ?)	n. d.	0 %	0 %	0 %	n. d.
Restrictions sur les exportations de minerais	n. d.	n. d.	Oui (embargo sur nickel et bauxite)	Non	n. d.	n. d.	Oui (certains minerais)	Oui (certains minerais)
Fonds pour l'environnement	n. d.	n. d.	n. d.	Oui	n. d.	Oui (3 % à 5 %)	n. d.	Oui (montant fixe/tonne)
Fonds social (minorités)	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	Oui (1 %)	n. d.	n. d.

Source : Données tirées des codes miniers et des lois fiscales des pays concernés et de U.S. Geological Survey – USGS (2013). *2011 Minerals Yearbook* (pays concernés), Reston, USGS ; U.S. Geological Survey – USGS (2014). *2012 Minerals Yearbook* (pays concernés), Reston, USGS ; PricewaterhouseCoopers – PWC (2012). *Corporate Income Taxes, Mining Royalties and Other Mining Taxes*, Londres, PWC ; DLA Piper (2012). *Mining in the Asia Pacific. A Legal Overview*, New York, DLA Piper.

au mouvement d'ouverture tous azimuts des années 2000 en incluant dans sa nouvelle loi minière de 2009, entrée progressivement en vigueur en 2012 et 2014, des mesures et obligations afin d'accroître le poids des investisseurs domestiques et des entreprises locales (voir le chapitre 3). Au Laos, depuis juin 2012, un moratoire suspend toute nouvelle attribution de concession minière jusqu'au 1^{er} janvier 2016 (voir le chapitre 4). Sans être aussi sévères que l'Indonésie quant à la participation des investisseurs étrangers dans le capital d'une compagnie extractive, les Philippines, la Thaïlande et le Viêt Nam ont néanmoins instauré une réglementation limitant les prises de contrôle de la ressource minière nationale par des intérêts étrangers. À l'inverse, si l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande et le Viêt Nam émettent de sérieux doutes sur un modèle de développement du secteur minier reposant principalement sur des acteurs externes, cette stratégie ne se heurte à aucun obstacle au Cambodge et en Malaisie, où un investisseur étranger peut posséder 100 % d'une compagnie minière installée sur le territoire national.

Toutefois, dans le cas de l'Indonésie, il serait simpliste d'analyser la *Minerals and Coal Mining Law* de 2009 comme étant issue d'une volonté farouche de réappropriation des ressources minières par l'État central. Des raisons géoéconomiques et géopolitiques à la fois externes et internes expliquent le durcissement du code minier. Ainsi, pêle-mêle :

- Jakarta souhaite utiliser son important potentiel minier pour redevenir la puissance économique régionale, position qui s'est érodée depuis la crise financière asiatique de 1997 ;
- En imposant un bras de fer à l'industrie minière mondialisée (occidentale et chinoise), l'Indonésie, république islamique, veut devenir un leader parmi les pays du Sud et les pays émergents en proposant une troisième voie aux consensus de Washington et de Beijing ;
- Jakarta souhaite réduire sa dépendance à l'égard des exportations de minerais en direction de la Chine, et ainsi assurer sa sécurité énergétique ;
- En obligeant les multinationales à transformer le minerai sur le sol indonésien, Jakarta espère promouvoir l'émergence d'une industrie locale de transformation tout en modernisant le secteur industriel et minier ;
- La loi de 2009 renforce la politique de centralisation de la gestion de la ressource minière et permet ainsi d'éviter – du moins sur papier – la répartition des revenus avec les différents paliers administratifs, la corruption, les conflits territoriaux, les mines illégales, la déforestation tout en rassurant les investisseurs étrangers ;
- En centralisant les investissements étrangers, Jakarta espère se servir de la loi de 2009 pour restructurer et désenclaver le territoire, notamment les régions périphériques (Papouasie, îles Moluques, Sulawesi, Kalimantan, etc.).

Troisièmement, l'étendue des impôts et allègements fiscaux prévus par les régimes financiers des codes miniers confirme que le secteur minier réussit à obtenir des accords d'investissements négociés avec les États. Ainsi, l'analyse comparative du tableau 2.8 explore les divers impôts, régimes de taxations et autres mesures incitatives présentes dans les codes miniers les plus récents. Sans être exhaustive⁵⁰, cette vue d'ensemble du secteur minier sud-asiatique permet de mettre en lumière plusieurs différences notables. Quand l'information est disponible, les taxes et loyers sur les concessions minières présentent de grandes disparités tant dans le montant exigé par les États que dans le mode de calcul. En Asie du Sud-Est, l'impôt sur le revenu des entreprises minières se situe entre 5 % et 50 %. Cette grande différence entre pays s'explique par la forte concurrence entre ces derniers, chacun essayant d'attirer le maximum d'investissement sur son territoire. À cela s'ajoute le type de minerai exploité, qui influe aussi sur la taxation. Par exemple, en Indonésie, l'impôt sur le revenu pour les entreprises exploitant uniquement du charbon s'élève à 45 % alors qu'il est compris entre 25 % et 30 % pour les autres minerais. Évidemment, les taux d'imposition sur les revenus et les bénéfices les plus élevés se retrouvent dans les pays désireux de se réappropriier la ressource (Indonésie, Philippines et Viêt Nam). Les obligations en matière de paiement de redevances se situent dans une fourchette comprise entre 1 % et 25 % et sont conformes à ce qui prévaut dans l'industrie extractive à l'échelle mondiale, avec malgré tout des redevances élevées sur certains produits miniers comme le charbon en Indonésie (13,5 %) ou l'or, le fer, le manganèse, la bauxite, le cuivre, l'argent, le cuivre au Viêt Nam (jusqu'à 25 %). Le paiement des redevances est souvent présenté comme l'une des sources de revenus les plus fiables pour un gouvernement. En effet, les redevances représentent un pourcentage de la quantité de minerai produite ou du chiffre d'affaires brut, indépendamment de la rentabilité de l'entreprise, ce qui, par conséquent, constitue une source de revenus stable en comparaison de l'impôt sur le chiffre d'affaires ou les bénéfices bien plus fluctuant. Il n'en demeure pas moins qu'en Asie du Sud-Est, comme ailleurs dans le monde, les redevances demeurent l'impôt le plus controversé par l'ensemble des acteurs de l'industrie minière. Les entreprises jugent qu'il est injuste puisqu'il ne prend pas en compte la rentabilité et les énormes coûts de production inhérents à ce type d'industrie qui demande des investissements de départ colossaux qui s'élèvent à plusieurs centaines de millions de dollars américains pour les exploitations

50. L'industrie minière cumule de nombreuses incitations législatives et fiscales, par exemple : des termes relatifs à la dépréciation des dépenses d'investissement pour la phases de prospection et d'exploration, des exemptions de droits douaniers d'importation, des quotas d'immigration sur le nombre d'employés expatriés recrutés, pour le personnel expatrié la possibilité d'avoir des exemptions de taxes sur le rapatriement des fonds personnels dans le pays de résidence, des exemptions de taxes sur les opérations de change, des déductions des sommes investies en recherche et développement, des pertes reportées à des fins d'impôt, des amortissements fiscaux initiaux et subséquents, des négociations pour le calendrier de paiement des redevances, etc.

industrielles (prospection, exploration, études de faisabilité, construction des infrastructures). Les États riches en ressources minérales estiment que les recettes découlant de l'exploitation minière devraient aller en s'accroissant et souhaitent dans un proche avenir réviser leurs politiques fiscales concernant le secteur minier afin d'y inclure un relèvement du taux de redevances. Quant aux populations, elles considèrent qu'elles ne profitent pas pleinement des revenus engendrés par le secteur minier national.

Néanmoins, l'analyse de la structure des revenus découlant de l'exploitation minière en Asie du Sud-Est révèle que les impôts (revenus, bénéfices et salaires), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les redevances constituent les principales sources de revenus gouvernementaux issus de ce secteur. Les contributions apportées par les droits relatifs aux terrains demeurent relativement peu élevées, pour ne pas dire nulles pour certains pays.

Enfin, disposition législative rare dans les Codes miniers de la région, des pays comme l'Indonésie et les Philippines ont introduit des clauses obligeant les entreprises extractives à verser des redevances qui pourront bénéficier à la fois aux régions, aux provinces, aux districts et aux communautés directement affectés par les activités minières. Dans le cadre de sa politique de décentralisation (voir le chapitre 3), entre 1,5 % et 35 % des redevances provenant des activités minières indonésiennes sont perçues par la région où se situe l'exploitation minière. Bien que dans des proportions différentes, on retrouve la même disposition législative et fiscale aux Philippines (2 à 3 %), qui est le seul pays à avoir imposé au secteur minier la constitution d'un fonds social reversé aux populations autochtones directement impactées par les projets miniers.

4. UNE STRUCTURE MINIÈRE RÉGIONALE AUX MULTIPLES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Les codes miniers ont une influence directe sur le nombre et la nationalité des entreprises, ainsi que sur la structuration du secteur dans chaque pays (voir l'annexe 1 à la fin de cet ouvrage). Cependant, concernant le secteur minier, il faut faire preuve d'humilité : nous ne savons presque rien des petites et moyennes entreprises menant des activités extractives dans les pays d'Asie du Sud-Est. Ce constat, nous le devons, d'une part, à la gestion traditionnellement obscure de ce secteur d'activité et, d'autre part, au fait que les sociétés asiatiques cultivent l'opacité sur des questions touchant à la dimension stratégique, mais aussi vénale, des ressources naturelles et de leur exploitation. Cela explique en partie le fait que pour la très grande majorité des projets miniers les informations sur les superficies accordées par le système concessionnaire sont manquantes. Cela dit, la plupart des projets miniers étant encore en phase de prospection ou d'exploration, il n'est pas étonnant que de nombreuses informations sur les

projets ne soient pas accessibles. En effet, les États et les compagnies minières communiquent davantage sur les projets miniers une fois que le contrat d'exploitation est signé, c'est-à-dire après les phases de prospection, d'exploration, d'étude de faisabilité et de construction des infrastructures.

Les grandes multinationales étrangères du secteur sont présentes en Asie du Sud-Est et se partagent le marché depuis la libéralisation progressive à partir des années 1990. La plupart des pays utilisent les grandes compagnies minières comme levier financier et technique pour développer le secteur minier (Cambodge, Laos) ou pour développer des sociétés minières nationales d'envergure (Birmanie, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Viêt Nam). Ces partenariats d'affaires se font en coentreprise (*joint venture*) avec des compagnies publiques ou des compagnies détenues par des intérêts privés. Dans bien des cas, la nouvelle structure juridique, née de ce mariage, installe son siège social dans le pays où sont menées les activités extractives. On constate que ces coentreprises jouent le jeu en menant de vrais projets miniers, ou, dans d'autres cas, sont de simple boîte aux lettres permettant aux multinationales étrangères de bénéficier des avantages législatifs et fiscaux comme une entreprise nationale.

Les groupes occidentaux se sont implantés très tôt dans la région. La plupart des géants mondiaux du secteur sont présents : l'anglo-australien BHP Billiton (Indonésie, Cambodge), le brésilien Vale (Indonésie), l'anglo-australien Rio Tinto (Indonésie), l'anglo-suisse Glencore-Xstrata (Philippines), l'américain Freeport-McMoRan (Indonésie), l'australien Newcrest Mining (Indonésie), l'australien PanAust (Thaïlande, Laos), etc.

Les sociétés chinoises sont arrivées plus récemment en Asie du Sud-Est mais occupent d'ores et déjà une place importante dans la région. Très présentes dans la péninsule indochinoise, Norinco, China Nonferrous Metal Mining (CNMC) et Taiyuan Iron & Steel Co. (TISCO) font de l'exploration pour trouver du cuivre et du nickel en Birmanie. MMG Limited exploite la mine d'or et de cuivre de Sepon au Laos (voir le chapitre 4). Les intérêts chinois prospectent, explorent et exploitent aussi au Cambodge, en Indonésie (G-Resources Group) et en Malaisie (J Resources).

Si des pays comme le Cambodge et le Laos laissent les grandes concessions minières aux compagnies étrangères, ce modèle de développement minier n'est qu'en partie utilisé par les autres gouvernements de la région. En Indonésie, le secteur minier est partagé entre les grandes sociétés étatiques et les multinationales étrangères (voir le chapitre 3). Aux Philippines, l'activité extractive est assurée par une multitude de compagnies domestiques, notamment pour l'or, et des entreprises privées (charbon). En revanche, le cuivre et le nickel sont bien souvent laissés aux mains des grandes firmes étrangères. La structure du secteur minier vietnamien reste encore largement dominée par les grandes entreprises d'État (Vinacomin, Vimico, Vinachem). On constate la même structure en Birmanie avec les grands groupes étatiques que sont Mining Enterprise n° 1 et n° 3.

Force est de constater que l'ensemble de l'industrie minière mondiale est présent en Asie du Sud-Est, que les projets de prospection et d'exploration foisonnent et témoignent de l'abondance des ressources minérales encore inexploitées. Si des pays comme la Birmanie, le Cambodge et le Laos occupent encore une place réduite pour le volume de minerais extrait en Asie du Sud-Est, ils commencent à intéresser les investisseurs. La Birmanie est riche en réserves de charbon, de cuivre, de nickel, de zinc et d'or. Quant au Cambodge, il s'est lancé dans une politique fiscale et législative très agressive et concurrentielle afin d'attirer de nombreux investisseurs étrangers sur son territoire (voir le tableau 2.8). D'après le General Department of Mineral Resources of Cambodia⁵¹, 91 compagnies, principalement originaires de l'Australie, de la Chine, du Viêt Nam et de la Thaïlande, ont obtenu des licences d'exploration pour un total de 139 projets portant sur le cuivre, l'or et le fer (118 projets), le charbon (14 projets), et d'autres minerais (7 projets). Cette politique volontariste de Phnom Penh n'est pas sans causer quelques tensions. Ainsi, 18 provinces, sur les 23 que compte le pays, ont des concessions minières sur leurs territoires⁵² et 24 000 kilomètres carrés, soit 13 % du territoire cambodgien, auraient déjà été distribués aux compagnies minières⁵³, ce que dénoncent la population très majoritairement rurale (80 %) et les ONG⁵⁴. De la même façon, mu par la volonté de pérenniser sa croissance économique, le Laos entend profiter de toutes les opportunités capables de la soutenir, au premier rang desquelles figure le développement du secteur minier (voir le chapitre 4).

La présence de multiples acteurs étrangers sur le territoire national est une question litigieuse dans la plupart des pays et soulève la question des retombées réelles du secteur minier pour l'économie nationale et les populations.

5. QUELLES RETOMBÉES POUR LES POPULATIONS ?

S'il est communément admis, notamment en Afrique⁵⁵, que les petites exploitations minières et les mines artisanales contribuent à la réduction de la pauvreté, notamment dans les régions rurales où les possibilités d'emplois dans le secteur industriel sont rares, en Asie du Sud-Est, les compagnies extractives ont dans

51. C. Vichett (2013). *Current Situation of Mining Industry in Cambodia*, Phnom Penh, General Department of Mineral Resources of Cambodia, p. 2.

52. Cambodians for Resource Revenue Transparency – CRRT (2013). *Transparency and Minerals Development in Cambodia. The Cases of OZ Minerals and BHP Billiton*, Phnom Penh, CRRT, p. 3.

53. *Ibid.*

54. Global Witness (2009). *Country for Sale. How Cambodia's Elite Has Captured the Country's Extractive Industries*, Washington, D.C., Global Witness Publishing.

55. B. Campbell (2010). *Ressources minières en Afrique. Quelle réglementation pour le développement ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 60.

la très grande majorité des cas recours à des technologies d'exploitation à ciel ouvert, ce qui a pour effet de limiter les possibilités de création d'emplois dans le secteur⁵⁶. De fait, les conséquences du système concessionnaire minier sur le développement national des pays d'Asie du Sud-Est, notamment en matière de réduction de la pauvreté, à travers les emplois directs, au sein de la population et des communautés affectées par l'exploitation minière, font débat.

Les principales raisons invoquées pour expliquer la faible création d'emplois sont, entre autres, l'éloignement géographique des projets d'extraction développés loin des grands centres urbains, les liens peu étroits entre le secteur minier et le reste de l'économie nationale, et l'augmentation du nombre d'expatriés employés dans l'industrie minière. Malgré son envergure, le secteur minier d'Asie du Sud-Est a démontré une faible capacité à créer des emplois et ne représente pas, à ce jour, un employeur significatif dans la région. Selon les données nationales, l'industrie minière emploie entre 0,04 % et 1 % du total de la population active, c'est-à-dire en âge de travailler (tableau 2.9).

En dépit de ces objectifs ambitieux, les données disponibles dans les différents pays témoignent actuellement que ce secteur d'activité contribue à l'emploi de façon plutôt décevante. Toutefois, ces données ne suffisent pas en elles-mêmes à renseigner adéquatement sur l'échelle réelle des retombées de l'industrie extractive. En effet, si le secteur minier est classé de manière moins favorable en termes d'emplois directs que d'autres secteurs d'activité (le secteur financier, par exemple), il créerait plus d'emplois indirects et induits⁵⁷ que d'autres secteurs de l'économie tels que l'extraction d'hydrocarbures, l'agriculture ou l'hôtellerie. D'après une étude récente de l'International Finance Corporation⁵⁸, une agence de la Banque mondiale⁵⁹, une société d'extraction minière au Ghana générerait dans l'économie du pays près de 28 emplois indirects et induits pour la création d'un seul emploi direct (tableau 2.9). Ce nombre est bien plus élevé qu'en Écosse, aux États-Unis et au Chili, les trois autres pays de l'étude. Ce chiffre s'explique en partie par le fait que, d'une part, le secteur minier ghanéen finance une assistance dans le renforcement des programmes de développement des communautés touchées par les projets

56. Contrairement à une mine souterraine, qui nécessite une main-d'œuvre nombreuse afin de creuser des tunnels pour atteindre et extraire le minerai situé en profondeur, l'exploitation d'une mine à ciel ouvert consiste à creuser une immense cuvette par dynamitage et à charger à l'aide de pelles mécaniques le minerai explosé dans d'immenses camions pouvant contenir des centaines de tonnes de minerais.

57. Lorsque les revenus engendrés par les emplois directs et indirects sont dépensés dans l'économie nationale pour acheter une variété de biens et de services, ils entraînent la création d'emplois induits.

58. International Finance Corporation – IFC (2013). *IFC Jobs Study. Assessing Private Sector Contributions to Job Creation and Poverty Reduction*, Washington, D.C., IFC, p. 26-29.

59. Membre du groupe de la Banque mondiale, l'IFC est la plus importante institution mondiale d'aide au développement dont les activités concernent exclusivement le secteur privé.

TABLEAU 2.9
Emplois directs, indirects et induits liés à l'industrie minière dans les pays de l'Asie du Sud-Est

	Birmanie	Cambodge (2010)	Indonésie (2011)	Laos (2010)	Malaisie (2010)	Philippines (2012)	Thaïlande (2010)	Viet Nam (2011)
Contribution au PIB	n. d.	0,0057 %	6 % (2012)	7,4 % (2009)	6,3 % (2011)	0,7 % (2011)	2,3 %	7,6 % (2011)
Emplois directs	n. d.	≈ 21 000	48 000	≈ 20 000	19 297	252 000	≈ 37 500	279 100
Pourcentage de la population active	n. d.	0,25 %	0,04 %	0,6 %	0,17 %	0,7 %	1 %	1 %
Multiplicateurs emplois directs, indirects et induits (projection IFC)								
Écosse (× 2,5)	n. d.	52 500	120 000	50 000	48 242	630 000	93 750	697 750
États-Unis (× 5)	n. d.	105 000	240 000	100 000	96 484	1 260 000	187 500	1 395 500
Chili (× 7)	n. d.	147 000	336 000	140 000	135 079	1 764 000	262 500	1 953 700
Ghana (× 28)	n. d.	588 000	1 344 000	560 000	540 316	7 056 000	1 050 000	7 814 000

Source : Données tirées de U.S. Geological Survey – USGS (2007), 2006 Minerals Yearbook – The Mineral Industry of Cambodia, Reston, USGS ; PricewaterhouseCoopers – PWC (2013), *Mine Indonesia 2013. 11th Annual Review of Trends in the Indonesian Mining Industry*, Londres, PWC ; International Labour Organization – ILO (2012), *Labour and Social Trends in Indonesia 2011*, Jakarta, Office for Indonesia, ILO ; Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, Lao PDR ; Department of Statistics, Malaysia ; U.S. Geological Survey – USGS (2013f), 2011 Minerals Yearbook – Philippines, Reston, USGS ; Senate of the Philippines (2013), *Realizing the Philippines Mining Potential*, Pasay, The SEPO Policy ; National Statistical Office of Thailand ; U.S. Geological Survey – USGS (2013g), 2011 Minerals Yearbook – Vietnam, Reston, USGS ; International Finance Corporation – IFC (2013), *IFC Jobs Study. Assessing Private Sector Contributions to Job Creation and Poverty Reduction*, Washington, D.C., IFC.

miniers et que, d'autre part, il achète la majorité des biens et services dans le pays, créant du même coup une chaîne d'approvisionnement local/national aux multiples intermédiaires. En l'absence d'études sur les retombées indirectes et induites de l'industrie minière dans les pays d'Asie du Sud-Est, l'utilisation des multiplicateurs d'emplois de l'IFC pour évaluer les effets possibles des mines sur l'économie nationale semble fournir une bonne approximation. Toutefois, ces multiplicateurs doivent être utilisés avec beaucoup de prudence, car leur grande variabilité, pour un État donné, dépend de nombreux facteurs politiques et économiques.

Pour qui connaît un tant soit peu l'Asie du Sud-Est, il est aisé de s'apercevoir que les multiplicateurs de l'IFC, appliqués au pays de la région (voir le tableau 2.9), ont tendance à surestimer la création d'emplois indirects et induits en lien avec le secteur minier. Cela est dû au fait qu'il existe peu d'informations sur les effectifs actuels et la capacité de création d'emplois du secteur dans la plupart des pays. Si dans les pays développés (Écosse, États-Unis) les multiplicateurs d'emplois en lien avec le secteur minier semblent peu élevés contrairement à ceux des pays en développement (Chili, Ghana), ils mettent néanmoins en évidence des différences de gestion. En effet, transposer en Asie du Sud-Est, les multiplicateurs d'emplois élevés s'expliquent par le fait que les entreprises extractives présentes dans les pays de la région ont tendance à externaliser un grand nombre de leurs activités (voir les chapitres 4 et 5). En revanche, l'ordre de grandeur des multiplicateurs d'emplois dans le contexte sud-asiatique doit aussi prendre en compte le pourcentage du revenu injecté dans l'économie nationale, le nombre d'expatriés embauchés par la mine, le niveau de qualification de l'emploi, la localisation de la mine (secteur rural ou urbain), etc. L'ensemble de ces facteurs abaisse de façon importante le multiplicateur d'emplois et, par ricochet, la contribution du secteur minier à l'économie nationale et au niveau de vie des populations.

L'adaptation des codes miniers aux nouvelles tendances sociales et de développement des ressources minérales ne répond que très partiellement aux attentes des grands bailleurs de fonds, des OING et des populations. Malgré tout, les entreprises minières et les gouvernements multiplient aujourd'hui les efforts afin de convaincre les populations que le secteur minier contribue de manière significative au développement des communautés locales situées à proximité des zones d'extraction. De l'avis général des sociétés minières – et d'après les nombreux prix de «durabilité» autodistribués par l'industrie –, les projets de développement communautaire qu'elles réalisent à coup de millions de dollars américains produiraient des résultats probants. Peut-on pour autant oublier que les preuves démontrant le contraire s'accumulent dans l'ensemble des pays de l'Asean ? Les retombées économiques positives des activités minières sur les villageois restent en effet, dans bien des cas, difficilement mesurables.

CONCLUSION

Dans l'ensemble des pays de la région, hormis les Philippines, les codes miniers restent muets sur les mesures qui pourraient être nécessaires pour procurer vraiment des avantages aux communautés locales directement impactées par l'exploitation minière. Dans le cas des Philippines, l'inclusion par le décret n° 79 de septembre 2012⁶⁰ du renforcement de la protection de l'environnement, de la promotion d'une exploitation minière responsable et transparente ainsi que la mise en place d'un système de partage des revenus plus équitable entre l'État central, les régions et les communautés impactées, est importante et nécessaire, mais elle ne garantit pas dans les faits que le secteur minier contribue au développement économique durable et à la réduction de la pauvreté à l'échelle régionale et nationale.

En effet, il ne suffit pas d'investir massivement dans des équipements et des infrastructures pour créer des emplois spécialisés (bien mieux rémunérés que les emplois non spécialisés) que très peu de villageois seront en mesure d'occuper (voir les chapitres 3 et 4). Ainsi, la logique promue par l'industrie minière et des États est rompue : si la population rurale n'est pas en mesure de tirer profit de l'implantation d'un projet minier, notamment en matière d'emplois et d'éducation, elle n'est pas en mesure non plus d'améliorer ses conditions de vie, ce qui dans l'esprit des gouvernements sud-asiatiques est un passage obligé dans la réduction de la pauvreté, mais aussi dans la protection des ressources minérales.

En outre, dans l'ensemble, les effets négatifs de l'exploitation minière sur le milieu physique, bien que très peu quantifiés, demeurent énormes. Force est de constater qu'il existe aujourd'hui un consensus à l'échelle régionale (et mondiale) selon lequel les sites miniers et les déchets qu'ils produisent, ainsi que leurs impacts sur la santé et l'environnement, représentent un problème très sérieux, pratiquement insoluble dans certains cas (voir le chapitre 3), auquel sont confrontés les communautés locales, l'industrie minière et les gouvernements.

En somme, les projets de l'industrie extractive contribuent grandement au développement des infrastructures (routes, ponts, etc.) – dont les impacts sociaux sont par ailleurs importants – et appuient les communautés à travers la création d'emplois directs. Néanmoins, le secteur minier soutient dans de trop rares cas les villageois en offrant des soins de santé, des services d'éducation, tout en protégeant l'environnement.

60. Official Gazette of the Republic of the Philippines (2012). *Executive Order No. 79, s. 2012*, <<http://www.gov.ph/2012/07/06/executive-order-no-79-s-2012/>>, consulté le 17 juin 2015.

BIBLIOGRAPHIE

- ASEAN Ministerial Meeting on Minerals – AMMin (2014). «ASEAN Ministerial Meeting on Minerals (AMMin)», Association of Southeast Asian Nations, <<http://www.asean.org/communities/asean-economic-community/category/asean-ministerial-meeting-on-minerals-ammin>>, consulté le 17 juin 2015.
- Bafoif, F. (2012). *Capitalismes émergents. Économies politiques comparées, Europe de l'Est et de l'Asie du Sud-Est*, Paris, Sciences Po.
- British Petroleum (2013). *BP Statistical Review of World Energy*, Londres, BP Statistical Review of World Energy.
- Cabestan, J.-P. (2010). *La politique internationale de la Chine*, Paris, Sciences Po.
- Cambodians for Resource Revenue Transparency – CRRT (2013). *Transparency and Minerals Development in Cambodia. The Cases of OZ Minerals and BHP Billiton*, Phnom Penh, CRRT.
- Campbell, B. (2010). *Ressources minières en Afrique. Quelle réglementation pour le développement ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Carfantan, J.-Y. (2014). *Le défi chinois. Les nouvelles stratégies d'un géant*, Paris, Seuil.
- China-ASEAN Mining Cooperation Forum and Exhibition–CAMCF (2014). <<http://www.camcf.org:11002/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Colin, S. (2011). *La Chine et ses frontières*, Paris, Armand Colin.
- Cordesman, A.-H., A. Hess et N. S. Yarosh (2013). *Chinese Military Modernization and Force Development*, Washington, D.C., Center for Strategic and International Studies, <http://csis.org/files/publication/130725_chinesemilmodern.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Courmont, B. (2010). *La tentation de l'Orient. Une nouvelle politique américaine en Asie-Pacifique*, Québec, Les éditions du Septentrion.
- Courmont, B. et É. Mottet (2014). «L'Asie du Sud-Est: pré carré chinois ou limites de la stratégie expansionniste de Pékin ?», *Recherches internationales*, n° 98, p. 105-120.
- De Koninck, R. (2012). *L'Asie du Sud-Est*, Paris, Armand Colin.
- Deloitte (2013). *À l'affût des tendances de 2014. Les dix principaux enjeux des sociétés minières pour l'année à venir*, Toronto, Deloitte.
- Devi, B. et D. Prayogo (2013). *Mining and Development in Indonesia: An Overview of the Regulatory Framework and Policies*, Perth, International Mining for Development Centre.

- DLA Piper (2012). *Mining in the Asia Pacific. A Legal Overview*, New York, DLA Piper.
- Global Witness (2009). *Country for Sale. How Cambodia's Elite Has Captured the Country's Extractive Industries*, Washington, D.C., Global Witness Publishing.
- International Finance Corporation – IFC (2013). *IFC Jobs Study. Assessing Private Sector Contributions to Job Creation and Poverty Reduction*, Washington, D.C., IFC.
- International Labour Organization – ILO (2012). *Labour and Social Trends in Indonesia 2011*, Jakarta, Office for Indonesia, ILO.
- International Labour Organization – ILO (2014). *The 1945 Constitution of the Republic of Indonesia*, <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---ilo_aids/documents/legaldocument/wcms_174556.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- International Mining* (2013). «Tiger cub projects», août, p. 18.
- Katz, T., P. N. Martens et K. Sakamornsnguan (2013). «The minerals industry of Thailand. Current status and mineral regulatory framework», *World of Mining – Surface & Underground*, vol. 65, n° 5, p. 300-303.
- Lasserre, F. (1996). *Le dragon et la mer. Stratégies géopolitiques chinoises en mer de Chine du Sud*, Paris, L'Harmattan.
- Lincot, E. et B. Courmont (2012). *La Chine en défi*, Paris, Érick Bonnier.
- Mérenne-Schoumeker, B. (2013). *Atlas mondial des matières premières*, Paris, Éditions Autrement.
- Meyer, C. (2014). *La Chine. Banquier du monde*, Paris, Fayard.
- Mottet, É. (2012). «L'exploitation minière en Asie du Sud-Est : des trajectoires variées et incertaines», *Monde chinois, nouvelle Asie*, n° 30, p. 110-113.
- Mottet, É. (2013). «Au Laos, la nouvelle aventure minière pourra-t-elle se dérouler sans conflit?», *Les Cahiers d'outre-mer*, vol. 66, n° 262, p. 217-245.
- Mottet, É. et Y. Roche (2013). «L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est comme laboratoire de la multipolarité?», dans B. Courmont et É. Mottet (dir.), *Repenser la multipolarité*, Québec, Les éditions du Septentrion, p. 150-171.
- National Bureau of Statistics (2011). *China City Statistical Yearbook 2011*, Beijing, China Statistics Press.
- Official Gazette of the Republic of the Philippines (1987). *Constitution of the Republic of the Philippines*, <<http://www.gov.ph/constitutions/>>, consulté le 17 juin 2015.

- Official Gazette of the Republic of the Philippines (2012). *Executive Order No. 79, s. 2012*, <<http://www.gov.ph/2012/07/06/executive-order-no-79-s-2012/>>, consulté le 17 juin 2015.
- PricewaterhouseCoopers – PWC (2012). *Corporate Income Taxes, Mining Royal-ties and Other Mining Taxes*, Londres, PWC.
- PricewaterhouseCoopers – PWC (2013). *MineIndonesia 2013. 11th Annual Review of Trends in the Indonesian Mining Industry*, Londres, PWC.
- Senate of the Philippines (2013). *Realizing the Philippines Mining Potential*, Pasay, The SEPO Policy.
- Shee, P. K. (2011). «An anatomy of China’s “sting of pearls” strategy», *The Hikone ronso*, n° 387, p. 22-39, <<http://www.biwako.shiga-u.ac.jp/eml/Ronso/387/Kim.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.
- Tertrais, H. (2012). *La Chine et la mer de Chine. Sécurité et coopération régionale en Asie du Sud-Est*, Paris, L’Harmattan.
- Trainar, F. et V. Bonnet (2013). *Le secteur minier : un gisement de croissance pour l’ASEAN*, Singapour, Conseil pour les affaires économiques, Ambassade de France.
- U.S. Geological Survey – USGS (2007). *2006 Minerals Yearbook – The Mineral Industry of Cambodia*, Reston, USGS.
- U.S. Geological Survey – USGS (2013a). *2011 Minerals Yearbook – Asia and the Pacific*, Reston, USGS.
- U.S. Geological Survey – USGS (2013b). *2011 Minerals Yearbook – Burma*, Reston, USGS.
- U.S. Geological Survey – USGS (2013c). *2011 Minerals Yearbook – Cambodia*, Reston, USGS.
- U.S. Geological Survey – USGS (2013d). *2011 Minerals Yearbook – Laos*, Reston, USGS.
- U.S. Geological Survey – USGS (2013e). *2011 Minerals Yearbook – Malaysia*, Reston, USGS.
- U.S. Geological Survey – USGS (2013f). *2011 Minerals Yearbook – Philippines*, Reston, USGS.
- U.S. Geological Survey – USGS (2013g). *2011 Minerals Yearbook – Vietnam*, Reston, USGS.
- U.S. Geological Survey – USGS (2014a). *Mineral Commodity Summaries 2014*, Reston, USGS
- U.S. Geological Survey – USGS (2014b). *2012 Minerals Yearbook – Indonesia*, Reston, USGS.

U.S. Geological Survey – USGS (2014c). *2012 Minerals Yearbook – Thailand*, Reston, USGS.

Vichett, C. (2013). *Current Situation of Mining Industry in Cambodia*, Phnom Penh, General Department of Mineral Resources of Cambodia.

Yardney, M. (2012). «How Australian property markets will benefit from China's industrial revolution», *Property Observer*, 21 février, <<http://www.propertyobserver.com.au/forward-planning/investment-strategy/economy-and-demographics/15395-how-australian-property-markets-will-benefit-from-chinas-industrial-revolution.html>>, consulté le 17 juin 2015.



INDONÉSIE

Les défis d'un archipel minier

Barthélémy Courmont

L'archipel indonésien est une véritable superpuissance minière, ce qui s'explique tant par ses immenses ressources que par l'exploitation qui en est faite sur l'ensemble du territoire. L'Indonésie dispose d'importants gisements de cuivre, or, nickel, charbon, argent, diamants et de métaux de base. Ce pays est ainsi l'un des plus grands producteurs mondiaux d'or (huitième), d'étain (deuxième après la Chine), de charbon (troisième exportateur de charbon après l'Australie et l'Afrique du Sud)¹,

1. Sur la production de charbon, lire notamment R. D. Fadillah (2011). « Coal production may reach 370 million tons this year », *The Jakarta Post*, 23 septembre, <<http://www.thejakartapost.com/news/2011/09/23/coal-production-may-reach-370-million-tons-year.html>>, consulté le 17 juin 2015. Notons à cet égard que les exportations de charbon, encore très faibles, voire inexistantes, il y a quinze ans, ont progressé à une vitesse exponentielle, sous l'impulsion de sociétés étrangères et de compagnies indonésiennes associées. Le charbon représente, et de loin, la principale énergie produite en Indonésie, jusqu'à 60% de la production totale énergétique, loin devant le gaz naturel (24%) et le pétrole (16%) (U.S. Energy Information

d'aluminium (deuxième producteur mondial)² et de cuivre (troisième exportateur après les États-Unis et le Chili).

S'il n'est pas question ici de traiter du gaz naturel et du pétrole, sur lesquels reposent néanmoins d'importants secteurs d'activité en Indonésie, les ressources en charbon, source d'énergie extraite de l'industrie minière, sont parmi les plus abondantes de la planète, et leur exploitation a progressé de manière très rapide au cours des deux dernières décennies, comme l'indique le tableau 3.1 (annexe 3).

TABLEAU 3.1
Production de charbon en Indonésie (1990-2012, en milliers de tonnes)

1990	11 628,3	2001	103 225,9
1991	15 204,2	2002	112 629,8
1992	24 762,3	2003	129 089,5
1993	32 401,3	2004	158 417,6
1994	35 647,2	2005	187 989,3
1995	45 448,7	2006	257 186,9
1996	55 358,2	2007	274 290,3
1997	60 587,7	2008	274 217,6
1998	68 452,4	2009	321 044,9
1999	81 405,7	2010	358 251,2
2000	84 469,1	2011	414 799,8
		2012	452 131,7

Source: U.S. Energy Information Administration – EIA (s. d.) «Total Primary Coal Production (Thousand Short Tons)», *International Energy Statistics*, <<http://www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/iedindex3.cfm?tid=1&pid=7&aid=1&cid=ID.&syid=1990&eyid=2012&unit=TST>>, consulté le 17 juin 2015.

Longtemps concentrée dans les principaux foyers de peuplement, l'exploitation minière s'est progressivement élargie à l'ensemble de l'archipel. L'industrie minière est ainsi aujourd'hui non seulement l'un des piliers de l'économie indonésienne, mais également un enjeu politique et social majeur, tant sur le plan national que sur celui des pouvoirs locaux. Cette évolution s'explique par un glissement de la consommation, au départ essentiellement intérieure, vers une

Administration – EIA, *International Energy Statistics*, <<http://www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/IEDIndex3.cfm?tid=1&pid=7&aid=1>>, consulté le 22 juillet 2015). L'Indonésie exporte entre 75 % et 80 % de sa production de charbon.

2. Lire *Antara News* (2011). «RI aims to be second largest alumina producer», 12 avril, <<http://www.antaranews.com/en/news/70198/ri-aims-to-be-second-largest-alumina-producer>>, consulté le 17 juin 2015.

politique d'exportation de plus en plus affirmée. À ce titre, l'exemple du charbon, bien que révélateur avec des exportations qui représentent jusqu'à 80 % de la production, n'est pas isolé. Ajoutons à cela le fait qu'en plus de ses exportations vers le reste du monde, l'Indonésie exporte ses ressources minières à l'intérieur de son immense archipel. C'est ainsi que la production est souvent transportée vers d'autres provinces, au risque de provoquer des problèmes liés à un sentiment de frustration, voire de confiscation des richesses pour les autochtones³.

Afin de garder la main sur l'exploitation de ses ressources, et d'en dégager les dividendes les plus importants, Jakarta a récemment choisi d'imposer aux entreprises minières des règles leur interdisant d'exporter le minerai à l'état brut, les obligeant ainsi à procéder à la transformation sur le sol indonésien à travers la construction d'installations industrielles, accroissant de fait les investissements et les retombées économiques sur le territoire national. De plus, le gouvernement indonésien, jugeant les retombées économiques générées par l'industrie minière nettement insuffisantes, a pris la décision d'accroître la participation d'intérêts indonésiens dans les minières étrangères. En effet, les multinationales devront, dès la sixième année d'exploitation, céder progressivement, sur une période de dix ans, au minimum 51 % des parts de l'entreprise à des intérêts indonésiens (privés ou étatiques). En l'espace de quelques mois, l'Indonésie est devenue un exemple de partage des ressources minières. Puis, en janvier 2014, le gouvernement a cédé aux pressions des grands groupes miniers et repoussé l'échéance de la loi minière à 2017.

Ces modifications profondes, et leur épilogue, sont-elles susceptibles d'avoir un impact sur l'exploitation minière en Indonésie ? Les nouvelles lois changent-elles la donne dans la relation entre le gouvernement et les entreprises minières ? Répondent-elles à un impératif guidé par des revendications locales ?

Afin de répondre à ces interrogations, et de présenter les particularités de l'industrie minière en Indonésie, il convient de dresser un état des lieux de ses ressources minières, qui sont parmi les plus importantes au monde, et de voir pour chacun des cas choisis quelles sont les situations caractérisant l'exploitation des ressources minières.

Le plan retenu pour ce chapitre est composé de cinq sections présentant 1) l'état des lieux de l'exploitation minière, où l'accent est mis sur le cadre législatif et la politique gouvernementale ; 2) le cas particulier de la Papouasie, où l'exploitation des ressources minières soulève de nombreuses interrogations ; 3) la situation à Kalimantan, tristement connue pour sa déforestation rapide et souvent directement liée à l'industrie minière ; 4) l'archipel de Sulawesi (Célèbes), foyer culturel, historique et démographique majeur en Indonésie, transformé

3. Nous verrons plus loin que, dans le cas de la production de charbon notamment, cette situation soulève de multiples problématiques économiques et sociales, relevées en particulier à Kalimantan. On observe des cas similaires liés à l'exploitation des gisements d'or en Papouasie.

par l'arrivée de populations d'autres régions de l'archipel et l'industrie minière ; et 5) l'exemple des Moluques, archipel isolé et difficile d'accès où l'exploitation minière connaît une expansion rapide et où un immense projet franco-indonésien capte actuellement toute l'attention.

1. L'EXPLOITATION MINIÈRE EN INDONÉSIE : UN ÉTAT DES LIEUX

Compte tenu de ses richesses exceptionnelles, l'exploitation minière en Indonésie dans des proportions significatives remonte au début de la colonisation hollandaise, au xvii^e siècle, et s'est surtout intensifiée en marge de la révolution industrielle dans la deuxième moitié du xix^e siècle⁴. Les gisements de la province d'Aceh, au nord de Sumatra, furent ainsi l'objet de plusieurs réorganisations sociales permettant d'optimiser l'extraction et le transport dans le système colonial régi depuis Batavia (Jakarta)⁵. La brève période d'occupation japonaise ne modifia pas ce mode de fonctionnement, qui se poursuit donc jusqu'à la moitié du xx^e siècle, et conserve encore de nos jours une présence très forte, en particulier dans certaines régions reculées, mais aussi dans la manière dont le gouvernement de Jakarta conçoit et organise l'exploitation des ressources minières nationales.

Depuis l'indépendance et de manière très marquée au cours des vingt dernières années en marge de la montée en puissance de la demande énergétique et en minerais des puissances émergentes, l'exploitation minière a connu une augmentation considérable, et généralisée à l'ensemble de l'archipel⁶. Cette tendance, comparable à la trajectoire des autres pays d'Asie du Sud-Est⁷, se double dans le cas indonésien des immenses ressources, mais aussi des diversités géographiques, culturelles et ethniques qui compliquent l'instauration de politiques nationales respectées de manière équilibrée. Si la centralisation propre au régime de Suharto a laissé place, comme nous l'avons noté, à une plus grande décentralisation, la politique énergétique et minière a également fait l'objet de

4. Voir notamment J. T. Lindblad (1989). «Economic aspects of the Dutch expansion in Indonesia, 1870-1914», *Modern Asian Studies*, vol. 23, n° 1, p. 1-24.

5. Sur la question de l'exploitation des mines d'or d'Aceh et l'organisation du travail par les colons hollandais au xvii^e siècle, lire D. Lombard (1971). «Un "expert" saxon dans les mines d'or de Sumatra au xvii^e siècle», *Archipel*, vol. 2, p. 225-242. Ce texte relate notamment l'expérience d'un Allemand, Elias Hesse, travaillant au service des Hollandais, et le témoignage qu'il a conservé de cette période. Lire également A. Reid (1995). *Southeast Asia in the Age of Commerce 1450-1680*, 2 vol., New Haven, Yale University Press.

6. P. Barnes (1995). *Indonesia: The Political Economy of Energy*, Oxford, Oxford University Press.

7. Lire E. Z. Bower *et al.* (2012). *Energy Futures in Southeast Asia*, rapport, Washington, D.C., Center for Strategic and International Studies.

profonds réajustements⁸. Mais c'est surtout la généralisation des exploitations, à la fois sous l'impulsion d'importants investissements étrangers et de politiques de développement poussant toujours plus loin à l'intérieur des terres les exploitations, qui s'est développée au cours des quinze dernières années. De nombreuses zones longtemps inexploitées sont donc désormais ouvertes au secteur minier, avec des conséquences à la fois positives (en termes de désenclavement et de développement économique) et négatives (notamment sur les plans social et culturel, comme nous le verrons dans certains cas).

La figure 3.1 offre un panorama complet de l'exploitation minière en Indonésie⁹. Si la diversité des gisements est très nette, on relève également la densité de ces gisements, en particulier à Java, Sumatra et à l'est de Kalimantan. Les autres régions, notamment la Papouasie ou les autres provinces de Kalimantan, présentent encore un nombre plus limité d'exploitations. Cela n'est pas dû à l'absence de ressources, mais le plus souvent aux difficultés que pose leur accès, et au fait que certaines régions n'ont pas encore été prospectées en profondeur. Ce constat nous autorise à affirmer que l'exploitation minière en Indonésie a encore de beaux jours devant elle, compte tenu des immenses réserves et du potentiel encore inexploité.

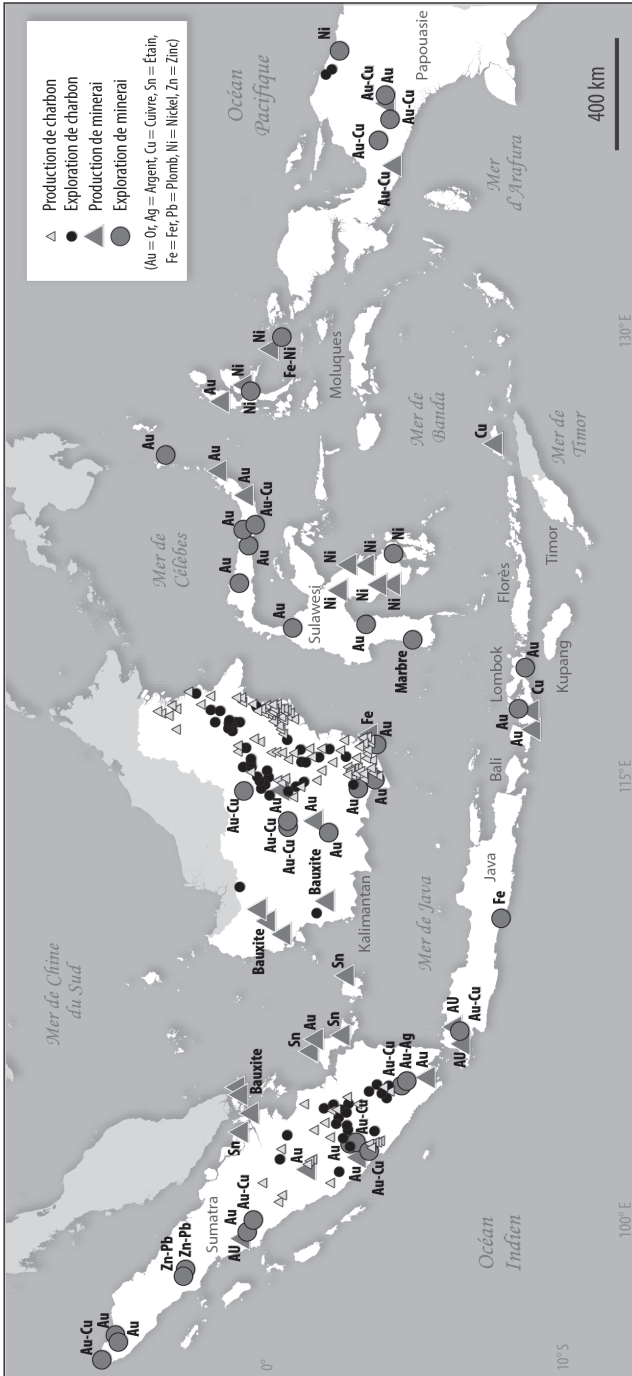
On constate sur cette carte à la fois une généralisation des exploitations à l'ensemble de l'archipel (aucune province n'ayant pas de mine) et une très forte concentration des activités dans certaines régions. Certaines, comme à Sumatra, sont historiquement des centres miniers qui, déjà à l'époque coloniale, comptaient un nombre considérable d'exploitations. D'autres, comme à Kalimantan – en particulier les provinces du sud et de l'est –, se sont imposées très récemment comme des centres importants, et le nombre d'exploitation dans ces provinces continue d'augmenter à une vitesse soutenue, comme nous le verrons dans la partie consacrée à Kalimantan. Enfin, on remarque une concentration beaucoup plus faible dans les zones périphériques, comme dans certaines petites îles de la Sonde¹⁰, les Moluques ou la Papouasie. Cela n'est pas tant le

8. Sur la politique énergétique et la question de l'exploitation des ressources sous Suharto, lire M. C. Basri et H. Hill (2004). « Ideas, interests and oil prices: The political economy of trade reform during Soeharto's Indonesia », *World Economy*, vol. 27, n° 5, p. 633-656.

9. Le document le plus récent comportant des chiffres et des données sur les mines en Indonésie est PricewaterhouseCoopers – PWC (2013). *mineIndonesia 2013. 11th Annual Review of Trends in the Indonesian Mining Industry*, Londres, PWC, <<http://www.pwc.com/asia-practice/indonesia/assets/publications/mineIndonesia-May-2013.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.

10. Les petites îles de la Sonde ne sont pas traitées dans cette étude. Relevons rapidement que l'exploitation des ressources soulève de nombreux problèmes et que les populations locales portent un jugement très critique sur cette exploitation. Sur le cas de l'île de Sumba, lire M. Kemp (2011). « Indonesia's mining pains », *The Diplomat*, 24 novembre, <<http://thediplomat.com/2011/11/indonesias-mining-pains/>>, consulté le 17 juin 2015. Sur l'exemple de Sumbawa, lire des extraits d'un article de *Kompas* cités dans *Courrier international* (2012b). « Furie villageoise contre une mine d'or », 27 janvier, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2012/01/27/furie-villageoise-contre-une-mine-d-or/>>, consulté le 17 juin 2015.

FIGURE 3.1
Mines en Indonésie (2013)



Source : Département de géographie, Université Laval, 2015, à partir de PricewaterhouseCoopers – PWC (2014-2015). « Indonesia mining areas map », <<http://www.pwc.com/id/en/publications/indonesia-mining-areas-map.html>>, consulté le 17 juin 2015.

manque de ressources que les difficultés d'accès et d'exploitation qui expliquent cette situation. La Papouasie est, par exemple, l'une des régions les plus inaccessibles de la planète, en particulier les régions du sud-ouest, où les transports sont inexistants, et les conditions d'implantation de mines, difficiles et coûteuses. Malgré tout, les exploitations continuent de se développer à un rythme soutenu dans ces régions, et la situation change très rapidement, posant d'ailleurs un nombre considérable de problèmes.

Si l'archipel compte plusieurs milliers d'exploitations de toutes tailles, certaines sont particulièrement importantes, par les quantités d'extraction et les bénéfiques qu'elles dégagent. Le tableau 3.2 présente la liste des principales mines exploitées aujourd'hui en Indonésie.

TABLEAU 3.2
Principales mines en Indonésie

Batu Hijau (cuivre)	Grasberg (or)
Bintan Island (bauxite)	Halmahera (nickel)
Cempaka (diamant)	Kaltim Prima (charbon)
Cibaliung (or)	Kelian Equatorial (or)
Cikidang (or)	Minahasa (or)
FeNi II Nickel Smelter (métaux)	Mt Muro (or)
Gag Island (nickel)	North Pulau Laut Coal Terminal (charbon)
Gebe Nickel Mine (nickel)	Pentangis (charbon)
Gee Island (nickel)	Pentangis (charbon)
Gosowong (or)	Pomalaa Nickel Mine (nickel)

La production minière fait de ce pays l'une des principales puissances minières mondiales. En raison de la demande internationale et de l'établissement de firmes étrangères, cette production a augmenté de manière exponentielle au cours des deux dernières décennies, en particulier depuis la chute du régime de Suharto¹¹. Cette évolution nous incline à penser que la production minière n'en est qu'à ses débuts en Indonésie. Le tableau 3.3 reprend quelques secteurs clés de cette industrie, et propose l'évolution sur une période de seulement quatre ans, après l'allègement des lois de 1999 décidées en 2004, et avant que les mesures gouvernementales visant à encadrer la production et l'exportation ne soient adoptées en 2009. Cette période est particulièrement intéressante parce qu'elle donne un aperçu de la montée en puissance du secteur minier hors contrôle strict de l'État.

11. Voir l'annexe 4 à la fin de cet ouvrage.

TABLEAU 3.3
Production minière en Indonésie (2005-2008)

	2005	2006	2007	2008
Argent (tonnes)	285,2	262	320,6	376,8
Bauxite (millions de tonnes)	1,263	1,331	1,442	1,502
Charbon (millions de tonnes)	114,278	132,352	152,722	193,761
Cuivre (millions de tonnes)	1,006	0,840	1,065	0,816
Diamant (milliers de carats)	30	30	22	47
Étain (tonnes)	71 694	65 772	80 000	90 000
Fer (millions de tonnes)	0,140	0,051	0,012	0,011
Gaz naturel (millions de mètres cubes)	73,2	70,3	71,2	70,3
Nickel (millions de tonnes)	0,144	0,136	0,135	0,140
Or (tonnes)	141,0	91,7	130,6	164,4
Pétrole (millions de tonnes)	57,7	55,2	53,0	49,9
Phosphate (millions de tonnes)	0,001	0,001	0,001	0,001
Réserves de gaz (milliards de mètres cubes)	2 557	2 769	2 478	2 632
Réserves de pétrole (millions de tonnes)	–	587	587	604

Source : *Atlas économique Challenges* (2011). « Indonésie – Mines », <<http://atlas.challenges.fr/pays/ID-indonesie/mines.html>>, consulté le 22 juillet 2015.

Le bilan de cette évolution est intéressant, surtout comparé avec une perspective de plus longue durée telle que présentée dans l'annexe 4 à la fin de cet ouvrage. On note ainsi une évolution assez modeste, qui ne semble pas profiter de l'absence de l'État. Nous pouvons dès lors avancer que la participation active des pouvoirs publics dans l'industrie minière indonésienne n'a pas pour effet de modifier en profondeur le volume de la production.

On compte de nombreuses sociétés minières en Indonésie (tableau 3.4), certaines exploitant d'importantes ressources, d'autres plus limitées, certaines cantonnées sur le plan local, d'autres associées à des compagnies étrangères (soit avec des parts détenues par les compagnies étrangères, soit dans le cadre de partenariats).

Certains secteurs de production sont par ailleurs organisés en associations regroupant les sociétés indonésiennes. C'est le cas de l'industrie du charbon (dont la production a quadruplé au cours de la dernière décennie), organisée autour de l'Association indonésienne des producteurs de charbon (Asosiasi Pertambangan Batubara Indonesia – APBI¹²), qui compte 78 membres¹³, à la

12. Le site Internet de l'APBI est <<http://apbi-icma.org>>. On y trouve plusieurs informations, en indonésien et en anglais, sur l'industrie du charbon en Indonésie, en particulier des données chiffrées.

13. La liste de ces 78 sociétés et leur production en 2010 et 2011 figurent dans l'annexe 5 à la fin de cet ouvrage.

TABLEAU 3.4
Principales sociétés minières en Indonésie

Adaro Indonesia	Pendopo Coal
Britmindo	PT Aneka Tambang Tbk
Bumi Resources	PT Artha Mineral Resources
Darma Henwa	PT BEML Indonesia
Fajar Bumi Sakti	PT Berau Coal
Hadromi & Partners Law Firm	PT Borneo Indobara
Indo Tambangraya Megah	Pt Elka Surya Abadi
Indonesian Coal Mining Association	PT Galuh Cempaka
Kartika Selabumi Mining	Pt Gantari Utama
Komoro IndoResources	PT Global Arrow

fois des grosses sociétés comme Adaro Indonesia et des compagnies locales qui ne comptent parfois qu'une seule exploitation mais possèdent le terrain et se mettent au service de plus grosses sociétés, créant ainsi une situation intéressante de cohabitation et de convergence d'intérêts¹⁴.

Dynamique et gros contributeur de l'économie, le secteur minier n'en est pas moins dominé par les entreprises étrangères, soit en exploitation directe, soit à travers des partenariats avec des firmes locales. Nous avons par ailleurs relevé précédemment que certaines compagnies indonésiennes sont détenues en majorité par des groupes étrangers. Les groupes australiens et américains sont les plus présents dans ce secteur, mais les entreprises chinoises investissent de plus en plus. Le secteur minier connaît actuellement une bonne dynamique : pour 2011, le chiffre d'affaires global de la filière est estimé à 81 milliards de dollars américains, soit une hausse de 10,9% par rapport à 2010, et les perspectives de croissance sont également très favorables puisque ce chiffre d'affaires pourrait atteindre 147 milliards de dollars en 2015. L'activité du secteur est surtout tirée par le charbon et le nickel dont la prévision de croissance annuelle moyenne est estimée respectivement à 17,8% et à 7,5% d'ici 2015.

L'Indonésie bénéficie d'une forte demande étrangère pour ses exportations de minerais, en particulier en provenance de Chine et d'Inde. De fait, l'Indonésie est un acteur de poids sur les marchés mondiaux : premier exportateur mondial d'étain et de « charbon vapeur » (usage énergétique) notamment. Dans le cercle des compagnies minières, le charbon (*batu bara* en indonésien) est d'ailleurs surnommé « *barang Tuhan bagi rata* », ou « produit de Dieu bien partagé », ce qui en dit long sur le rapport des investisseurs et des autorités locales avec cette

14. S. Claessens, S. Djankov et L. H. P. Lang (2000). «The separation of ownership and control in East Asian corporations», *Journal of Financial Economics*, vol. 58, n^{os} 1-2, p. 81-112.

ressource. Plus globalement, l'Indonésie est un grand pays minier : deuxième producteur mondial de nickel et d'étain, quatrième producteur mondial de cuivre et cinquième producteur mondial de charbon et producteur important d'or, d'argent, de bauxite, de fer.

Par conséquent, le secteur des mines pèse lourd dans l'économie indonésienne (annexe 2). En 2011, il représentait 6 % de son PIB, 17 % de ses exportations, captait 18,5 % des IDE (soit 3,4 milliards de dollars américains) et représentait 6,5 milliards de dollars de revenus pour l'État (taxes et royalties), soit environ 5 % de ses recettes. Il emploie aussi directement environ 48 000 personnes et plusieurs centaines de milliers de personnes pour les emplois indirects (voir le chapitre 2). Certaines régions se sont par ailleurs développées uniquement grâce à l'exploitation des ressources minières. Des contrées reculées de Kalimantan aux montagnes inaccessibles de Papouasie, en passant par des îles isolées des Moluques et des vallées encaissées de Sulawesi, de nombreuses régions peuplées de populations locales, ou parfois totalement vides d'habitants, ont vu arriver des populations importantes, sous l'effet combiné de la ruée vers les ressources et des politiques nationales de *transmigrassi*.

Le secteur se caractérise également par le poids important des entreprises étrangères, en particulier de quelques multinationales installées depuis longtemps – Freeport McMoRan et Newmont (cuivre, or), Vale (nickel), BHP Billiton (charbon). BHP Billiton, aujourd'hui actif dans le charbon, est présent depuis 1860, Vale est présent dans le secteur du nickel, et Freeport-McMoRan et Newmont sont présents dans le cuivre et l'or. Parmi les autres sociétés étrangères engagées dans l'exploration ou l'exploitation des ressources minières en Indonésie, on retrouve 3D Resources Limited et Adavale Resources Limited, basées à Perth en Australie.

Les compagnies minières chinoises ne sont pas en reste, et voient leur importance croître. Ainsi, International Energy Mining Industry Limited (IEM), enregistrée à Hong Kong en 2004, exploite des mines de charbon, de fer et de nickel à Kalimantan, à partir de son bureau de liaison à Surabaya. Le groupe Shenhua, le plus gros producteur de charbon au monde, a également fortement investi en Indonésie au cours de la dernière décennie¹⁵.

L'industrie est fortement concentrée dans le cuivre (duopole Freeport-McMoRan, Newmont – 96 % de la production nationale), l'étain (duopole Timah [entreprise étatique], Koba – 93 % de la production nationale), le nickel (duopole Antam [entreprise étatique], Vale – 91 % de la production nationale).

15. R. McGregor (2007). « Shenhua Group : A pivotal position in the energy industry », *Financial Times*, 9 octobre, <<http://www.ft.com/cms/s/0/02c00d40-7795-11dc-9de8-0000779fd2ac.html#axzz3ljbO2nOK>>, consulté le 15 septembre 2015.

Dans le charbon, les acteurs nationaux sont également puissants (Bumi Resources, Adaro, Berau, etc.) et la concurrence est beaucoup plus large avec sept acteurs majeurs qui réalisent au total 55 % de la production nationale.

Une problématique majeure dans le secteur est la question du partage des retombées économiques entre les divers acteurs en Indonésie. Ce sujet a capté une grande partie de l'opinion publique lors de la grève qui a duré trois mois à la fin de 2011 sur le site de la mine de Grasberg (première mine d'or et troisième mine de cuivre du monde) à Timika en Papouasie exploitée par le groupe américain Freeport et qui s'est accompagnée de graves troubles sociaux dans la zone. Les compagnies minières étrangères en Indonésie ont la réputation dans le pays de ne pas en faire assez pour les communautés voisines des sites d'exploitation, de ne pas suffisamment tenir compte des questions environnementales, tout en engrangeant d'énormes profits, grâce notamment à des contrats miniers qui leur sont favorables. Cette question de l'équilibre des retombées économiques du secteur minier est au cœur de la loi minière de 2012.

1.1. UN RISQUE DE DÉPENDANCE

L'exploitation des ressources minières en Indonésie soulève également la question de la dépendance aux exportations. Alors que les immenses ressources naturelles de l'Indonésie sont de plus en plus exploitées, le développement industriel du pays stagne, créant ainsi une situation de dépendance à l'égard des extractions au détriment de la production¹⁶. Cette situation est connue sous le nom de la *Dutch disease*. (Le « syndrome hollandais » caractérise un pays dont l'industrialisation pâtit de l'exploitation des matières premières, ce qui fut le cas des Pays-Bas dans les années 1960, lorsque des gisements de gaz y ont été découverts.) Prenons l'exemple du charbon. Les réserves indonésiennes représentent 28 milliards de tonnes, soit beaucoup moins que celles de la Chine, estimées à 115 milliards de tonnes. Et, pourtant, la Chine limite ses exportations en les taxant fortement, alors que l'Indonésie ne met aucun frein à ses exportations. Les dirigeants des régions accordent à tour de bras des permis d'exploitation sans que le gouvernement central ait son mot à dire.

Cette montée en puissance de la demande internationale et les méthodes qui se sont mises en place en conséquence ont suscité de vives inquiétudes quant à l'évolution de la filière énergétique. « Depuis l'instauration de l'autonomie régionale [à partir de 2000, lors de la démocratisation du pays], des milliers de mines de charbon ont vu le jour de façon anarchique. J'ai peur que la sécurité

16. P. K. Gellert (2010). « Extractive regimes: Toward a better understanding of Indonesian development », *Rural Sociology*, vol. 75, n° 1, p. 28-57.

énergétique nationale ne devienne incontrôlable¹⁷ », explique ainsi le président du bureau des ressources naturelles de l'Association indonésienne des géologues, Singih Widagdo.

On observe le même phénomène avec l'exploitation des minerais. Les chiffres du ministère de l'Énergie et des Ressources minérales montrent que le volume de cuivre, d'or et d'argent utilisé par le marché intérieur est toujours inférieur à celui qui est exporté. Quant à l'étain, au nickel, à la bauxite et au fer, ils sont en totalité vendus sur les marchés internationaux sous leur forme brute, sans aucune transformation ; ce qui explique le retard du secteur industriel national. Cette situation a également justifié la mise en place de la loi minière de 2012.

La situation de dépendance est particulièrement problématique en temps de crise, quand le volume des exportations est en forte baisse, avec des prix qui sont également en retrait. Les conséquences sont non seulement nationales, mais aussi et surtout se répercutent sur les économies locales. La baisse des prix du charbon, depuis 2012, a par exemple conduit à de nombreuses fermetures de mines : 38 mines sur 41 en activité le long du fleuve Batang Hari à Sumatra ont ainsi temporairement cessé de produire, selon les autorités régionales.

Les contrats à terme de charbon ont repris environ 5 % après novembre 2012, mais les compagnies chinoises ont négocié à l'automne 2012 d'importantes ristournes auprès de leurs fournisseurs indonésiens, conduisant les producteurs à réévaluer la rentabilité de leurs exploitations.

Les effets ne se sont pas fait attendre. Timah, numéro 1 de l'étain en Indonésie, a annoncé qu'il n'achèterait pas de mine de charbon comme projeté à Kalimantan (Bornéo)¹⁸. Le producteur dépend des cours de l'étain, et la chute des prix ne lui laisse plus assez de capitaux disponibles pour cette diversification. Le chimiste Aneka Kimia Raya Corp. ne relancera pas non plus de mine de charbon à Nord Barito, Kalimantan, tant que les cours du combustible ne seront pas stabilisés¹⁹. La compagnie possède des droits sur cinq mines, mais n'en exploite qu'une, et vend un million de tonnes par an à des négociants. L'investisseur dans l'énergie Delta Dunia Makmur, qui cherchait en 2012 à acquérir

17. Cité dans O. Basuki (2012). « L'Indonésie reprend la main », *Courrier international*, 29 mars, <<http://www.courrierinternational.com/article/2012/03/29/1-indonesie-reprend-la-main>>, consulté le 17 juin 2015.

18. *Boursorama* (2013). « Charbon : fermetures de mines de charbon en Indonésie », 22 janvier, <<http://www.boursorama.com/actualites/fermetures-de-mines-de-charbon-en-indonesie-3e1de a2830a650b928c8703073443f89>>, consulté le 22 juillet 2015.

19. *Ibid.*

des mines de charbon de 20 à 50 millions de tonnes, a lui aussi reporté ces projets finalement. L'entreprise exploite une mine produisant 34,7 millions de tonnes²⁰.

Le ralentissement économique relatif en Chine depuis 2011 a réduit les besoins de l'industrie, mettant en difficulté nombre de producteurs de charbon locaux. Les acheteurs chinois devraient donc privilégier dans l'immédiat les ressources nationales (3,7 milliards de tonnes produites par an), ce qui limite les importations. Or, quand on sait que la Chine est le plus gros importateur de minerais indonésiens et que la croissance chinoise est étroitement liée à l'évolution des cours des matières premières²¹, on ne peut que voir un lien de cause à effet entre le ralentissement de la production en Chine et la chute des exportations en Indonésie. L'Indonésie, premier exportateur mondial, fournit en effet 70% du charbon importé par la Chine, de l'ordre de 200 millions de tonnes en 2012. Pour cette raison, les exportations indonésiennes sont totalement dépendantes de la demande chinoise.

1.2. LE CONTRÔLE DES EXPLOITATIONS ET LA LOI MINIÈRE DE 2012

En raison de ses immenses ressources et des bénéfices tirés de l'exploitation des mines, le gouvernement indonésien s'est depuis longtemps penché sur la question du contrôle. Depuis la chute de Suharto, les autorités politiques ont alterné des mesures restrictives et des gages offerts aux investisseurs, témoignant de la difficulté à mettre en place une politique minière solide. En 1999, voyant les dégâts causés par certaines mines (déforestation, destruction des sols, pollution des rivières, contestation de la part des communautés locales), le parlement indonésien vota une loi de protection de la forêt en la classant en trois catégories plus ou moins protégées des activités minières (forêt conservée, forêt protégée et forêt de production). Mais, en vertu de cette loi, près de 150 compagnies minières virent leurs opérations basculer dans l'illégalité... L'État indonésien fut alors contraint de trouver un compromis et de faire marche arrière pour éviter de faire fuir les investisseurs²². En 2004, après une intense activité de lobbying de l'industrie minière et des investisseurs, la présidente Megawati, qui craignait de devoir payer une compensation de plus de un milliard de dollars américains aux compagnies dont le contrat aurait été rompu, utilisa une procédure

20. *Ibid.*

21. Sur cette question, lire J.-P. Angelier (2004). «L'impact de la croissance chinoise sur les marchés mondiaux de matières premières», *Politique étrangère*, n° 2, p. 317-330.

22. Lire J. McKay et B. Bhasin (2001). «Mining law and policy in Indonesia: Issues in current practice that need reform», *Journal of Energy & Natural Resources Law*, vol. 19, n° 4, p. 329-243; B. Bhasin et J. McKay (2002). «Mining law and policy in Indonesia: Reforms of the contract of works model to promote foreign direct investment and sustainability», *Australian Mining and Petroleum Law Journal*, vol. 21, p. 77-90.

exceptionnelle pour amender la loi. Treize projets de mines à ciel ouvert ayant obtenu leur licence d'exploitation avant la promulgation de la loi furent alors autorisés dans une zone de « forêt protégée²³ ». De nombreuses associations protestèrent, mais ne parvinrent pas à inverser une tendance démontrant la forte capacité de pression des groupes miniers sur le gouvernement indonésien²⁴.

La question de l'exploitation des ressources minières fut à nouveau en 2009 l'objet d'une refonte en profondeur de la part de Jakarta, avec des effets tangibles sur le lien entre acteur public et firmes privées, mais aussi sur le rapport entre entreprises indonésiennes et entreprises étrangères.

L'Indonésie souhaite remettre la main sur le secteur et favoriser une meilleure répartition des richesses avec la nouvelle loi minière, initiée en 2009 et complétée par la suite par d'importantes mesures d'application²⁵. Le cadre réglementaire minier indonésien a été refondu avec la « loi minière » de janvier 2009 qui abroge celle de 1967 ; elle apporte de grandes modifications et s'appuie sur de nombreuses réglementations d'application qui sont parues depuis, progressivement et souvent avec du retard.

Fondée sur la problématique de l'équilibre des retombées entre les divers acteurs du secteur, cette loi minière, dont les dernières mesures d'application ont été publiées en février 2012, vise à accroître le poids des firmes nationales et les investissements, en particulier dans la transformation locale du minerai.

Les droits miniers qui prévalaient initialement, soit le *contract of work* (CoW), accordé aux investisseurs étrangers ou locaux, et le *kusa pertambangan* (KP), accordé seulement aux investisseurs locaux, sont remplacés par un système de licence basé sur une superficie minière, applicable aussi bien pour les étrangers que pour les Indonésiens. Si cette harmonisation du titre minier est positive, en revanche, les permis miniers peuvent désormais être accordés par les divers paliers administratifs (gouvernement, province, district) et non plus par le seul

23. La loi indonésienne de 1999 définit la « forêt protégée » comme une « zone forestière dont la fonction principale est de protéger le système de soutien vital pour l'hydrologie, la prévention des inondations, la lutte contre l'érosion, la prévention d'intrusion d'eau de mer et le maintien de la fertilité des sols ». Les activités productives (comme les mines) y sont autorisées tant qu'elles ne contreviennent pas à sa fonction principale ; les mines à ciel ouvert y sont théoriquement interdites, sauf pour les 13 projets dont la licence avait été accordée avant la loi.

24. J. A. Nones (2007). « PT Newmont boss begins defense in Indonesia », *Jakarta Post*, 23 janvier ; T. Wright et P. Barta (2007). « Indonesian mining stalls : Disputes over control halt development steps, pressure commodities », *The Wall Street Journal*, 7 février, <<http://www.wsj.com/articles/SB117079353103099954>>, consulté le 15 septembre 2015 ; I. Krisnamantari (2007). « Miners issue "white paper" against draft mining law », *Jakarta Post*, 21 mars, <<http://www.thejakartapost.com/news/2007/03/21/miners-issue-039white-paper039-against-draft-mining-law.html>>, consulté le 8 septembre 2015.

25. A. Shields (2012). « Exploitation minière – L'Indonésie, un exemple de partage de la richesse », *Le Devoir*, 11 avril, <<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/347095/exploitation-mini%C3%A8re-l-indon%C3%A9sie-un-exemple-de-partage-de-la-richesse>>, consulté le 17 juin 2015.

gouvernement central. Les CoW existants restent toutefois valables jusqu'à leur expiration, mais ils doivent être renégociés avec les autorités indonésiennes pour respecter le nouveau cadre de la loi.

La loi minière poursuit deux objectifs principaux : 1) développer les investissements dans les industries minières avales de transformation (fonderies, raffineries) afin de conserver la valeur ajoutée dans le pays ; 2) renforcer le poids des entreprises locales avec l'introduction du principe de désinvestissement des entreprises étrangères. Elle prévoit ainsi pour 2014 une interdiction d'exportation de minerai, soit une obligation de transformation locale de celui-ci (pour le charbon, on a prévu un dispositif précis interdisant l'exportation seulement pour le charbon vapeur de basse qualité).

La loi minière donne une impulsion aux investissements de transformation du minerai, mais des incertitudes demeurent. Les investissements dans le secteur minier, sauf dans le charbon, ont été assez faibles ces dernières années, surtout en ce qui concerne les projets « *greenfield* », en raison notamment de l'attente de la réforme réglementaire. La loi minière a clairement donné une bonne impulsion, car les projets d'investissements se sont multipliés dans l'ensemble de la filière depuis sa promulgation. Les flux d'investissement devraient ainsi passer de moins de 2 milliards de dollars américains²⁶ en 2009 à près de 8 milliards de dollars en 2014. Ces investissements concernent à la fois l'exploitation minière et la transformation du minerai.

Pour l'exploitation minière, ils se concentrent surtout dans le charbon, le nickel et le cuivre :

- Pour le charbon, ils concernent, d'une part, des extensions de capacités (entreprises Harum, Adaro, Bumi Resources, Bukit Asam). D'autre part, de nouveaux projets sont également en cours, dont celui de BHP Billiton, en partenariat avec Adaro, pour le projet IndoMet d'exploitation de la mine Haju (Kalimantan-Est) qui prévoit un début de production en 2016.
- Pour le nickel, Eramet a un grand projet dans les Moluques du Nord (voir *infra*) ; deux autres projets sont pilotés par Antam et Vale.
- Pour le cuivre, de gros projets d'exploitation de nouvelles mines sont en cours, en vue d'une production prochaine. Ils sont suivis par Intrepid Mines (mine géante Tujuh Bukit), Finders Resources (mine Wetar) et East Asia Minerals (mine Tangse).

26. Sauf exception signalée dans le texte, les valeurs monétaires utilisées dans cet ouvrage sont en dollars américains.

Les projets d'investissement dans la transformation du minerai, stimulés par l'interdiction d'exportation prévue, sont nombreux : au moins une vingtaine est en préparation. Ils concernent le traitement et le raffinage du minerai, en particulier pour le cuivre, la bauxite et le nickel :

- Projets de nouvelles fonderies de cuivre : Nusantara Smelting, avec le russe Norilsk Nickel (2014), Indosmelt (2014), Global Investido (2015) ;
- Projets de nouvelles fonderies d'aluminium (production en 2014) : Antam (2 projets en 2014), Harita Prima Abadi (2014) ;
- Projets de fonderie de nickel : Antam (2 projets, Moluques du Nord et Sud Sulawesi, 2014), Eramet (2017), Vale (Sud Sulawesi) ; de plus, lors de sa visite en Chine en mars 2012, le président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono a signé avec ce pays de nombreux accords d'investissement, y compris dans le secteur des mines pour des fonderies.

Cette loi minière s'articule également avec le Master Plan pour l'accélération de l'économie d'ici 2025 (MP3EI) que les autorités indonésiennes ont lancé en mai 2011 et qui a vocation à favoriser l'investissement. Dans celui-ci, le gouvernement chiffre à 85,5 milliards de dollars américains les investissements nécessaires pour la valorisation du potentiel minier, ce qui représente 18 % de l'ensemble des besoins d'investissement sur le plan national estimés pour cette période. Le développement de certaines régions défavorisées reste largement basé sur ce secteur : Sulawesi, Papouasie/Moluques²⁷ (nickel et cuivre), Kalimantan (bauxite).

Cependant, si la nouvelle loi minière, confortée par le Master Plan, a donné une bonne impulsion au secteur minier, les mesures, et particulièrement celles prises récemment, créent des incertitudes et exposent le secteur minier à certains risques. L'interdiction d'exportation de minerai à partir du mois de mai 2012 inquiète fortement l'industrie minière et particulièrement les entreprises locales. L'opérateur minier national Antam, par exemple, réalise 25 % de son chiffre d'affaires dans l'exportation de minerai. De même, de nombreuses petites exploitations minières exportent du minerai et risquent de cesser leur activité, voire de renforcer les exportations illégales qui pullulent d'ores et déjà.

En février 2012 sont apparues de nouvelles mesures importantes. D'une part, la réglementation ministérielle n° 7 avance à mai 2012 l'interdiction d'exportation du minerai. Celle-ci a été prise afin d'enrayer de toute urgence le phénomène constaté de constitution massive de stocks de minerais, notamment en Chine. D'autre part, la réglementation gouvernementale n° 24 accentue le niveau de désinvestissement des entreprises étrangères qui doivent céder 51 % de leur détention de capital à l'issue de dix ans de production. Le ministre

27. Depuis 1999, l'archipel est divisé en deux provinces distinctes : Moluques et Moluques du Nord.

de la Coordination des affaires économiques, Hatta Rajasa, a indiqué que l'objectif n'est pas de procéder à des nationalisations, mais de permettre au pays de tirer un profit maximal de ses ressources non renouvelables. « Avec 51 % des capitaux dans des mains indonésiennes, les intérêts nationaux sont préservés. D'ailleurs, la Chine interdit aux étrangers d'exploiter les mines d'or, car elle est consciente que c'est un bien des plus précieux²⁸. » De fait, de nombreux autres pays exportateurs de ressources minières, comme l'Australie, disposent de législations semblables.

Le 21 février 2012, le président Susilo Bambang Yudhoyono a signé une nouvelle réglementation dans le secteur minier à des fins de nationalisation. En effet, cette réglementation s'inscrit dans une tendance mondiale à la nationalisation des ressources dans le but de faire monter les coûts de l'exploitation minière pour les entreprises internationales et d'accroître la trésorerie et l'influence des gouvernements des pays émergents. Ainsi, ces nouveaux fonds vont permettre à l'Indonésie de compenser ses faibles recettes fiscales et de moderniser ses infrastructures. Cette mesure consiste à obliger les sociétés minières étrangères à céder 51 % de leur part au bout de dix ans de production aux gouvernements centraux et régionaux, aux entreprises publiques ou aux sociétés privées locales. De plus, elle change le système des anciens contrats de concession minière pour les investisseurs étrangers en un système de licence.

Les entreprises étrangères sont moins affectées, car elles sont protégées par leur CoW qui souvent comporte déjà des obligations de transformation locale. Ces CoW constituent également pour ces firmes étrangères une protection contre l'obligation de respecter dans l'immédiat cette clause de désinvestissement. En effet, ces contrats restent valables jusqu'à leur expiration et les nouvelles mesures ne s'appliquent donc pas immédiatement pour ces firmes. Les CoW doivent néanmoins être renégociés avec les autorités et les conditions de mise en conformité avec la nouvelle loi minière sont pour le moment très peu claires. De façon générale, la réglementation minière manque de clarté et ses dispositions apparaissent fluctuantes. Notamment, la date d'application de la mesure d'interdiction d'exportation du minerai n'est pas précisée pour le moment et les autorités envisagent maintenant d'imposer une taxe à l'exportation pour le minerai.

C'est pourquoi une loi sur la réglementation des activités des sociétés minières fut introduite. Elle stipule que les sociétés étrangères devront, dès la sixième année d'exploitation, céder progressivement, sur une période de dix ans, au moins 51 % de leur capital à des Indonésiens (d'abord à l'État, puis aux régions, et éventuellement à des entreprises privées). Et à compter de 2014, le gouvernement interdira l'exportation du minerai brut afin qu'il soit transformé

28. A. Shields (2012). *Op. cit.*

localement. À Jakarta, le directeur exécutif de l'Association indonésienne des mines de charbon, Supriatna Suhala, estime qu'il s'agit d'une mesure remplie de bon sens, car l'Indonésie est désormais capable d'exploiter elle-même ses mines.

Mais, comme le fit remarquer le président de l'Association indonésienne des mines, Martino Hadianto, dès que la nouvelle loi a été annoncée, le cours des actions des sociétés propriétaires de mines en Indonésie a chuté sur les Bourses australienne et canadienne. Cette réaction des marchés montre bien que cette loi crée de la confusion chez les investisseurs : d'un côté, l'État encourage les investissements étrangers (la loi votée en 2009) et, de l'autre, il refroidit les candidats potentiels.

Pour synthétiser, l'Indonésie s'appuie désormais sur deux réglementations importantes pour gérer son secteur minier :

- Le règlement de 2012 sur la réduction des investissements étrangers ;
- L'interdiction des exportations de certains métaux non transformés à partir de 2014.

Le marché de l'Indonésie est certes trop grand pour être ignoré, et les facilités d'investissements restent intéressantes par comparaison avec d'autres économies de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) où les pratiques commerciales sont beaucoup plus restrictives. Cependant, ces nouvelles mesures pourraient dissuader les futurs investisseurs voulant exploiter les plus riches gisements du monde en charbon, or et cuivre. En effet, les investissements directs étrangers dans le secteur ont été estimés à 2,2 milliards de dollars américains en 2010. Selon le directeur de l'Association indonésienne des mines, ce règlement va nuire aux investissements dans le secteur minier. Et son application semble impossible dans la mesure où dix ans de production sont insuffisantes pour permettre aux sociétés étrangères de rentabiliser leurs investissements. En outre, pour l'agence de notation Fitch, qui a octroyé à l'Indonésie le statut *Investment grade* (environnement fiscal relativement faible, faible dette, croissance en hausse, grand marché intérieur), cette mesure peut avoir des conséquences négatives à long terme pour le secteur des mines.

Devant les craintes et critiques des investisseurs, le ministre de la Coordination des affaires économiques, Hatta Rajasa, a souligné que l'objectif n'est pas de procéder à des nationalisations mais de permettre au pays de tirer un profit maximal de ses ressources non renouvelables. Selon lui, l'Indonésie a beaucoup changé depuis l'époque du président Suharto : « Il n'y a que la technologie du forage des mines souterraines que nous ne maîtrisons pas encore. Mais nous possédons les capitaux et les ressources humaines nécessaires²⁹. »

29. Cité dans O. Basuki (2012). *Op. cit.*

Le règlement minier a pour objectif louable de favoriser l'investissement et la valeur ajoutée en Indonésie et les projets annoncés ou en cours dans la transformation du minerai sont prometteurs. Cependant, les mesures manquant de clarté pour les opérateurs et comportent des risques de déstabilisation, notamment pour les compagnies nationales largement dépendantes des exportations de minerai, ce qui est paradoxal puisque la loi a pour objectif de renforcer l'industrie nationale.

Cette loi minière, avec son principe de désinvestissement pour les entreprises étrangères, crée un risque à terme de tarissement des IDE alors que ceux-ci sont indispensables en raison des moyens financiers et du niveau de technologie exigés dans ce secteur.

Comme on peut l'imaginer, l'adoption de cette loi fut accueillie avec prudence. Certains analystes s'inquiétèrent de la capacité d'attraction de l'Indonésie pour les investisseurs étrangers dans les prochaines années, notamment à cause de ses infrastructures mal adaptées, ou des multiples problèmes liés à la corruption et aux risques sécuritaires dans certaines régions reculées³⁰. De manière parfois excessive, la question d'un nationalisme économique autour de la gestion des ressources fut également évoquée par des médias étrangers³¹. Dans les faits, le gouvernement indonésien fut soumis à de fortes pressions de la part des groupes miniers, le poussant à reculer en janvier 2014, à quelques heures seulement de l'entrée en vigueur du texte de loi.

1.3. LA RÉPONSE DES INVESTISSEURS ET LE REcul DE JAKARTA

La volonté des autorités de développer une industrie métallurgique en Indonésie contenue dans la loi minière se heurte à la situation économique du pays, qui reste très dépendante des ventes de minerais bruts. Or la politique indonésienne fut jugée trop radicale par les compagnies minières qui développent toutefois progressivement une industrie dans l'aval de la mine. La détérioration des comptes courants et l'érosion rapide de la valeur de la roupie indonésienne ont eu pour effet de précipiter la recherche d'un compromis pour faciliter les investissements dans l'aval de l'industrie minière.

De fait, très peu de compagnies minières se sont lancées dans la construction très coûteuse de raffineries, arguant que cela n'était pas rentable dans un contexte de surproduction et, parfois, de baisse des cours. La réglementation

30. Lire notamment S. Levine (2012). «Indonesia: The darling of investors, but for how long?», *Foreign Policy*, 13 novembre, <http://blog.foreignpolicy.com/posts/2012/11/13/indonesia_the_darling_of_investors_but_for_how_long>, consulté le 17 juin 2015.

31. Lire M. Buehler (2012). «Resource nationalism' clouds Indonesia's economic prospect», *The Diplomat*, 7 septembre, <<http://thediplomat.com/2012/09/resource-nationalism-clouds-indonesias-economic-prospects/>>, consulté le 8 septembre 2015.

avait ainsi suscité une vive opposition des investisseurs locaux et étrangers, qui brandissaient la perte de dizaines de milliers d'emplois et de précieuses rentrées fiscales en cas de mise en œuvre de l'interdiction. Plusieurs compagnies indonésiennes et étrangères avaient cependant accepté de se plier aux exigences de la loi minière. Le japonais Sumitomo Metal Mining, associé au brésilien Vale, prépare ainsi la construction d'un complexe nickélicifère. L'américain Freeport-McMoRan a signé des accords pour livrer son minerai de cuivre aux nouvelles raffineries qui seront construites dans le pays. Indonesia Chemical Alumina (Showa Denko et PT Antam) construit une raffinerie d'alumine de 1,2 Mt de capacités à Mempawah, à Kalimantan. PT Antam construit une autre raffinerie de 1,2 Mt dans la même région, en partenariat avec le chinois Hangzhou Jinjiang Group. C'est un autre groupe chinois, l'aluminier Chalco, qui construira la plus importante raffinerie d'alumine en partenariat avec le producteur local Indonusa Dwitama. Au final, les capacités de toutes les nouvelles raffineries qui seront construites en Indonésie seront insuffisantes pour traiter tout le minerai extrait. Le minerai est exporté sous forme de concentré, un produit intermédiaire vendu à 95 % de la valeur du cuivre contenu, comme le rappelait en août 2013 Rozik Soetjipto, directeur exécutif de Freeport Indonesia³². La question de la protection de l'environnement fut également au cœur de plusieurs initiatives, notamment afin d'améliorer l'image des entreprises minières auprès des populations locales, mais aussi des ONG vigilantes. Dans l'île de Sumbawa (Petites îles de la Sonde), la mine de Batu Hijau qui exploite des gisements d'or et de cuivre en sous-sol est un bon exemple. Ouverte en 2000 par la compagnie Newmont Mining Corporation, elle emploie 8 000 Indonésiens. La société américaine a investi 600 millions de dollars dans cette mine pour amoindrir l'impact environnemental. D'autres entreprises mettent en avant les effets positifs de l'exploitation minière, à la fois pour le développement des infrastructures locales et la mise en place de dispositifs de protection de l'environnement. Mais en raison des difficultés à transiger avec les acteurs économiques et la société civile dans la plupart des cas, il est souvent difficile de savoir dans quelle mesure ces initiatives sont bien perçues, d'une part, et améliorent de manière sensible l'environnement et favorisent la lutte contre la pauvreté, d'autre part.

Par ailleurs, ces différents projets – aboutis ou non, mais dont il est désormais difficile de savoir s'ils seront maintenus en l'état – masquaient difficilement l'absence de mesures à grande échelle, mais aussi et surtout les pressions exercées par les compagnies minières sur le gouvernement indonésien en vue de modifier les conditions de la loi minière et sa mise en application. Par exemple, le deuxième producteur mondial de cuivre, Freeport-McMoRan a fait une mise

32. D. Krajka (2013). « Du remous dans l'industrie minière indonésienne », *L'Usine nouvelle*, 27 août, <<http://indices.usinenouvelle.com/metaux-non-ferreux/du-remous-dans-l-industrie-mini-ere-indonesienne.4808>>, consulté le 17 juin 2015.

en garde sur la probable réduction de la production de sa mine de Grasberg s'il ne pouvait plus exporter de minerai³³. La compagnie ne traite actuellement que 40 % du minerai extrait dans une raffinerie située dans l'est de Java. Son contrat d'exploitation de Grasberg court jusqu'en 2021 et Freeport veut une prolongation avant d'engager les 15 milliards de dollars d'investissements nécessaires à la poursuite de l'exploitation de l'un des deux plus importants sites cuprifères du monde³⁴. Compte tenu des énormes revenus fiscaux dégagés par l'exploitation de Grasberg et des retombées pour Jakarta, Freeport sait que de tels arguments ne peuvent être ignorés par le gouvernement indonésien.

Les compagnies étrangères n'étaient pas les seules à faire pression sur Jakarta, les groupes indonésiens jugeant également la loi minière trop restrictive. L'Association minière indonésienne notait ainsi en août 2013 que « l'interdiction n'est pas possible d'ici à janvier 2014 alors que le gouvernement n'est pas prêt avec les infrastructures, les incitations, et les politiques nécessaires bien que le gouvernement tente de nous pousser à construire des usines de traitement dans le pays en accord avec la loi minière de 2009³⁵ ».

Sous la pression des compagnies minières, l'Indonésie a donc cédé et largement assoupli l'interdiction d'exporter des minerais bruts, une heure seulement avant l'entrée en vigueur de la loi le 12 janvier 2014. Le président Yudhoyono a ainsi signé le 13 janvier peu avant minuit une nouvelle réglementation qui vide largement de sa substance le moratoire que Jakarta comptait imposer.

Cette nouvelle réglementation repousse en effet l'échéance à 2017, permettant l'exportation de minerais d'ici là, à condition qu'ils aient un certain niveau de concentration et que les compagnies minières s'engagent à construire des raffineries. En revanche, l'interdiction totale reste en vigueur pour le nickel et la bauxite, a indiqué le ministre de l'Énergie, Jero Wacik. Des taxes à l'exportation seront de plus imposées et iront en augmentant jusqu'en 2017 afin de contraindre les minières à construire des raffineries, a précisé le ministre de l'Industrie, M.S. Hidayat³⁶.

La question de savoir s'il s'agit d'un retour en arrière dépend de la volonté des groupes miniers de respecter leurs engagements de construire les raffineries prévues, et du maintien du cap visant la restriction des exportations de minerais bruts à partir de 2017. Cette situation démontre en tout cas l'étroitesse de la marge de manœuvre dont dispose le gouvernement indonésien. Que cette loi

33. La mine de Grasberg est l'objet d'une étude plus précise plus loin dans cette étude.

34. D. Krajka (2013). *Op. cit.*

35. *Ibid.*

36. Cité dans *Le Monde* (2014). « L'Indonésie renonce à interdire l'exportation de minerais bruts », *Le Monde*, 12 janvier, <http://www.lemonde.fr/asiе-pacifique/article/2014/01/12/l-indonesie-renonce-a-interdire-l-exportation-de-minerais-bruts_4346612_3216.html>, consulté le 17 juin 2015.

soit considérée comme juste ou excessive, selon les points de vue, de toute évidence, Jakarta ne peut se résoudre à prendre des dispositions contraires aux intérêts des groupes miniers, qu'ils soient nationaux (à la fois privés ou publics) ou étrangers³⁷.

PT ANTAM, GÉANT INDONÉSISIEN DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

La société PT (Persero) Aneka Tambang Tbk, généralement appelée PT ANTAM, est une société minière et métallurgique indonésienne publique. Elle possède des exploitations dans la totalité de l'archipel indonésien dont le sol est riche en minéraux. PT ANTAM entreprend toutes les activités d'extraction et de traitement, depuis les phases d'exploration, d'excavation et de traitement jusqu'à la commercialisation du nickel, du ferronickel, de l'or, de l'argent et de la bauxite. La société PT ANTAM détient des permis d'exploration couvrant d'immenses superficies et dispose d'un important portefeuille de réserves et de ressources de grande qualité. C'est pourquoi PT ANTAM s'est associée à des partenaires internationaux pour créer plusieurs coentreprises et transformer des gisements minéraux en exploitations minières rentables.

Plus fondamentalement, le recul de Jakarta pose la question des difficultés relatives à un «retour de l'État» dans l'économie et le développement d'un pays qui éprouve indéniablement un problème de dépendance à l'égard des marchés internationaux. Les tentatives depuis 1999 d'élaborer une politique publique d'exploitation des ressources visant à associer les intérêts des sociétés d'exploitation et les acteurs locaux se heurtent ainsi aux réalités des dividendes économiques, face auxquelles les questions sociales et environnementales ne pèsent pas lourd. En matière de communication politique, soit l'un des principaux défis pour le gouvernement³⁸, le recul de Jakarta est néfaste et envoie un message ambigu à la fois aux investisseurs et à la population. Notons enfin que cette situation ne contribue pas à la «réconciliation» entre les groupes miniers

37. Pour une analyse récente de la marge de manœuvre étroite de Jakarta sur la question minière, lire J. Castle (2013). «Indonesia's mining malaise and deeper challenges to growth», *Global Asia*, vol. 8, n° 4, hiver, p. 220-225. Notons que cet article, qui précède le recul de Jakarta sur la loi minière, critique cette dernière, et se place ainsi du côté des groupes miniers et des investisseurs étrangers.

38. Sur cette question qui ne date pas d'hier, et soulève le problème du poids de la bureaucratie et de la résilience de la corruption, lire K. D. Jackson (1978). «Bureaucratic polity: A theoretical framework for the analysis of power and communications in Indonesia», dans K. D. Jackson et L. W. Pye (dir.), *Political Power and Communications in Indonesia*, Berkeley, University of California Press, p. 3-22.

présents en Indonésie et les acteurs sociaux locaux, en particulier dans certaines régions où les dernières années furent marquées par de fortes tensions et des mouvements de protestation de grande ampleur³⁹.

Les mouvements autochtones sont au cœur des problèmes liés à l'exploitation des ressources. Les peuples dits autochtones en Indonésie sont ceux qui cultivent des terres ou exploitent les ressources des forêts depuis des générations mais sans détenir de titre légal de propriété. Ce droit de propriété est un droit autochtone, un droit coutumier. Dès lors, les compagnies minières et les planteurs de palmiers à huile peuvent s'emparer de ces terres sans propriétaire légal. Le secrétaire général de l'Alliance nationale des communautés coutumières (Aman) affirmait en 2012 que depuis ces dix dernières années leurs principaux ennemis sont les compagnies minières et les plantations de palmiers à huile⁴⁰. Autre problème profond que l'exploitation des ressources ne fait que révéler et exacerber : les mouvements de population à l'intérieur de l'archipel.

1.4. TRANSMIGRASI : LES MOUVEMENTS DE POPULATIONS ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES

Au-delà des enjeux économiques et des pressions extérieures, la question de l'exploitation des ressources minières en Indonésie a une forte composante sociétale, comme la question des populations autochtones le montre, en particulier dans le cas de la Papouasie. Elle est notamment étroitement liée à la politique des transmigrations, ou *transmigrasi*, projet d'intégration nationale à grande échelle et visant à répartir de manière plus équitable les populations dans l'archipel⁴¹.

Les premiers programmes de contrôle des naissances, tout d'abord intégrés aux soins de santé maternelle et infantile, ont été mis en place en 1956, à l'initiative d'organisations privées et sous les auspices de l'organisation internationale International Planned Parenthood Federation. Avec l'avènement du régime du président Suharto en 1968, le gouvernement indonésien s'est engagé en faveur de la planification familiale, axée en particulier sur la limitation de la fécondité à deux enfants par femme, l'espacement des naissances, l'amélioration du rôle et du statut de la femme, la formation et l'éducation des jeunes et le développement de nouvelles normes concernant la famille et la collectivité,

39. L'exemple le plus significatif est celui de la mine de Grasberg, sur lequel nous reviendrons en détail.

40. Cité dans *Courrier international* (2012c). «Le droit des peuples autochtones en question», 22 novembre, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2012/11/22/le-droit-des-peuples-autochtones-en-question>>, consulté le 17 juin 2015.

41. C. Drake (1989). *National Integration in Indonesia: Patterns and Policies*, Honolulu, University of Hawaii Press.

l'instauration de ces mesures reposant sur la mobilisation des institutions locales et religieuses. Cependant, l'adhésion de la population indonésienne à ces mesures a été moyenne. D'où le paradoxe de la transition de la fécondité en Indonésie qui, contrairement à ce qui est généralement observé, n'est passée ni par un retard de l'âge au mariage, ni par une généralisation de la contraception moderne, ni par la fausse-couche provoquée, mais a plutôt relevé d'une volonté délibérée de la population de réduire sa fécondité, notamment grâce à un allaitement maternel prolongé⁴².

La structure de la pyramide indonésienne est très représentative de celle de l'Asie du Sud-Est dans son ensemble et très proche de celle des Philippines, de la Birmanie, de la Malaisie et de la Thaïlande. Déjà perceptible aujourd'hui, la forme en cloche se précise au fur et à mesure que l'on se rapproche de 2030 et traduit une évolution très régulière vers la baisse de la mortalité et de la fécondité⁴³. Les rapports respectifs des trois grands groupes d'âges, à savoir les jeunes, les adultes actifs sur le marché du travail et les personnes âgées, se situent à des niveaux intermédiaires entre ceux des pays qui viennent d'être décrits et ceux des pays engagés plus précocement ou plus résolument dans la transition démographique. Ainsi, les moins de 15 ans représenteront 16-17 % de la population totale et les 60 ans et plus, environ 22-25 % en 2030.

Dès les années 1950, les autorités ont accentué le programme officiel d'aide à la transmigration. Au cours des cinq premiers plans quinquennaux, de 1969 à 1994, plus de 1 650 000 familles, soit quelque 5,5 millions de personnes, ont été déplacées vers des fronts de colonisation agricole dans les îles périphériques. La part relative des migrants dits « spontanés » s'est accrue considérablement, jusqu'à devenir la plus importante. Au total, Sumatra, île « périphérique » la plus ciblée dès la période coloniale, est demeurée la destination privilégiée, mais l'ampleur du mouvement a touché des régions aussi lointaines que la Papouasie.

La transmigration date de la période coloniale, mais fut maintenue après l'indépendance, en particulier sous Suharto⁴⁴. Entre 1979 et 1984, quelque 535 000 familles, soit près de 2,5 millions de personnes, migrèrent dans le cadre de la transmigration. Avec l'« Ordre nouveau » du président Suharto et la série des plans quinquennaux inaugurée en 1969, la colonisation organisée se développa

42. Y. Courbage (2002). « L'Indonésie : la transition dans le plus grand pays d'islam », dans J.-C. Chasteland et J.-C. Chesnais (dir.), *La population du monde. Géants démographiques et défis internationaux*, Paris, Institut national d'études démographiques, p. 245-264.

43. I. Attané et M. Barbieri (2009). « La démographie de l'Asie de l'Est et du Sud-est des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique », *Population*, vol. 64, n° 1, p. 7-154.

44. J. M. Hardjono (1977). *Transmigration in Indonesia*, Oxford, Oxford University Press.

rapidement : 210 000 personnes pour le premier plan Repelita 1969-1974 ; 340 000 pour Repelita II 1974-1979 ; 860 000 pour Repelita 1979-1984 ; 255 000 pour Repelita IV 1984-1989 ; plus un million pour Repelita 1989-1994 ; en tout, donc, plus de 55 millions de personnes en 25 ans⁴⁵.

Cette politique eut un impact significatif sur la démographie des régions touchées. Ainsi, en 1981, 60 % des 3 millions d'habitants de la province de Lampung dans le sud de Sumatra étaient des transmigrants⁴⁶. En 2002, on estimait à 75 200 le nombre de familles de transmigrants en Papouasie, soit environ 375 000 personnes⁴⁷. Par conséquent, la politique agraire de l'archipel est désormais étroitement liée aux transmigrations⁴⁸.

Pendant les années 1980, le programme fut en partie financé par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, ainsi que par des programmes d'aide bilatéraux. La Banque mondiale a ainsi soutenu sept projets du programme de transmigration pour un montant total de 560 millions de dollars américains⁴⁹.

Les impacts de cet immense programme, officiellement interrompu en mars 2000, ont été considérables. De nature économique et culturelle, ils se sont aussi manifestés par un meilleur étalement du peuplement du pays et par la transformation de la carte des ressources forestières. La densification et la redistribution de la population ont été accompagnées par une urbanisation tout aussi impressionnante et par un développement accéléré des réseaux aériens et des infrastructures aéroportuaires. Le taux d'urbanisation aurait doublé entre 1960 et 1990. Quant aux réseaux de communication, même si leur développement a concerné les voies routières et maritimes, ce sont les liaisons aériennes qui sont devenues le principal outil de désenclavement, car elles desservent bien les marges du pays, en particulier les zones d'exploitation des ressources naturelles à Kalimantan et en Papouasie⁵⁰.

45. C. Huetz de Lempis (1998). « Les grands déplacements de population en Indonésie : transmigration et migrations spontanées », *Annales de géographie*, t. 107, n° 599, p. 85.

46. M. Pain et M. Charras (dir.) (1993). *Migrations spontanées en Indonésie. La colonisation agricole du sud de Sumatra*, Paris, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, Centre national de la recherche scientifique, Département de la transmigration.

47. A. Sumule (2002). *Protection and Empowerment of the Rights of Indigenous People of Papua (Irian Jaya) over Natural Resources under Regional Autonomy*, document de travail, Canberra, Resource Management in Asia-Pacific Project, Australian National University.

48. Sur l'impact des transmigrations et la politique agraire indonésienne, lire L. Levang (2002). « La transmigration : caractères originaux d'une politique agraire en Indonésie », *Économies et sociétés*, vol. 36, n°s 3-4, p. 407-435.

49. L. Levang (1995). *Tanah Sabrang (la terre en face). La transmigration en Indonésie : permanence d'une politique agraire contrainte*, thèse de doctorat, Montpellier, École nationale supérieure d'agronomie de Montpellier.

50. R. De Koninck (2003). « Le monde vu d'Indonésie », *Hérodote*, n° 108, p. 113-143.

1.5. LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DES OPPOSITIONS

Les oppositions aux exploitations minières sont nombreuses en Indonésie. Parfois liées à des enjeux locaux, le plus souvent sociaux, elles se caractérisent par des grèves, des manifestations des populations locales et, dans certains cas, par des actes de violence. Certaines actions vont jusqu'à Jakarta, où elles prennent une ampleur et une médiatisation plus forte⁵¹. Elles sont également liées aux questions environnementales, et bénéficient du soutien d'ONG implantées localement ou qui ont des antennes sur place, qui relaient les informations sur la réalité de l'exploitation minière, et ses dégâts pour les forêts, les rivières et les sols. Ces ONG fournissent un nombre important de rapports et de notes d'analyse, généralement accablants pour les entreprises exploitantes, dans lesquels elles dénoncent à la fois les pratiques sociales et les dégâts environnementaux⁵². Il arrive aussi que des universitaires se joignent aux ONG, ou publient leurs propres analyses⁵³. Dans ces rapports, ce sont surtout les multinationales qui sont montrées du doigt pour leurs pratiques.

Parallèlement aux questions environnementales, mais souvent très étroitement liés, les problèmes des droits des minorités locales, ou peuples indigènes, sont également au cœur des revendications et des plaintes à l'égard de l'exploitation minière. De nombreux travaux de recherche se font l'écho de ces enjeux⁵⁴. Compte tenu de la multitude de minorités vivant dans les régions reculées d'Indonésie, ces problèmes sont particulièrement sensibles dans l'archipel.

-
51. Le quotidien *Jakarta Post* rapport régulièrement des cas de mouvements sociaux et politiques liés aux problèmes de l'exploitation des ressources et aux conséquences pour les petits propriétaires terriens. Lire notamment *Courrier international* (2012a). « Les propriétaires terriens en colère », 13 janvier, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2012/01/13/les-proprietaires-terriens-en-colere>>, consulté le 8 septembre 2015.
 52. Parmi les textes récents en français, lire *IndustriALL Global Union* (2014). « Faire connaître la vilaine vérité sur Rio Tinto », 15 avril, <<http://www.industrialall-union.org/fr/faire-connaître-la-vilaine-verité-sur-rio-tinto>>, consulté le 17 juin 2015; T. Noisette (2013). « Etain "sale" des smartphones : Apple répond du bout des lèvres aux critiques écologistes », *ZDNet*, 12 juillet, <<http://www.zdnet.fr/actualites/etaïn-sale-des-smartphones-apple-repond-du-bout-des-lèvres-aux-critiques-ecologistes-39792403.htm>>, consulté le 17 juin 2015.
 53. Lire, par exemple, à propos de la multinationale française Eramet (sur laquelle nous reviendrons en détail), S. Marshall, S. Balaton-Chrimes et O. Pidani (2013). *Access to Justice for Communities Affected by the PT Weda Bay Nickel Mine*, rapport intérimaire, Non-Judicial Human Rights Redress Mechanisms Project, <<http://www.buseco.monash.edu.au/blt/research/weda-bay-public-report-oct2013.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.
 54. Sur les cas généraux, lire J. Carino (2005a). « Indigenous peoples' right to free, prior, informed consent : Reflections on concepts and practice », *Arizona Journal of International and Comparative Law*, vol. 22, p. 19-39; J. Anaya (2005). « Indigenous peoples' participatory rights in relation to decisions about natural resource extraction : The more fundamental issue of what rights indigenous peoples have in lands and resources », *Arizona Journal of International and Comparative Law*, vol. 22, n° 1, p. 7-17. Sur l'exemple indonésien, lire C. Ballard (2001). *Human Rights and the Mining Sector in Indonesia : A Baseline Study*, Mining, Londres, International Institute for Environment and Development et World Business Council for

On relève cependant que les ONG indonésiennes, qu'elles soient à vocation nationale ou locale, ont des représentants sur le terrain, bien qu'ils n'appartiennent pas toujours aux populations autochtones. Quant à elles, les ONG locales fonctionnent avec l'argent fourni par des ONG nationales ou internationales qui les financent pour gérer des projets précis et temporaires. Les membres des ONG qui travaillent sur le terrain sont souvent des personnes ayant une formation universitaire, venant d'autres régions d'Indonésie et qui, ne trouvant pas de travail dans l'administration, se sont engagées dans des ONG. Leurs connaissances sur la situation locale et les caractéristiques socioculturelles de chaque population sont souvent très limitées et se réduisent à quelques généralités que l'on trouve habituellement dans des ouvrages dont certains ont été rédigés il y a fort longtemps. Poussées par des motivations caritatives affectives, les ONG voudraient voir immédiatement le résultat de leur action sans se préoccuper de l'inertie des administrations en place, de la complexité du tissu social local. Ils s'engagent souvent dans des actions irréfléchies, sans avoir pris la peine de faire d'abord une analyse de la situation, préoccupés seulement de satisfaire leur bonne conscience⁵⁵. C'est un problème qu'on remarque dans de nombreux pays, mais qui se complexifie dans le cas de l'Indonésie en raison des caractéristiques locales, souvent mal comprises par les représentants des ONG. En Papouasie, où un nombre important d'ONG sont basées (le plus souvent à Jayapura, avec des représentants itinérants ou basés dans d'autres lieux de l'immense région), ce problème est particulièrement sensible, mais il l'est de manière générale dans les territoires peuplés de divers groupes ethniques.

Il reste que le travail d'alerte des ONG est d'une importance cruciale. Dans les pays riches en réserves minières, l'exploitation des ressources peut susciter des conflits où l'environnement devient un champ de bataille entre les intérêts divergents⁵⁶ des firmes et des populations locales. L'étude des conflits environnementaux autour de l'exploitation des ressources constitue une orientation relativement récente de la recherche, au carrefour de la géographie politique et de la géographie économique⁵⁷. Ainsi, « longtemps centrée sur l'exploitation des ressources de la biosphère comme les forêts tropicales, elle trouve un champ

Sustainable Development, coll. « Minerals and Sustainable Development Working Paper », n° 182; E. F. Drexler (2009). « Recension de E.-L. E. Hedman *Conflict, Violence, and Displacement in Indonesia* », *The Journal of Asian Studies*, vol. 68, n° 3, p. 1030-1032.

55. D. M. Wirawati Suharno et C. Friedberg (2003). « Enjeux autour de la gestion des ressources : le rôle des ONG face à la nouvelle loi d'autonomie locale en Indonésie », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 178, p. 637.
56. P. Blaikie (1995). « Understanding environmental issues », dans S. Morse et M. Stocking (dir.), *People and Environment*, Norwich, University of East Anglia, School of Developing Studies, p. 1-30.
57. P. Blaikie et H. Brookfield (1995). *Land Degradation and Society*, Londres, Methuen; P. Blaikie (1999). « A review of political ecology », *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie*, n° 43, p. 131-147; M. Watts (2000). « Political ecology », dans E. Sheppard et T. Barnes (dir.), *A Companion to Economic Geography*, Oxford, Blackwell, p. 257-274.

d'application de plus en plus important dans l'exploitation des ressources minières, où les grandes firmes multinationales jouent un rôle essentiel⁵⁸». L'Indonésie est un bon exemple de ces difficultés qu'éprouvent à la fois les populations locales et les entreprises minières, les premières pour faire entendre leur voix et les secondes pour se rendre acceptables sur la question environnementale. Les exemples étudiés ici offrent d'ailleurs des résultats très contrastés, en fonction des régions, des relations qui se sont établies entre les acteurs économiques et les populations locales, et des entreprises exploitant les ressources.

Sur le plan gouvernemental, les mesures visant à protéger l'environnement se limitent encore trop souvent à des déclarations de principe, et montrent de très fortes disparités selon les régions. On relève par ailleurs de nombreuses incohérences entre les différents ministères et les agences directement chargées de renforcer la politique de protection de l'environnement. Par exemple, un Conseil national sur le changement climatique a été créé afin de réfléchir aux pratiques les plus adéquates et de lutter contre la déforestation et l'exploitation abusive des sols. Mais, en même temps, la production d'électricité à partir du charbon, cause d'une importante déforestation dans certaines régions (notamment dans les quatre provinces de Kalimantan), est encouragée au moyen de prêts garantis par l'État qui sont accordés aux entreprises publiques productrices d'électricité. Résultat, si le taux de déforestation est aujourd'hui moins marqué que dans les années 1990 (il dépassa pendant cette décennie en moyenne 1,6 % par an), il reste pour la période 2005-2010 à près de 0,6 % par an, ce qui est considérable compte tenu de l'immensité des forêts dans certaines régions (et donc du volume de déforestation) et des dommages déjà constatés au cours des deux dernières décennies. Selon une étude de la FAO publiée en 2010, l'Indonésie est même le pays qui connaît la plus importante déforestation au monde après le Brésil. La même étude relève cependant que les régions protégées ont généralement été épargnées par ce phénomène, ce qui tend à démontrer que les mesures gouvernementales peuvent être efficaces dans ce domaine quand elles sont appliquées avec une certaine rigueur.

Notons enfin ici que les enquêtes menées sur place et les multiples rencontres avec des employés des mines et les populations vivant à proximité des exploitations ont permis dans la grande majorité des cas de confirmer les problèmes soulevés par les ONG. Que ce soit en Papouasie, à Kalimantan, à Sulawesi ou dans les Moluques, on relève ainsi une multitude de problèmes, plus ou moins bien traités, et plus ou moins instrumentalisés par les différents acteurs,

58. M. Deshaies (2011). «Grands projets d'exploitation minière et stratégie des firmes pour se rendre environnementalement acceptables», *L'Espace politique*, vol. 15, n° 3, <<http://espace-politique.revues.org/2113>>, consulté le 17 juin 2015.

qu'il s'agisse des exploitants, de Jakarta, des populations locales ou des ONG. Il est ainsi précipité de dresser un tableau uniforme de la situation dans les exploitations minières en Indonésie, compte tenu des particularismes locaux, des divers types d'exploitation, du rapport aux peuples indigènes, ou encore de l'intrusion d'investisseurs étrangers. On observe cependant, dans la quasi-totalité des cas, le problème qui se pose au gouvernement central de Jakarta en matière de règlement des conflits.

2. PAPOUASIE

Les trois provinces anciennement connues sous le nom d'Irian Jaya et récemment découpées en Papouasie (2000), en raison du rattachement tardif à l'Indonésie (1963), représentent pour Jakarta un enjeu territorial majeur, étant donné leurs immenses ressources, notamment minières : les tensions sont nationalistes, ensuite économiques, et enfin culturelles, du fait de l'intégration difficile et non sans heurts du monde papou dans un ensemble national dominé par la culture javanaise.

La question de l'indépendance ou de l'autonomie est également omniprésente depuis des années en Papouasie, et l'exploitation des ressources avec une mauvaise redistribution des richesses aux populations locales ne fait que renforcer un sentiment d'amertume⁵⁹. Le rattachement tardif à l'archipel et les particularismes culturels et ethniques locaux font que cette situation est plus sensible en Papouasie que dans le reste de l'Indonésie.

Bien qu'élaborée à partir d'un article du *Monde diplomatique* datant de 1994, la figure 3.2 est un indicateur précieux des différentes exploitations minières en Papouasie. On y observe un décalage notable entre les exploitations et les réserves découvertes. Vint ans plus tard, si les exploitations ont nettement progressé, il reste encore un nombre considérable de réserves qui n'ont pas encore été touchées, notamment en raison des difficultés d'accès dans les zones montagneuses ou dans les marais. Cette figure nous éclaire par ailleurs sur la dynamique du développement économique de la Papouasie et son lien étroit avec l'exploitation des ressources minières. Espace encore très peu peuplé, sorte de « nouvelle frontière » pour les autorités de Jakarta, la Papouasie attire un nombre grandissant d'immigrants qui viennent travailler dans les mines.

59. P. King (2004). *West Papua & Indonesia Since Suharto: Independence, Autonomy or Chaos?*, Kensington, UNSW Press.

FIGURE 3.2
**Évaluation du potentiel minier en Papouasie
 (milieu des années 1990)**



Source : Département de géographie, Université Laval, 2015, à partir de Philippe Rekacewicz (1994). «Les attraits de l'Irian-Jaya», *Le Monde diplomatique*, 1^{er} juillet, <<http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/irianjaya>>, consulté le 17 juin 2015.

L'enquête menée en Papouasie porte sur la mine de Grasberg, soit la plus grande exploitation d'or au monde, et sans doute la mine la plus célèbre de l'archipel. Cette mine est en outre révélatrice des principaux problèmes liés à l'exploitation des ressources en Papouasie, et au rapport constant, bien que parfois instrumentalisé, avec les revendications indépendantistes papoues⁶⁰.

Territoire gigantesque et encore mal connu, la Papouasie est surtout la province la plus isolée de tout l'archipel. Les infrastructures y sont quasi nulles en dehors de la région côtière au nord, autour de Jayapura, et dans une moindre

60. Sur le lien entre ressources naturelles et conflits séparatistes, lire E. Aspinall (2007). «The construction of grievance: Natural resources and identity in a separatist conflict», *Journal of Conflict Resolution*, vol. 51, n° 6, p. 950-972.

mesure dans la vallée de Wamena (accessible presque uniquement par avion), où s'est développé un tourisme lié aux populations papoues. La partie sud de la province est très peu développée, à l'exception de Marauke, à proximité de la frontière avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

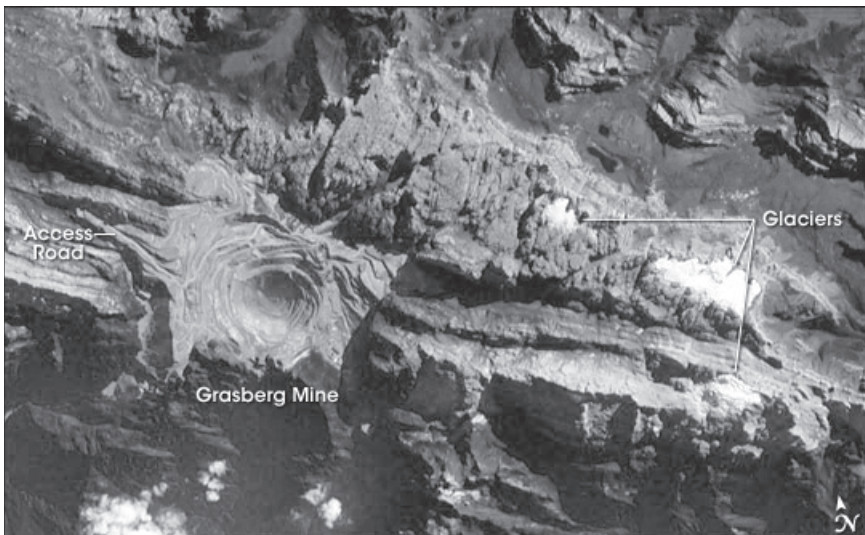
2.1. LA MINE DE GRASBERG

La mine de Grasberg est la plus grande mine d'or (en réserves) et la troisième plus importante mine de cuivre au monde (environ 10 % de la production mondiale); on y exploite également de l'argent. Elle se situe à seulement quelques kilomètres à l'ouest du Puncak Jaya, le plus haut sommet d'Océanie, qui culmine à près de 4 000 m d'altitude (figure 3.3). Elle comporte une mine à ciel ouvert facilement visible depuis l'espace par les photos satellites, comme le montre très clairement le cliché ci-après, et une mine souterraine.

Les réserves de la mine sont estimées à 2,8 milliards de tonnes, avec une teneur de 1,09 % en cuivre, 0,98 grammes/tonne en or et 3,87 grammes/tonne en argent.

FIGURE 3.3

Vue de la mine de Grasberg depuis l'espace



Source: National Aeronautics and Space Administration – NASA (2005). «Grasberg Mine, Indonesia», *Earth Observatory*, 1^{er} août, <<http://earthobservatory.nasa.gov/IOTD/view.php?id=5718>>, consulté le 17 juin 2015.

La mine est aujourd'hui exploitée par la compagnie minière américaine Freeport-McMoRan, basée à la Nouvelle-Orléans, en partenariat avec la multinationale anglo-australienne Rio Tinto. Elle est sans doute l'exploitation minière la plus controversée en Indonésie, au regard des enjeux économiques et sociaux, mais également des conséquences environnementales et sociales. En outre, elle s'est progressivement imposée comme un véritable symbole de la résistance du peuple papou face à la domination de Jakarta, comme en témoignent les actions menées par les groupes séparatistes en marge des mouvements sociaux. Ces différents facteurs font de Grasberg un enjeu considérable non seulement sur le plan des ressources et du développement, mais aussi eu égard au dialogue entre Jakarta et les Papous⁶¹.

2.1.1. Les origines

Le géologue néerlandais Jean Jacques Dozy (1908-2004) a exploré l'Indonésie en 1936 et mesuré le glacier des monts Jayawijaya, en Papouasie occidentale. Il décrit une roche particulière, de couleur noire aux reflets verts. En 1939, il rédigea un rapport sur l'Ertsberg (qui signifie « montagne au minerai » en néerlandais), mais ce rapport passa relativement inaperçu, notamment en raison des troubles précédant la Seconde Guerre mondiale⁶². Vingt ans plus tard, le géologue Forbes Wilson, à la recherche de nickel pour la compagnie minière Freeport, prit connaissance de ce rapport. Il abandonna consécutivement ses recherches de nickel, se remit en condition physique et se prépara à explorer l'Ertsberg. L'expédition qu'il conduisit avec Del Flint permit la découverte d'énormes gisements de cuivre en 1960.

Avec l'autorisation du gouvernement indonésien, la mine d'Ertsberg fut alors mise en exploitation, à 4 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle ouvrit pour la première fois ses portes en 1973, puis en 1981 s'étendit avec l'Ertsberg de l'Est. Un chemin de fer fut par ailleurs construit pour transporter le personnel et le matériel.

Il convient de noter ici que les conditions de mise en place de cette mine avec Freeport dans les années 1970 sont étroitement liées au contexte politique et géopolitique de l'époque. En effet, alors qu'en pleine guerre froide les Pays-Bas acceptent de céder la Papouasie occidentale à une administration intérimaire de l'ONU, Soekarno fait de la mine Grasberg un enjeu national et négocie

61. Lire N. Tebay (2009). *Dialogue between Jakarta and Papua: A Perspective from Papua*, Aix-la-Chapelle, Pontifical Mission Society, Human Rights Office.

62. J. J. Dozy *et al.* (1939). «Geological results of the Carstenz Expedition 1936», *Leidsche Geologische Mededeelingen*, vol. 11, n° 1, p. 68-131.

directement avec Freeport pour être actionnaire à titre individuel. Il mène une intervention militaire en 1962 et prend possession de la Papouasie occidentale, avec le soutien militaire de l'URSS. Les États-Unis, alors engagés au Viêt Nam et inquiets d'un conflit potentiel, intercèdent auprès des Pays-Bas en faveur de l'Indonésie et la Papouasie devient la 26^e province indonésienne, par un « acte de libre choix » organisé par le gouvernement indonésien en 1969, sous ce qui est souvent présenté aujourd'hui comme le vote contraint d'un certain nombre de dignitaires papous. Les intérêts économiques liés à l'abondance des ressources naturelles de cette partie de la Papouasie sont souvent perçus comme étant à l'origine de la colonisation de ce territoire par les Indonésiens, et la mine de Grasberg en est le symbole, en raison de ses immenses richesses.

Au milieu des années 1980, la mine semble presque épuisée. Mais au lieu de la vendre (on lui en propose 75 millions de dollars américains), Freeport envoie des géologues y faire des recherches approfondies. En 1988, Freeport estime les réserves du Grasberg à 40 milliards de dollars, à moins de trois kilomètres de l'Ertzberg. On évalue le coût de construction de la route vers le Grasberg entre 12 et 15 millions de dollars. Mais un chauffeur de bulldozer indonésien, ayant participé à la construction de la route de l'Ertzberg, ouvre la voie seul, et la route revient finalement à moins de deux millions de dollars ; la mise en exploitation a coûté trois millions de dollars. Depuis lors, l'exploitation n'a cessé de se développer, même si elle a depuis quelques années été l'objet d'une série de grèves et de conflits sociaux à grande échelle.

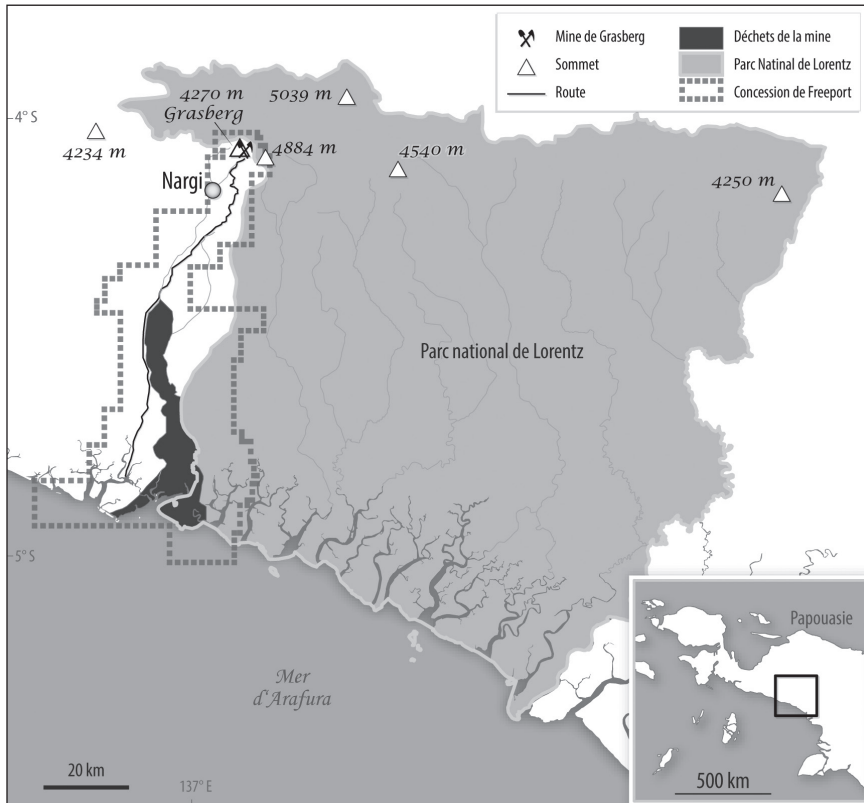
2.1.2. *L'exploitation et la rentabilité*

Le minerai exploité à Grasberg descend par voie ferrée à 600 m en dessous de la mine, où il est transformé en poudre et mêlé à de l'eau pour former un *slurry* (bouillie) ; ce *slurry* est pompé à travers des conduites jusqu'au port. Après réduction, chaque tonne de minerai rend 317 kilogrammes de cuivre, trente grammes d'or et trente grammes d'argent, ce qui constitue un rendement particulièrement intéressant pour l'exploitant.

L'explosion du prix des matières premières entre 2005 et 2007 a par ailleurs, pour un temps, considérablement augmenté la rentabilité de la mine. Malgré l'introduction de la fibre optique, la demande de cuivre n'a jamais baissé. En effet, l'Asie, en particulier la Chine et l'Inde, a des besoins énormes sur ce plan pour s'équiper en infrastructures électriques, ce qui a fait monter en flèche les prix du cuivre, qui ont plus que quadruplé. La crise économique internationale a cependant affecté les prix, qui ont connu une baisse importante au cours des cinq dernières années et ne repartent à la hausse que timidement. Il n'en demeure pas moins qu'à l'instar des autres grosses mines de l'archipel, celle de Grasberg bénéficie d'une rentabilité très élevée, et les conditions d'exploitation ainsi que les salaires qui y sont pratiqués n'y sont pas étrangers. Enfin,

la taille impressionnante de la concession, comme l'illustre la figure 3.4⁶³, ainsi que l'emplacement particulièrement approprié, avec une zone quasi inaccessible depuis le reste de la Papouasie et un accès direct à la mer, renforcent les capacités de production de Grasberg et sa rentabilité (figure 3.5).

FIGURE 3.4
Concession de Freeport



Source: Données tirées de Département de géographie, Université Laval, 2015, à partir de Sémhur (2010). « Carte du Parc national de Lorentz, Papouasie, Indonésie », *Wikimedia Commons*, 5 novembre, <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Lorentz_National_Park_map-en.svg>, consulté le 17 juin 2015; *New York Times* (2005). « Gold graphic », 27 décembre, <http://graphics8.nytimes.com/images/2005/12/26/international/20051227_GOLD_GRAPHIC.gif>, consulté le 17 juin 2015.

63. Des cartes plus détaillées apparaissent dans le rapport du Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc. (2006). *Annual Report Pursuant to Section 13 or 15(d) of the Securities Exchange Act of 1934 for the Fiscal Year Ended December 31, 2006*, <http://investors.fcx.com/files/doc_financials/annual/FCX-2006-10K.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

La taille de la concession, dans une région qui reste encore aujourd'hui quasi inaccessible (la Papouasie est d'ailleurs souvent citée comme l'une des régions les plus inaccessibles de la planète) en dehors des voies de transport de la compagnie (la côte sud-ouest de la Papouasie est composée de marais dont la plupart sont infranchissables et les montagnes culminant à plus de 4 000 m limitent considérablement les accès par le nord), fait de Grasberg une sorte d'État dans l'État, en plein cœur de la Papouasie (figure 3.5). Il faut ainsi venir en avion pour visiter les infrastructures, à moins de préférer des transports par voie terrestre particulièrement lents et éprouvants... Cette situation géographique ne plaide pas en faveur d'un dialogue apaisé avec les populations locales, surtout qu'elles n'ont jamais été consultées sur l'exploitation des ressources minières et que, comme nous le verrons plus loin, elles ne touchent pratiquement aucun dividende. C'est cette situation, combinée à son immense potentiel, qui fait de Grasberg la mine la plus souvent citée par les associations de défense des droits de l'homme ou de défense de l'environnement. Freeport fut ainsi nommée à plusieurs reprises au Public Eye Awards, organisé par Greenpeace et la Déclaration de Berne, parmi les entreprises les plus irresponsables en matière de respect des droits de l'homme et de l'environnement⁶⁴.

L'impact de la mine sur l'économie indonésienne est considérable, et les chiffres ne font que confirmer l'envergure de ce projet : 14 000 emplois directs et 75 000 emplois indirects, 3 milliards de dollars américains en 2004, et 33 milliards de dollars entre 1992 et 2004, ce qui représente près de 2 % du PIB indonésien et plus de la moitié de l'économie de la province de Papouasie. Selon plusieurs témoins rencontrés à Jayapura, pourtant très éloignée du site, la Papouasie n'aurait aucune chance de survie sans les mannes financières procurées par l'exploitation de la mine⁶⁵. Ces témoignages illustrent la manière dont est perçue la mine : productive et rentable, mais en même temps objet de toutes les critiques sur les conditions de travail et le non-respect de l'environnement⁶⁶.

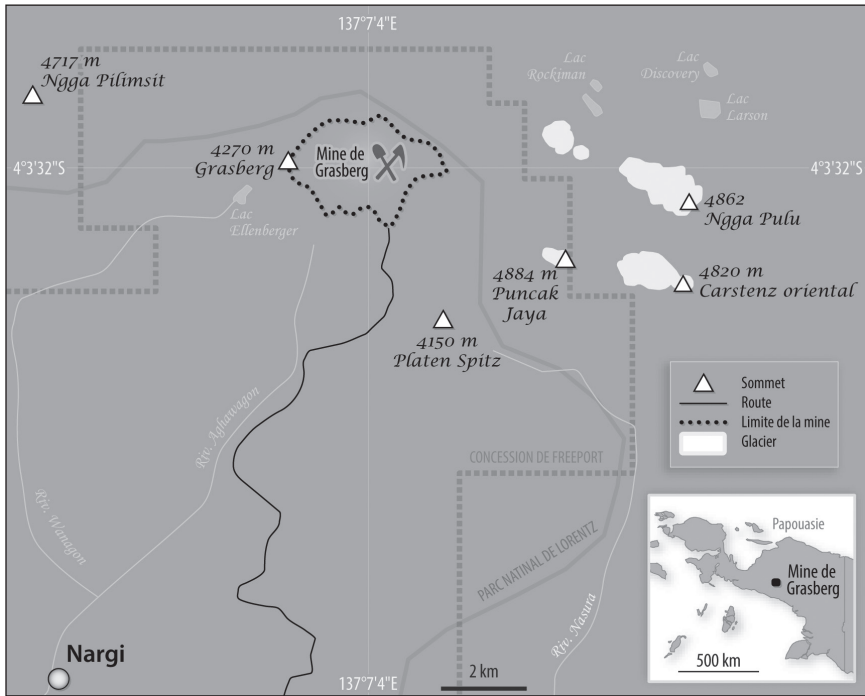
De nombreux témoins, y compris des employés de la mine venus d'autres provinces de l'archipel, n'hésitent pas à parler de conditions de travail dignes de la colonisation ; ils évoquent ainsi la condition des mineurs non qualifiés, en majorité des Papous, leurs salaires et leurs conditions étant supérieures. Ahmad et son fils, rencontrés entre la Papouasie et Sulawesi, d'où ils sont originaires, travaillent tous les deux à Grasberg. Le reste de la famille est resté à Sulawesi, et ils font la navette une ou deux fois par an pour retrouver épouse, mère, enfants, frères et sœurs. « *Bien sûr, c'est difficile, explique Ahmad, mais nous envoyons de l'argent régulièrement. Comme ça, la famille vit correctement, et*

64. La liste des lauréats (choisis par les internautes) de ce prix peu convoité et dans laquelle figurent souvent des compagnies minières est accessible à l'adresse suivante : <<http://www.publiceye.ch>>, consulté le 17 juin 2015.

65. Entretien avec l'auteur, juin 2013.

66. *Idem*.

FIGURE 3.5
Vue détaillée du site de Grasberg



Source : Département de géographie, Université Laval, 2015, à partir de Sémhur (2009). « Carte du Puncak Jaya, île de Nouvelle-Guinée, Indonésie », *Wikimedia Commons*, 6 avril, <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Puncak_Jaya_topographic_map-fr.svg>, consulté le 17 juin 2015.

*nous parvenons même à épargner un peu d'argent en cas de coup dur*⁶⁷.» Il travaille à Grasberg depuis une quinzaine d'années, son fils l'a rejoint il y a trois ans, à 16 ans. Ahmad ne souhaite pas qu'il reste, comme lui, trop longtemps si loin de ses racines. « *J'espère qu'il reviendra bientôt à la maison. Qu'il trouvera une femme et qu'il se construira une maison confortable avec ses économies*⁶⁸. » Le jeune homme ne s'y objecte pas. À la question de savoir s'il ne souhaite pas, lui aussi, arrêter son travail et retourner auprès des siens, il fait preuve de pragmatisme :

Mon emploi est assez bien payé [il ne précise pas son salaire]. J'ai un statut de qualifié, et avec mon ancienneté je fais même autant d'argent que certains ingénieurs. Et puis ce n'est pas le travail le plus fatigant. Je dirige

67. *Idem.*

68. *Idem.*

*une équipe de camions qui transportent les minerais. Je n'ai pas à me plaindre. Ce n'est pas comme la plupart des gens qui travaillent sous ma direction. Pour eux, les conditions sont nettement plus difficiles. Et puis si je rentre maintenant, je ne retrouverai rien de mieux*⁶⁹.

Les salaires sont-ils vraiment plus avantageux à Grasberg qu'ailleurs ?

*Ça dépend pour qui[, estime Ahmad]. Dans mon cas, sans doute. Pour les ouvriers non qualifiés, je dirais que c'est plutôt l'inverse. Le problème avec Grasberg, c'est qu'une fois qu'on y entre, il est difficile d'aller travailler ailleurs. Soit parce que tu ne trouves pas un salaire aussi avantageux, soit parce que tu es considéré comme un agitateur ou pire, un moins que rien, un Papou*⁷⁰.

Dans les faits, les mineurs non qualifiés de Grasberg seraient les moins bien payés de Freeport dans le monde.

La majorité des mineurs employés de Grasberg ne se montrent pas aussi loquaces, et il est plutôt difficile de recueillir des informations sur les conditions de travail. En caricaturant à peine, on peut dire que les Papous sont ceux qui se plaignent le plus, tandis que les travailleurs venus d'autres régions sont plus discrets, même s'il leur arrive fréquemment d'appuyer les revendications à caractère social. L'entreprise, avec le soutien du gouvernement indonésien, joue sur ces divisions entre les employés. Certains rapportent ainsi bénéficier de primes pour avoir convaincu leurs collègues de reprendre le travail à l'occasion des grèves les plus importantes. De fait, *Kompas* a révélé que Freeport, par voie de textos (ou SMS) et l'achat d'une demi-page de publicité sous forme de bande dessinée dans la presse locale, offrait en 2011, 10 millions de roupies (environ 800 euros⁷¹, ce qui représente une somme considérable) à tout employé non gréviste qui réussit à convaincre l'un de ses collègues ayant débrayé à reprendre le travail⁷². Si de telles pratiques sont fortement condamnées par les ONG, elles ont des effets pervers sur la solidarité entre les employés.

Chaque année, Freeport verse par ailleurs un milliard de dollars américains de redevances au gouvernement indonésien pour la seule mine de Grasberg (ce qui en fait le plus gros contribuable du pays), et 65 millions de dollars américains à la province de Papouasie (soit 6,5 % du total des redevances versées). Ces sommes permettent aux sociétés exploitantes de bénéficier du soutien de Jakarta et des autorités provinciales, et expliquent pourquoi les conflits sociaux sont de façon systématique associés aux revendications indépendantistes, afin d'être mieux condamnés. De leur côté, les minorités locales profitent encore

69. *Idem*.

70. *Idem*.

71. Ce qui équivaut à 1 018 dollars américains (cours du 21 octobre 2014).

72. Article de *Kompas* cité dans *Courrier international* (2011). «Freeport soudoie ses salariés pour mettre fin à la grève», 27 octobre, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2011/10/27/freeport-soudoie-ses-salaries-pour-mettre-fin-a-la-greve>>, consulté le 17 juin.

très peu de l'exploitation des ressources, et la Papouasie, malgré ses immenses réserves et les revenus tirés de l'industrie minière, demeure une des régions les plus pauvres d'Indonésie.

Cette situation pose aujourd'hui problème, alors que Freeport négocie avec le gouvernement indonésien le renouvellement de la concession, qui doit prendre fin en 2015. Les échéances électorales et l'immense impopularité de la mine rendent ces négociations difficiles, Jakarta mesurant le caractère essentiel des revenus, mais aussi les conséquences liées à une perception très négative de l'activité minière en Papouasie. «Le sentiment est que Freeport s'est beaucoup servi mais n'a que peu partagé dans sa région», soulignait fin 2013 une source anonyme au sein du gouvernement indonésien⁷³, comme pour mieux rendre compte du malaise entourant cette mine, et de la tentation, passablement forte, de renégocier la répartition des bénéfices, en vertu du «nationalisme minier» évoqué précédemment, et qui se double ici de considérations électoralistes. Les conditions de travail, les salaires très bas et la grogne liée au séparatisme papou sont autant de paramètres qui rendent le jugement de Jakarta difficile, compte tenu du besoin des revenus que procure l'exploitation de cette mine.

2.1.3. *Un symbole de la lutte pour le séparatisme papou*

La mine concentre la contestation du pouvoir central indonésien en Papouasie, qui dure depuis le rattachement de la Papouasie occidentale à l'Indonésie en 1962 avec des implications internationales, notamment dans la relation avec l'Australie⁷⁴. Dès l'annexion du territoire, la révolte prend forme et, en 1965, est créée l'OPM (Organisasi Papua Merdeka – Organisation de la Papouasie libre), un mouvement indépendantiste encore actif de nos jours. Les actions de l'OPM sont toujours sévèrement réprimées, alimentant un climat de tension très vif. Le dialogue entre Jakarta et les séparatistes papous se heurte ainsi à des perceptions différentes, à des intérêts différents, voire divergents⁷⁵, mais aussi, dans le cas qui nous intéresse, à une appréciation totalement différente des conséquences de l'exploitation de la mine de Grasberg et de la répartition des richesses qu'on en tire.

73. Citée dans Agence France Presse (2013). «En Indonésie, la première mine d'or au monde fait polémique», *Le Nouvel Observateur*, 26 novembre, <<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20131126.AFP3285/en-indonesie-la-premiere-mine-d-or-au-monde-fait-polemique.html>>, consulté le 17 juin 2015.

74. Sur cette question, lire R. McGibbon (2006). *Pitfalls of Papua: Understanding the Conflict and Its Place in Australia-Indonesia Relations*, Sydney, Lowy Institute for International Policy.

75. Lire N. Tebay (2009). *Op. cit.*; International Crisis Group (2010). *Radicalisation and Dialogue in Papua*, rapport sur l'Asie n° 188, Jakarta et Bruxelles, International Crisis Group.

Pour les Papous, Grasberg est devenue un symbole très fort en ce qui concerne non seulement les conditions de travail et de salaires, mais aussi le respect de la propriété des sols. Ils estiment ainsi que la mine a détruit la terre des tribus Amungme et Kamoro, sans qu'aucune négociation avec ces peuples pour l'exploitation des sols ait été engagée. Les habitants furent tout simplement dépossédés de leurs terres⁷⁶. De surcroît, les montagnes exploitées seraient sacrées pour ces peuples.

Parallèlement, des milliers de Papous ont été expropriés de leur montagne pour permettre l'exploitation de la mine. Les tensions sociales et politiques s'aiguissant, le gouvernement indonésien a favorisé en Papouasie plus qu'ailleurs une politique de migration pour inverser le rapport démographique de la population de la province, et les promesses d'emploi à Grasberg ont attiré de nombreux travailleurs. La mine a ainsi entraîné un déséquilibre démographique dans la région, avec l'arrivée en provenance du reste de l'archipel de dizaines de milliers de jeunes ouvriers et le départ et l'expropriation de milliers de Papous. Voilà pourquoi c'est vers la mine de Grasberg que convergent tous les mouvements séparatistes papous, qu'ils soient politiques et pacifiques ou fassent usage de la violence⁷⁷. Évidemment, le degré de violence dans cette région où les différences ethniques sont particulièrement conflictuelles est plus fort que dans le reste de l'archipel.

Ainsi, depuis sa mise en exploitation, la mine a été l'objet de plusieurs attaques, et le lieu de multiples conflits sociaux. En 1977, la mine fut attaquée par l'OPM. Ce groupe dynamita la principale conduite, ce qui provoqua des dizaines de millions de dollars de dégâts, et attaqua les installations minières. La répression militaire qui s'ensuivit causa la mort de plus de 800 personnes⁷⁸. Ces pratiques de l'entreprise ne furent pas condamnées par l'État indonésien, qui a au contraire favorisé la liberté totale de l'entreprise à travers des lois sécurisant l'entreprise (loi minière n° 11/1967, loi sur l'investissement étranger n° 1/1967, loi sur l'investissement national n°/1968).

En 2002, un véhicule de la mine est tombé dans une embuscade : deux employés américains et un Indonésien furent abattus. Les relations entre Jakarta et Washington s'étaient alors tendues, un rapport initial mettant en cause des soldats de l'armée indonésienne employés à la sécurité de la mine. Pourtant,

76. P. Pataud Célérier (1996). « Les Papous dépossédés de l'Irian Jaya », *Le Monde diplomatique*, octobre, <http://www.monde-diplomatique.fr/1996/10/PATAUD_CELERIER/5806>, consulté le 17 juin 2015.

77. I. Wilson (2006). « Continuity and change : The changing contours of organized violence in post-new order Indonesia », *Critical Asian Studies*, vol. 38, n° 2, p. 265-297 ; Y. Tajima (2006). « Explaining ethnic violence in Indonesia : Demilitarizing domestic security », *Journal of East Asian Studies*, vol. 8, n° 3, p. 451-472.

78. Les estimations divergent de manière importante sur le nombre de victimes. Lire J. O. Ondawame (1999). *One Voice One Soul*, thèse de doctorat, Canberra, Australian National University.

en 2006, Antonius Wamang, l'une des figures importantes de l'OPM, a été condamné à la prison à perpétuité pour cette attaque. Les indépendantistes continuent de penser que l'embuscade a été montée de toutes pièces par les militaires pour obliger la direction de la mine à leur verser des salaires plus élevés. En juillet 2009, trois personnes ont été tuées, dont un ressortissant australien, rapporte *The Jakarta Globe*⁷⁹. Sans revendication ni preuve, la police a une nouvelle fois vu dans les différentes embuscades la signature de l'OPM, qui a cependant rejeté ces accusations.

Parallèlement à ces attentats, et quelle qu'en soit l'origine, la mine est souvent la cible de mouvements populaires, manifestant leur hostilité à l'égard de l'exploitation des gisements et de Jakarta. En mars 2006, des manifestations d'étudiants à Timika (côte sud de l'île) et Jayapura (côte nord) pour demander la fermeture de la mine ont été durement réprimées.

La zone minière est l'une des régions les plus militarisées d'Indonésie ; de nombreux meurtres, tortures et disparitions y sont perpétrés. Les habitants de la région estiment que même le personnel de sécurité de la mine est impliqué dans ces violations des droits de l'homme. Freeport-McMoRan possède son propre service de sécurité pour protéger la mine et l'armée indonésienne y concentre près de 6 000 hommes.

Les manifestations exigeant la fermeture du site mêlent souvent revendications sociales, problèmes environnementaux et volonté d'affirmation des groupes séparatistes. Elles sont assez fréquentes, bien qu'il soit difficile d'en faire une évaluation précise. Les revendications sociales de la part des employés sont les plus visibles et concernent l'amélioration des conditions de travail ou l'augmentation des salaires (la majorité des ouvriers sont payés entre 1,50 \$ US et 2 \$ US de l'heure)⁸⁰. En octobre 2011, un conflit social de grande ampleur étalé sur plusieurs mois dégénéra : des affrontements entre les mineurs et les forces de l'ordre ont fait deux morts lorsque les policiers ont tiré sur la foule qui voulait empêcher l'arrivée de travailleurs contractuels recrutés par l'entreprise pour remplacer les grévistes⁸¹. Il s'agit d'un des exemples des multiples conflits et de la violence qui entourent l'exploitation des gisements. À intervalles presque réguliers, des ouvriers, qu'ils soient Papous ou étrangers, Australiens et Américains surtout, sont tués. Ces troubles ont par ailleurs entraîné la fermeture

79. Repris dans *Courrier international* (2009). « Violences autour d'une mine d'or en Papouasie », 13 juillet, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2009/07/13/violences-autour-d-une-mine-d-or-en-papouasie>>, consulté le 17 juin 2015.

80. Voir notamment BBC (2011). « Indonesia : Papuan copper miners end Freeport strike », 13 juillet, <<http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-pacific-14117964>>, consulté le 7 juin 2014.

81. A.-F. Delaistre (2011). « En Indonésie, les papous luttent contre la multinationale Freeport », *La Croix*, 18 octobre, <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/En-Indonesie-les-papous-luttent-contre-la-multinationale-Freeport-_NG_-2011-10-18-724630>, consulté le 17 juin 2015.

momentanée de la mine (pendant une semaine) et réduit les bénéfices de Freeport pour l'année 2011. «Malgré plus de 40 ans de présence de Freeport en Indonésie, les tribus de la région continuent à vivre nues⁸²», accuse Juli Parorrongan, porte-parole du syndicat des employés de Freeport. Le président du même syndicat, Sudiro, ajoute que «dans une région au coeur de la réussite de Freeport, la plupart des travailleurs continuent à vivre dans la pauvreté⁸³». De nombreux travailleurs et le syndicat qui les représente estiment que si les revendications liées au séparatisme papou sont réelles, elles ne représentent qu'une portion infime des conflits dans la mine, l'immense majorité étant liée aux conditions de travail et aux salaires. Le fait de ramener toutes les protestations à la question séparatiste est en fait commode pour Jakarta, qui peut continuer à soutenir Freeport en mettant à sa disposition des forces armées, tout en justifiant cet engagement par la nécessité de maintenir l'ordre dans une province où l'ordre étatique est chahuté. Il semblerait cependant qu'il s'agisse en grande partie d'une instrumentalisation, les mêmes forces armées étant également mobilisées pour protéger les intérêts de Freeport et pour régler les conflits sociaux.

La situation des droits de l'homme dans cette région de Papouasie a fini par attirer l'attention d'associations, d'ONG et de groupes de défense des droits de l'homme. Les participants au Sommet de l'Or des Peuples à San Juan Ridge, en Californie en 1999 ont ainsi demandé un moratoire sur l'exploration de l'or, arguant que «[l]a vie, la terre, l'eau propre et l'air propre sont plus précieux que l'or. Tous les peuples dépendent de la nature pour vivre. Le droit à la vie constitue un droit humain garanti⁸⁴». Cette déclaration met bien en évidence le fait qu'avant de devenir un bien marchand la nature est l'environnement des êtres humains. Et si celle-ci n'appartient à personne, sa préservation aurait des conséquences immédiates sur la qualité des peuples autochtones. De telles revendications, lourdes de sens et de conséquences dans le cas de Grasberg, n'ont pas été entendues par l'État indonésien.

À ces multiples problèmes identitaires et de droits de l'homme s'ajoute le facteur social, qui dépasse le traitement salarial et les conditions de travail des employés de la mine évoqués précédemment et concerne l'ensemble de la province. Les populations autochtones ont ainsi le sentiment que les ressources exploitées ne leur permettent pas de vivre mieux. Le taux de pauvreté de cette région est en effet le plus élevé d'Indonésie, ce qui semble paradoxal compte

82. Cité dans Agence France Presse (2013). *Op. cit.*

83. *Ibid.*

84. J. Martinez-Alier (s. d.). *Conflits de distribution écologique, identité et pouvoir*, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, <http://tbauler.pbworks.com/f/martinez-alier_final_.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

tenu de sa faible population et des immenses ressources qui y sont exploitées⁸⁵. Les lois sur la décentralisation semblent en outre non respectées. En 2005, comme nous l'avons noté précédemment, sur le milliard de dollars que rapporta la mine Freeport à l'Indonésie en royalties, seuls 65 millions de dollars furent alloués à la province papoue, soit 6,5 % : une somme dérisoire traduisant à elle seule le niveau d'exploitation de la province et de ses richesses par l'État indonésien.

En parallèle, la population est passée de moins de 1 000 habitants en 1973 à 110 000 en 1999, exerçant des pressions sur les terres et entraînant des déplacements de population très importants vers l'aval de la mine et les côtes. Ainsi, les violations des droits humains portant atteinte aux droits fonciers traditionnels et à l'autodétermination se manifestent par des arrestations et des disparitions ainsi que par des pratiques de torture et des traitements cruels et inhumains. Elles concernent aussi l'appartenance politique et ethnique, et, enfin, compromettent la subsistance de certaines communautés (pollution).

Ces différents problèmes donne un aperçu des difficultés auxquelles se heurte un complexe étranger dans sa compréhension et son assimilation des réalités locales, qu'il s'agisse de séparatisme ou d'aspirations sociales, les deux phénomènes étant ici étroitement liés. Mais la mine de Grasberg, par son importance et ses revenus gigantesques, est également un symbole de la dépendance d'un ensemble géographique à l'égard d'une entreprise, qu'elle soit publique ou privée. L'impôt et les taxes payés par une seule société minière peuvent représenter jusqu'à 20 % du revenu fiscal d'un pays. C'est le cas de la mine d'Ok Tedi en Papouasie-Nouvelle-Guinée, située juste de l'autre côté de la frontière, longtemps exploitée sans partage par le géant minier australien BHP Billiton⁸⁶. Toutefois, ce formidable potentiel n'est pas toujours utilisé aussi efficacement qu'il le pourrait, en particulier sur le plan local ; ainsi, force est de constater que la mine de Grasberg ne permet pas un développement massif de la Papouasie, du moins pas à la hauteur des revenus fiscaux qu'elle engendre. C'est sur le plan national, et donc dans l'ensemble de l'archipel, que les revenus fiscaux tirés de l'exploitation de cette mine sont mis à profit. Cette réalité a plusieurs effets :

85. Lire L. H. Navarro (2001). « Indigenous poverty and social mobilization », dans W. Van Genugten et C. Perez-Bustillo (dir.), *The Poverty of Rights : Human Rights and the Eradication of Poverty*, Londres, Zed Books ; J. Carino (2005b). « Indigenous peoples, human rights and poverty », *Indigenous Perspectives*, vol. 7, n° 1, p. 28-46.

86. La mine d'Ok Tedi, qui exploite également de l'or et du cuivre, présente des caractéristiques similaires à celles de Grasberg, notamment pour ses ressources à ciel ouvert et ses difficultés d'accès. L'exploitation de la mine d'Ok Tedi s'est également révélée être un désastre environnemental. Lire B. Burton (2006). « BHP admits Ok Tedi mine is environmental disaster », *Asia Times Online*, 17 septembre, <<http://www.atimes.com/oceania/AH13Ah01.html>>, consulté le 17 juin 2015.

- Les Papous se sentent lésés en l'absence de retombées de l'exploitation d'une mine sur leur territoire, et cela renforce les frustrations à l'égard de Jakarta ;
- Pour le gouvernement indonésien, les immenses revenus fiscaux que lui fournit Grasberg excluent d'un point de vue économique toute volonté séparatiste des Papous, et font de la Papouasie un territoire indispensable à l'archipel ;
- L'importance des revenus fiscaux place le gouvernement indonésien dans une situation de dépendance à l'égard de Freeport, ce qui permet au géant minier d'être en position de force. C'est ce type de situation qui a justifié la promulgation de lois permettant à Jakarta de se replacer au centre de l'activité minière.

Enfin, la nature est très importante dans la culture des Papous Amungme qui peuplent la région⁸⁷. Comme l'explique Rumbiak, originaire de Biak, en soulignant la valeur intrinsèque de la nature :

Les Amungme pensent qu'après leur mort, les esprits de leurs guerriers vont dans les montagnes. Or la montagne aujourd'hui est occupée. Par ailleurs, la montagne est comme leur mère. Tout en haut, c'est la tête, puis il y a des sommets qui sont les mamelons, des seins. Après, le torse. En bas, dans les terres basses, ils ne peuvent pas vivre, juste chasser. C'est le ventre et le centre de la procréation. Et c'est là où Freeport rejette ses déchets et saccage. Alors, c'est comme si leur mère était violée⁸⁸.

De fait, les problèmes environnementaux sont régulièrement cités comme l'un des principaux avatars de l'exploitation des sols à Grasberg.

Victoria Tauli-Corpuz, ancienne présidente de l'Instance permanente sur les questions autochtones, rappelle l'importance capitale des territoires pour les peuples indigènes qui les considèrent comme le centre de leur spiritualité et de leur identité sociale et culturelle. Or l'exploitation de la mine par la compagnie américaine Freeport se fait, selon elle, au détriment de l'environnement et menace les populations locales⁸⁹. Comme les pollutions engendrées ne seraient pas permises aux États-Unis, il s'agit d'une forme de racisme environnemental à l'encontre des populations autochtones.

87. Lire à ce sujet R. Plant (2002). *Indigenous Peoples/Ethnic Minorities and Poverty Reduction : Regional Report*, Manille, Asian Development Bank.

88. Cité dans A. Leauthier (1998). « Pour tout l'or des Papous. L'exploitation de la mine de Grasberg détruit l'environnement et menace les hommes », *Libération*, 15 décembre, <http://www.liberation.fr/sciences/1998/12/15/pour-tout-l-or-des-papous-l-exploitation-de-la-mine-de-grasberg-detruit-l-environnement-et-menace-le_256060>, consulté le 17 juin 2015.

89. V. Tauli-Corpuz (2005). « Indigenous peoples and the millennium development goals », *Indigenous Perspectives*, vol. 7, n° 1, p. 8-27.

De nombreuses plaintes contre la compagnie d'exploitation minière ont conduit, en avril 1996 à la Nouvelle-Orléans, à un recours collectif en justice en vertu de l'ATCA mené par Tom Beanal, chef du conseil tribal Amungme. Voici ce que ce dernier déclara lors d'un discours à l'Université de Loyola, Nouvelle-Orléans, le 23 mai 1996 :

Ces compagnies se sont emparées de nos terres et les ont occupées [...] Même les montagnes sacrées que nous considérons comme notre mère ont été dévastées arbitrairement, et ce, sans le moindre sentiment de culpabilité [...] Notre environnement a été détruit, et nos forêts et rivières ont été polluées par les déchets [...] Nous ne sommes pas demeurés silencieux. Nous protestons et nous sommes en colère. Mais nous avons été arrêtés, battus et enfouis dans des conteneurs ; nous avons été torturés et certains ont même été tués⁹⁰.

Pour compléter la présentation de ces manifestations de révolte provenant du peuple autochtone, il faut citer Yosepha Alomang, qui reçut en 2011 le prix Goldman pour l'environnement pour la résistance qu'il a opposée à la compagnie américaine⁹¹. La défense de ces peuples indigènes face à l'exploitation minière peut être considérée comme des expressions de politique d'identité. Il pourrait cependant s'agir d'une interprétation erronée, car il y a des causes communes à de tels conflits et des similitudes interculturelles dans la résistance⁹².

2.1.4. De multiples problèmes environnementaux

En plus des problèmes politiques et sociaux qu'elle crée, l'exploitation de la mine de Grasberg est considérée par un bon nombre d'experts comme un véritable désastre écologique. Comme le montrent très clairement les images satellites, les exploitations minières ont transformé la montagne en un gigantesque trou de 600 mètres de profondeur. Mais au-delà de ce résultat spectaculaire, ce sont les problèmes environnementaux adjacents qui préoccupent. Un rapport accablant, mais demeuré confidentiel, de l'association écologique World Wide Fund (WWF) dénonçait, dès 1992, la pollution engendrée : 120 000 tonnes de déchets miniers déversés quotidiennement dans la rivière Ajkwe, près de 50 kilomètres carrés de forêt empoisonnés⁹³. Ainsi, quand les Amungmes et les Kamoros

90. Tom Beanal *et al.* v. Freeport-McMoRan Inc. and Freeport-McMoRan Copper and Gold Inc., 197 F.3d 161, 29 novembre 1999, <<http://openjurist.org/197/f3d/161/tom-beanal-et-al-v-freeport-mcmoran-inc-and-freeport-mcmoran-copper-and-gold-inc>>, consulté le 17 juin 2015.

91. J. Martinez-Alier (s. d.). *Op. cit.*

92. T. Couason *et al.* (2013). *La mine de Grasberg : bénédiction ou juron ?*, Paris, Centre d'enseignement et de recherches sur l'environnement et la société/Environmental Research and Teaching Institute, École normale supérieure.

93. World Wide Fund – WWF (1992). *Environmental Evaluation of Freeport-Mc Moran Inc. Irian Jaya Copper Mine Project Indonesia*, Jakarta, WWF. Lire également World Wide Fund – WWF (1995). *Freeport Indonesia Expansion of Existing Operations Review of Environmental Evaluation Study*, Jakarta, WWF.

ne sont pas directement intoxiqués par les eaux du fleuve, c'est la famine qui les guette : les poissons et les sagoutiers (une variété de palmiers), base de leur nourriture, disparaissent. Ces montagnes, qu'ils décrivent comme des femmes aux seins nourriciers, ne produisent plus qu'un lait mortel. «Freeport creuse dans le cerveau de notre mère. C'est pourquoi nous résistons⁹⁴», déclarait au milieu des années 1990 un chef amungme pour justifier déjà à cette époque les mouvements d'opposition à l'exploitation de la mine.

Il ne s'agit cependant pas d'un cas isolé. Les mines d'Ok Tedi et de Porgera, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, sont également l'objet de vives critiques concernant les immenses dommages causés à l'environnement.

MINE DE PORGERA

La mine de Porgera est l'une des plus grandes mines d'or du monde ; elle produit 16,8 tonnes d'or par an et est exploitée par la compagnie minière canadienne Barrick Gold, soit la troisième société aurifère au monde derrière l'américaine Newmont Mining Corporation et la sud-africaine Goldfields.

Après l'achat de la mine par Barrick Gold en 2006, des associations humanitaires se sont inquiétées des exécutions et des viols qui, selon leurs enquêtes, auraient été commis par des gardiens de sécurité de la mine de Porgera.

Amnesty International a, de son côté, fourni des preuves de violences policières et d'expulsions forcées de personnes vivant près du site. Selon Amnesty International, «au moins 130 bâtiments, y compris des maisons en dur solidement implantées, ont été détruites par la police dans les villages de Wuangima et Kulapi entre le 27 avril 2009 et juillet 2009», selon une déclaration publique effectuée en décembre 2009 par l'association et publiée sur son site Internet¹.

1. Amnesty International (2010). «Des droits sapés à la base, expulsions forcées et violences policières dans le secteur de la mine d'or de Porgera, en Papouasie-Nouvelle-Guinée», février, <<https://www.amnesty.org/download/Documents/36000/asa340012010fra.pdf>>, consulté le 22 juillet 2015.

Comme l'ont documenté le *New York Times* et des douzaines de groupes environnementaux, la compagnie minière a rejeté des quantités révoltantes de déchets dans les ruisseaux locaux, rendant les cours d'eaux en aval et les zones humides «impropres à la vie aquatique». Freeport estime qu'elle produit 700 000 tonnes de déchets par jour et que les roches superflues qui sont emmagasinées dans les montagnes – sur près de 300 mètres de profondeur par

94. Cité dans P. Pataud Célérier (1996). *Op. cit.*

endroits – couvrent maintenant environ 5 km². Près de 4 millions d’hectares ont été déforestés en 40 ans et la mine s’agrandissant, la déforestation continue. En 1998, plus de 100 km² de forêt primaire avaient déjà été détruits. Des études gouvernementales ont prouvé que des trainées des mines ont produit des taux de cuivre et de sédiments si élevés que presque tous les poissons ont disparu des zones humides sur près de 140 km en aval de l’exploitation. Un scientifique du gouvernement indonésien écrit que «la production de la mine est si importante, et les outils de régulation si faibles, qu’il est presque impossible de persuader Freeport de se soumettre aux requêtes ministérielles visant à réduire les dommages environnementaux⁹⁵», selon un article très critique publié le 27 décembre 2005 dans le *New York Times*.

Les déchets de la mine sont l’objet d’un intense débat environnemental, et le cynisme de la compagnie et de Jakarta qui tient aux immenses revenus dégagés de la mine est souvent montré du doigt⁹⁶. Les chiffres sont pourtant implacables. Durant son activité, la mine de Grasberg devrait avoir engendré 6 à 7 milliards de tonnes de déchets, ce qui pourrait bien être le plus gros volume de déchets jamais créés par une seule industrie. Une surface de 120 km² est jonchée d’arbres morts et de vase ; la destruction de la forêt tropicale et la contamination de la surface et de l’eau sont décrites comme «*tantamount to acts of ecoterrorism*» (Beanal c. Freeport-McMoRan, 1996)⁹⁷. Les fleuves sont principalement concernés, car ils sont utilisés comme voies de transport pour les déchets. Par exemple, plus de 40 millions de tonnes de vase ont été jetées dans le fleuve Ajkwa en 1996 et 125 000 tonnes de déchets toxiques sont déversées dans le fleuve Irian Jaya chaque jour, provoquant l’extinction des poissons et de la vie aquatique en général. Il s’agit du cas le plus extrême au monde d’empoisonnement d’une source d’eau douce au cuivre et aux déchets sédimenteux. L’eau devient toxique non seulement pour les hommes, mais aussi pour les animaux et surtout pour la végétation, qui est condamnée. Les déchets ne sont pas qu’un problème local autour de la mine de Grasberg : les fleuves transportent la vase au bord de la mer et même plus loin, détruisant ainsi l’écosystème marin proche.

La roche extraite reste dans les collines, sur une épaisseur de 300 mètres et sur une surface de 8 km². La pluie et les écoulements naturels lavent ces dépôts, et entraînent les particules fines dans le fleuve Aikwa, où elles se déposent

95. J. Perlez et R. Bonner (2005). «Below a mountain of wealth, a river of waste», *New York Times*, 27 décembre, <http://www.nytimes.com/2005/12/27/world/asia/below-a-mountain-of-wealth-a-river-of-waste.html?_r=0>, consulté le 17 juin 2015, traduction libre.

96. À cet égard, la situation à Grasberg n’est pas un cas isolé. Lire par exemple J. H. Spangenberg et J. Settele (2010). «Precisely incorrect? Monetizing the value of ecosystem services», *Ecological Complexity*, vol. 7, n° 3, p. 327-337.

97. G. Banks (2002). «Mining and the environment in Melanesia: Contemporary debates reviewed», *The Contemporary Pacific*, vol. 14, n° 1, p. 39-67.

tout le long de son cours. Des milliers de tonnes de déchets miniers sont ainsi quotidiennement déversées dans les rivières des Kamoro, peuple des basses terres. Près de 250 km² sont contaminés, avec une forte teneur en cuivre, et les poissons ont presque disparu du fleuve. L'empoisonnement de l'eau est causé par deux facteurs : d'une part, les solides suspendus qui entrent dans l'eau étouffent la vie aquatique (400 mg/L sont permis juridiquement, et l'eau qui entre dans le val atteint 37 500 mg/L). D'autre part, les acides qui se forment au cours de l'extraction et du traitement des minerais dissolvent les ions métalliques des pierres (drainage minier acide). La dissolution du cuivre est facile à observer, car l'eau prend une coloration verte significative de ce processus.

En 1995, la compagnie d'assurance Overseas Private Investment Corporation (OPIC) a résilié la police de Freeport en raison des niveaux de pollution que Freeport n'aurait pu avoir l'autorisation d'atteindre dans d'autres pays, et en particulier aux États-Unis. Il s'agissait d'une première dans l'histoire de l'OPIC⁹⁸. Freeport a d'ailleurs poursuivi cette compagnie en justice. Néanmoins, en 1997, le ministère de l'Environnement indonésien a accusé cette société de négligence dans la gestion des déchets et des résidus, en précisant que les erreurs de l'entreprise seraient difficiles à réparer. Diverses propositions ont été faites par les ministres de l'Environnement, Sonny Keraf et Nabel Makarim, à partir de 2000, mais les résultats sont restés modestes⁹⁹. En 2002, un rapport de l'entreprise Parametrix, qui a effectué une étude environnementale de la mine de Grasberg, a relevé que les fleuves et les zones humides ne sont plus propres à la vie aquatique¹⁰⁰.

En outre, les gisements de Freeport jouxtent le parc national de Lorentz, soit l'un des plus grands parcs naturels d'Asie du Sud-Est. Même si l'exploitation minière y est interdite, il semblerait que Freeport y ait mené des activités d'exploration. Difficile de savoir avec exactitude si de telles activités ont vraiment eu lieu, en tout cas, elles s'inscrivent dans la volonté d'agrandissement de la mine, financé par Rio Tinto, qui devrait donner lieu à un drainage minier encore plus important, et avoir des effets potentiellement dévastateurs. En tout, 285 000 tonnes de résidus par jour devront être éliminés à travers un dispositif de barrages et de stockage *off shore*.

Enfin, la mine est à proximité d'un des rares glaciers équatoriaux, qui sert d'indicateur pour les modifications climatiques de la région. La disparition de la végétation, et l'érosion des pentes dues aux activités minières, les tremblements de terre et les pluies fréquentes ont créé des landes désolées tout

98. Walhi (2006). *The Environmental Impacts of Freeport-Rio Tinto's Copper and Gold Mining Operation in Papua*, Jakarta, Indonesian Forum for Environment, p. 26.

99. Lire l'article très critique à l'égard de Freeport «Freeport at Grasberg: 'Devastated the river system' », *The Austin Chronicle*, 23 septembre 2005.

100. Cité dans J. Perlez et R. Bonner (2005). *Op. cit.*

autour de la mine. Quelques projets de remise en état commencent à être lancés par la mine, des associations écologiques et des citoyens préoccupés par le danger de contamination au cuivre et la pollution acide des rivières, du sol et des nappes phréatiques.

Le gouvernement norvégien a annoncé en 2008 qu'il revendait ses actions d'une valeur d'environ 620 millions d'euros¹⁰¹ pour des raisons éthiques liées à l'impact environnemental de la mine. En effet, suivant les recommandations de son Conseil d'éthique d'exclure la compagnie du fonds de pension gouvernemental, la Norvège a revendu ses actions de Rio Tinto. Le Conseil a fondé sa recommandation sur le «risque que fait peser l'entreprise sur l'environnement» dans l'exploitation de la mine d'or et de cuivre Grasberg¹⁰². Cette décision devrait avoir une certaine influence sur les autres actionnaires, car elle est prise par une instance gouvernementale, et non par une ONG ou une association.

2.2. UNE POLITIQUE MINIÈRE PROPRE À LA PAPOUASIE ?

On voit nettement avec l'exemple de Grasberg que les problèmes d'exploitation minière en Papouasie sont à la fois d'ordre économique et politique. Sur ce point, les présidents Habibie et Wahid ont entendu l'aspiration à l'autonomie des peuples papous, mais ne leur ont accordé que des satisfactions symboliques (notamment un drapeau local et un nouveau nom, la Papouasie au lieu de l'Irian Jaya). Le séparatisme papou et le dialogue avec les communautés locales n'ont pas fait l'objet d'un traitement aussi juste que dans d'autres provinces de l'archipel¹⁰³. Insatisfaits, les Papous ont joué la carte mondialiste, grâce à leurs connections internationales dérivées des missions protestantes et des ONG écologistes ou humanitaires présentes sur leur sol. La présidente Megawati a durci le ton et elle est revenue partiellement sur l'autonomie spéciale accordée par la loi (n° 21/2001), en procédant à la partition de la Papouasie en trois nouvelles provinces : Papouasie (avec pour capitale Jayapura), Irian Jaya Central (Timika) et Irian Jaya-Ouest (Manokwari). Il s'agissait d'affaiblir le Golkar, tout-puissant dans l'ancien Irian Jaya, au profit du parti de Megawati, le Parti

101. Ce qui équivaut à 689 millions de dollars (cours du 21 octobre 2014).

102. Lire Ministry of Finance (2008). «The Government Pension Fund divests its holdings in mining company», Norway's Government, 9 septembre, <<http://www.regjeringen.no/en/dep/fin/Press-Center/Press-releases/2008/the-government-pension-fund-divests-its-.html?id=526030&epslanguage=EN-GB>>, consulté le 17 juin 2015.

103. D. Buckles (dir.) (1999). *Cultivating Peace : Conflict and Collaboration in Natural Resource Management*, Washington, D.C., International Development Research Centre, World Bank Institute ; A.P. Castro et E. Nielson (2001). «Indigenous people and co-management : Implications for conflict management», *Environmental Science and Policy*, vol. 4, p. 229-239.

démocratique indonésien du combat (PDIP)¹⁰⁴. La protestation sanglante des Papous en août 2003 à travers l'ensemble du territoire a abouti à la suspension définitive de la formation de l'Irian Jaya Central, si bien qu'on ne compte à l'heure actuelle que deux provinces à la suite de la décision prise en février 2003 de créer la province de Papouasie occidentale en séparant la partie extrême-occidentale de la Nouvelle-Guinée (la péninsule dite *vogelkop*, « tête d'oiseau », et ses îles environnantes). Le reste de la province (la grande majorité du territoire de l'ancien Irian Jaya) retient le nom de Papouasie.

En 2005, après l'évêque sud-africain Tutu et quatre-vingts parlementaires irlandais, un membre du congrès américain, élu de Samoa à la Chambre des représentants, soumet un projet de loi qui remet en cause le rattachement de la Papouasie à l'Indonésie. L'*act of free choice*, prévu par les Nations unies en 1962¹⁰⁵ pour valider le transfert de la province à l'Indonésie, est jugé non démocratique. De fait, le général Suharto avait organisé cette consultation, en 1969, en convoquant un millier de chefs papous qui avaient ratifié le *statu quo*. Pour des raisons stratégiques, le département d'État américain soutient le maintien de la Papouasie dans la République d'Indonésie, malgré certaines visées de l'Australie (en particulier le Parti conservateur actuellement au pouvoir) qui verrait d'un bon œil la création d'un État indépendant regroupant l'ensemble de l'île de Nouvelle-Guinée, et qui serait placé sous sa tutelle. Les enjeux miniers ne sont sans doute pas étrangers à ce souhait de Canberra. La situation reste pour le moment inchangée, mais traduit les problèmes de frontières intérieures auxquels est confronté Jakarta¹⁰⁶.

2.3. LES PROBLÈMES RELIÉS AU SIDA

En marge des problèmes politiques et sociaux en Papouasie, l'épidémie de sida y a fortement augmenté par comparaison avec le reste de l'archipel, pour atteindre des proportions inquiétantes. Le taux d'infection par le VIH en Papouasie occidentale est ainsi aujourd'hui 15 fois supérieur à la moyenne nationale indonésienne.

Six cas de sida furent découverts en 1992 dans la ville portuaire de Merauke ; parmi eux, quatre étaient des marins pêcheurs thaïlandais et les deux autres, des prostituées javanaises. En juin 1995, les efforts de dépistage rapportaient que 66 personnes, dont 50 membres d'équipages thaïlandais, étaient

104. Sur cette question, lire F. Raillon (2006). « Comment peut-on être Indonésien ? De la mondialisation d'un archipel », *Hérodote*, n° 120, p. 237-260.

105. C. L. M. Penders (2002). *The West New Guinea Debacle : Dutch Colonization and Indonesia 1945-1962*, Honolulu, University of Hawaii Press.

106. Lire à ce sujet S. Y. Husodo (2005). « Rapuhnya Perbatasan Wilayah NKRI [De la fragilité des frontières du territoire de l'État unitaire de la République d'Indonésie] », *Kompas*, 25 avril.

séropositifs¹⁰⁷. Une précédente enquête avait également révélé que 21 des 26 cas d'infection au VIH de la province de Sumatra Sud concernaient des pêcheurs thaïlandais. En raison de comportements à risques, les routiers peuvent aussi favoriser la propagation de la maladie. C'est ainsi qu'on releva au milieu des années 1990 que les cas se sont développés le long de l'axe côtier Pantura, une ancienne route postale construite entre 1881 et 1886 reliant l'ouest (Merak) à l'est (Banyuwangi) ; de nombreuses « maisons de tolérance » sont apparues le long de cet axe où les comportements à risques sont fréquents : une étude effectuée en 1992 sur 120 chauffeurs qui empruntaient la Pantura a permis d'établir que 88 % d'entre eux fréquentaient une prostituée sur leur trajet et n'utilisaient pas de préservatifs¹⁰⁸.

Plus récemment, la Commission de prévention du sida de Papouasie (KPA) a révélé en 2011 que la zone présentant la plus forte augmentation et le plus important taux global d'infection est Mimika, soit la zone qui abrite la mine de cuivre et d'or de Grasberg. La mine provoque un afflux d'étrangers, y compris des prostituées, et c'est à la prostitution que l'on attribue l'augmentation des infections. Il reste qu'en deux décennies on a noté un déplacement de la zone d'infection vers Grasberg. Cela s'explique en partie par les conditions de travail et de vie très particulières et très éprouvantes, qui n'autorisent que rarement les familles des ouvriers à vivre à leurs côtés, comme nous l'avons mentionné dans le cas d'Ahmad. L'une des autres raisons est à trouver dans l'enclavement géographique, qui, tout en favorisant les déplacements des ouvriers, a pour effet de concentrer les comportements à risques dans une zone restreinte.

Au-delà des problèmes de santé et de traitement des malades, cette situation accentue le sentiment d'amertume dans les populations autochtones. Certains Papous pensent que l'armée fait délibérément venir dans les zones tribales des prostituées infectées par le virus. Les soldats sont en effet connus pour offrir de l'alcool et des prostituées aux leaders indigènes afin d'accéder à leurs terres et aux ressources qui s'y trouvent.

En outre, de nombreux Papous évitent de demander de l'aide parce qu'ils n'ont pas confiance dans les services médicaux indonésiens, estimant que les autorités ont délibérément introduit le virus sur leurs terres. Il se peut donc que le nombre réel de personnes infectées soit bien supérieur à celui indiqué dans les données officielles. Le sida apparaît dès lors à la fois comme un révélateur et un catalyseur des disparités entre les travailleurs papous et ceux qui viennent d'autres provinces.

107. Pour une présentation complète des problèmes relatifs au sida en Indonésie jusqu'à la fin des années 1990, lire L. Husson (1998). « Le VIH en Indonésie : un virus "de bord de route", fortement lié aux migrations », *Migrations santé*, n° 94-95, p. 31-53.

108. D. Simonet (2003). « L'épidémie du sida et les migrants en Asie », *Revue Tiers Monde*, n° 173, p. 195-218.

3. KALIMANTAN (BORNÉO)

Les quatre provinces qui composent Kalimantan, la partie indonésienne de Bornéo, sont parmi les plus étendues de l'archipel. Peu peuplées, elles furent fortement transformées par les migrations internes, en particulier en provenance de Java¹⁰⁹. Si elles comptaient naguère des régions totalement inexplorées, où tribus indigènes cohabitaient avec espèces animales et végétales inconnues du reste du monde, l'exploitation des forêts et des ressources minières a totalement modifié l'environnement. De nouvelles villes, de nouvelles voies de communication et de transport, et de nouvelles richesses ont attiré dans ces provinces de nombreux immigrés à la recherche de travail.

Compte tenu de l'immensité de Kalimantan, notre étude porte précisément sur le Kalimantan-Est, et, plus particulièrement, sur le bassin du fleuve Mahakam, le plus important de la province. Pour être plus précis encore, la région entre Samarinda et Tenggarong, délimitée au sud avec Balikpapan, est la zone qui est traitée en priorité. Ce choix est justifié par les nombreuses exploitations de mines de charbon dans cette région du Mahakam et leurs effets sur l'environnement mais aussi sur les populations locales sur les plans économique et social.

3.1. LES MINES DE CHARBON À KALIMANTAN-EST

La province de Kalimantan-Est, ou Kalimantan oriental, est historiquement l'une des plus anciennes de la partie indonésienne de Bornéo ; c'est aussi la province la plus vaste de l'île. Son peuplement et son développement sont nettement antérieurs à d'autres provinces de l'île, comme le Kalimantan-Ouest ou Kalimantan occidental. La présence d'une ville comme Samarinda et, dans une moindre mesure, Balikpapan, en fait un foyer de peuplement ancien à échelle de l'île. La côte est fut rapidement colonisée par les marchands Bugis, originaires de Sulawesi, puis par l'occupation hollandaise (de manière assez limitée, à partir du début du xx^e siècle)¹¹⁰, en fait, cette région regroupe des minorités originaires de plusieurs régions de l'archipel. Le dernier recensement, réalisé en 2010, indique que les Javanais composent le principal groupe ethnique de la province, avec 29,6 %, devant les Bugis avec 18 %, le reste de la population

109. H. Suratman et P. Guinness (1976). *Transmigration in South Kalimantan and South Sulawesi*, document de travail n° 1, Yogyakarta, Population Institute, Gadjah Mada University.

110. I. Black (1985). « The "lastposten" : Eastern Kalimantan and the Dutch in the nineteenth and early twentieth centuries », *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. 16, n° 2, p. 281-291. Lire également J. G. Taylor (2003). *Indonesia : Peoples and Histories*, New Haven, Yale University Press.

étant partagé entre les multiples ethnies. Toujours selon les différents recensements, la population de la province est passée de 750 000 habitants en 1971 à plus de 3,5 millions en 2010, soit une augmentation spectaculaire¹¹¹. C'est d'ailleurs à partir de cette région, en remontant le fleuve Mahakam, qu'il est possible de s'enfoncer au cœur de Bornéo et de croiser les innombrables tribus qui la peuplent. Pour autant, les régions côtières s'y sont développées de manière importante et accélérée sous l'effet des *transmigrassi* et de l'exploitation des sols et des sous-sols.

Le Kalimantan-Est produit du pétrole et du gaz naturel en quantités importantes¹¹². Mais le long du fleuve Mahakam, ce sont surtout les mines de charbon qui se sont progressivement développées, d'abord dans la région de Samarinda près de la côte, et puis en remontant le cours du fleuve. Cela s'explique en grande partie par les hausses remarquables des prix du charbon et la très forte augmentation de la production en Indonésie (qui a quasiment quadruplé entre 2002 et 2012). Aujourd'hui, cette région est exploitée de manière intensive, et les mines progressent à grande vitesse en amont du fleuve, mais aussi dans la jungle qui l'entourait, et subit une déforestation aussi rapide qu'incontrôlée. Tous les affluents du Mahakam sont ainsi l'objet d'exploitation, et la navigation rendue possible sur l'imposant fleuve sur plusieurs centaines de kilomètres permet un développement rapide de l'industrie minière. En plus de ce moyen de transport, la société russe de chemins de fer Joint Stock Company (JSC) a signé en 2012 un accord de principe avec le gouverneur de la province pour le développement et l'exploitation d'une voie ferrée reliant Balikpapan au Kutai occidental, à l'ouest de la province, longue de 183 kilomètres. La livraison de cette voie ferrée, qui devrait être suivie d'une seconde s'enfonçant plus loin à l'intérieur des terres, est prévue pour 2017. Cette ligne doit permettre à terme le transport de 20 millions de tonnes de charbon par an¹¹³.

111. Statistics Indonesia, « Indonesian population by province 1971, 1980, 1990, 1995, 2000 and 2010 », <<http://www.bps.go.id/linkTabelStatistik/view/id/1267>>, consulté le 22 juillet 2015.

112. L'usine de liquéfaction de Bontang, sur la côte au nord de Samarinda, est la plus grande du monde. C'est là qu'est traité le gaz extrait du gisement de Badak, découvert en 1971. Au départ simple village de pêcheurs, cette ville compte désormais près de 200 000 habitants, et est l'une des plus peuplées de la province après Samarinda et Balikpapan. Sur la découverte du gisement de Badak et son exploitation, lire R. M. Huffington et H. M. Helmig (1980). « Discovery and development of the Badak Field, East Kalimantan, Indonesia », dans M. T. Halbouty (dir.), *Giant Oil and Gas Fields of the Decade : 1968-1978*, Tulsa, American Association of Petroleum Geologists, p. 441-458.

113. *The Jakarta Post* (2012). « Russian firm signs MoU to build \$2.4 billion railway », 8 février, <<http://www.thejakartapost.com/news/2012/02/08/russian-firm-signs-mou-build-24-billion-railway.html>>, consulté le 17 juin 2015.

De nombreuses mines de charbon sont à ciel ouvert, ce qui en facilite l'exploitation, et réduit considérablement les coûts de production, tout en offrant de nouvelles capacités d'exploitation du bois. Un article de *Tempo* notait ainsi en décembre 2012 que

dans de nombreuses exploitations à Kalimantan, [les compagnies exploitantes] peuvent même faire d'une pierre deux coups. Elles commencent par abattre la forêt sous laquelle gît le charbon à moins d'un mètre de profondeur et tirent un premier profit de la vente des arbres dont le bois est très prisé sur les marchés mondiaux. Une fois la forêt rasée, les exploitants n'ont plus qu'à gratter un peu la terre avec un excavateur et un bulldozer, puis à ramasser le charbon¹¹⁴.

De telles facilités d'exploitation ont tôt fait d'attirer de nombreux investisseurs, et de nombreuses petites sociétés locales se créent également pour agir comme sous-traitants. Le relief assez peu accidenté dans le bassin du fleuve favorise par ailleurs la construction de voies de transport jusqu'aux berges du Mahakam. Et les mesures de décentralisation ont considérablement renforcé les pouvoirs des dirigeants locaux, qui ont ainsi multiplié les autorisations d'exploitation, en vue de bénéficier des retombées économiques et sociales et, dans de nombreux cas sans doute, des pots-de-vin.

Il convient de noter qu'on retrouve dans cette région des exploitations minières de taille et de rendement très diversifiés. Certaines sont gérées par les plus grands groupes miniers indonésiens, le plus souvent en partenariat avec des sociétés étrangères. Mais il existe également un nombre considérable d'exploitations de petite taille, qui souvent revendent leur production à des groupes plus importants et disposant de moyens de transport adéquats. Cette situation singulière se manifeste par un grand nombre d'exploitations aujourd'hui abandonnées, soit parce que les ressources se sont taries, soit parce que la rentabilité n'était pas suffisante, soit tout simplement parce que la petite société exploitante a cessé ses activités. Enfin, on relève quelques cas d'inondation du site, consécutivement à des glissements de terrain. Ainsi, le long de la route au nord du Mahakam, entre Samarinda et Tengarrong, on voit un nombre important de mines à ciel ouvert aujourd'hui abandonnées. La route elle-même (de bonne qualité, en grande partie financée par les principaux groupes miniers) a dû être refaite en plusieurs endroits, à la suite de glissements de terrain dans les zones où sont installées des exploitations minières. Utari, qui sert de guide et de chauffeur à l'occasion de ce déplacement, prend un soin attentif à s'arrêter à chaque exploitation. Née à Tenggarong où elle enseigne l'anglais à des enfants, elle n'a jamais eu le moindre contact avec l'industrie minière, et c'est presque

114. Cet article publié à l'origine dans *Tempo* est traduit en français dans *Courrier international* (2012d). «Charbon indonésien : l'agonie après l'orgie», 4 décembre, <<http://www.courrierinternational.com/article/2012/12/04/charbon-indonesien-l-agonie-apres-l-orgie>>, consulté le 17 juin 2015.

par hasard qu'elle a accepté de communiquer ses impressions. Comme la majorité des habitants, elle déplore les transformations dans la région consécutives au développement de l'industrie minière, et se plaint que les sociétés minières n'assurent pas de suivi une fois les infrastructures mises en place. « *Quand il faut refaire une partie de la route, on demande aujourd'hui aux autochtones de participer. Nous n'avons pas voulu cette route au départ, et si elle est sans cesse abîmée, c'est justement à cause des mines. C'est comme cela partout dans la région*¹¹⁵ », commente-t-elle agacée de voir que les forêts reculent, les paysages changent, sachant que les mines en sont les premières responsables.

3.2. LA QUESTION DES DROITS D'EXPLOITATION DES RESSOURCES

Toute exploitation minière à grande échelle offre la possibilité d'augmenter sensiblement et positivement les possibilités des populations pauvres, dans une région particulière où la mine est située. À moyen terme, la formation fournie aux mineurs et aux autres ouvriers spécialisés finit par se répercuter sur la main-d'œuvre et la population environnante. Les compagnies minières peuvent également offrir une formation aux sociétés qui leur fournissent biens et services afin de les amener à atteindre des standards internationaux de qualité et de fiabilité.

Au cours du processus d'octroi de droits d'exploration et d'extraction, un gouvernement peut également négocier des accords avec la société minière pour d'autres contributions. Ces contributions peuvent se présenter sous la forme : 1) d'investissements dans les services de santé et l'éducation offerts au début aux employés de la mine, et étendus ensuite au grand public ; 2) d'investissements dans d'autres services ou activités communautaires souvent en accord avec les autorités locales. Il peut même arriver que la compagnie finance à la place du gouvernement les services de base d'une région, ce qui compense en partie les carences du gouvernement. Cela peut être une conséquence fortuite de programmes de développement communautaires bien intentionnés et bien préparés, mais qui doivent être surveillés de près par les autorités responsables et la compagnie.

Dans le cas des mines de charbon à Kalimantan-Est, cette situation est compliquée par les facilités d'exploitation, et l'apparition d'exploitations dans des zones très peu fréquentées, assez loin des agglomérations, et uniquement accessibles par voie fluviale. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà mentionné, de nombreuses exploitations sont de petite taille, et certaines d'entre elles se sont développées de manière sauvage, c'est-à-dire sans passer par le processus d'octroi du droit d'exploitation. Selon les riverains et plusieurs personnes rencontrées, cela explique le nombre important de mines aujourd'hui fermées et à l'état d'abandon, mais il ne nous fut pas possible de recueillir des informations

115. Entretien avec l'auteur, juin 2013.

fiables sur ce sujet. Si ces allégations se confirmaient, ne serait-ce que dans certains cas, elles mettraient au jour un problème majeur concernant les difficultés à contrôler l'industrie minière dans cette immense province, mais soulèveraient également la question des autorités locales, *a priori* mieux informées, mais sans doute aussi plus « sensibles » aux pots-de-vin.

3.3. LES PROBLÈMES DE DÉFORESTATION

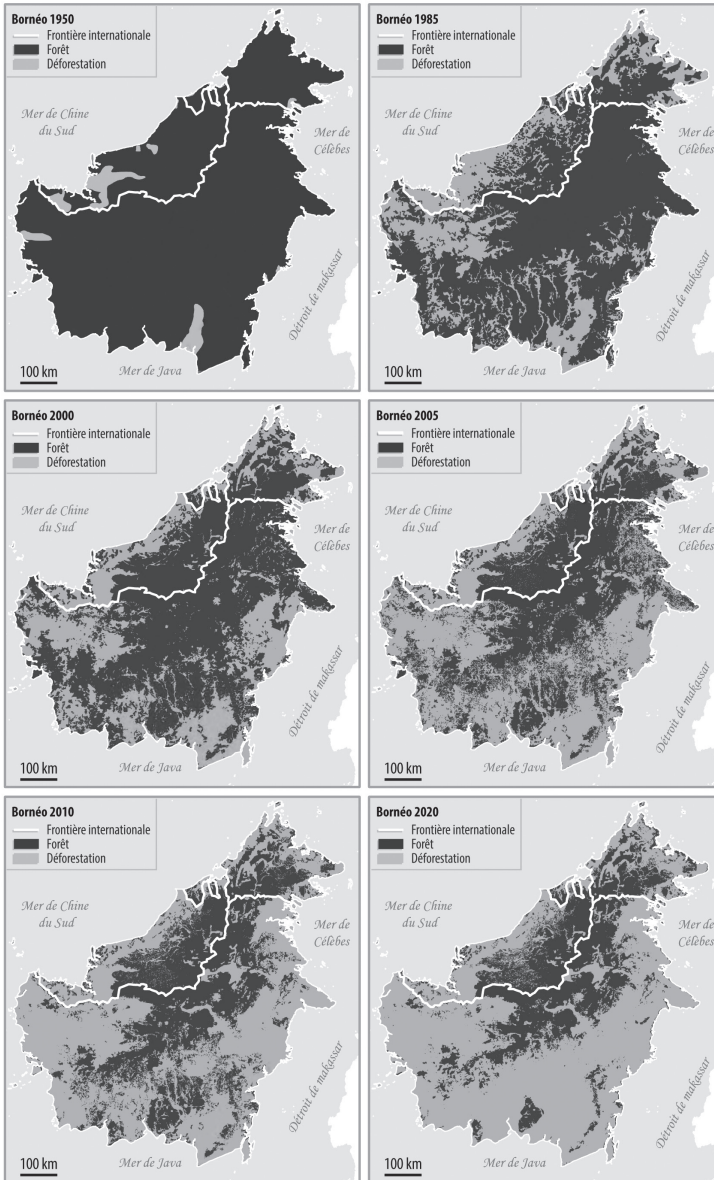
Le défi le plus souvent mentionné dans le cas de Kalimantan, et qui est directement lié à l'exploitation des sols (production d'huile de palme) et des sous-sols (industrie minière), concerne l'accélération de la déforestation, et les multiples problèmes environnementaux qu'elle cause. L'exploitation des bois précieux est déjà un problème de taille pour l'immense territoire, auquel vient s'ajouter une exploitation minière à outrance, facilitée par l'accès aux ressources et la valeur ajoutée qu'engendre une telle activité. Les autorités indonésiennes et régionales nient souvent l'existence d'un lien entre une exploitation minière accrue et l'accélération de la déforestation¹¹⁶, mais les ONG sont unanimes pour dire qu'il s'agit d'une des conséquences majeures de la présence accrue de l'industrie minière.

Les quatre provinces de Kalimantan sont situées dans la région d'Indonésie la plus touchée par la déforestation. Ce phénomène s'explique par deux raisons : le développement à grande échelle des cultures d'huile de palme (dans le cadre du développement des biocarburants, pour lequel l'Indonésie est l'un des leaders mondiaux) ; et l'exploitation des sous-sols riches en charbon, le plus souvent sous la forme de mines à ciel ouvert. L'épaisse jungle qui résonnait des chants d'oiseaux exotiques a fait place à des collines pelées, où l'on n'entend plus que le bruit des pelleuses à charbon. Selon le WWF, Bornéo a perdu plus de la moitié de la jungle qui la couvrait encore à plus de 90 % il y a quelques décennies à peine, et ce, en dépit d'un moratoire sur les défrichements décrété en 2011 par le gouvernement indonésien, largement considéré comme un échec¹¹⁷. Pourtant cette forêt tropicale est une réserve de biodiversité avec quelque 1 400 espèces animales et 15 000 espèces végétales, qui absorbent le gaz carbonique de la planète, ce qui permet notamment de ralentir le réchauffement climatique. Les cartes de la figure 3.6 montrent l'évolution de la taille de la forêt primaire couvrant cette grande île.

116. Pour un récit de ces positions, lire S. Besson (2003). « Indonésie : l'exploitation minière n'est pas une menace pour les forêts tropicales », *Actualités News Environnement*, 18 mars, <<http://www.actualites-news-environnement.com/15074-Indonesie-foret-exploitation-miniere.html>>, consulté le 17 juin 2015.

117. *L'Express* (2013). « Indonésie : Bornéo malade de la fièvre du charbon », 18 décembre, <<http://www.arcinfo.ch/fr/monde/indonesie-borneo-malade-de-la-fievre-du-charbon-577-1245769>>, consulté le 17 juin 2015.

FIGURE 3.6
Évolution de la forêt primaire à Bornéo (1950-2020)



Source : Département de géographie, Université Laval, 2015, à partir de World Wide Fund Germany – WWF Germany (2005). *Borneo: Treasure Island at Risk. Maps*, Francfort-sur-le-Main, WWF Germany, p. 4-8, <<http://heartofborneo.or.id/en/publication-media/page/3>>, consulté le 17 juin 2015.

On constate sans difficulté sur ces cartes que si les provinces malaises de Sabah et du Sarawak sont parvenues au cours des trente dernières années à maintenir de manière assez satisfaisante les zones protégées, en créant de vastes parcs naturels, la situation n'est pas comparable dans la partie sud de l'île, dans les quatre provinces sous autorité indonésienne. Parmi ces provinces, la situation en 2010 indique que les plus touchées sont le Kalimantan occidental et le Kalimantan oriental. La province de Kalimantan du Sud est également très menacée.

Une enquête de *Kompas* menée en 2010 dans deux des quatre provinces de Kalimantan a révélé que les mines de charbon à ciel ouvert s'y développaient dans la plus grande confusion et sans aucun contrôle. Le parc forestier Bukit Soeharto, dans la province de Kalimantan-Est, et les forêts de la région montagneuse de Meratus, dans la province de Kalimantan du Sud, sont officiellement des zones protégées. Pourtant, elles n'échappent pas à l'exploitation minière. À Bukit Soeharto, les terres exploitées par les compagnies minières sont précisément celles situées dans le secteur du centre de recherche sur la forêt tropicale (PPHT) de l'université Mulawarman, qui s'étend sur 40 hectares près de Samarinda. Chandradewana Boer, le directeur du PPHT, déplore son impuissance face à cet abus, car le permis d'exploitation minière a été délivré par le ministère des Forêts. Celui-ci argue qu'à l'époque où il a accordé ces permis, la zone se trouvait hors du secteur des forêts protégées. Elle n'en fait partie que depuis 2009, soit la date de la mise en place du décret 577, qui délimite les frontières de cette zone de conservation. Faut-il y voir une prise de conscience, même tardive, des dégâts causés à l'environnement ? Peut-être, mais il convient également de s'interroger sur les multiples stratégies de contournement des mesures existantes, et sur la tentation de mener des activités d'exploitation là où le cadre législatif est encore faible ou quasi inexistant.

Le plus consternant, ajoute Chandradewana Boer, est qu'un autre terrain appartenant à l'université, d'une superficie de 51 000 hectares, et réservé à la construction d'un vaste laboratoire étudiant l'effet de serre à Telukdalam, dans le département de Kutai Kartanegara (Kalimantan-Est), est lui aussi victime de la cupidité des compagnies minières. Dans ce dernier cas, les criminels ne sont autres que les entrepreneurs chargés de construire le laboratoire. Boer raconte que « nous avons confié le projet à deux entrepreneurs. Mais, lorsqu'ils ont appris que le sous-sol de ce terrain était riche en charbon, ils se sont mis à creuser eux-mêmes une mine¹¹⁸ ».

Selon Udiansyah, un expert en économie environnementaliste de l'université Lambung Mangkurat, à Banjarmasin (chef-lieu de Kalimantan du Sud), l'état des forêts protégées de la région montagneuse de Meratus serait bien plus préoccupant encore. « On compte dans cette zone 299 concessions minières.

118. *Ibid.*

Mais seules quelques-unes ont demandé un permis temporaire d'exploitation au ministre des Forêts¹¹⁹ », explique Udiansyah. Les autres permis ont été délivrés par les maires locaux, qui ignorent souvent que ces terres font partie d'une zone de conservation, ou qui invoquent leur manque de connaissance des règles.

La longue ligne de barges débordant de charbon forme comme un serpent noir sur le fleuve Mahakam : 200 millions de tonnes de ce minerai sont expédiées chaque année depuis le Kalimantan oriental. À Tenggaraong, le défilé est permanent. À longueur de journée, les immenses barges transportant du charbon descendent le fleuve, en direction de Samarinda.

Quand j'étais jeune [nous explique Rio, le propriétaire d'un des seuls hôtels de la ville aujourd'hui quadragénaire], il y avait déjà quelques petites mines en amont. J'en ai toujours connu. Mais l'exploitation était limitée, et servait surtout à alimenter la région en électricité. Aujourd'hui, je ne sais même pas où s'arrête l'exploitation à l'intérieur des terres. Qu'on remonte le fleuve ou qu'on s'aventure au nord ou au sud de son cours, le paysage a totalement changé : des mines à perte de vue. Et ils en ouvrent de nouvelles en permanence¹²⁰.

Si les mines situées en aval du fleuve, plus près de la mer, exportent la majorité de leur production à l'étranger, en particulier vers la Chine, les petites exploitations repoussées plus loin dans les terres sont pour la plupart indonésiennes, et leur production est acheminée vers les grandes agglomérations de l'archipel, principalement à Java. Rio parvient difficilement à masquer son exaspération à l'égard des étrangers. Et par ce terme, il ne désigne pas les quelques rares touristes et journalistes qui s'aventurent à Tenggaraong, mais les Indonésiens venus d'autres îles de l'archipel, attirés par la ruée vers l'or et le charbon, et qui repartent une fois le travail terminé. Il ne leur en veut pas particulièrement, mais regrette que l'appât du gain soit à ce point devenu une source de conflit entre ces immigrés et les autochtones, peu habitués à ce mode de vie¹²¹.

Pour eux, ce n'est pas difficile : une fois le travail terminé, ils ramassent leur argent, rentrent chez eux, construisent une maison et ont suffisamment d'électricité pour vivre correctement. Tandis que nous devons constamment nous adapter à de nouveaux défis, et voir notre ville s'enfoncer dans la vase année après année. Bientôt, nous serons forcés de partir, et je n'aurai d'autre choix que de laisser derrière ma maison en teck que m'a léguée mon père. Elle finira au fond de la rivière, comme toutes les autres¹²².

119. *Ibid.*

120. Entretien avec l'auteur, juin 2013.

121. Les habitants de la région se targuent – et prouvent très souvent qu'il ne s'agit pas de vantardise – d'être désintéressés par l'argent. Il nous fut, par exemple, difficile de convaincre Rio d'accepter l'argent couvrant la chambre de son hôtel. Les petits services entre amis et les échanges de bons procédés sont monnaie courante. Si de telles pratiques s'observent régulièrement dans les petites agglomérations le long du fleuve, elles sont encore plus fréquentes à l'intérieur des terres, en particulier dans les tribus.

122. Entretien avec l'auteur, juin 2013.

Ironie du sort, cette petite ville est de plus en plus mal alimentée en électricité, en raison des affaissements de terrain et des inondations qui détruisent les câbles. Les coupables : les mines de charbon qui pullulent tout autour de la ville. Les coupures de courant sont très fréquentes, et durent parfois plusieurs jours. Dans une ville dont la population peut être estimée à entre 200 000 et 300 000 personnes, c'est toute l'activité économique qui en souffre. Le soir, dans la cité obscure, les habitants se pressent le long du fleuve, où les petits commerçants installent des générateurs pour prévenir les coupures d'électricité trop fréquentes.

Sur la rive nord, on trouve quelques habitations, mais désormais coupées du reste de la ville. Le pont qui liait les deux parties de Tenggara a été détruit il y a quelques années, et si on parle souvent d'en construire un autre, les habitants ne sont pas dupes. De nombreuses barques motorisées assurent la liaison, et des petites barges transportent même les véhicules. C'est aussi sur cette rive que se trouvent la meilleure route menant à Samarinda (évoquée précédemment) et le terrain de football du club de Mitra Kukar, gigantesque et quasi surréaliste, financé par les exploitations minières au même titre que les installations (encore en partie inachevées) qui l'entourent. L'endroit ne manque pas d'étonner, au cœur de ce qui était encore il y a quelques années une jungle difficile d'accès. Le club n'en demeure pas moins très populaire, même s'il incarne pour les habitants de Tenggara la dépendance de la ville envers l'exploitation des sols et des sous-sols, et donc sa perte à terme.

INDONESIA SUPER LEAGUE : FOOTBALL ET EXPLOITATION MINIÈRE

Créée en 2008, la Indonesia Super League est le championnat de football professionnel indonésien. La ligue rassemble aujourd'hui 18 clubs (elle devrait être élargie à 22) essentiellement localisés dans les grandes agglomérations de l'archipel, en particulier à Java (où sont concentrés huit clubs). À l'inverse, on ne compte que deux clubs à Sumatra, et pas un seul à Sulawesi, malgré la présence d'une des principales villes de l'archipel, Makassar. Aucun club des petites îles de la Sonde n'est non plus représenté dans cette ligue. À l'inverse, les provinces de Papouasie comptent quatre clubs, et on trouve également quatre clubs à Kalimantan. Parmi ces derniers, trois sont localisés dans la province du Kalimantan-Est, les clubs de Persiba (Balikpapan), Persisam (Samarinda) et Mitra Kukar (Tenggara).

Le club de Mitra Kukar est l'un des plus compétitifs du pays (il a notamment terminé deuxième de la ligue des moins de 21 ans en 2012-2013¹), compte plusieurs joueurs étrangers (originaires de pays européens, mais aussi de pays africains, du Brésil ou de la Corée du Sud), et joue ses

matches à domicile dans un gigantesque stade de 35 000 places, le stade Aji Imbut, l'un des plus grands de tout l'archipel pour une ville de taille modeste, et de très loin le plus grand de Kalimantan. Construit en 2009, ce stade a été financé par les sociétés minières qui exploitent la région, de même que les installations qui le jouxtent, et les routes qui y donnent accès sont parmi les meilleures de toute la province. À noter cependant que ce stade est situé sur la rive droite du fleuve Mahakam (au nord), tandis que la ville est sur la rive gauche, et que le seul pont reliant les deux rives a été détruit il y a quelques années, officiellement en raison de son caractère vétuste, officieusement, selon les habitants des environs, parce qu'il était trop bas et empêchait les barges transportant du charbon de passer pendant la saison humide.

Si les billets pour les matches restent très accessibles, et l'engouement populaire pour le club est très important, les investissements pour la construction du stade et l'entretien de l'équipe semblent démesurés à l'échelle de la ville, et déplacés compte tenu des immenses problèmes économiques et sociaux auxquels elle est confrontée.

1. Pour information, le club le plus souvent titré depuis 2008 (à trois reprises) est celui de Jayapura, en Papouasie, une autre ville de taille modeste, très éloignée de Java, et où les intérêts des groupes pétroliers et miniers sont fortement représentés.

À une cinquantaine de kilomètres en aval de Tenggarong, la capitale de la province, Samarinda, qui est également un foyer culturel et historique dans la région, est dorénavant occupée à plus de 70 % par des mines, selon des données officielles. La ruée des grands groupes internationaux a poussé des villages entiers à quitter l'endroit et provoqué une accélération effarante de la déforestation. Le long du fleuve en direction de la mer, le paysage est celui de villages abandonnés, entourés d'exploitations dont certaines ont fermé pour cause d'épuisement des ressources ou en raison des inondations qui rendent difficile et coûteuse l'exploitation. Rares sont encore les lieux où la forêt jouxte le fleuve. Elle est désormais repoussée à des kilomètres, dans les quelques collines qui complètent le décor. Mais de l'avis unanime des personnes rencontrées à Samarinda, la situation n'en a pas toujours été ainsi. « *Il y a encore une vingtaine d'années* », nous explique un vieil homme qui assure avoir travaillé pour une petite mine de charbon à l'est de Samarinda, en direction de la mer, « *toute la rive droite [sud] du fleuve était couverte de forêts et de collines*¹²³ ». À présent, sur les deux rives se succèdent les embarcadères, parfois abandonnés, et des zones marécageuses dans lesquelles on aperçoit çà et là des maisons désormais

123. *Idem.*

inhabitables et quasi inaccessibles. « *Kalimantan est en train de couler. Tôt ou tard, nous aurons tous les pieds dans l'eau, et les crocodiles remonteront le courant de plus en plus loin à l'intérieur des terres pour nous dévorer*¹²⁴ », plaisante Rio en passant devant un petit musée municipal de Tenggarong où sont exposés d'énormes crocodiles d'eau de mer capturés en aval de Samarinda.

Comme Tenggarong, mais généralement pour des périodes moins longues, Samarinda est régulièrement plongée dans le noir, les coupures de courant se multipliant en raison d'un réseau électrique vétuste, tandis que son sol permet d'alimenter des usines dans d'autres pays.

Né à Samarinda, Udin, chauffeur, se souvient encore d'un temps où la ville était entourée de forêts primaires à perte de vue : « Quand j'étais enfant, ma maison se trouvait en pleine jungle. Il y avait des orangs-outans et des oiseaux de toutes les couleurs. Maintenant, tout est désolé¹²⁵. »

La multiplication des mines a par ailleurs contaminé la zone, menaçant les activités liées à l'agriculture. « Le riz pousse dans l'eau contaminée », explique Komari, qui vit dans la région depuis 1985, tout en ajoutant : « nous le mangeons toujours mais je pense que c'est vraiment mauvais pour notre santé¹²⁶ ». Avec 18 autres agriculteurs, Komari a porté plainte contre les autorités, les accusant d'être responsables de la contamination en autorisant l'exploitation des mines si proches des rizières. Ils ne demandent pas d'indemnités, sans doute conscients que leur requête ne sera pas entendue, mais veulent que les autorités contraignent la mine à décontaminer l'eau. Cela semble peu probable, tant les sociétés minières jouissent de solides appuis au sein du pouvoir local, voire d'un blanc-seing que leur a conféré une administration trop souvent corrompue.

Les autochtones directement affectés et ceux qui se penchent sur ces problèmes ne sont pas avares de critiques, et leur regard est sans ambiguïté. « *On les appelle la mafia de la mine*¹²⁷ », ironise Merah Johansyah, représentant à Samarinda de Jatam, une ONG chargée de défendre les droits des communautés affectées par l'exploitation minière en Indonésie. Cette ONG, ainsi que l'association Indonesian Corruption Watch¹²⁸, a récemment dénoncé une affaire de corruption impliquant le groupe indonésien Graha Benua Etam, parmi d'autres affaires qui font scandale dans l'archipel¹²⁹. La lutte contre la corruption est un combat difficile en Indonésie, qui concerne les acteurs locaux et presque tous

124. *Idem*.

125. Cité dans *L'Express* (2013). *Op. cit.*

126. *Ibid.*

127. Entretien avec l'auteur, juin 2013.

128. Cette ONG publie de nombreux rapports sur l'état de la corruption en Indonésie (en indonésien). Voir le site <<http://www.antikorupsi.org>>, consulté le 17 juin 2015.

129. E. Sihite (2012). « Corruption costs Indonesia \$238m in 2011 », *Jakarta Globe*, 30 janvier.

les partis politiques¹³⁰, et les initiatives des ONG et les représentants de la société civile se heurtent souvent aux lourdeurs de la bureaucratie et à des acteurs locaux peu désireux de changer quoi que ce soit¹³¹. Il reste que le cas de Graha Benua Etam est particulièrement grave et révélateur des abus constatés dans l'industrie minière. Selon les organisations, en 2009, cette société aurait versé des pots-de-vin d'au moins 4 milliards de roupies au ministre régional de l'Énergie en échange d'un permis d'exploitation. La corruption permet également aux sociétés minières de creuser là où elles ne sont pas autorisées à le faire ou d'échapper à leurs obligations environnementales ou sociales. Des exploitations n'ont ainsi pas respecté l'obligation de reboucher les puits après la fin de leur utilisation. En 2011 et 2012, plus de dix personnes, dont sept enfants, sont ainsi mortes en tombant dans de tels puits.

Compte tenu des problèmes de corruption et de la forte rentabilité, malgré la baisse des cours, la ruée vers le charbon et la propagation des mines ne semblent pas près de s'arrêter à Kalimantan-Est, et devraient même atteindre des zones encore plus enclavées. Un récent rapport de l'ONG The World Development Movement met en garde contre des projets d'exploitation dans la province de Kalimantan-Centre, là où il y a encore des forêts presque intactes. Des compagnies comme le géant minier anglo-australien BHP Billiton forment des projets pour y exploiter le charbon. Le groupe a assuré que tout développement ferait l'objet d'une étude d'impact social et environnemental. Reste à savoir quelles seront les conclusions de cette étude, et dans quelle mesure les recommandations, s'il y en a, seront prises en compte.

À une centaine de kilomètres au sud de Samarinda, la ville côtière de Balikpapan connaît un destin tout autre. Son aéroport international, en voie d'agrandissement, symbolise à lui seul le dynamisme de cette ville à l'histoire moins longue que Samarinda. En fait, en raison de la proximité des exploitations minières qui pousse des entreprises à venir s'y installer (aéroport international

130. Parmi les travaux récents sur cette question, lire M. Mietzner (2012). « Ideology, money and dynastic leadership: The Indonesian democratic party of struggle, 1998-2012 », *South East Asia Research*, vol. 20, n° 4, p. 511-531 ; M. Mietzner (2013). *Money, Power, and Ideology: Political Parties in Post-Authoritarian Indonesia*, Singapour, National University of Singapore Press. Lire également E. Aspinall (2012). « From authoritarian to democratic models of post-conflict development: The Indonesian experience », *The Korean Journal of Defense Analysis*, vol. 24, n° 4, p. 449-463 ; L. C. Sebastian (2012). « Introduction: Political parties and democracy in Indonesia », *South East Asia Research*, vol. 20, n° 4, p. 463-472.

131. Lire par exemple S. Sherlock (2002). « Combating corruption in Indonesia ? », *The Ombudsman and the Assets Auditing Commission*, vol. 38, n° 3, p. 367-383. Il faut également mentionner les actions de l'agence gouvernementale Komisi Pemberantasan Korupsi (KPK – Commission d'éradication de la corruption). Voir le site de cette agence, <<http://www.kpk.go.id/id/>>, consulté le 17 juin 2015. Lire enfin sur le même sujet E. R. Hardjapamekas et A. W. Surowidjojo (2013). « Dogged warriors: The saga of Indonesia's corruption eradication commission », *Global Asia*, vol. 8, n° 4, hiver, p. 34-39, <<http://www.globalasia.org/wp-content/uploads/2013/12/535.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.

oblige) et de l'éloignement des mines, qui sont plus au nord le long du Mahakam, cette ville n'est pas sujette à une forte exploitation. Cette situation est emblématique du dilemme minier à Kalimantan, à savoir que certaines zones sont fortement affectées tandis que d'autres tirent d'immenses profits de l'exploitation minière. Il est ainsi difficile de trouver à Balikpapan, sauf en provenance des habitants des zones longeant le fleuve Mahakam, des opinions défavorables au sujet de l'exploitation minière dans la région. Le contraste avec Samarinda, et plus encore avec Tenggara, est saisissant.

Cependant, les choses ont considérablement évolué au cours des dernières années, résultat sans doute des dégâts causés par l'exploitation à grande échelle, en matière de déforestation ou d'inondations. Les mines restent longtemps un sujet presque tabou, car elles procuraient des emplois, et puis les ONG étaient totalement absentes. Mais les mentalités ont changé, et les questions sociales sont de manière plus nette l'objet de critiques. Selon Nella Fernandez, directrice des ressources humaines de PT Multi Harapan Utama à Kalimantan, « [a]utrefois, les travailleurs avaient peur de parler ou d'exprimer leur opinion. Maintenant, par contre, on les encourage à donner leur point de vue ». Selon Ferry Tanod, comptable chez la même compagnie, « lorsqu'il y avait une surcharge de travail, nous faisons appel à des mineurs journaliers. Malgré les réticences de la direction, nous avons réussi à la convaincre qu'il valait mieux embaucher les temporaires comme employés à plein temps¹³² ».

3.4. LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES EAUX USÉES SUR LES RÉCOLTES

Au cours de la période 2007-2013, dans les quatre provinces de Kalimantan, pas moins de 2 047 concessions minières ont été accordées. Une mine couvrant en moyenne 2 000 hectares, les terres exploitées pour l'extraction du charbon représentent donc 4,1 millions d'hectares. En réaction au nombre vertigineux de concessions dans sa province, le gouverneur de Kalimantan-Est, Awang Faroek Ishak, déclare qu'il ne peut pas faire grand-chose, puisque ce sont le ministre des Forêts et les maires qui ont compétence pour délivrer des concessions minières. Cette affirmation est confirmée par les faits. À Samarinda, par exemple, environ 70 % de la superficie de la municipalité (un total de 71 823 hectares) est aujourd'hui occupée par des mines.

Pour diverses raisons déjà évoquées, certaines ne sont plus que de gigantesques bassins laissés à l'abandon, qui se remplissent d'eau de pluie et inondent les quartiers résidentiels voisins quand ils débordent. C'est une catastrophe pour les agriculteurs des villages de Separi et de Bangunrejo, à Kutai Kartanegara : « *Nos récoltes sont souvent détruites par les eaux usées des mines qui s'écoulent*

132. Cité dans J. Perlez et R. Bonner (2005). *Op. cit.*, traduction libre.

*dans nos rizières. C'est pourquoi nombreux sont les paysans ici qui finissent par vendre leurs rizières à une concession*¹³³.» Les agriculteurs racontent aussi que beaucoup de rizières achetées par ces concessions deviennent ensuite des zones d'extraction de charbon. À Kalimantan-Sud, outre les forêts de la région montagneuse de Meratus, ce sont aussi les chemins de plusieurs villages qui disparaissent, dévorés par les mines. On voit même des routes asphaltées coupées et éventrées par des concessions. Et, selon Udiansyah, ces mines de charbon ne contribuent pratiquement pas au développement économique local. «*Sur les 22 000 milliards de roupies [1,7 milliard d'euros¹³⁴] de revenus des mines de charbon, la région ne reçoit que 1 000 milliards [7,8 millions d'euros¹³⁵]*¹³⁶.»

Ces problèmes s'aggravent à proximité des bassins fluviaux. La ville de Tenggaraong connaît ainsi des inondations de plus en plus fréquentes, y compris pendant les périodes sèches. Elles sont provoquées par l'accélération des exploitations en amont qui, après avoir cessé leurs activités, deviennent des bassins de rétention d'eau en quantités importantes. Une fois débordés, ces bassins submergent plusieurs quartiers de la ville, parfois pendant des semaines. Les habitants de la ville nous expliquent que la situation est critique, au point que les perspectives de vie à Tenggaraong sont de plus en plus sombres. Ils relativisent cependant en mentionnant que des dizaines de villages ont déjà disparu, et que tant que l'industrie minière sera rentable, les compagnies auront besoin de Tenggaraong, ne serait-ce que pour y loger les employés. Le destin de la région semble ainsi totalement lié, pour le meilleur et pour le pire, à l'exploitation minière.

4. SULAWESI (CÉLÈBES)

Géographiquement située au centre de l'archipel, Sulawesi est un foyer culturel, historique et démographique majeur en Indonésie¹³⁷. L'île n'a cependant pas été épargnée par les transmigrations, qui ont radicalement modifié la composition de sa population dans les années 1970 et 1980¹³⁸. Mais ce sont surtout les régions côtières, en particulier autour de Makassar, la principale ville de l'île et une immense agglomération, mais aussi l'un des principaux ports indonésiens (traditionnellement tourné vers la mer, et véritable carrefour des cultures dans

133. Entretien avec l'auteur, juin 2013.

134. Autour de 2,16 milliards de dollars américains (cours du 21 octobre 2014).

135. Soit 10 milliards de dollars américains (cours du 21 octobre 2014).

136. Entretien avec l'auteur, juin 2013.

137. T. A. Volkman et I. Caldwell (1990). *Sulawesi : Island Crossroads of Indonesia*, Lincolnwood, Passport Books.

138. Sur cette question peu traitée dans le cas de Sulawesi, lire M. Charras (1982). *De la forêt maléfique à l'herbe divine. La transmigration en Indonésie : les Balinais à Sulawesi*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Études insulindiennes – Archipel ».

cette partie de l'Indonésie), qui furent transformées par l'arrivée de populations d'autres régions de l'archipel. À l'intérieur des terres de cette île au relief très accidenté, les transmigrations eurent un effet moins marqué, au point que les cultures, coutumes et traditions ont conservé une empreinte identitaire très forte et que les particularismes régionaux sont encore très présents.

La plupart des mines de Sulawesi se trouvent au sud-est de l'île, aux confins de deux péninsules. Cette région est également la moins développée de la province et celle qui, historiquement et culturellement, n'a pas bénéficié du dynamisme des ports dans lesquels les Makassar et les Bugis ont développé des activités tournées vers la mer. Il n'en demeure pas moins que la proximité géographique et les conditions actuelles de transport permettent aux exploitations minières qui s'y sont développées de faire venir facilement de la main-d'œuvre du reste de l'île.

4.1. LA QUESTION DE L'ENCLAVEMENT

Malgré sa forme géographique très particulière (qui justifie son nom, le « trident de Shiva ») et le fait qu'aucun point de l'île n'est jamais éloigné de plus de 100 kilomètres des côtes, Sulawesi forme une enclave sur une grande partie de son territoire, en raison de son relief très accidenté et des difficultés pour y accéder. C'est pourquoi certaines régions sont longtemps restées inaccessibles, et parfois même totalement dépeuplées, tandis qu'à quelques dizaines de kilomètres à vol d'oiseau se développaient des cultures importantes¹³⁹.

La question de savoir si les exploitations minières sont une bénédiction ou une malédiction pour l'enclavement de certaines régions mérite par conséquent d'être posée, de manière plus directe, par exemple, qu'à Kalimantan. On remarque en effet que les exploitations minières ont permis de désenclaver certaines régions de l'est de l'île, autrefois totalement inaccessibles et aujourd'hui reliées par la route. Les agglomérations sont ainsi aujourd'hui assez bien reliées les unes aux autres, ce qui n'était pas le cas il y a encore quelques années. À l'inverse, on peut s'inquiéter des effets sur l'environnement, mais aussi sur la volonté de certains groupes ethniques de rester à l'écart du développement de l'archipel. L'organisation du territoire est ainsi susceptible de changer en profondeur, à la fois en bien et en mal, à Sulawesi. Les opinions divergent passablement sur ce point. Les personnes rencontrées dans les zones côtières sont généralement favorables au secteur minier, qui procure des bénéfices et se traduit par un nouvel aménagement du territoire, avec des facilités d'accès et de développement qui se sont considérablement accrues depuis quelques années. Dans les zones plus reculées, la communication avec les populations locales est

139. T. A. Volkman et I. Caldwell (1990). *Op. cit.*

plus difficile, et cela est généralement dû au manque de connaissance des habitants, souvent des groupes ethniques très minoritaires et n'entretenant que des liens sporadiques avec les autres populations, sur la question de l'exploitation minière. On relève cependant une grande méfiance, même si dans de nombreux cas les mines offrent des possibilités d'emplois et constituent des sources de revenus supplémentaires¹⁴⁰.

4.2. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

L'exploitation minière à grande échelle à Sulawesi, surtout pour extraire l'or et le nickel, est très récente. De nombreuses exploitations ont ouvert au cours des dix dernières années, provoquant une forme de ruée vers l'or, avec des mouvements de populations à l'intérieur de la province et l'arrivée de nombreux immigrants venus du reste de l'archipel.

Il est intéressant de noter ici le caractère singulier de l'exploitation minière à Sulawesi. La littérature spécialisée ou journalistique sur Sulawesi ne fait pratiquement pas état de problèmes majeurs liés à l'exploitation des ressources minières, contrairement à celle qui existe sur les autres provinces de l'archipel – celles qui sont traitées ici, mais également la plupart des autres. Que ce soit sur les plans social, politique ou environnemental, la question ne semble pas être un enjeu aussi important et controversé qu'à Kalimantan, dans les Moluques ou, comme nous l'avons vu, en Papouasie. Cela signifie-t-il que l'exploitation minière se fait sans heurts à Sulawesi ? Pas nécessairement. Sans doute faut-il trouver des explications dans plusieurs facteurs :

- 1) Les mines sont majoritairement assez récentes et sont encore dans une phase de développement. Elles n'ont par conséquent pas encore suscité de tension particulièrement sensible ;
- 2) Les zones qui concentrent un nombre important d'exploitations ne sont pas les plus peuplées, et certaines étaient même totalement coupées du reste de l'île avant que les industries minières n'y prospectent ;
- 3) La main-d'œuvre dans les mines de Sulawesi vient en majorité de cette province, même si c'est parfois des régions assez éloignées de cette île. Cette situation favorise une meilleure répartition des richesses à l'échelle de la province, là où la Papouasie est littéralement pillée et où le Kalimantan profite moins aux autochtones qu'aux immigrants, venus pour la plupart de Java.

140. Selon plusieurs personnes interrogées en juin 2013, dans les régions situées au sud-ouest et au sud-est de Sulawesi.

Ces appréciations restent évidemment spéculatives et fondées essentiellement sur les témoignages recueillis lors de la mission de terrain, qui tendent de manière générale vers les mêmes conclusions, à savoir que les mines ne sont pas particulièrement mal perçues à Sulawesi, qu'elles créent des emplois et apportent de la richesse, et qu'elles sont suffisamment éloignées des zones habitées pour ne pas avoir d'incidence directe sur la qualité de la vie¹⁴¹. Comme on peut le constater, le contraste est saisissant avec Kalimantan-Est et, plus encore, avec la Papouasie.

Cependant, les conditions de travail restent difficiles¹⁴², comme dans les autres mines du pays, mais les salaires de base oscillent entre 10 \$ US et 20 \$ US par jour, ce qui représente une forte somme pour les plus jeunes, et est nettement plus qu'à Grasberg, par exemple. Enfin, ces salaires sont en règle générale supérieurs à ceux que procurent d'autres emplois, ce qui a pour effet d'attirer un grand nombre de jeunes dans les mines.

5. LA MINE DE WEDA BAY (HALMAHERA, MOLUQUES DU NORD)

Les Moluques sont l'une des régions les plus reculées de l'archipel. Situé entre Sulawesi et la Papouasie, au sud de Mindanao (Philippines), cet archipel de petites îles, certaines très peu peuplées, a toujours été en marge de l'Indonésie¹⁴³. Cette région est également devenue une cible prioritaire pour les entreprises désireuses d'y exploiter les ressources. Cela s'explique par les facilités d'accès à la mer, et donc au transport national et international, et par l'accueil réservé par les autorités locales, souhaitant y développer des activités économiques et en tirer des bénéfices non négligeables. En outre, contrairement à d'autres ensembles géographiques dans l'archipel, la population y est relativement faible, ce qui signifie moins de problèmes liés aux expropriations, à la destruction d'un environnement social et culturel, et aux identités confrontées à l'arrivée de travailleurs d'autres îles. Ajoutons à cela une volonté très ferme du gouvernement indonésien de développer la région, afin de conforter son contrôle dans les régions orientales de l'archipel et de réduire l'éloignement de la Papouasie.

141. Selon une série de rencontres et d'entretiens avec l'auteur, juin 2013.

142. Voir la magnifique série de photos sur le travail dans les mines d'or de Sulawesi, «Gold Mines of Sulawesi, Indonesia (31 pics)», <<http://acidcow.com/pics/7679-gold-mines-of-sulawesi-indonesia-31-pics.html>>, consulté le 17 juin 2015.

143. Sur les Moluques et leur histoire, lire L. Y. Andaya (1993). *The World of Maluku: Eastern Indonesia in the Early Modern Period*, Honolulu, University of Hawaii Press.

Comme tout reste à faire en matière de développement et d'exploitation des ressources dans les Moluques, contrairement à d'autres régions de l'archipel, les sociétés qui s'y installent peuvent être mises en avant par les partenaires indonésiens pour les bons résultats et la « nouvelle donne » qu'elles proposent dans une répartition plus égale des richesses. Derrière ce tableau idyllique subsistent cependant des problèmes, et même si les intentions sont bonnes, on note que l'exploitation des îles n'avantage pas nécessairement les populations locales.

Dans le cadre de sa concession, la société PT Weda Bay Nickel (PT WBN) développe un projet d'envergure internationale d'exploitation minière et de traitement hydrométallurgique du nickel et du cobalt sur l'île d'Halmahera, située dans la province des Moluques du Nord, à proximité de la ville de Weda¹⁴⁴. La capitale de la province depuis 2010, Sofifi, est située à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest du site.

5.1. UN PROJET SIGNIFICATIF D'UNE « NOUVELLE DONNE » ?

Le projet de Weda Bay cadre pleinement avec la politique des autorités indonésiennes de développement régional et figure comme l'un des « piliers » du développement du corridor Papouasie/Moluques. Il fut d'ailleurs l'objet d'un rapport favorable d'un organisme de la Banque mondiale sur les conditions d'exploitation en 2010¹⁴⁵, consécutivement à un long document présentant les points positifs et négatifs du projet, eu égard au développement et aux effets sur l'environnement¹⁴⁶, et d'un autre document volumineux préparé par la PT WBN¹⁴⁷. Il est ainsi officiellement présenté par le gouvernement comme étant le symbole de la nouvelle donne que Jakarta souhaite proposer en matière de dialogue entre partenaires locaux et investisseurs. Au-delà du périmètre industriel lui-même, le projet inclut des infrastructures complètes (port, aéroport, routes, etc.) et d'étroites actions de coopération et de formation, y compris en France et sur de nombreux sujets connexes (santé, gestion portuaire et maritime, planification économique régionale, etc.). Au regard de la loi minière, ce projet bénéficie de son solide *contract of work*. Il est de ce fait reconnu de plein droit

144. PT AECOM Indonesia (2011). *The Land Preparation for Construction (LPC) Project: Environmental Social and Health Impact Assessment*, Jakarta, PT Weda Bay Nickel.

145. Multilateral Investment Guarantee Agency – MIGA (2010a). *Environmental and Social Review Summary: Weda Bay Nickel Mine Project – Exploration and Feasibility Phase*, 2 juillet, <http://www.miga.org/documents/WedaBay_ESRS.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

146. Multilateral Investment Guarantee Agency – MIGA (2009). *ANDAL*, 16 février, <http://www.miga.org/documents/WedaBay_EIA_ANDAL.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

147. Multilateral Investment Guarantee Agency – MIGA (2010b). *Eramet-PT Weda Bay Nickel Exploration and Development ESIA*, février, <http://www.miga.org/documents/WedaBay_ExplorationandDevelopment_ESIA.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

par les autorités indonésiennes et bénéficie d'un soutien sur le plan national. Nous verrons cependant plus loin que ce statut ne met pas ce projet à l'abri de multiples critiques et de fortes résistances.

Ce projet de grande envergure est dirigé et géré par PT WBN, une société indonésienne à responsabilité limitée constituée conformément aux lois de la République d'Indonésie. En février 1998, la société PT WBN a signé un contrat d'exploitation (*contract of work*) de septième génération avec le gouvernement de la République d'Indonésie. Ce *contract of work*, portant sur l'extraction et le traitement du nickel et du cobalt, couvre une zone de 54 874 hectares dans les départements d'Halmahera Centre et d'Halmahera Est, dans la province des Moluques du Nord (figure 3.7). Plus de 45 % de cette zone est actuellement

FIGURE 3.7
Site d'exploitation de Weda Bay Nickel



Source : Département de géographie, Université Laval, 2015, à partir de Weda Bay Nickel (2012). « Un projet international », <<http://www.wedabaynickel.com/fr/un-projet-international/>>, consulté le 17 juin 2015.

couverte par des forêts protégées. Cependant, en vertu d'une *peraturan pemerintah* (règlementation gouvernementale) de 2004, émise sous la présidence de Megawati Soekarnoputri, plusieurs entreprises, dont PT WBN, furent autorisées à poursuivre des opérations minières dans des forêts protégées. Le projet s'appuie ainsi sur ce feu vert de Jakarta, mais il est vivement critiqué par des ONG et des associations locales qui déplorent ses effets sur l'environnement.

Conformément au contrat d'exploitation, le gouvernement accorde à la société PT WBN, dont le principal actionnaire est un investisseur étranger (à majorité français), le droit de réaliser à son propre compte toutes les phases d'exploitation, depuis l'étude générale jusqu'à la commercialisation des minéraux raffinés. La période d'exploitation initiale du *contract of work* est de 30 ans. Elle pourra toutefois être prolongée de 10 ans à deux reprises pour une durée totale de 50 ans. Une fois approuvé par le Parlement indonésien et ratifié par le ministre de l'Énergie et des Ressources minérales au nom du gouvernement indonésien, ce *contract of work* a valeur de *lex specialis*¹⁴⁸.

PT WBN est détenue par Strand Minerals (Indonesia) Pte. Ltd. (Strand), dont le siège social se trouve à Singapour, et PT (Persero) Aneka Tambang Tbk (ANTAM), un groupe minier public indonésien¹⁴⁹. La société Strand est pour sa part détenue conjointement par ERAMET S.A., Mitsubishi Corporation¹⁵⁰ et PAMCO¹⁵¹.

L'actionnaire principal de la société WBN est donc le groupe ERAMET, société française qui dirige des opérations d'exploitation minière, de traitement et de métallurgie dans le monde entier. Le groupe ERAMET est devenu l'actionnaire majoritaire de PT WBN en mai 2006. Depuis, ERAMET a financé et réalisé des études approfondies qui ont confirmé la faisabilité technique et environnementale de ce projet à grande échelle, pour un montant total

148. *Lex specialis* signifie «loi gouvernant un sujet spécifique». Elle prévaut face à une loi qui gouverne des sujets généraux (*lex generalis*).

149. La société PT (Persero) Aneka Tambang Tbk, généralement appelée PT ANTAM, est une société minière et métallurgique indonésienne publique.

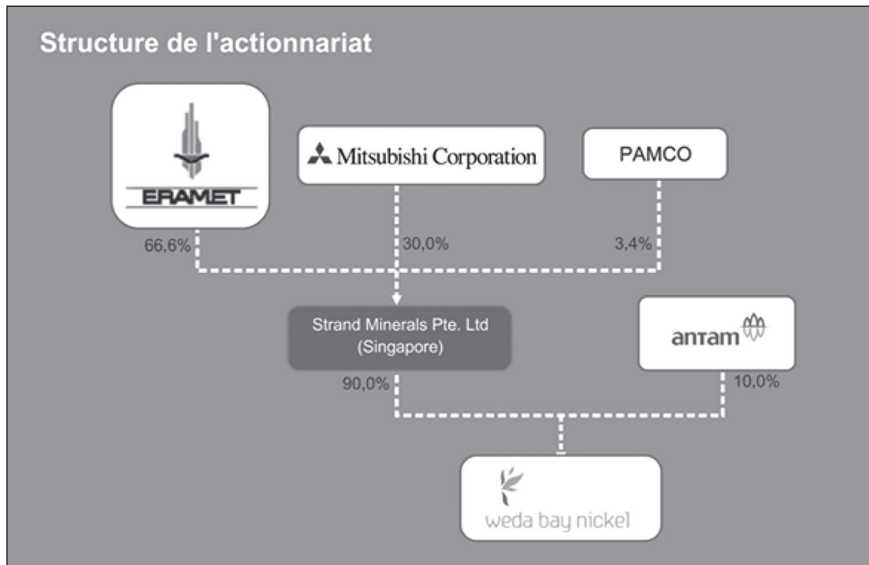
150. Mitsubishi Corporation (MC) est un conglomérat japonais (Kereitsu) qui développe et exploite des sociétés dans presque tous les secteurs, notamment la finance industrielle, l'énergie, les métaux, les machines, les produits chimiques, l'alimentation et l'environnement. Bien au-delà de ses opérations commerciales traditionnelles, les activités actuelles de MC couvrent un large éventail de domaines : développement des ressources naturelles, investissements dans le commerce de détail, infrastructures, produits financiers et fabrication de produits industriels. MC compte plus de 200 bases opérationnelles dans 80 pays environ, un réseau de plus de 500 sociétés et un effectif international qui s'élève à près de 60 000 personnes.

151. La société japonaise Pacific Metals Co., Ltd., également appelée PAMCO, est le plus important producteur de ferronickel, disposant d'une capacité de production de 40 000 tonnes. Son usine de fabrication se trouve à Aomori, une préfecture du Nord-Est du pays. PAMCO raffine le minerai de nickel acheté auprès de différentes sources de la région pacifique. L'entreprise a pour objectif de satisfaire la demande domestique de ferronickel, et vend également ses produits à des producteurs étrangers d'acier inoxydable, essentiellement en Corée du Sud, à Taiwan et en Chine.

avoisinant 450 millions de dollars américains. La structure de l'actionariat, montrée à la figure 3.8, indique de façon claire la position d'ERAMET, actionnaire de PT WBN à plus de 60%. On constate aussi que les partenaires privés sont actionnaires à hauteur de 90%, tandis que l'État indonésien, par le biais de la société PT ANTAM, possède 10% des parts, ce qui en fait un actionnaire minoritaire.

FIGURE 3.8

Actionnaires de Weda Bay Nickel



Source : Weda Bay Nickel (2012). « Actionnaires », <<http://www.wedabaynickel.com/fr/un-projet-international/actionnaires/>>, consulté le 17 juin 2015.

Fin 2012, PT WBN employait 367 personnes avec un statut permanent et fournissait du travail à environ 800 autres ouvriers occasionnels et salariés de sous-traitants. Plus de 70 % étaient des employés locaux, provenant de la province des Moluques du Nord. Il est cependant difficile de savoir quels étaient les postes occupés par ces employés locaux.

La société ERAMET s'est engagée sur le plan local en installant un cadre d'échange avec les populations et les organisations écologistes locales, mais aussi sur le plan international par le biais d'accords MIGA, de la Banque mondiale. Depuis 2008, PT WBN a ainsi créé d'importants programmes de développement communautaire qui incluent aujourd'hui les 21 villages situés à proximité du projet. Ces programmes ont été développés en concertation avec les communautés et autres parties prenantes. Dans un premier temps grâce à ces programmes, et aujourd'hui grâce à sa fondation, PT WBN investit environ un million de

dollars américains par an pour le développement communautaire. Ces programmes sont fondés sur quatre piliers : l'éducation et la formation des adultes, les soins de santé, le développement économique local et le soutien aux initiatives environnementales et culturelles. Mais ils ne font pas pour autant l'unanimité, certaines ONG et associations leur reprochant de n'être qu'une façade.

En 2010, PT WBN a demandé à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), une branche spécialisée de la Banque mondiale, de couvrir les risques politiques liés au projet. La société a ainsi démontré son engagement en faveur d'une approche durable en matière d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux. En mars 2010, une phase initiale correspondant au travail préliminaire d'exploration et de préconstruction a fait l'objet d'un audit approfondi par des experts de l'agence MIGA. En juillet 2010, le conseil de l'agence, qui regroupe des représentants de ses 175 États-membres, a décidé d'assurer la phase de faisabilité et d'exploration du projet. Dans le cadre de ce processus, des ONG locales et nationales ont été consultées et invitées à s'exprimer, aussi bien en ligne que lors des réunions organisées par l'agence MIGA.

PT WBN a également développé un code de conduite, aligné sur le code d'éthique d'ERAMET. Ce code de conduite vise à garantir que les pratiques de PT WBN respectent ou dépassent les standards de l'industrie extractive dans les domaines du développement social et des droits de l'homme. Tous les employés de PT WBN doivent en principe connaître et respecter les engagements dont fait mention ce code de conduite¹⁵².

ERAMET est aussi signataire de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI), soutenue par le gouvernement français. Le groupe a mis en œuvre un important programme de gestion socioenvironnementale (atténuation des impacts, réhabilitation, mesures compensatoires, etc.) et un programme de compensation des impacts résiduels sur la biodiversité, dans le cadre du programme international Business and Biodiversity Offsets lié au Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

En dépit de ces garanties, reconnues par les États impliqués dans le projet, la société civile et la communauté internationale, visant à atténuer les conséquences de l'exploitation minière sur l'environnement et les conditions de vie des habitants, la compagnie PT WBN reste contestée par certains organismes locaux qui lui reprochent essentiellement de contourner les vrais problèmes d'environnement et d'amélioration des conditions de vie des habitants en s'appuyant sur quelques données ciblées, et sur l'autorisation accordée en 2004 malgré les effets négatifs sur certaines forêts protégées. Il semblerait que

152. PT Weda Bay Nickel (s. d.). *WBN Code of Conduct*, <http://www.wedabaynickel.com/files/code_of_conduct_english.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

le projet voisin de l'entreprise chinoise Tekindo Energi ne capte pas autant l'attention, malgré des cadences d'extraction et d'exportation de nickel brut intenses et peu soucieuses de l'environnement, selon les témoignages de riverains du site. Ce manque d'intérêt notable s'explique peut-être par le fait que la mine de Tekindo doit fermer avec l'entrée en vigueur d'un moratoire en 2014. Il reste que les dégâts causés seront permanents et justifient sans doute une politique environnementale préventive et homogène. PT WBN répond ainsi le plus souvent aux critiques en signalant les pratiques moins respectueuses des autres entreprises engagées dans l'exploitation des ressources minières dans la région. Toujours est-il que ce projet a pris beaucoup de retard et que le gouvernement indonésien montre ses limites en ne parvenant pas à trancher de manière suffisamment claire¹⁵³.

5.2. LES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX ET LES OPPOSITIONS

Bien qu'officiellement respectueuse des populations locales, la mine de nickel suscite de multiples oppositions, en particulier pour son effet sur l'environnement. Plusieurs études se sont penchées sur ce cas, et concluent que la nature environnante est menacée, invitant par ailleurs à réfléchir aux conséquences pour les populations locales¹⁵⁴. À Halmahera comme dans d'autres régions d'Indonésie, la question du lien entre les communautés ethniques et la protection de l'environnement est cruciale et sujette à des ajustements dont l'objectif doit être de faire respecter les coutumes locales par le biais d'un cadre juridique¹⁵⁵. Ce cadre juridique peut être plus ou moins contraignant, il l'est par exemple très peu à Kalimantan et, dans une certaine mesure, en Papouasie, et il est plus ou moins étroitement lié aux questions environnementales, avec par conséquent une incidence sur l'exploitation des ressources. Dans le cas de Weda Bay, les auteurs du rapport universitaire australien mentionnent notamment que « les membres des communautés qui vont perdre l'accès à leurs terres cultivables ont été soumis à des pressions et intimidations pour signer des accords avec l'entreprise¹⁵⁶ », une situation qui avait déjà été révélée par la Commission indonésienne des droits de l'homme (Komnas HAM). Selon différentes sources, en 2011 et 2012, au moins six personnes auraient été poursuivies en justice pour avoir

153. Pour un regard récent sur les retards et critique de l'attitude de Jakarta, lire J. McBeth (2014). «How to kill an industry in Indonesia», *Asia Times*, 10 février, <http://www.atimes.com/atimes/Southeast_Asia/SEA-01-100214.html>, consulté le 17 juin 2015.

154. Le document le plus significatif est un rapport rédigé fin 2013 par des universitaires australiens, S. Marshall, S. Balaton-Chrimes et O. Pidani (2013). *Op. cit.*

155. Sur ce sujet, dans le cas des Moluques, lire C. Zerner (2013). «Through a green lens: The construction of customary environmental law and community in Indonesia's Maluku Islands», *Law and Society Review*, vol. 28, n° 5, p. 1079-1122.

156. S. Marshall, S. Balaton-Chrimes et O. Pidani (2013). *Op. cit.*

défendu leurs terres. Autour des zones forestières éloignées de la surveillance des médias, on assiste par ailleurs à une remilitarisation du territoire, avec la présence de l'unité spéciale Brimob de la police et de l'armée. Ainsi, le rapport de force est complètement asymétrique : les peuples autochtones luttant pour faire respecter leurs droits à la terre et protéger leur environnement doivent se mesurer à l'expansion minière financée par du capital international et soutenu par le gouvernement. Selon Abetnego Tarigan, directeur de WALHI/Les Amis de la Terre Indonésie, « le gouvernement indonésien doit revoir le contrat de Weda Bay Nickel en conformité avec la loi indonésienne, en excluant l'espace de vie des communautés Tobelo Dalam et Sawai de la zone de la concession, de sorte que leur droit à un environnement sain soit reconnu et protégé¹⁵⁷ ». De son côté, Munadi Kilkoda, président de AMAN Moluques du Nord s'indigne :

L'entreprise ne devrait pas forcer les habitants à vendre leurs terres et les priver ainsi de leurs moyens de subsistance. La maigre compensation financière sera totalement insuffisante pour subvenir aux besoins des générations futures, alors que les cultures des peuples autochtones ont prouvé leur habilité à gérer la forêt, la mer et la nature autour de la baie de Weda Bay, sur l'île Halmahera, de façon durable depuis des générations¹⁵⁸.

Cette compensation financière est de 8 000 rupiah/mètre carré (soit environ 0,50 euro¹⁵⁹), un montant jugé totalement dérisoire « à prendre ou à laisser » qui a été imposé aux communautés¹⁶⁰.

Dans le cas qui nous intéresse ici, la rencontre entre les populations locales et le caractère exceptionnel de l'environnement dans l'île impose par ailleurs une grande prudence. Halmahera est en effet située sur la ligne de Wallace : une ligne imaginaire, dont le nom vient du célèbre naturaliste du XIX^e siècle, et qui regroupe un chapelet d'îles dont la biodiversité exceptionnelle s'expliquerait par un effet d'interface entre la faune et la flore d'Océanie et d'Asie¹⁶¹.

157. Cité dans Les Amis de la Terre (2013). « Mine d'Eramet en Indonésie : un nouveau rapport alarme sur les violations des droits des communautés », communiqué, Montreuil, 10 octobre, <<http://www.amisdelaterre.org/Mine-d-Eramet-en-Indonesie-un.html>>, consulté le 17 juin 2015.

158. *Ibid.*

159. Équivalent à 0,63\$ US (cours du 21 octobre 2014).

160. Lire S. Marshall et O. Pidani (2013). « Selling their nickel for a dime », *Jakarta Post*, 29 octobre, <<http://www.thejakartapost.com/news/2013/10/29/selling-their-nickel-a-dime.html>>, consulté le 17 juin 2015. Cet article rédigé par les universitaires australiens déjà mentionnés est également cité et traduit dans *Courrier international* (2013). « Du nickel contre une bouchée de pain », 31 octobre, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2013/10/31/du-nickel-contre-une-bouchee-de-pain>>, consulté le 17 juin 2015.

161. Le naturaliste et géographe britannique Alfred Russel Wallace (1823-1913), contemporain et proche de Charles Darwin, est considéré avec ce dernier comme le père de la théorie de l'évolution. Explorateur comme Darwin, il voyagea dans l'archipel indonésien, et fut le premier à relever les preuves de la séparation géologique et biologique entre l'Asie et l'Océanie, cette découverte l'invitant à tracer la ligne qui porte désormais son nom. Pour ses descriptions de l'archipel, lire A. R. Wallace (1869). *The Malay Archipelago*, New York, Harper ; A. R. Wallace (2013). *Island Life : Or, the Phenomena and Causes of Insular Faunas and*

Quatre-vingt pour cent des forêts de l'île seraient par ailleurs encore inexplorées. Ce phénomène est accentué par l'isolement qui favorise des espèces nouvelles et uniques résultant de l'évolution. De nombreuses communautés se sont installées dans les régions côtières de l'île, vivant principalement de la pêche et pratiquant une agriculture vivrière. Au centre de l'île, au cœur du massif forestier, les Togutil, un peuple indigène, dépend encore très fortement de la nature pour son mode de vie¹⁶².

Il est ainsi reproché au projet Weda Bay d'occuper une superficie totale allouée qui représente 54 874 hectares de zones boisées, dont 45,8 % de forêts protégées (25 118 hectares), comme relevé précédemment. Située à 3,2 kilomètres de la section Aketajawe du parc national Aketajawe-Lolobata, l'exploitation minière détruirait le corridor forestier entre cette section et la section Lolobata du parc. Cela aurait pour conséquence une « perte à long terme de l'habitat de nombreuses espèces endémiques de l'île d'Halmahera et des Moluques du Nord, y compris des espèces protégées par les lois internationales et indonésiennes, et des espèces vulnérables et menacées¹⁶³ », comme le Lori noire (*chattering lory*) et la tortue Cuora (*Asian box turtle*).

Le projet Weda Bay n'est toutefois pas un cas isolé dans l'île. Une société australienne, Newcrest Mining, exploite déjà deux mines d'or à Halmahera, Gosowong¹⁶⁴ et Toguraci¹⁶⁵, dont les impacts sur l'environnement sont considérables : forêts rasées, montagnes éventrées, sols mis à nus et rivières polluées. Les relations avec les communautés locales sont très tendues, en particulier autour de la mine de Toguraci. Jusqu'à la fin de 2003, la sécurité de la mine était assurée par l'armée de terre indonésienne, aux frais de Newcrest Mining.

Floras, Including a Revision and Attempted Solution of the Problem of Geological Climates, Chicago, University of Chicago Press. Lire également deux de ses textes majeurs sur le sujet présentés consécutivement à ses découvertes : A. R. Wallace (1859). « On the zoological geography of the Malay Archipelago », communication présentée à la Linnean Society, 3 novembre, <<http://people.wku.edu/charles.smith/wallace/S053.htm>>, consulté le 17 juin 2015 ; A. R. Wallace (1863). « On the physical geography of the Malay Archipelago », communication présentée à la Royal Geographical Society Meeting, 8 juin, <<http://people.wku.edu/charles.smith/wallace/S078.htm>>, consulté le 17 juin 2015.

162. Parmi les travaux récents sur les peuples des Moluques, lire J. T. Collins (2013). « Linguistic research in Maluku : A report of recent field work », *Oceanic Linguistics*, vol. 21, n° 1, p. 73-146.
163. S. G. Cardiff (2010). *Supplemental Biodiversity Review of Weda Bay Nickel Project*, Washington, D.C., Earthworks, p. 6, <http://www.earthworksonline.org/files/publications/EW_review_WedaBayNickel_biodiversity.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
164. Gosowong est une mine d'or exploitée par la société PT Nusa Halmahera Minerals, une filiale commune de la compagnie minière australienne Newcrest Mining (87,5 %) et de la société minière d'État indonésienne PT Aneka Tambang.
165. La mine d'or de Toguraci se trouve à seulement deux kilomètres au sud-ouest de celle de Gosowong. Elle est exploitée depuis 2004 par PT Nusa Halmahera Minerals, une entreprise détenue à 82,5 % par la société minière australienne Newcrest Mining et à 17,5 % par l'indonésienne PT Aneka Tambang, l'une des principales compagnies minières du pays.

L'armée a ensuite été remplacée par la Brigade Mobil, un corps de la police indonésienne organisée comme une unité militaire. En janvier 2004, une personne a été tuée et plusieurs autres blessées lors d'un mouvement de protestation.

Le projet de Weda Bay ravive en outre de vieilles rancœurs et ne se limite pas à la question environnementale, ni même aux conséquences écologiques sur les populations locales. Les problèmes sont profondément culturels et comportent une dimension politique. La région des Moluques du Nord fut sujette à des heurts importants, marquant les résistances locales à l'intégration culturelle indonésienne¹⁶⁶.

Plusieurs ONG et associations ont ainsi demandé à plusieurs reprises l'arrêt du projet de Weda Bay¹⁶⁷, et le bras de fer avec les compagnies d'exploitation est engagé, sans qu'il soit possible à ce stade de déterminer quelle en sera l'issue. Compte tenu des intérêts économiques, il est cependant peu probable que le gouvernement indonésien prenne des mesures radicales pour bloquer ce projet, le précédent de Grasberg étant révélateur des enjeux pour l'économie indonésienne et des difficultés éprouvées par les associations locales pour faire entendre leurs voix. Les enquêtes internationales et indépendantes, comme l'initiative des universitaires australiens, permet cependant d'attirer l'attention sur les problèmes liés à l'exploitation des ressources et leurs conséquences pour les populations locales, mais aussi sur le grand écart que doit parfois exécuter le gouvernement indonésien¹⁶⁸. Mais il n'est pas certain que de tels efforts soient récompensés, compte tenu de l'importance des enjeux.

CONCLUSION

Malgré l'espoir suscité notamment par les mesures prises pour endiguer les risques de désagrégation du pays et permettre la réappropriation des ressources minières par l'État central, le succès des lois sur la décentralisation de 1999 et minière de 2009 est resté inégal et, dans l'ensemble, très limité. On note même

166. Sur le sujet, lire J. Bertrand (2013). «Legacies of the authoritarian past: Religious violence in Indonesia's Moluccan Islands», *Pacific Affairs*, vol. 75, n° 1, p. 57-85; J. Braithwaite et L. Dunn (2010). «Maluku and North Maluku», dans J. Braithwaite *et al.* (dir.), *Anomie and Violence: Non-Truth and Reconciliation in Indonesian Peacebuilding*, Acton, ANU E-Press; C. R. Duncan (2009). «Reconciliation and revitalization: The resurgence of tradition in postconflict Tobelo, North Maluku, Eastern Indonesia», *The Journal of Asian Studies*, vol. 68, n° 4, p. 1077-1104; C. R. Duncan (2013). «The other Maluku: Chronologies of conflict in North Maluku», *Indonesia*, n° 80, p. 53-80.

167. Compliance Advisor Ombudsman (2011). *Ombudsman Assessment Report, Complaint Regarding the MIGA PT Weda Bay Nickel Project (#8113), Halmahera Island, North Maluku, Indonesia*, Washington, D.C., Office of the Compliance Advisor Ombudsman. <http://www.cao-ombudsman.org/cases/document-links/documents/WBN_Assessment_FINAL_with_appendices_ENG.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

168. S. Marshall, S. Balaton-Chrimes et O. Pidani (2013). *Op. cit.*

que les problèmes liés à la corruption, en se déplaçant sur le plan local, ont parfois augmenté au lieu de disparaître. La décentralisation, « loin de mettre un frein à la corruption grâce à un plus grand contrôle démocratique sur l'utilisation des ressources, semble faciliter au contraire une certaine dilution de cette dernière, voire sa démocratisation¹⁶⁹ ». Par ailleurs, certaines provinces ou districts ont mis en œuvre des stratégies de développement économique accéléré dont les effets ont été dévastateurs pour l'environnement et les populations locales, sans tenir compte des engagements de Jakarta et des impératifs liés à une gestion des ressources harmonieuses. De nombreux problèmes de déforestation à Kalimantan¹⁷⁰ sont ainsi en partie liés à cette décentralisation mal adaptée et qui, à défaut de profiter aux acteurs locaux, n'a fait que favoriser la corruption et accélérer la désagrégation des ressources locales. C'est cependant surtout dans le domaine des ressources minières que cette décentralisation a eu des effets très dommageables. De fait,

il semble que des mafias locales se soient arrogé par la force le droit de vendre directement le charbon des mines nationalisées de Kalimantan-Sud ou l'étain de Bangka aux barges venues de Singapour pour l'acquérir à prix avantageux. L'exploitation sauvage de l'or donne lieu à une épouvantable pollution au mercure dans plusieurs cours d'eau de Kalimantan et de Sulawesi¹⁷¹.

L'environnement a ainsi considérablement souffert d'une décentralisation accrue, caractérisée par la multiplication de petites entreprises locales se mettant au service de grosses firmes, certaines étrangères, mais ne respectant que rarement les règles environnementales, étant donné l'absence de contrôle dans les zones les plus reculées, ou la négligence et la complaisance des autorités locales. Par ailleurs, dans le cas de l'Indonésie, il serait simpliste d'analyser la *Minerals and Coal Mining Law* de 2009 uniquement à l'aune d'une volonté farouche de réappropriation des ressources minières par l'État central. Des raisons géoéconomiques et géopolitiques, à la fois externes et internes, expliquent le durcissement du code minier.

Bien qu'elles fussent fondées sur de bonnes intentions, soit favoriser une répartition plus équilibrée des revenus, les lois sur la décentralisation et minière ont eu pour effet de multiplier les acteurs sociaux et économiques pouvant interférer sur le développement local, et, dans certains cas, d'accentuer les déséquilibres et de causer des dommages considérables à l'environnement. L'exemple de Kalimantan-Est est le plus notable, avec une déforestation accélérée, des problèmes de terres inondées et de villages privés d'accès. La présence de

169. A. Dormeier-Freire et J.-L. Maurer (2002). « Le dilemme de la décentralisation en Indonésie », *Archipel*, vol. 64, p. 277.

170. Voir notamment C. Baar *et al.* (2001). *The Impacts of Decentralization on Forests and Forest-Dependant Communities in Malinau District, East Kalimantan*, Bogor, Centre for International Forestry Research.

171. A. Dormeier-Freire et J.-L. Maurer (2002). *Op. cit.*, p. 277.

minerais de charbon ou d'or n'est pas étrangère à ces avatars de la décentralisation, et on note ainsi que les provinces bénéficiant d'importantes ressources ont été les plus touchées par l'augmentation de la corruption¹⁷², un contrôle devenu trop distant de la part de Jakarta et une répartition des ressources fort éloignée des conditions énoncées dans la loi sur la décentralisation, les populations locales ne tirant dans certains cas aucun bénéfice de l'exploitation de leur environnement et souffrant même de multiples problèmes engendrés par la proximité des mines les plus importantes. Dans l'autre camp, certains responsables locaux sont les grands gagnants de cette décentralisation sauvage¹⁷³, et c'est sous leur autorité que des compagnies internationales se sont implantées dans plusieurs provinces indonésiennes. Dans certains cas, la grogne des populations locales s'est traduite par des mouvements sociaux de plus ou moins grande ampleur et des conflits entre communautés et villages¹⁷⁴, au point de poser la question d'un risque d'implosion de l'archipel comme conséquence d'une décentralisation mal adaptée et ne profitant qu'à un petit nombre¹⁷⁵. Ce sont en partie ces multiples problèmes qui incitèrent le gouvernement à renforcer la politique centralisée sur l'exploitation des ressources minières en imposant aux entreprises minières des règles leur interdisant d'exporter le minerai à l'état brut et les obligeant ainsi à procéder à la transformation sur le sol indonésien à travers la construction d'installations industrielles, accroissant de fait les investissements et les retombées économiques sur le territoire national. La lutte contre la corruption reste ainsi l'une des priorités de Jakarta, et sur ce point l'Indonésie n'est pas une exception en Asie du Sud-Est¹⁷⁶.

Au regard des observateurs étrangers, la Loi sur la décentralisation et la Loi minière font également l'objet de critiques de la part des investisseurs étrangers, qui lorsqu'ils ne parviennent pas à bénéficier de rapprochements avec les acteurs locaux se plaignent de la complexité des conditions à respecter pour

-
172. J. L. Maurer (2000). «Corruption, développement économique et changement politique. Le facteur KKN dans la crise indonésienne», dans G. Blundo (dir.), *Monnayer les pouvoirs : espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Nouveaux Cahiers de l'IUED», n° 9, p. 285-314.
173. C. Holtzappel (2000). «Regional economy and regionalism, some remarks and facts on regional unrest in Indonesia», communication présentée pour un atelier, Leyde, Leiden University.
174. G. Van Klinken (2007). *Communal Violence and Democratization in Indonesia : Small Town Wars*, New York, Routledge.
175. Sur cette question, lire E. Aspinall et M. T. Berger (2001). «The break-up of Indonesia? Nationalisms after decolonisation and the limits of the Nation-State in Post-Cold War Southeast Asia», *Third World Quarterly*, vol. 22, n° 6, p. 1003-1024; A. Booth (2001). «Indonesia : Will decentralization lead to disintegration?», communication présentée à la Third EUROSEAS Conference Panel, Londres, septembre, <<http://wenku.baidu.com/view/1a02b08302d276a200292e31>>, consulté le 17 juin 2015.
176. D. Compagnon (1997). «La corruption en Asie du Sud-est : mesure du phénomène, variables explicatives et politiques anticorruption», *Revue internationale de politique comparée*, vol. 4, n° 2, p. 333-359.

faire des affaires en Indonésie. Les règlements centraux et provinciaux qui se chevauchent et qui s'opposent parfois, à cause des mesures de décentralisation qui se sont accumulées au fil des ans, ont accru la complexité des affaires pour les sociétés actives dans des secteurs comme les mines, qui relèvent de multiples organismes gouvernementaux et de plusieurs régions. Dans l'ensemble, en raison des problèmes qu'elle soulève, la gestion de l'archipel est l'un des plus grands défis du gouvernement indonésien, et ses effets sur l'exploitation des ressources minières n'en sont qu'une illustration parmi d'autres.

En Indonésie, que ce soit en Papouasie, à Kalimantan, à Sulawesi ou aux Moluques, nous retrouvons des dynamiques semblables. Ce constat nous pousse à considérer que l'exploitation des ressources minières dans l'archipel, qui représente un enjeu économique national majeur en raison de ses revenus et des immenses réserves, se heurte aux disparités entre les différentes régions du pays, aux particularismes locaux et, de manière générale, au lien parfois distendu entre pouvoir central et relais politiques et économiques locaux. Il s'agit là d'un défi de taille pour Jakarta, le gouvernement étant souvent pris en tenaille entre l'impératif des considérations locales et la pression d'entreprises d'État et, parfois plus encore, celle des groupes internationaux. Les tergiversations autour de la loi minière envoient ainsi des signaux négatifs à la fois aux investisseurs étrangers, aux associations de défense des populations locales et aux ONG et observateurs internationaux¹⁷⁷.

Dans un archipel pluriel comme l'Indonésie, où les enjeux et les perceptions liés à l'exploitation minière sont très divergents, le rôle d'arbitre des pouvoirs publics est soumis à une multitude de contraintes internes et externes, ce qui a pour effet de rompre l'homogénéité à l'échelle du pays, et finit par offrir un aperçu parfois très disparate, voire schizophrénique, de ce que représente cette industrie pour le pouvoir central, les responsables locaux et la population.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence France Presse (2013). « En Indonésie, la première mine d'or au monde fait polémique », *Le Nouvel Observateur*, 26 novembre, <<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20131126.AFP3285/en-indonesie-la-premiere-mine-d-or-au-monde-fait-polemique.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Amnesty International (2010). « Des droits sapés à la base, expulsions forcées et violences policières dans le secteur de la mine d'or de Porgera, en Papouasie-Nouvelle-Guinée », février, <<https://www.amnesty.org/download/Documents/36000/asa340012010fra.pdf>>, consulté le 22 juillet 2015.

177. K. Gandataruna et K. Haymon (2011). « A dream denied? Mining legislation and the Constitution in Indonesia », *Bulletin of Indonesian Economic Studies*, vol. 47, n° 2, p. 221-231.

- Anaya, J. (2005). « Indigenous peoples' participatory rights in relation to decisions about natural resource extraction: The more fundamental issue of what rights indigenous peoples have in lands and resources », *Arizona Journal of International and Comparative Law*, vol. 22, n° 1, p. 7-17.
- Andaya, L. Y. (1993). *The World of Maluku: Eastern Indonesia in the Early Modern Period*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- Angelier, J.-P. (2004). « L'impact de la croissance chinoise sur les marchés mondiaux de matières premières », *Politique étrangère*, n° 2, p. 317-330.
- Antara News (2011). « RI aims to be second largest alumina producer », 12 avril, <<http://www.antaranews.com/en/news/70198/ri-aims-to-be-second-largest-alumina-producer>>, consulté le 17 juin 2015.
- Aspinall, E. (2007). « The construction of grievance: Natural resources and identity in a separatist conflict », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 51, n° 6, p. 950-972.
- Aspinall, E. (2012). « From authoritarian to democratic models of post-conflict development: The Indonesian experience », *The Korean Journal of Defense Analysis*, vol. 24, n° 4, p. 449-463.
- Aspinall, E. et M. T. Berger (2001). « The break-up of Indonesia? Nationalisms after decolonisation and the limits of the Nation-State in Post-Cold War Southeast Asia », *Third World Quarterly*, vol. 22, n° 6, p. 1003-1024.
- Attané, I. et M. Barbieri (2009). « La démographie de l'Asie de l'Est et du Sud-Est des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique », *Population*, vol. 64, n° 1, p. 7-154.
- Baar, C. et al. (2001). *The Impacts of Decentralization on Forests and Forest-Dependant Communities in Malinau District, East Kalimantan*, Bogor, Centre for International Forestry Research.
- Ballard, C. (2001). *Human Rights and the Mining Sector in Indonesia: A Baseline Study*, Mining, Londres, International Institute for Environment and Development et World Business Council for Sustainable Development, coll. « Minerals and Sustainable Development Working Paper », n° 182.
- Banks, G. (2002). « Mining and the environment in Melanesia: Contemporary debates reviewed », *The Contemporary Pacific*, vol. 14, n° 1, p. 39-67.
- Barnes, P. (1995). *Indonesia: The Political Economy of Energy*, Oxford, Oxford University Press.
- Basri, M. C. et H. Hill (2004). « Ideas, interests and oil prices: The political economy of trade reform during Soeharto's Indonesia », *World Economy*, vol. 27, n° 5, p. 633-656.
- Basuki, O. (2012). « L'Indonésie reprend la main », *Courrier international*, 29 mars, <<http://www.courrierinternational.com/article/2012/03/29/l-indonesie-reprend-la-main>>, consulté le 17 juin 2015.

- BBC (2011). «Indonesia: Papuan copper miners end Freeport strike», 13 juillet, <<http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-pacific-14117964>>, consulté le 7 juin 2014.
- Bertrand, J. (2013). «Legacies of the authoritarian past: Religious violence in Indonesia's Moluccan Islands», *Pacific Affairs*, vol. 75, n° 1, p. 57-85.
- Besson, S. (2003). «Indonésie: l'exploitation minière n'est pas une menace pour les forêts tropicales», *Actualités News Environnement*, 18 mars, <<http://www.actualites-news-environnement.com/15074-Indonesie-foret-exploitation-miniere.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Bhasin, B. et J. McKay (2002). «Mining law and policy in Indonesia: Reforms of the contract of works model to promote foreign direct investment and sustainability», *Australian Mining and Petroleum Law Journal*, vol. 21, p. 77-90.
- Black, I. (1985). «The "lastposten": Eastern Kalimantan and the Dutch in the nineteenth and early twentieth centuries», *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. 16, n° 2, p. 281-291.
- Blaikie, P. (1995). «Understanding environmental issues», dans S. Morse et M. Stocking (dir.), *People and Environment*, Norwich, University of East Anglia, School of Developing Studies, p. 1-30.
- Blaikie, P. (1999). «A review of political ecology», *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie*, n° 43, p. 131-147.
- Blaikie, P. et H. Brookfield (1995). *Land Degradation and Society*, Londres, Methuen.
- Booth, A. (2001). «Indonesia: Will decentralization lead to disintegration?», communication présentée à la Third EUROSEAS Conference Panel, Londres, septembre, <<http://wenku.baidu.com/view/1a02b08302d276a200292e31>>, consulté le 17 juin 2015.
- Boursorama (2013). «Charbon: fermetures de mines de charbon en Indonésie», 22 janvier, <<http://www.boursorama.com/actualites/fermetures-de-mines-de-charbon-en-indonesie-3e1dea2830a650b928c8703073443f89>>, consulté le 22 juillet 2015.
- Bower, E. Z. et al. (2012). *Energy Futures in Southeast Asia*, rapport, Washington, D.C., Center for Strategic and International Studies.
- Braithwaite, J. et L. Dunn (2010). «Maluku and North Maluku», dans J. Braithwaite et al. (dir.), *Anomie and Violence: Non-Truth and Reconciliation in Indonesian Peacebuilding*, Acton, ANU E-Press.
- Buckles, D. (dir.) (1999). *Cultivating Peace: Conflict and Collaboration in Natural Resource Management*, Washington, D.C., International Development Research Centre, World Bank Institute.

- Burton, B. (2006). «BHP admits Ok Tedi mine is environmental disaster», *Asia Times Online*, 17 septembre, <<http://www.atimes.com/oceania/AH13Ah01.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Cardiff, S. G. (2010). *Supplemental Biodiversity Review of Weda Bay Nickel Project*, Washington, D.C., Earthworks, <http://www.earthworksaction.org/files/publications/EW_review_WedaBayNickel_biodiversity.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Carino, J. (2005a). «Indigenous peoples' right to free, prior, informed consent : Reflections on concepts and practice», *Arizona Journal of International and Comparative Law*, vol. 22, p. 19-39.
- Carino, J. (2005b). «Indigenous peoples, human rights and poverty», *Indigenous Perspectives*, vol. 7, n° 1, p. 28-46.
- Castle, J. (2013). «Indonesia's mining malaise and deeper challenges to growth», *Global Asia*, vol. 8, n° 4, hiver, p. 220-225.
- Castro, A.P. et E. Nielson (2001). «Indigenous people and co-management : Implications for conflict management», *Environmental Science and Policy*, vol. 4, p. 229-239.
- Charras, M. (1982). *De la forêt maléfique à l'herbe divine. La transmigration en Indonésie : les Balinais à Sulawesi*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. «Études insulindiennes – Archipel».
- Claessens, S., S. Djankov et L. H. P. Lang (2000). «The separation of ownership and control in East Asian corporations», *Journal of Financial Economics*, vol. 58, n°s 1-2, p. 81-112.
- Collins, J. T. (2013). «Linguistic research in Maluku : A report of recent field work», *Oceanic Linguistics*, vol. 21, n° 1, p. 73-146.
- Compagnon, D. (1997). «La corruption en Asie du Sud-est : mesure du phénomène, variables explicatives et politiques anticorruption», *Revue internationale de politique comparée*, vol. 4, n° 2, p. 333-359.
- Compliance Advisor Ombudsman (2011). *Ombudsman Assessment Report, Complaint Regarding the MIGA PT Weda Bay Nickel Project (#8113), Halmahera Island, North Maluku, Indonesia*, Washington, D.C., Office of the Compliance Advisor Ombudsman, <http://www.cao-ombudsman.org/cases/document-links/documents/WBN_Assessment_FINAL_with_appendices_ENG.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Couasnon, T. et al. (2013). *La mine de Grasberg : bénédiction ou juron ?*, Paris, Centre d'enseignement et de recherches sur l'environnement et la société/ Environmental Research and Teaching Institute, École normale supérieure.

- Courbage, Y. (2002). « L'Indonésie : la transition dans le plus grand pays d'islam », dans J.-C. Chasteland et J.-C. Chesnais (dir.), *La population du monde. Géants démographiques et défis internationaux*, Paris, Institut national d'études démographiques, p. 245-264.
- Courrier international* (2009). « Violences autour d'une mine d'or en Papouasie », 13 juillet, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2009/07/13/violences-autour-d-une-mine-d-or-en-papouasie>>, consulté le 17 juin 2015.
- Courrier international* (2011). « Freeport soudoie ses salariés pour mettre fin à la grève », 27 octobre, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2011/10/27/freeport-soudoie-ses-salaries-pour-mettre-fin-a-la-greve>>, consulté le 17 juin.
- Courrier international* (2012a). « Les propriétaires terriens en colère », 13 janvier, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2012/01/13/les-proprietaires-terriens-en-colere>>, consulté le 8 septembre 2015.
- Courrier international* (2012b). « Furie villageoise contre une mine d'or », 27 janvier, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2012/01/27/furie-villageoise-contre-une-mine-d-or>>, consulté le 17 juin 2015.
- Courrier international* (2012c). « Le droit des peuples autochtones en question », 22 novembre, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2012/11/22/le-droit-des-peuples-autochtones-en-question>>, consulté le 17 juin 2015.
- Courrier international* (2012d). « Charbon indonésien : l'agonie après l'orgie », 4 décembre, <<http://www.courrierinternational.com/article/2012/12/04/charbon-indonesien-l-agonie-apres-l-orgie>>, consulté le 17 juin 2015.
- Courrier international* (2013). « Du nickel contre une bouchée de pain », 31 octobre, <<http://www.courrierinternational.com/breve/2013/10/31/du-nickel-contre-une-bouchee-de-pain>>, consulté le 17 juin 2015.
- De Koninck, R. (2003). « Le monde vu d'Indonésie », *Hérodote*, n° 108, p. 113-143.
- Delaistre, A.-F. (2011). « En Indonésie, les papous luttent contre la multinationale Freeport », *La Croix*, 18 octobre, <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/En-Indonesie-les-papous-luttent-contre-la-multinationale-Freeport-NG_-2011-10-18-724630>, consulté le 17 juin 2015.
- Deshaias, M. (2011). « Grands projets d'exploitation minière et stratégie des firmes pour se rendre environnementalement acceptables », *L'Espace politique*, vol. 15, n° 3, <<http://espacepolitique.revues.org/2113>>, consulté le 17 juin 2015.
- Dormeier-Freire, A. et J.-L. Maurer (2002). « Le dilemme de la décentralisation en Indonésie », *Archipel*, vol. 64, p. 255-287.

- Dozy, J. J. *et al.* (1939). «Geological results of the Carstenz expedition 1936», *Leidsche Geologische Mededeelingen*, vol. 11, n° 1, p. 68-131.
- Drake, C. (1989). *National Integration in Indonesia: Patterns and Policies*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- Drexler, E. F. (2009). «Recension de E.-L. E. Hedman *Conflict, Violence, and Displacement in Indonesia*», *The Journal of Asian Studies*, vol. 68, n° 3, p. 1030-1032.
- Duncan, C. R. (2009). «Reconciliation and revitalization: The resurgence of tradition in postconflict Tobelo, North Maluku, Eastern Indonesia», *The Journal of Asian Studies*, vol. 68, n° 4, p. 1077-1104.
- Duncan, C. R. (2013). «The other Maluku: Chronologies of conflict in North Maluku», *Indonesia*, n° 80, p. 53-80
- Fadillah, R. D. (2011). «Coal production may reach 370 million tons this year», *The Jakarta Post*, 23 septembre, <<http://www.thejakartapost.com/news/2011/09/23/coal-production-may-reach-370-million-tons-year.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Freeport-McMoRan Copper & Gold Inc. (2006). *Annual Report Pursuant to Section 13 or 15(d) of the Securities Exchange Act of 1934 for the Fiscal Year Ended December 31, 2006*, <http://investors.fcx.com/files/doc_financials/annual/FCX-2006-10K.pdf>, consulté le 17 juin 2015
- Gandataruna, K. et K. Haymon (2011). «A dream denied? Mining legislation and the constitution in Indonesia», *Bulletin of Indonesian Economic Studies*, vol. 47, n° 2, p. 221-231.
- Gellert, P. K. (2010). «Extractive regimes: Toward a better understanding of Indonesian development», *Rural Sociology*, vol. 75, n° 1, p. 28-57.
- Hardjapamekas, E. R. et A. W. Surowidjojo (2013). «Dogged warriors: The saga of Indonesia's corruption eradication commission», *Global Asia*, vol. 8, n° 4, hiver, p. 34-39, <<http://www.globalasia.org/wp-content/uploads/2013/12/535.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.
- Hardjono, J. M. (1977). *Transmigration in Indonesia*, Oxford, Oxford University Press.
- Holtzappel, C. (2000). «Regional economy and regionalism, some remarks and facts on regional unrest in Indonesia», communication présentée pour un atelier, Leyde, Leiden University, mai.
- Huetz de Lempis, C. (1998). «Les grands déplacements de population en Indonésie: transmigration et migrations spontanées», *Annales de géographie*, t. 107, n° 599, p. 84-88.

- Huffington, R. M. et H. M. Helmig (1980). «Discovery and development of the Badak Field, East Kalimantan, Indonesia», dans M. T. Halbouty (dir.), *Giant Oil and Gas Fields of the Decade: 1968-1978*, Tulsa, American Association of Petroleum Geologists, p. 441-458.
- Husodo, S. Y. (2005). «Rapuhnya Perbatasan Wilayah NKRI [De la fragilité des frontières du territoire de l'État unitaire de la République d'Indonésie]», *Kompas*, 25 avril.
- Husson, L. (1998). «Le VIH en Indonésie: un virus “de bord de route”, fortement lié aux migrations», *Migrations santé*, n^{os} 94-95, p. 31-53.
- IndustriALL Global Union (2014). «Faire connaître la vilaine vérité sur Rio Tinto», 15 avril, <<http://www.industrialall-union.org/fr/faire-connaître-la-vilaine-verite-sur-rio-tinto>>, consulté le 17 juin 2015.
- International Crisis Group (2010). *Radicalisation and Dialogue in Papua*, rapport sur l'Asie n^o 188, Jakarta et Bruxelles, International Crisis Group.
- Jackson, K. D. (1978). «Bureaucratic polity: A theoretical framework for the analysis of power and communications in Indonesia», dans K. D. Jackson et L. W. Pye (dir.), *Political Power and Communications in Indonesia*, Berkeley, University of California Press.
- Kemp, M. (2011). «Indonesia's mining pains», *The Diplomat*, 24 novembre, <<http://thediplomat.com/2011/11/indonesias-mining-pains/>>, consulté le 17 juin 2015.
- King, P. (2004). *West Papua & Indonesia Since Suharto: Independence, Autonomy or Chaos?*, Kensington, UNSW Press.
- Krajka, D. (2013). «Du remous dans l'industrie minière indonésienne», *L'Usine nouvelle*, 27 août, <<http://indices.usinenouvelle.com/metaux-non-ferreux/du-remous-dans-l-industrie-miniere-indonesienne.4808>>, consulté le 17 juin 2015.
- Krisnamantari, I. (2007). «Miners issue “white paper” against draft mining law», *Jakarta Post*, 21 mars.
- Leauthier, A. (1998). «Pour tout l'or des Papous. L'exploitation de la mine de Grasberg détruit l'environnement et menace les hommes», *Libération*, 15 décembre, <http://www.liberation.fr/sciences/1998/12/15/pour-tout-l-or-des-papous-l-exploitation-de-la-mine-de-grasberg-detruit-l-environnement-et-menace-le_256060>, consulté le 17 juin 2015.
- Le Monde* (2014). «L'Indonésie renonce à interdire l'exportation de minerais bruts», *Le Monde*, 12 janvier, <http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2014/01/12/l-indonesie-renonce-a-interdire-l-exportation-de-minerais-bruts_4346612_3216.html>, consulté le 17 juin 2015.

- Les Amis de la Terre (2013). « Mine d'Eramet en Indonésie : un nouveau rapport alarme sur les violations des droits des communautés », communiqué, Montreuil, 10 octobre, <<http://www.amisdela terre.org/Mine-d-Eramet-en-Indonesie-un.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Levang, L. (1995). *Tanah Sabrang (la terre en face). La transmigration en Indonésie : permanence d'une politique agraire contrainte*, thèse de doctorat, Montpellier, École nationale supérieure d'agronomie de Montpellier.
- Levang, L. (2002). « La transmigration : caractères originaux d'une politique agraire en Indonésie », *Économies et sociétés*, vol. 36, n^{os} 3-4, p. 407-435.
- Levine, S. (2012). « Indonesia: The darling of investors, but for how long? », *Foreign Policy*, 13 novembre, <http://blog.foreignpolicy.com/posts/2012/11/13/indonesia_the_darling_of_investors_but_for_how_long>, consulté le 17 juin 2015.
- L'Express* (2013). « Indonésie : Bornéo malade de la fièvre du charbon », 18 décembre, <<http://www.arcinfo.ch/fr/monde/indonesie-borneo-malade-de-la-fievre-du-charbon-577-1245769>>, consulté le 17 juin 2015.
- Lindblad, J. T. (1989). « Economic aspects of the Dutch expansion in Indonesia, 1870-1914 », *Modern Asian Studies*, vol. 23, n^o 1, p. 1-24
- Lombard, D. (1971) « Un "expert" saxon dans les mines d'or de Sumatra au xvii^e siècle », *Archipel*, vol. 2, p. 225-242
- Marshall, S., S. Balaton-Chrimes et O. Pidani (2013). *Access to Justice for Communities Affected by the PT Weda Bay Nickel Mine*, rapport intérimaire, Non-Judicial Human Rights Redress Mechanisms Project, <<http://www.buseco.monash.edu.au/blt/research/weda-bay-public-report-oct2013.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.
- Marshall, S. et O. Pidani (2013). « Selling their nickel for a dime », *Jakarta Post*, 29 octobre, <<http://www.thejakartapost.com/news/2013/10/29/selling-their-nickel-a-dime.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Martinez-Alier, J. (s. d.). *Conflicts de distribution écologique, identité et pouvoir*, Barcelone, Universitat Autònoma de Barcelona, <http://tbauler.pbworks.com/f/martinez-alier_final_.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Maurer, J. L. (2000). « Corruption, développement économique et changement politique. Le facteur KKN dans la crise indonésienne », dans G. Blundo (dir.), *Monnayer les pouvoirs : espaces, mécanismes et représentations de la corruption*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Nouveaux Cahiers de l'IUED », n^o 9, p. 285-314.
- McBeth, J. (2014). « How to kill an industry in Indonesia », *Asia Times*, 10 février, <http://www.atimes.com/atimes/Southeast_Asia/SEA-01-100214.html>, consulté le 17 juin 2015.

- McGibbon, R. (2006). *Pitfalls of Papua: Understanding the Conflict and Its Place in Australia-Indonesia Relations*, Sydney, Lowy Institute for International Policy.
- McGregor, R. (2007). «Shenhua Group: A pivotal position in the energy industry», *Financial Times*, 9 octobre.
- McKay, J. et B. Bhasin (2001). «Mining law and policy in Indonesia: Issues in current practice that need reform», *Journal of Energy & Natural Resources Law*, vol. 19, n° 4, p. 329-243.
- Mietzner, M. (2012). «Ideology, money and dynastic leadership: The Indonesian democratic party of struggle, 1998-2012», *South East Asia Research*, vol. 20, n° 4, p. 511-531.
- Mietzner, M. (2013). *Money, Power, and Ideology: Political Parties in Post-Authoritarian Indonesia*, Singapour, National University of Singapore Press.
- Ministry of Finance (2008). «The Government Pension Fund divests its holdings in mining company», Norway's Government, 9 septembre, <<http://www.regjeringen.no/en/dep/fin/Press-Center/Press-releases/2008/the-government-pension-fund-divests-its-.html?id=526030&epslanguage=EN-GB>>, consulté le 17 juin 2015.
- Multilateral Investment Guarantee Agency – MIGA (2009). *ANDAL*, 16 février, <http://www.miga.org/documents/WedaBay_EIA_ANDAL.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Multilateral Investment Guarantee Agency – MIGA (2010a). *Environmental and Social Review Summary. Weda Bay Nickel Mine Project – Exploration and Feasibility Phase*, 2 juillet, <http://www.miga.org/documents/WedaBay_ESRS.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Multilateral Investment Guarantee Agency – MIGA (2010b). *Eramet-PT Weda Bay Nickel Exploration and Development ESIA*, février, <http://www.miga.org/documents/WedaBay_ExplorationandDevelopment_ESIA.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Navarro, L. H. (2001). «Indigenous poverty and social mobilization», dans W. Van Genugten et C. Perez-Bustillo (dir.), *The Poverty of Rights: Human Rights and the Eradication of Poverty*, Londres, Zed Books.
- Noisette, T. (2013). «Etain “sale” des smartphones: Apple répond du bout des lèvres aux critiques écologistes», *ZDNet*, 12 juillet, <<http://www.zdnet.fr/actualites/etaain-sale-des-smartphones-apple-repond-du-bout-des-levres-aux-critiques-ecologistes-39792403.htm>>, consulté le 17 juin 2015.
- Nones, J. A. (2007). «PT Newmont boss begins defense in Indonesia», *Jakarta Post*, 23 janvier.

- Ondawame, J. O. (1999). *One Voice One Soul*, thèse de doctorat, Canberra, Australian National University.
- Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE (2011). *Études économiques de l'OCDE : Indonésie 2010*, 24 janvier.
- Pain, M. et M. Charras (dir.) (1993). *Migrations spontanées en Indonésie. La colonisation agricole du sud de Sumatra*, Paris, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, Centre national de la recherche scientifique, Département de la transmigration.
- Pataud Célérier, P. (1996). « Les Papous dépossédés de l'Irian Jaya », *Le Monde diplomatique*, octobre, <http://www.monde-diplomatique.fr/1996/10/PATAUD_CELERIER/5806>, consulté le 17 juin 2015.
- Penders, C. L. M. (2002). *The West New Guinea Debacle : Dutch Colonization and Indonesia 1945-1962*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- Perlez, J. et R. Bonner (2005). « Below a mountain of wealth, a river of waste », *New York Times*, 27 décembre, <http://www.nytimes.com/2005/12/27/world/asia/below-a-mountain-of-wealth-a-river-of-waste.html?_r=0>, consulté le 17 juin 2015.
- Plant, R. (2002). *Indigenous Peoples/Ethnic Minorities and Poverty Reduction : Regional Report*, Manille, Asian Development Bank.
- Prakash Sethi, S. et al. (2011). « Freeport-McMoRan Copper & Gold, Inc. : An innovative voluntary code of conduct to protect human rights, create employment opportunities, and economic development of the Indigenous people », *Journal of Business Ethics*, n° 103, p. 1-30.
- PricewaterhouseCoopers – PWC (2013). *mineIndonesia 2013. 11th Annual Review of Trends in the Indonesian Mining Industry*, Londres, PWC, <<http://www.pwc.com/asia-practice/indonesia/assets/publications/mineIndonesia-May-2013.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.
- PT AECOM Indonesia (2011). *The Land Preparation for Construction (LPC) Project : Environmental Social and Health Impact Assessment*, Jakarta, PT Weda Bay Nickel.
- PT Weda Bay Nickel (s. d.). *WBN Code of Conduct*, <http://www.wedabaynickel.com/files/code_of_conduct_english.pdf>, consulté le 17 juin 2015
- Raillon, F. (2006). « Comment peut-on être Indonésien ? De la mondialisation d'un archipel », *Hérodote*, n° 120, p. 237-260.
- Reid, A. (1995). *Southeast Asia in the Age of Commerce 1450-1680*, 2 vol., New Haven, Yale University Press.
- Sebastian, L. C. (2012). « Introduction : Political parties and democracy in Indonesia », *South East Asia Research*, vol. 20, n° 4, p. 463-472.

- Sherlock, S. (2002). «Combating corruption in Indonesia?», *The Ombudsman and the Assets Auditing Commission*, vol. 38, n° 3, p. 367-383.
- Shields, A. (2012). «Exploitation minière – L’Indonésie, un exemple de partage de la richesse», *Le Devoir*, 11 avril, <<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/347095/exploitation-miniere-l-indonesie-un-exemple-de-partage-de-la-richeesse>>, consulté le 17 juin 2015.
- Sihite, E. (2012). «Corruption costs Indonesia \$238m in 2011», *Jakarta Globe*, 30 janvier.
- Simonet, D. (2003). «L’épidémie du sida et les migrants en Asie», *Revue Tiers Monde*, n° 173, p. 195-218.
- Spangenberg, J. H. et J. Settele (2010). «Precisely incorrect? Monetizing the value of ecosystem services», *Ecological Complexity*, vol. 7, n° 3, p. 327-337.
- Sumule, A. (2002). *Protection and Empowerment of the Rights of Indigenous People of Papua (Irian Jaya) over Natural Resources under Regional Autonomy*, document de travail, Canberra, Resource Management in Asia-Pacific Project, Australian National University.
- Suratman, H. et P. Guinness (1976). *Transmigration in South Kalimantan and South Sulawesi*, document de travail n° 1, Yogyakarta, Population Institute, Gadjah Mada University.
- Tajima, Y. (2008). «Explaining ethnic violence in Indonesia: Demilitarizing domestic security», *Journal of East Asian Studies*, vol. 8, n° 3, p. 451-472.
- Tauli-Corpuz, V. (2005). «Indigenous peoples and the millennium development goals», *Indigenous Perspectives*, vol. 7, n° 1, p. 8-27.
- Taylor, J. G. (2003). *Indonesia: Peoples and Histories*, New Haven, Yale University Press.
- Tebay, N. (2009). *Dialogue between Jakarta and Papua: A Perspective from Papua*, Aix-la-Chapelle, Pontifical Mission Society, Human Rights Office.
- The Jakarta Post* (2012). «Russian firm signs MoU to build \$2.4 billion railway», 8 février, <<http://www.thejakartapost.com/news/2012/02/08/russian-firm-signs-mou-build-24-billion-railway.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- U.S. Energy Information Administration – EIA (s. d). «Total Primary Coal Production (Thousand Short Tons)», *International Energy Statistics*, <<http://www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/iedindex3.cfm?tid=1&pid=7&aid=1&cid=ID,&syid=1990&eyid=2012&unit=TST>>, consulté le 17 juin 2015.
- Van Klinken, G. (2007). *Communal Violence and Democratization in Indonesia: Small Town Wars*, New York, Routledge.

- Volkman, T. A. et I. Caldwell (1990). *Sulawesi : Island Crossroads of Indonesia*, Lincolnwood, Passport Books.
- Walhi (2006). *The Environmental Impacts of Freeport-Rio Tinto's Copper and Gold Mining Operation in Papua*, Jakarta, Indonesian Forum for Environment.
- Wallace, A. R. (1859). « On the zoological geography of the Malay Archipelago », communication présentée à la Linnean Society, 3 novembre, <<http://people.wku.edu/charles.smith/wallace/S053.htm>>, consulté le 17 juin 2015.
- Wallace, A. R. (1863). « On the physical geography of the Malay Archipelago », communication présentée à la Royal Geographical Society Meeting, 8 juin, <<http://people.wku.edu/charles.smith/wallace/S078.htm>>, consulté le 17 juin 2015.
- Wallace, A. R. (1869). *The Malay Archipelago*, New York, Harper.
- Wallace, A. R. (2013). *Island Life : Or, the Phenomena and Causes of Insular Faunas and Floras, Including a Revision and Attempted Solution of the Problem of Geological Climates*, Chicago, University of Chicago Press.
- Watts, M. (2000). « Political ecology », dans E. Sheppard et T. Barnes (dir.), *A Companion to Economic Geography*, Oxford, Blackwell, p. 257-274.
- Wilson, I. (2006). « Continuity and change : The changing contours of organized violence in post-new order Indonesia », *Critical Asian Studies*, vol. 38, n° 2, p. 265-297
- Wirawati Suharno, D. M. et C. Friedberg (2003). « Enjeux autour de la gestion des ressources : le rôle des ONG face à la nouvelle loi d'autonomie locale en Indonésie », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 178, p. 635-637.
- World Wide Fund – WWF (1992). *Environmental Evaluation of Freeport-Mac MoRan Inc. Irian Jaya Copper Mine Project Indonesia*, Jakarta, WWF.
- World Wide Fund – WWF (1995). *Freeport Indonesia Expansion of Existing Operations Review of Environmental Evaluation Study*, Jakarta, WWF.
- Wright, T. et P. Barta (2007). « Indonesian mining stalls : Disputes over control halt development steps, pressure commodities », *The Wall Street Journal*, 7 février.
- Zerner, C. (2013). « Through a green lens : The construction of customary environmental law and community in Indonesia's Maluku Islands », *Law and Society Review*, vol. 28, n° 5, p. 1079-1122.



LAOS

Une géopolitique minière sous tension

Éric Mottet

Au Laos, depuis une dizaine d'années, les investissements directs étrangers (IDE) sont essentiellement orientés vers l'exploitation des ressources naturelles¹, notamment minières. De puissants voisins, la Chine, la Thaïlande et le Viêt Nam, se disputent le contrôle des ressources minières, et une dizaine de pays se mêlent à cette lutte, dont l'Australie. Par le passé, la position géopolitique du Laos, celle d'un État tampon et de transit au cœur de la péninsule indochinoise, représentait son principal atout. Aujourd'hui, ses réserves minérales abondantes constituent les nouveaux éléments de son capital d'attraction.

1. É. Mottet (2014). *Géopolitique des ressources naturelles de la RDP Lao. Appropriation, développement et intégration régionale*, thèse de doctorat, Québec, Département de géographie, Université Laval.

Pour la RDP Lao², les exportations minières représentent près de 44 % de la totalité des exportations (2003-2012), alors que le secteur minier a reçu sur la même période près de 20 % de l'ensemble des investissements directs étrangers (voir le tableau 4.4). Toutefois, l'afflux d'investissements étrangers ne s'est pas traduit par des volumes équivalents d'emplois directs créés. Sur la main-d'œuvre totale du pays, le secteur des mines fournit moins de 1 % des emplois. L'État laotien compte surtout sur les investissements directs étrangers pour poursuivre son développement économique centré sur de grands projets miniers. En RDP Lao, ces grands projets miniers symbolisent l'appropriation par l'État central et le secteur privé des ressources au nom d'une politique d'intégration régionale et de reconquête des marges territoriales. En d'autres termes, ces politiques illustrent la priorité accordée aux intérêts nationaux – surtout ceux de la classe politique – et à ceux du secteur privé, issus des pays voisins que sont la Chine et le Viêt Nam, au risque de négliger les préoccupations et les besoins des populations locales.

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les évolutions récentes d'une industrie minière pour mettre en relief les innovations politiques, législatives et fiscales facilitant l'accès aux territoires et aux ressources minières et leur appropriation par le gouvernement central, le secteur privé et les pays voisins. Il s'agira également de comprendre les ambiguïtés et les limites des formes d'implication des populations locales dans les projets d'exploitation minière. En effet, la politique minière ainsi mise en place soulève la question des relations entre le gouvernement central et les populations des régions marginales à travers les mécanismes d'attribution des concessions et l'encadrement des retombées socioéconomiques. Certains aspects, déjà largement évoqués dans la littérature scientifique, tels que la question des minorités ethniques du Laos, l'instauration de permis d'exploitation ou de concession minière, les tensions engendrées par les contrats miniers, et la malédiction des matières premières, ne seront pas traités dans ce chapitre, dont l'objectif essentiel est d'aborder le cas particulier de la RDP Lao.

Après avoir fait l'historique du secteur minier à l'échelle du pays et mis en évidence les différents modes d'exploitation, le chapitre traitera les éléments législatifs et fiscaux mis en place par le gouvernement du Laos afin d'attirer des investisseurs potentiels, notamment étrangers. Cette mise en perspective nous conduira, d'une part, à mesurer l'impact réel de l'industrie minière sur l'économie nationale de la RDP Lao et, d'autre part, à nous interroger sur les retombées économiques, sociales et environnementales directes et indirectes d'un projet minier industriel dans un espace reculé. À travers l'exemple de Xaysomboun, zone marquée par de nombreux conflits historiques entre le gouvernement central et l'ethnie minoritaire hmong, nous mettrons en relief comment

2. Le Laos est depuis 1975 la République démocratique populaire lao ou RDP Lao.

Vientiane, avec l'aide des investissements étrangers, améliore le contrôle de son territoire. Enfin, nous ferons le même exercice avec la mine de Sepon située dans la province de Savannakhet.

1. PORTRAIT DU SECTEUR MINIER AU LAOS : UN POTENTIEL ANCIEN EN PLEINE CROISSANCE

1.1. BRÈVE HISTOIRE DE L'EXPLOITATION MINIÈRE AU LAOS

Le Laos possède une véritable richesse minérale. On y prospecte³, explore⁴ et exploite des minerais tels que l'or, le cuivre, l'argent, le charbon, l'étain, le gypse, les pierres précieuses, la bauxite, le silicium, le lignite, le potassium, etc. (tableau 4.1), l'or et le cuivre représentant de loin les plus importants minerais exploités et exportés. Cependant, les grandes exploitations minières industrielles ont une histoire très récente, c'est-à-dire une dizaine d'années⁵. Pourtant, dès la fin du XIX^e siècle, immédiatement après l'occupation de l'Indochine, les explorateurs français découvrent des gisements miniers (étain, or, argent, fer, plomb)⁶. En 1898, le Service géologique de l'Indochine (SGI) mène les premières études géologiques afin d'identifier et de cataloguer les gisements⁷. Pendant l'époque coloniale, de petites exploitations familiales et commerciales voient le jour. C'est notamment le cas de l'étain de la Nam Pathene, province de Khammouane, ou celui de l'extraction de minerai de fer à Phou Nhuan et Phou Lek (qui signifie montagne de fer en lao) dans le Xiengkhouang⁸. Dans les années 1920 à 1940, plusieurs exploitations sont entreprises, principalement par la France, mais le déclenchement de la guerre d'Indochine (1946-1954) interrompt la production⁹. Pendant cette période, les quantités extraites sont systématiquement envoyées dans des fonderies à

3. La prospection concerne généralement la recherche de gisements dans une vaste zone géographique à travers l'analyse de la littérature et de la cartographie géologique existantes, des éclats de roches ou de photographies aériennes.

4. L'exploration englobe les travaux de prospection, d'échantillonnage, de cartographie et de forage visant à rechercher des gisements et à en déterminer l'emplacement.

5. Les exportations de minerais, notamment de l'or, ont débuté en 2003.

6. M. Mouscadet (2013). *L'exploitation des ressources du sous-sol au Laos à l'époque coloniale de 1893 à 1940*, mémoire, Paris, Institut national des langues et civilisations orientales, p. 22.

7. Government of Lao PDR – GoL (2006). *Mineral Exports, a Contribution to Lao Development*, Vientiane, GoL, p. 6.

8. B. Sisouphanthong et C. Taillard (2000). *Atlas de la République démocratique populaire lao. Les structures territoriales du développement économique et social*, Paris, CNRS-Libergéo et La Documentation française, p. 90.

9. S. Mixay (2005). « Le sous-sol regorge de minerais qui attendent d'être exploités », *Le Rénovateur*, 13 septembre, p. 9-11.

TABLEAU 4.1

Réserves prouvées* et probables des ressources minières du Laos**

	Tonnes métriques	Mines potentielles	Mines actuelles
Bauxite	442 576 847	8	7
Calcaire	1 708 146 577	9	54
Charbon	370 000 000	37	19
Cuivre	152 623 073	45	16
Étain	32 439 097	45	n. d.
Fer	n. d.	52	22
Gypse	128 000 000	6	n. d.
Or	44 402 904 212	150	32
Pierres précieuses	n. d.	6	n. d.
Potasse	326 197 210	36	n. d.
Zinc et plomb	n. d.	75	23
Autres minerais	n. d.	50	394
Total		519	567

* Dont l'existence est physiquement prouvée, sans considération de la possibilité d'extraction future.

** Dont l'existence sous terre est considérée comme probable, compte tenu des caractéristiques géologiques, de gisements découverts à proximité, etc.

Source : Données tirées de Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, 2012 ; Ministry of Natural Resources and Environment, 2012.

l'extérieur du pays¹⁰. À la fin de l'ère coloniale, la France renonce à mettre en valeur le territoire laotien malgré son fort potentiel en ressources naturelles, notamment minières¹¹. Pendant l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire jusqu'au déclenchement de la guerre du Viêt Nam (1964-1975), la prospection et l'exploration minière sont entreprises avec la coopération du Japon, des États-Unis (Philadelphia Air Service Company) ou de la Grande-Bretagne. Après 1975, la RDP Lao, nouvellement créée, profite de ses très bons rapports avec l'URSS (1983), la Tchécoslovaquie, la Bulgarie (1985) et le Viêt Nam (Vietnam-Laos Geological Division, 1978) pour entreprendre des études conjointes afin d'évaluer l'importance des gisements et la possibilité d'attirer des investisseurs domestiques

10. World Bank (2011). *Lao PDR Development Report 2010. Economic Assessment of the Future of Lao Mining Sector*, Vientiane, World Bank, p. 5.

11. M. Stuart-Fox (1995). «The French in Laos, 1887-1945», *Modern Asian Studies*, vol. 29, p. 136.

et étrangers¹². Finalement, il faut attendre l'adoption du nouveau mécanisme économique (NME) en 1986 pour que les activités minières du Laos connaissent une forte croissance. Parallèlement, les grands bailleurs de fonds internationaux financent un programme de cartographie des ressources géologiques et minérales du pays¹³. Du début des réformes à ce jour, le secteur a connu un essor considérable des investissements (voir le tableau 4.4), avec l'arrivée massive d'investisseurs étrangers, et une augmentation du nombre de mines et de propriétés minières au stade de l'exploitation ou de l'exploration avancée, en particulier au regard de l'or et du cuivre.

1.2. STRUCTURE NATIONALE DE LA PRODUCTION DE MINÉRAIS

1.2.1. Extraction minière artisanale (artisanal mining)

Très répandues dans les zones rurales, ces exploitations plus ou moins régulières concerneraient près de 15 % des villages situés le long des cours d'eau riches en alluvions pendant la saison des pluies (or, étain). Pendant la saison sèche, ce chiffre se situerait entre 2 % et 5 %¹⁴. Différentes enquêtes indiquent qu'entre 15 000 et 50 000 villageois, dont 75 % à 80 % de femmes, s'adonneraient de façon saisonnière à ce type d'exploitation¹⁵. Modeste en volume, l'extraction artisanale d'or, de pierres précieuses (saphir) et d'étain procurerait malgré tout des revenus complémentaires aux villageois. En effet, on estime qu'un orpailleur peut extraire jusqu'à une once d'or par an. Bien que le prix de l'or soit très élevé sur le marché international¹⁶, il est peu probable qu'un chercheur d'or artisanal empoche plus de la moitié de cette somme, victime qu'il est des ponctions des intermédiaires tels les raffineurs et les fondeurs-essayeurs de métaux précieux. Selon une enquête internationale, la valeur, quoique difficile à estimer, de la production annuelle des orpailleurs se situerait entre 8 et 25 millions de

12. Government of Lao PDR – GoL (2000). *Geology and Minerals of Mid-Central Laos Region. Final Report, Part 1, General Geology*, Vientiane, Department of Geology and Mines, GoL, p. 21-26; GoL (2006). *Op. cit.*, p. 6.

13. World Bank (2011). *Op. cit.*, p. 5.

14. GoL (2006). *Op. cit.*, p. 7.

15. J. Hinton *et al.* (2003). *Women and Artisanal Mining: Gender Roles and the Road Ahead*, dans G. M. Hilson (dir.), *The Socio-Economic Impacts of Artisanal and Small-Scale Mining in Developing Countries*, Leyde, Sweets & Zeitlinger B.V., p. 153; International Council on Mining and Metals – ICMM (2011). *Utilizing Mining and Mineral Resources to Foster the Sustainable Development of the Lao PDR*, Londres, ICMM, p. 17.

16. Soit 1 240 \$ US/once (cours du 17 octobre 2014).

dollars américains¹⁷. Ce secteur d'activité, essentiellement informel, fournit peu ou pas de recettes fiscales à l'État central étant donné que dans la très grande majorité des cas la production n'est pas déclarée¹⁸.

Pas du tout intégrée à l'économie nationale et étant une menace pour l'environnement local, cette multitude de petits exploitants reste difficile à surveiller pour l'État laotien. En effet, ce type de prospection, qui utilise des produits chimiques non conformes aux normes internationales tel le mercure afin d'amalgamer les paillettes d'or, crée des problèmes environnementaux durable à l'échelle villageoise à la fois pour les sols, les cours d'eau et l'atmosphère¹⁹.

Bien qu'autorisées par l'article 35 de la Loi sur les mines de 1997²⁰, confirmées par l'article 51 de la *Law on Minerals* de 2011²¹ et naguère encouragées pour lutter contre la pauvreté des zones rurales, ces exploitations artisanales plus ou moins licites semblent dans le collimateur du pouvoir central, qui, dans un souci de promotion de l'industrie minière, lui préfère de loin les petites, moyennes et grandes exploitations.

1.2.2. Petites et moyennes exploitations minières (small-scale mining)

Les petites et moyennes exploitations minières sont principalement des entreprises nationales ou des sociétés appartenant à l'armée ayant des partenaires ou des investisseurs régionaux venus notamment de Chine, du Viêt Nam et de Thaïlande²². En l'absence de contrôles stricts par faute de moyens (et de volonté gouvernementale), on ne connaît ni le contenu des « contrats de coopération d'affaires » (durée, droits et obligations, etc.) liant les entités laotiennes aux entreprises étrangères, puisque négociés de gré à gré sans l'intervention de l'État, ni le volume de minerais produit et expédié dans les pays voisins afin d'y être transformé. Par conséquent, on possède très peu d'informations sur leur contribution à l'économie du Laos. Tout comme pour l'extraction artisanale, ce format d'entreprise offre peu d'avantages fiscaux si ce n'est l'exonération de taxes sur les produits utilisés par la compagnie minière. Utilisant des procédés d'extraction rudimentaires exigeant une force de travail se situant entre 10 et 150 employés, elles embauchent une main-d'œuvre locale peu qualifiée et, dans certains cas,

17. World Bank (2011). *Op. cit.*, p. 7.

18. ICM (2011). *Op. cit.*, p. 17.

19. M. Douangta (2012). « L'AN appelle le gouvernement à utiliser les ressources naturelles d'une manière durable », *Le Rénovateur*, 16 juillet.

20. Government of Lao PDR – GoL (1997). *Mining Law*, n° 04/97/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.

21. Government of Lao PDR – GoL (2011). *Law on Minerals*, n° 04-11/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.

22. World Bank (2011). *Op. cit.*, p. 7.

font venir des ouvriers de Chine ou du Viêt Nam²³. Les technologies utilisées sont généralement simples, ce qui, en l'absence d'expérience ou du manque de surveillance dans la manipulation des produits chimiques, provoque souvent des incidents environnementaux. Les dérives étant nombreuses, le gouvernement laotien a saisi l'opportunité de la mise en application de la Loi sur les mines révisée²⁴ pour y inclure des clauses sur la protection de l'environnement et la participation directe des communautés locales à ce projet (articles 60 et 61). En 2010, 30 % des petites et moyennes entreprises minières ont reçu un avertissement pour le non-respect de certaines clauses. La même année, 16 d'entre elles ont été frappées par une décision d'arrêt d'exploitation²⁵.

1.2.3. Grandes exploitations minières (extraction of industrial minerals and rocks)

En 2014, deux grandes compagnies minières opèrent au Laos, Phu Bia Mining (PBM), située dans la province de Xaysomboun à approximativement 120 kilomètres au nord-est de Vientiane (Phu Kham et Houayxai²⁶) et MMG Lane Xang Mineral (MMGLXM), située à Sepon, dans la province méridionale de Savannakhet. Pour 2013, le chiffre d'affaires additionné des deux compagnies extractives s'élevait à 1,471 milliard de dollars américains, ce qui représente 54,5 % de ce que rapporte l'ensemble des exportations laotiennes^{27, 28}. La présence de ces deux mines industrielles d'envergure sur le sol national a fait apparaître le Laos dans les classements des pays producteurs de minerais en Asie-Pacifique²⁹, nomenclature dans laquelle le Laos brillait par son absence avant 2003, année de la mise en exploitation de la mine d'or de Sepon³⁰ (et de cuivre en 2004). En 2011, le Laos représentait 0,46 % de la production totale

-
23. P. Kyophilvong (2009). *Mining Sector in Laos*, Bangkok, Bangkok Research Center and Institute of Developing Economies – Japan External Trade Organization, p. 94; World Bank (2011). *Op. cit.*, p. 7.
 24. GoL (2011). *Op. cit.*; Government of Lao PDR (2008b). *Law on Minerals*, n° 04-08/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.
 25. S. Siramath (2010). « L'exploitation minière source de problèmes », *Le Rénovateur*, 2 août, p. 9.
 26. La mine de Houayxai est en exploitation depuis juin 2012.
 27. En 2013, le chiffre d'affaires de PBM était de 725 millions de dollars américains, soit 26,3 % des exportations totales du Laos. En outre, la compagnie a versé 83,9 millions de dollars US en redevances et impôts divers (PanAust [2014b]. *Sustainability Report 2013*, Brisbane, PanAust, p. 35).
 28. Le chiffre d'affaires de MMGLXM était de 746,2 millions de dollars américains en 2013, soit 28,2 % des exportations laotiennes (MMG Limited [2014a]. *2013 Annual Report*, Hong Kong et Melbourne, MMG Limited, p. 7).
 29. Le classement Asie-Pacifique de l'USGS comptabilise la production de 31 pays.
 30. La mine de Sepon n'exploite plus d'or depuis décembre 2013.

d'or en Asie-Pacifique. Quant au concentré de cuivre, 4,1 % du volume total régional a été extrait en RDP Lao³¹. Très modestes, ces chiffres permettent de relativiser l'importance de l'industrie minière laotienne à l'échelle de l'Asie-Pacifique, zone dominée, il est vrai, par la production des trois géants miniers australien, chinois et indien. Cependant, avec des réserves d'or prouvées et probables importantes (tableau 4.2), le Laos devrait accroître son poids au sein des pays producteurs de minerais d'ici 2020-2025, d'autant plus que les estimations du gouvernement laotien sont bien plus élevées³². À l'échelle de l'Asie du Sud-Est (2011)³³, l'importance de la production annuelle laotienne d'or (2,8 %) et de cuivre (18,1 %) est déjà plus élevée.

TABLEAU 4.2
Production des principaux minerais au Laos*

En tonnes métriques sauf indication	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Argent (kilogrammes)	4 500	6 700	14 726	15 788	16 738	n. d.
Barytine	29 000	29 000	29 000	17 500	12 400	15 000
Charbon	620 000	600 000	413 409	501 600	511 700	510 100
Cuivre (concentré)	n. d.	24 929	54 019	67 806	59 897	87 259
Étain	370	450	240	410	750	1 484
Gypse	232 250	337 304	761 331	553 000	686 100	619 300
Or (kilogrammes)	5 137	4 333	5 033	5 061	3 984	7 001
Pierres précieuses/ Saphir (carats)	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	n. d.
Plomb	n. d.	n. d.	n. d.	2 710	2 721	328
Zinc	3 000	2 200	3 400	5 000	4 320	2 324

* Dans le cas de la RDP Lao, il faut garder à l'esprit que ces projections sont fondées sur les renseignements actuels qui sont parcellaires, peu fiables et nécessitant une mise à jour. Cette remarque vaut également pour les chiffres émanant d'un seul et même ministère. En effet, dans bien des cas, les méthodologies et les unités de mesure (concentré, once, kilogramme, tonne) utilisées sont différentes d'un rapport à un autre.

31. U.S. Geological Survey – USGS (2013a). *2011 Minerals Yearbook – Asia and the Pacific*, Reston, USGS, p. 15.

32. Government of Lao PDR – GoL (2012c). *Mining and Investment Opportunity in Lao PDR*, Vientiane, Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, GoL, p. 6.

33. U.S. Geological Survey – USGS (2013a). *Op. cit.*, p. 15.

Source : Données tirées de U.S. Geological Survey – USGS (2013b). *2011 Minerals Yearbook – Laos*, Reston, USGS ; Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, 2009, 2012 ; Government of Lao PDR – GoL (2013). *2012 Statistical Yearbook*, Vientiane, GoL.

Le climat économique et financier international défavorable des années 2008-2009 a contraint PBM et MMGLXM à suspendre des projets d'expansion. Le manque de liquidités sur les marchés financiers mondiaux a été fatal pour le groupe australien OZ Minerals exploitant la mine de Sepon depuis 2002, car il l'a obligée à vendre en juin 2009 la totalité de ses parts à la compagnie hongkongaise Minmetals Resources Limited³⁴ pour un montant de 1,3 milliard de dollars américains. Ce changement de direction a donné lieu à la création du groupe Minerals and Metals Group (MMG), basé à Melbourne, et dont la filiale sino-laotienne se nomme Lane Xang Mineral Limited³⁵ ou MMGLXML. Au cours de cette même période (mai 2009), PBM, qui appartient à la multinationale australienne PanAust (Brisbane), a également fait appel à un groupe d'investissement chinois, la Guangdong Rising Assets Management Co., Ltd. (GRAM)³⁶, pour obtenir des liquidités, soit 188 millions de dollars américains contre 19,9 % du capital, lui permettant de mener à bien ses opérations et ses projets d'expansion, principalement au Laos^{37, 38}.

Cet apport de liquidité chinois a permis à MMGLXM et PBM, d'une part, de traverser les turbulences financières mondiales sans ralentir significativement leur activité et, d'autre part, d'absorber la chute rapide du cours des matières premières en 2008 et 2009, conséquence directe de la crise économique planétaire. En 2014, les prévisions pour la mine de Phu Kham (PBM) annoncent un quadruplement de la production d'or, de cuivre et d'argent par rapport à 2008. Les chiffres prévisionnels avancés par MMGLXM indiquent également une augmentation de la production de cuivre et d'argent.

Le volume de la production nationale laotienne – notamment des deux grandes mines industrielles –, combiné à l'expansion du nombre de projets miniers, ne cesse d'augmenter (voir les tableaux 4.1 et 4.3). Entre 2009 et 2012, le nombre de compagnies minières présentes au Laos a doublé, passant

34. MMG Limited depuis septembre 2012.

35. P. Thammavongsa (2010). « Jackpot pour l'exploitation du cuivre au Laos », *Le Rénovateur*, 22 février, p. 10.

36. GRAM est une compagnie étatique basée à Guangzhou. Créée en 1999 avec un capital initial de 1 milliard de yuans (environ 160 millions de dollars américains), elle investit notamment dans les compagnies minières étrangères. Elle détient des intérêts dans 16 mines (plomb-zinc, cuivre, charbon, terres rares, etc.) installées dans 6 pays et sur 4 continents.

37. Sur les 188 millions de dollars américains (460 millions de nouvelles actions), 100 millions ont été alloués à financer les opérations de la mine de Phu Kham Copper-Gold (Laos), 80 millions à rembourser un prêt, arrivant à échéance le 30 juin 2009, contracté auprès de la Goldman Sachs JBW, célèbre banque d'investissement ; les 8 millions restants ont servi à rembourser le fonds de roulement (PanAust [2010a]. *Annual Review 2009*, Brisbane, PanAust, p. 8).

38. PanAust (2009). *Op. cit.*, p. 7-8 ; World Bank (2011). *Op. cit.*, p. 8.

de 150 à 290. Entre la prospection, l'exploration (10 270 km²) et l'exploitation (5 500 km²), près de 25 % du territoire national a déjà été attribué sous forme de concessions minières (figure 4.1)³⁹. En 2010, sur les 269 projets miniers dispersés sur l'ensemble du territoire, 30 % étaient en phase de prospection (82), 41 % en phase d'exploration (110), 1 % en étude de faisabilité (3) et 28 % en phase d'exploitation⁴⁰. L'environnement favorable aux investissements étrangers aménagé par le gouvernement laotien en 2004 (*Law on the Management of Foreign Investment*)⁴¹, se confirme dans l'industrie minière où près de 186 projets (70 %), répartis entre 119 compagnies (77 %), appartiennent à des intérêts étrangers (tableau 4.3).

TABLEAU 4.3
Pays d'origine des investisseurs dans le secteur minier en RDP Lao

Pays	Compagnies		Projets	
	Nombre	%	Nombre	%
Chine	59	50,0	102	54,5
Viêt Nam	38	32,0	55	29,5
Thaïlande	6	5,0	7	3,5
Australie	4	3,5	7	3,5
Corée du Sud	4	3,5	5	2,5
Russie	3	2,5	6	3,0
Canada	1	0,7	1	0,7
Allemagne	1	0,7	1	0,7
Inde	1	0,7	1	0,7
Japon	1	0,7	1	0,7
Angleterre	1	0,7	1	0,7
Total	119	100,0	187	100,0

Source: Données tirées de Government of Lao PDR – GoL (2010). *Mineral Development in Lao PDR*, Vientiane, Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, GoL.

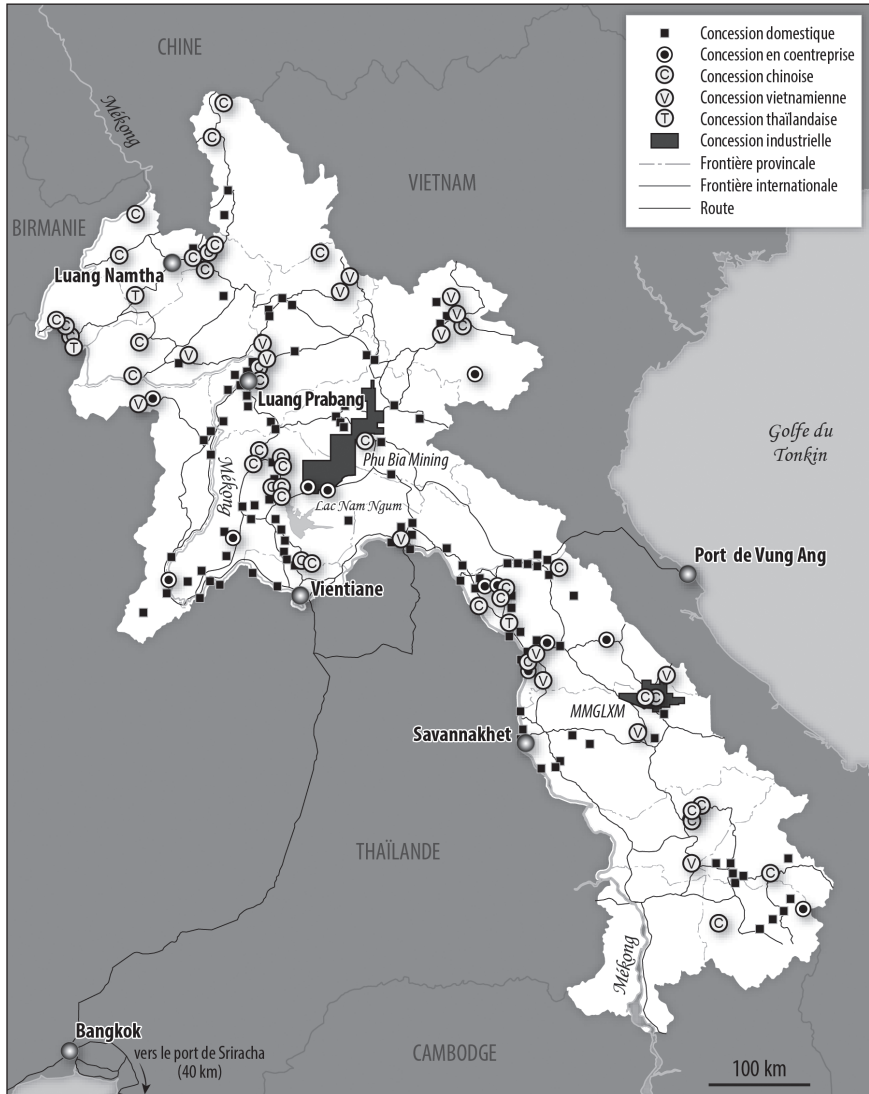
Fait intéressant: bien que la Chine exploite près de deux fois plus de mines que le Viêt Nam, la superficie moyenne d'un site exploité par des intérêts chinois est très inférieure à un gisement vietnamien (tableau 4.3). En effet, une

39. Government of Lao PDR – GoL (2012b). *Concessions and Leases in the Lao PDR: Taking Stock of Land Investments*, Vientiane, Ministry of Natural Resources and Environment, GoL, p. 44.

40. Government of Lao PDR – GoL (2010). *Mineral Development in Lao PDR*, Vientiane, Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, GoL, p. 7.

41. Government of Lao PDR – GoL (2004b). *Law on the Management of Foreign Investment*, n° 11/04/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.

FIGURE 4.1
Localisation des concessions minières exploitées au Laos



Source : Éric Mottet, Département de géographie, Université Laval, 2014, à partir de Government of Lao PDR – GoL, 2012b.

mine vietnamienne en activité occupant en moyenne une superficie de 73 km² dépasse largement les 15 km² d'une exploitation chinoise. Ce constat vaut également pour la superficie totale des mines exploitées par des investisseurs des deux pays, le Viêt Nam exploitant 2 330 km² contre 975 km² pour la Chine⁴². Toutefois, si l'on examine les superficies en cours d'exploration par le Viêt Nam et la Chine, soit respectivement 736 km² et 3 758 km², d'ici quelques années la Chine sera la première puissance minière présente sur le territoire laotien⁴³.

Le gouvernement laotien, jusque-là peu regardant sur l'attribution des concessions, a décidé de suspendre jusqu'au 31 décembre 2015 l'attribution de concessions minières⁴⁴. Ces mesures font suite aux inquiétudes soulevées par la Banque mondiale et des membres de l'Assemblée nationale après qu'une série de projets de développement eut empiété sur les terres de villageois et porté atteinte à l'environnement. Les études d'impact social et environnemental sont trop souvent bâclées ; les autorisations sont octroyées dans une certaine opacité, suscitant, à l'arrivée, des conflits fonciers avec les communautés villageoises présentes dans les zones de concession.

2. VUE D'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS DE LA LÉGISLATION ET DE LA FISCALITÉ MINIÈRE DU LAOS

2.1. LOI SUR LES MINÉRAIS

Adoptée en mai 1997, la Loi sur les mines (*Mining Law*, n° 04/97/NA) constitue la deuxième législation du Laos à traiter particulièrement de l'exploitation minière⁴⁵. Entrée en application par décret en 2002, cette loi a pour principaux objectifs de déterminer le système de gestion et d'exploitation de la ressource, de confirmer la propriété de l'État sur la totalité des minerais et d'accroître la contribution de ce secteur d'activité économique. Cette politique visant à promouvoir et à développer le secteur minier est régie conjointement avec plusieurs

42. GoL (2012b). *Op. cit.*, p. 43.

43. *Ibid.*, p. 47.

44. AFP News (2012). « Laos halts new investment, land concessions », *Vientiane Times*, 27 juin.

45. Le Mineral Exploration and Production Agreement (MEPA) servait de cadre de négociation avec le gouvernement lao avant la Loi sur les mines. Il a notamment été utilisé dans les négociations avec PanAust et OZ Minerals.

autres textes de lois tels que la *Law on Investment Promotion* (n° 02/09/NA)⁴⁶, la *Law on the Management of Foreign Investment* (n° 11/04/NA)⁴⁷, la *Tax Law* (n° 4/05/NA)⁴⁸, etc.

La Loi sur les mines révisée en 2006 souffre de nombreuses carences la rendant non applicable, notamment l'insuffisance de moyens humains et législatifs pour encadrer l'industrie minière et en évaluer les répercussions environnementales. Ces modifications ont donné lieu à la définition d'un nouveau code minier en décembre 2008 sous la forme de la *Law on Minerals* (n° 04/08/NA)⁴⁹, loi de nouveau révisée en décembre 2011 (n° 04/11/NA), abrogeant du même coup le code minier de 2008 et entrée en vigueur en mai 2012. C'est dans ce contexte «environnementaliste» que le gouvernement laotien a décidé de transférer une partie des responsabilités du Department of Geology and Mines (DGM)⁵⁰ – sous tutelle du Ministry of Energy and Mines depuis 2006⁵¹ –, au Ministry of Natural Resources and Environment (MoNRE), créé en août 2011. Concrètement, les questions concernant l'élaboration des politiques en matière de développement socioéconomique en lien avec l'industrie minière, autrefois réservées au DGM, sont désormais sous la responsabilité du MoNRE.

L'introduction de la Loi sur les minerais de 2011 a permis d'amorcer un processus visant à amener une réelle prise en compte des risques environnementaux. Ainsi, selon cette dernière loi, les permis d'exploitation doivent être accordés à la condition que les entreprises suivent une procédure d'octroi de permis minier ponctuée de plusieurs étapes, et cela est obligatoire à la mise en œuvre d'un projet minier. Dans un premier temps, la compagnie doit obtenir un permis de prospection valable pour 2 ans et extensible pour une année supplémentaire (article 36). Lorsque l'information est suffisante, un permis d'exploration (3 ans + 2 ans) est accordé (article 36). Si l'entreprise décide d'exploiter le ou les gisements explorés, une étude de faisabilité (1 an + 1 an) doit être menée. Cette étude de faisabilité est un plan de développement et d'exploitation du gisement qui comprend une étude de la rentabilité économique et des impacts sociaux et environnementaux, un plan d'atténuation des impacts ainsi qu'un plan de suivi environnemental. Si l'étude de faisabilité est concluante, un permis de construction des infrastructures (2 ans + 1 an) et d'exploitation (20 ans + 5 ans) est attribué (article 44). Les titulaires de permis d'exploitation doivent

46. Government of Lao PDR – GoL (2009a). *Law on Investment Promotion*, n° 02/09/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.

47. GoL (2004b). *Op. cit.*

48. Government of Lao PDR – GoL (2005b). *Tax Law*, n° 4/05/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.

49. GoL (2008b). *Op. cit.*

50. Depuis mars 2007, le DGM est structuré en deux départements distincts : Department of Geology (DOG) et Department of Mines (DOM).

51. Avant juin 2006, le DGM était sous tutelle du Ministry of Industry and Handicraft.

également ouvrir et alimenter un compte fiduciaire en vue de constituer un fonds qui servira à couvrir les frais de préservation et de réhabilitation de l'environnement. Plusieurs acteurs étatiques sont impliqués dans le processus d'octroi de permis minier. Grâce à un jeu d'aller-retour de la demande de permis, trois ministères émettent un avis favorable (ou défavorable). Il s'agit des Ministry of Planning and Investment (MPI), Ministry of Energy and Mines-Department of Mines (MEN-DOM) et Ministry of Natural Resource and Environment (MoNRE). Au cœur de ce processus, le Prime Minister Office (PMO) a le pouvoir de bloquer toute demande. Bien qu'ayant perdu quelques pouvoirs au profit du MoNRE, le DOM reste le gestionnaire et le premier interlocuteur des entreprises minières présentes en RDP Lao. Comme, d'une part, il faut attendre plusieurs années avant qu'une mine entre en exploitation et que, d'autre part, environ 70 % des projets miniers sont actuellement en phase d'étude (prospection, exploration et étude de faisabilité), il est bien difficile de mesurer la portée des politiques environnementales imposées à l'industrie minière laotienne.

Avec les lois successives sur les mines (1997) et sur les minerais (2008 et 2011), indissociables de la Loi sur la promotion de l'investissement, le gouvernement laotien s'est clairement prononcé en faveur d'un système néolibéral caractérisé par la création d'un environnement favorable au développement du secteur minier. Ces investissements peuvent prendre diverses formes, soit une « coopération d'affaires » à travers un contrat, soit la création d'une « coentreprise » (*joint venture*) entre une compagnie étrangère et une compagnie laotienne, soit une entreprise détenue à 100 % par des intérêts étrangers ou des capitaux laotiens. Au Laos, un très grand nombre des entreprises exerçant une activité d'exploitation minière sont détenues par des investisseurs domestiques, soit 73 % (1 137 km²); 23 % (3 548 km²) appartiennent en totalité à des investisseurs étrangers et seulement 4 % (804 km²) sont formés en coentreprise⁵².

À la suite de ces efforts gouvernementaux pour la promotion du secteur minier, le Laos entretient l'espoir qu'un des investissements domestiques et étrangers permettra au secteur minier de devenir l'un des premiers secteurs en matière de financement du développement de l'économie nationale et de se libérer du statut de pays pauvre (pays moins avancé ou PMA)⁵³ d'ici 2020. La suspension jusqu'au 31 décembre 2015 de l'attribution de nouvelles concessions minières freine, sans pour autant le compromettre, le plan de développement minier approuvé en 2008 par le gouvernement laotien⁵⁴.

52. GoL (2012b). *Op. cit.*, p. 43-44.

53. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement – CNUCED (2013). *Rapport 2013 sur les pays les moins avancés*, New York et Genève, Organisation des Nations Unies.

54. Government of Lao PDR – GoL (2008c). *Strategic Development of Energy and Mining Sectors*, Vientiane, Ministry of Energy and Mines, GoL.

2.2. RÉGIME FISCAL POUR LES INVESTISSEURS

Les différentes lois qui régissent le secteur minier définissent les contours d'un régime financier et fiscal pour les compagnies œuvrant dans le secteur minier, ou cherchant à le faire. Afin de favoriser les investissements, notamment étrangers, plusieurs incitatifs fiscaux ont été mis en place particulièrement pour attirer les grandes compagnies minières⁵⁵ :

- De généreux loyers, se situant entre 0,5 et 1 \$ US/ha/an, durant les phases de prospection, d'exploration et d'étude de faisabilité. Pendant les phases de construction des infrastructures et d'exploitation, le prix de la location est compris entre 3 et 12 \$ US/ha/an ;
- Une redevance (*royalty*) minière basée sur une échelle allant de 1 et 7 % de la valeur brute des ventes, selon le type de minerai ;
- Un impôt sur le revenu des compagnies minières compris entre 25 % et 35 % selon la taille de l'entreprise et du type de minerai extrait ;
- Une exemption de droits et de taxes d'importation sur les matières premières et les biens d'équipements⁵⁶ (sauf sur les véhicules et le carburant) ;
- Une exemption de la taxe à l'exportation sur les produits destinés à l'exportation ;
- Un taux d'imposition de 10 % sur les revenus des expatriés employés par les compagnies minières ;
- Etc.

D'apparence rigide, le régime fiscal permet une certaine flexibilité quant à l'échéancier du paiement des redevances et des impôts sur les sociétés. De plus, pour les grandes exploitations minières, d'autres exonérations fiscales, notamment sur les taux d'imposition, peuvent être négociées directement avec Vientiane.

Les réformes juridiques et fiscales ont reçu un accueil favorable auprès des investisseurs. Cependant, il est difficile de dire dans quelle mesure les réponses du secteur minier aux changements politiques – c'est-à-dire l'augmentation des investissements étrangers, l'augmentation de la production et des exportations, la part du secteur dans le PIB et le nombre d'emplois créés – ont contribué au revenu national de la RDP Lao.

55. GoL (2012c). *Op. cit.*

56. Une fois le projet terminé, l'exploitant a l'obligation de donner la totalité des infrastructures et matériels utilisés au gouvernement laotien.

3. EFFET SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

3.1. ARRIVÉE MASSIVE D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DANS LE SECTEUR MINIER

L'un des arguments avancés par le gouvernement laotien pour inciter les investisseurs privés étrangers à prendre en charge la prospection, l'exploration et l'exploitation minière est sa très faible capacité de financement et d'expertise technique dans le secteur minier. En outre, la promotion de l'investissement dans les minerais contribuerait concrètement au développement du pays, et plus particulièrement à l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment dans les zones rurales, lieux concentrant les ressources minières.

Au cours des dix dernières années, l'offre de mesures incitatives pour les entreprises étrangères, notamment la *Law on the Management of Foreign Investment*, a eu des retombées économiques importantes en termes d'investissements directs étrangers (IDE). Ainsi, entre 2001 et 2012, près de 20 % des IDE ont été orientés vers des projets miniers, pour un montant total de 5,53 milliards de dollars américains (tableau 4.4).

TABLEAU 4.4
Investissements directs étrangers dans l'industrie minière de la RDP Lao

	Projets miniers	% Projets total	IDE mines (\$ US)	% IDE total
2001	2	3 %	8 900 000	16 %
2002	1	1 %	500 000	0,40 %
2003	25	14 %	20 728 679	4 %
2004	24	15 %	312 109 734	59 %
2005	39	27 %	93 538 625	7,50 %
2006	26	15 %	73 806 160	3 %
2007	22	12 %	115 270 631	10 %
2008	17	11 %	102 066 035	8 %
2009	37	18 %	2 280 459 092	53 %
2010	9	4 %	200 340 000	14 %
2011	n. d.	n. d.	1 664 690 000	61 %
2012	n. d.	n. d.	662 350 000	15 %
2001-2012			5 534 758 956	20 %

Source : Données tirées de Investment Promotion Department, Ministry of Planning and Investment, 2011 ; Bank of the Lao PDR – BOL (différentes années). *Annual Report*, Vientiane, BOL, <<http://www.bol.gov.la/english/annualreports1.html>>, consulté le 17 juin 2015.

3.2. POIDS CONSIDÉRABLE DES EXPORTATIONS D'OR ET DE CUIVRE

Les productions d'or et de cuivre constituent depuis 2005 la première source de devises étrangères pour le pays, loin devant les exportations de vêtements, de produits agricoles et forestiers, et d'hydroélectricité. Comme l'atteste le tableau 4.5, sur la période s'étalant de 2003 à 2012, les exportations de minerais représentent 44 % des exportations totales. Ce chiffre élevé passe à 46 % si l'on retranche les années 2003 et 2004, en l'absence d'exportation de cuivre. Ces résultats économiques sont essentiellement attribuables à l'entrée en exploitation des deux mines industrielles de Phu Kham (or : 2002 ; cuivre : 2007) et de Sepon (or : 2002 ; cuivre : 2004). En 2012⁵⁷, avec 107 mines en exploitation et 183 en instance d'ouverture (prospection, exploitation, étude de faisabilité), l'ensemble de ces mines promet l'extraction de 44 millions de tonnes d'or (non concentré), 152 millions de tonnes de cuivre (non concentré), 442 millions de tonnes de bauxite, 326 millions de tonnes de potasse au cours des vingt prochaines années (tableau 4.1). Le poids des exportations de minerais et l'ampleur de la production en matière d'exportation pour la RDP Lao devraient augmenter d'ici 2025.

TABLEAU 4.5

Poids des exportations d'or et de cuivre dans l'économie du Laos

	Exportation total	Exportation Minerais		Or	Cuivre	Or et cuivre
	M \$ US	M \$ US	%	M \$ US	M \$ US	%
2001	320	0	0	0	0	0
2002	301	0	0	0	0	0
2003	335	59	18	59	0	100
2004	363	50	14	50	0	100
2005	553	330	59	217	113	100
2006	882	499	57	110	370	96
2007	923	553	60	93	442	97
2008	1 092	562	51	81	446	94
2009	1 053	447	42	91	328	94
2010	1 746	625	36	131	468	96
2011	2 189	1 242	57	112	696	65
2012	2 269	947	44	151	683	88
2003-2012	12 026	5 314	44	1 095	3 546	87

Source : Données tirées de Bank of the Lao PDR – BOL (différentes années). *Annual Report*, Vientiane, BOL, <<http://www.bol.gov.la/english/annualreports1.html>>, consulté le 17 juin 2015.

57. GoL (2012c). *Op. cit.*

3.3. CONTRIBUTION IMPORTANTE AU PIB NATIONAL

L'analyse des revenus découlant de l'exploitation minière révèle des impôts sur le salaire des employés, des frais de douanes sur les produits importés, des impôts sur les bénéfices, des redevances sur les minerais, des redevances sur la location des concessions et des taxes sur le chiffre d'affaires des entreprises minières, le tout constituant les principales sources de revenus gouvernementaux issus de ce secteur⁵⁸. Comme l'illustre le tableau 4.6, pendant les années 2005 à 2006, le secteur minier représentait entre 4 et 6 % du produit intérieur brut (PIB), taux qui a passé sous la barre des 3 % en 2007-2008 ; cette baisse notable montre bien la fluctuation importante du prix des matières premières. Depuis 2005, l'industrie minière laotienne est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie bien que le pourcentage de ses recettes dans le PIB semble s'être stabilisé entre 3 % et 4 % depuis 2010.

Au cours de la période 2002-2012, le secteur minier formel est demeuré, et c'est toujours le cas aujourd'hui, une activité économique importante au Laos. Toutefois, l'industrie minière reste une enclave présentant peu de liens directs avec le reste de l'économie, hormis l'emploi de main-d'œuvre.

TABLEAU 4.6

Part du secteur minier dans le PIB de la RDP Lao (en milliards de kips)

	PIB national	Secteur minier	%
2002	18 390	6	0,03
2003	22 536	22	0,09
2004	24 621	22	0,09
2005	26 042	1 094	4,20
2006	33 782	1 898	5,61
2007	40 112	1 112	2,77
2008	46 215	1 341	2,90
2009	47 562	2 003	4,21
2010	56 523	2 255	3,99
2011	64 727	2 371	3,48
2012	72 727	2 563	3,52
2002-2012	453 237	14 687	3,24

Source: Données tirées de Government of Lao PDR – GoL (2004a, 2007, 2008a, 2012a). *Annual Report*, Vientiane, Bank of the Lao PDR, GoL, <<http://www.bol.gov.la/english/annualreports1.html>>, consulté le 17 juin 2015.

58. Depuis son entrée en production en 2003, les activités de la mine de Sepon auraient rapporté près de 987 millions de dollars américains en taxes, redevances, impôts, dividendes, etc., au gouvernement laotien (*Sepon Mine Today*, décembre 2013).

3.4. RETOMBÉES FAIBLES EN TERMES D'EMPLOI

Malgré son importance dans l'économie laotienne, le secteur minier démontre une faible capacité à créer des emplois et ne représente donc pas, à ce jour, un employeur significatif au pays. On estime que 0,6 % de la population active est employée par cette industrie⁵⁹ (voir le chapitre 2). Toutefois, cette donnée ne suffit pas en soi à nous renseigner sur le niveau réel des retombées puisque, d'une part, seules les mines industrielles de MMGLXM et PBM publient des chiffres relatifs à l'emploi et que, d'autre part, les emplois indirects et induits engendrés par le secteur minier restent des estimations (tableau 4.7). À ce titre, les études de référence les plus conservatrices de la Banque mondiale (voir le chapitre 2) évaluent que chaque emploi direct créé dans une mine industrielle procure 2,5 emplois indirects et induits⁶⁰.

TABLEAU 4.7
Principales compagnies minières et contribution à l'emploi au Laos

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Laos										
Emplois secteur	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	≈ 20 000	n. d.	n. d.	n. d.
MMGLXM										
Emplois directs	1 848	1 700	1 839	1 864	2 467	2 665	4 888	5 763	4 907	3 943
PBM										
Emplois directs	n. d.	514	1 237	1 240	1 542	1 677	2 219	3 312	3 239	3 533

Source : Données tirées de Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, Lao PDR ; Mining Partnerships for Development, 2011 ; PanAust (2008, 2010b, 2011c, 2012, 2014b). *Sustainability Report*, Brisbane, PanAust ; MMG Limited (2011, 2012, 2013b, 2014b). *Sustainability Report*, Hong Kong et Melbourne, MMG Limited.

Les deux compagnies minières industrielles du pays sont responsables d'environ 7 500 emplois directs, ce qui représente environ un tiers des emplois du secteur minier (près de 20 000). Ce dernier emploie seulement 0,9 % des 3,2 millions de travailleurs actifs. Toutefois, avec 20 % des travailleurs laotiens engagés dans des activités industrielles, l'emploi soutenu par les mines passe à environ 5 % des actifs du secteur industriel. Les principales raisons de cette création d'emplois relativement faible sont entre autres les liens peu étroits entre

59. ICMM (2011). *Op. cit.*, p. 26.

60. G. McMahon et F. Remy (2002). *Large Mines and the Community: Socioeconomic and Environmental Effects in Latin America, Canada, and Spain*, Washington, D.C., et Ottawa, World Bank et IDRC Publications ; International Finance Corporation – IFC (2013). *IFC Jobs Study. Assessing Private Sector Contributions to Job Creation and Poverty Reduction*, Washington, D.C., IFC.

le secteur minier et le reste de l'économie nationale, l'éloignement géographique des sites d'extraction ainsi que l'énorme main-d'œuvre nécessaire dans un pays très majoritairement agricole (70%).

Malgré tout, de manière générale, les retombées de l'exploitation minière sur l'économie nationale, en particulier sur les recettes étatiques, sont loin d'être négligeables. En dehors de ces recettes directement versées au Trésor national, les retombées sont également notables pour les communautés locales vivant à proximité des sites miniers. Cependant, alors que les résultats économiques semblent plutôt positifs sur le plan national, les conflits fonciers et sociaux sont préoccupants dans bien des cas, notamment dans la région du développement minier de Phu Kham, dans la province de Xaysomboun.

4. DÉVELOPPEMENT MINIER DE PHU KHAM (PBM): PROJET AU CŒUR DE L'ANCIEN TERRITOIRE RÉVOLUTIONNAIRE DE XAYSOMBOUN

4.1. XAYSOMBOUN: ANCIENNE ZONE MILITAIRE SPÉCIALE

Depuis la création de la RDP Lao (1975), la suspicion à l'égard de certains groupes ethniques est permanente. Cette situation trouve en partie son explication dans les difficultés éprouvées au cours des premières années du régime actuel à maintenir l'intégrité territoriale et à prévenir la menace d'implosion sociale face aux nombreuses pressions internes et externes auxquelles il était confronté^{61, 62}. Dans un contexte politiquement et socialement instable, la question ethnique devint un enjeu de premier ordre d'autant plus que les particularités des populations montagnardes étaient perçues comme des entraves sérieuses à la construction d'un État socialiste. Par conséquent, les ethnies montagnardes ont été stigmatisées comme des destructeurs de forêts, des producteurs d'opium, des populations inaccessibles, et donc suspectes, tout en ayant des pratiques religieuses archaïques (animisme, messianisme, conversion au christianisme). Dès lors, le principal souci de Vientiane fut de domestiquer et de briser la menace ethnique⁶³.

61. Persistance de la guérilla hmong anticommuniste; blocus économique de la Thaïlande; fuite des élites urbaines dans les pays étrangers; politiques de collectivisation désastreuses (1978); détérioration des relations diplomatiques avec la Chine à la suite du conflit sino-vietnamien (1979).

62. D. Tan (2011). *Du communisme au néolibéralisme: le rôle des réseaux chinois dans la transformation de l'État au Laos*, thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, Centre d'études et de recherches internationales, p. 464.

63. D. N. McCaskill et K. Kempe (1997). *Development or Domestication? Indigenous Peoples of Southeast Asia*, Chiang Mai, Silksworms Books, p. 45-46.

Parmi les montagnards, le groupe ethnique hmong est considéré comme le plus problématique puisqu'il bénéficie à la fois d'une diaspora active à l'étranger (aux États-Unis et en France), d'une maîtrise de la production d'opium, donc de revenus, et d'une religion lui permettant de garder une distance avec la culture lao⁶⁴. Surtout, les Hmong, utilisés comme « armée secrète » par la France et la CIA dans le combat contre le mouvement communisme du Pathet Lao⁶⁵, payèrent très cher leur engagement aux côtés des « néocolonialistes » français et américains. À partir de 1975, plusieurs dizaines de milliers de Hmong quittèrent le pays par crainte de représailles. Une partie des Hmong restés en RDP Lao continuèrent leur résistance dans les montagnes, une lutte anticommuniste bien vite écrasée par l'armée lao avec l'aide de 30 000 soldats vietnamiens⁶⁶. Néanmoins, la défaite ne fut pas totale ; un petit nombre continua cette lutte grâce au soutien financier et logistique de la diaspora hmong⁶⁷. Pendant les années 1990, à partir des montagnes de Phou Bia, les Hmong menèrent des attaques contre les positions de l'armée lao. La zone spéciale de Xaysomboun (7 105 km²), créée en 1994 et sous administration militaire – interdite aux observateurs étrangers –, avait pour fonction de mieux contrôler et d'isoler les poches de résistance hmong. Dissout en 2006, le territoire de la zone spéciale a été réaffecté, jusqu'en décembre 2013, entre, d'une part, la province de Vientiane au sud et, d'autre part, la province du Xiengkhouang au nord. Depuis le 31 décembre 2013, Xaysomboun est officiellement devenue la 17^e province du Laos⁶⁸. Depuis plusieurs années, le gouvernement laotien montre des signes de réconciliation avec la communauté hmong à travers le rapatriement de Thaïlande de plusieurs milliers d'entre eux. Toutefois, d'après la diaspora hmong (Lao Hmong Human Rights Council ou LHHRC), la paranoïa sécuritaire à l'approche des SEA Games⁶⁹ de 2009 aurait débouché sur des offensives menées dans la province de Xiengkhouang par l'armée laotienne, assistée d'unités spéciales vietnamiennes. Visant les Hmong chrétiens et des groupes dissidents se cachant

64. C. Culas (2005). *Le messianisme hmong aux 19^e et 20^e siècles. La dynamique religieuse comme instrument politique*, Paris, CNRS Éditions.

65. Le Pathet Lao (État lao) regroupe l'ensemble des mouvements et des organisations indépendantistes, nationalistes, puis communistes. Le Laos est, depuis 1975, et la victoire du mouvement communiste du Pathet Lao, la République démocratique populaire Lao ou RDP Lao.

66. C. Culas et J. Michaud (1997). « Les Hmong de la péninsule indochinoise : migrations et histoire », *Autrepart*, vol. 3, p. 95 ; G. Evans (2002). *A Short History of Laos: The Land in Between*, Bangkok, Silkworm Books.

67. D. Tan (2011). *Op. cit.*, p. 466.

68. « Xaysomboun devient une nouvelle province », *Le Rénovateur*, 13 janvier 2014.

69. Organisés pour la première fois à Vientiane (9-18 décembre 2009), les SEA Games sont une compétition multisports à laquelle les 11 pays d'Asie du Sud-Est prennent part. Autrefois appelés SEAP Games (Southeast Asian Peninsular Games), les SEA Games sont le plus grand évènement sportif régional. Tenus tous les deux ans depuis la première édition thaïlandaise de 1959, les SEA Games sont organisés par la Fédération des jeux d'Asie du Sud-Est et supervisés par le Comité international olympique (CIO) et le Conseil olympique d'Asie.

dans les montagnes de Phou Bia et de Phou Da Phao, ces attaques auraient fait plus d'une centaine de morts et de blessés, confirmant du même coup l'instabilité politique et sécuritaire de la région, l'une des deux plus importantes zones d'exploitation minière du pays.

4.2. PHU KHAM COPPER-GOLD OPERATION

Située dans une région montagneuse dominée par le mont Bia (Phou Bia) – le point culminant de la RDP Lao (2 820 mètres) –, la mine de Phu Kham (montagne d'or en lao) appartient à la compagnie Phu Bia Mining (PBM), filiale de la multinationale australienne PanAust également présente en Thaïlande et au Chili. Enregistrée au Laos en coentreprise (*joint venture*), PBM appartient à 90 % à PanAust et à 10 % au gouvernement laotien⁷⁰. Mine à ciel ouvert, Phu Kham, riche en or, cuivre et argent, a nécessité un investissement de 241 millions de dollars américains auxquels se sont ajoutés 95 millions de dollars en 2012 et 35 millions de dollars en 2013 afin d'augmenter la production grâce à un meilleur taux de récupération. Ces installations ont la capacité de traiter 16 millions de tonnes de minerai annuellement⁷¹. Toutefois, le minerai n'est pas transformé sur le site, mais transporté par camion⁷² sur une distance d'environ 1 000 kilomètres jusqu'au port thaïlandais de Sriracha ou, depuis 2012, jusqu'au port vietnamien de Vung Ang situé à près de 600 kilomètres⁷³ (figure 4.1), d'où le concentré de minerais est envoyé à différentes fonderies situées en Chine, en Inde et en Corée du Sud, tandis que la BHP Billiton (multinationale anglo-australienne) – première compagnie minière du monde – gère la totalité des ventes de concentrés de minerais⁷⁴. PBM, qui exploite Phu Kham depuis 2007, estime que la mine peut être exploitée jusqu'en 2025. En 2013, le site a produit 71 223 onces d'or (0,26 g/tonne), 317 724 onces d'argent (1,53 g/tonne) et 64 885 tonnes de concentré de cuivre (0,49 %/tonne). Les estimations pour 2014 se situent entre 65 000 et 70 000 tonnes de concentré de cuivre. Depuis 2013, l'extraction s'est intensifiée avec la mise à jour des équipements et l'amélioration

70. En mai 2011, le gouvernement lao a exercé son droit d'option sur 10 % des actions du capital de PBM. Ce sont les futurs dividendes (redevances et intérêts) issus de l'exploitation qui permettront de rembourser la somme empruntée auprès de PanAust.

71. PanAust (2014a). *Annual Review 2013*, Brisbane, PanAust, p. 11.

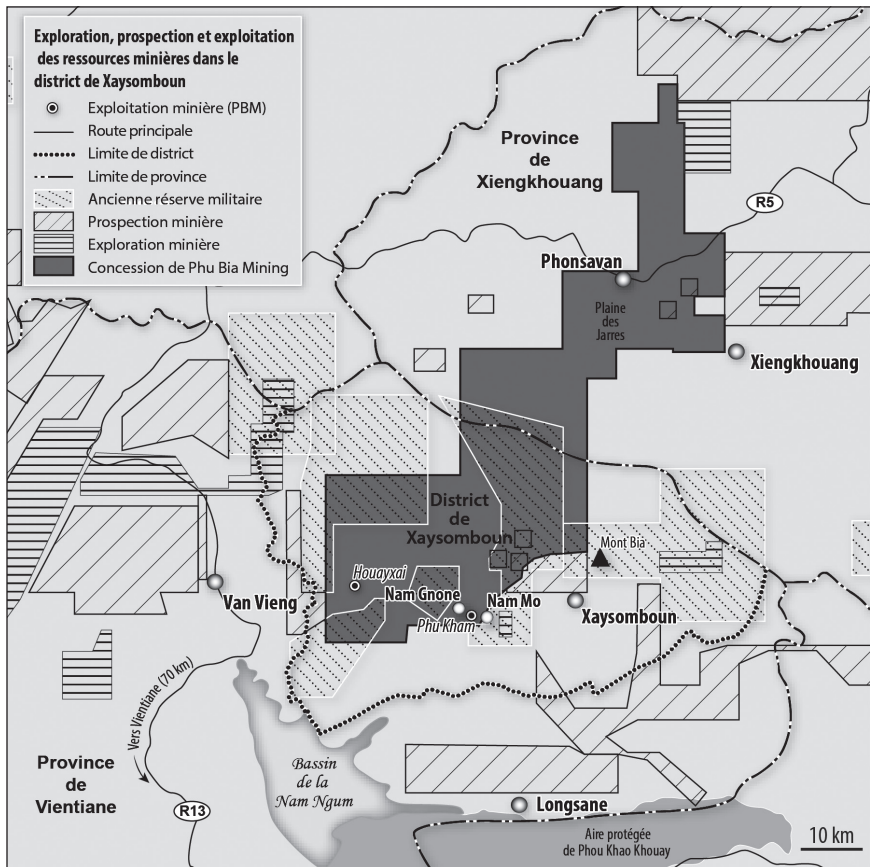
72. Un convoi de trois camions (et de deux 4X4), appartenant à la compagnie thaïlando-laotienne Deuan Sawanh Group Co., Ltd., part chaque jour en direction de Sriracha (Thaïlande) et Vung Ang (Viêt Nam) avec du concentré or/cuivre/argent stocké dans des conteneurs sécurisés de 25 tonnes. Au retour, les conteneurs vides sont utilisés pour le transport de marchandises en direction du site de Phu Kham.

73. De l'aveu même de PanAust, la nouvelle route menant au port de Vung Ang permet de réduire les risques logistiques (et politiques ?) en offrant une seconde option à la multinationale (PanAust [2014a]. *Op. cit.*, p. 11).

74. ICMM (2011). *Op. cit.*, p. 21.

des méthodes de traitement qui permettent d'atteindre 16 millions de tonnes de minerais traités par an. Ayant obtenu une concession d'une superficie de 2 636 km² (figure 4.2), PBM exploite depuis juin 2012 la mine d'or et d'argent de Houayxai située à 25 kilomètres à l'ouest du site de Phu kham (208 millions de dollars américains d'investissement)⁷⁵. PanAust estime que les réserves prouvées et probables s'élèvent respectivement à 165 et 36 millions de tonnes de minerai

FIGURE 4.2
Localisation de la mine de Phu Kham



Source : Éric Mottet, Département de géographie, Université Laval, 2014, à partir de Gouvernement of Lao PDR – GoL, 2007, 2010; PanAust, 2012.

75. En 2013, Houayxai a produit 112 546 onces de concentré d'or (0,89 g/tonne) et 637 603 onces de concentré d'argent (7,77 g/tonne) (PanAust [2014a]. *Op. cit.*, p. 13).

pour Phu Kham et Houayxai⁷⁶. De plus, trois zones (KPL, LCT et Nam Ve) sont en cours de prospection, ce qui atteste de la volonté de PBM d'exploiter durablement les sols de la région⁷⁷.

4.3. PROJET MINIER À LA FOIS SOURCE DE COOPÉRATION ET DE CONFLICTUALITÉ

Implantée au cœur d'une zone habitée, la mine de Phu Kham est imbriquée dans la vie quotidienne de différentes communautés locales. À ce titre, PanAust considère comme « communautés locales » les populations directement ou indirectement affectées par l'ensemble des activités de la société minière⁷⁸. Pour la Phu Kham Copper-Gold Operation, PBM considère que les villages de Nam Mo (ethnie khmou) et Nam Gnong (ethnie hmong), en raison de leur proximité, sont directement impactés par l'exploitation de la mine. À cela s'ajoutent 18 autres villages ruraux situés le long des routes empruntées jour et nuit par le personnel et le matériel de la mine. Afin d'atténuer les impacts sur les populations locales, des systèmes de compensation et d'atténuation ont été instaurés par PBM.

Les créations d'emplois pour les populations locales⁷⁹ sont sans conteste les compensations économiques les plus visibles dans les communautés directement touchées par l'exploitation minière. En 2011, 21 % des employés étaient des habitants des communautés avoisinantes, soit 688 sur 3312 personnes. Si on enlève les travailleurs étrangers (580) provenant des pays du Sud-Est asiatique et occidentaux (Australie principalement), le pourcentage des ouvriers locaux correspond à 25 % de la main-d'œuvre totale. Sur les 688 travailleurs locaux, 415 (60 %) sont des ethnies hmong (283 ou 41 %) et khmou (132 ou 19 %), le reste de ces travailleurs étant classé comme Lao Loum⁸⁰ (273 ou 40 %). Les employés locaux proviennent principalement des villages de Nam Mo (282 ou 41 %), de Nam Gnong (211 ou 31 %) et de Xaysomboun, le chef-lieu de district (141 ou 21 %). Si l'on compare le nombre d'emplois locaux offerts par PBM à la population totale du district de Xaysomboun (environ 50 000 habitants), c'est entre 1 % à 2 % des habitants du district qui bénéficient des retombées directes

76. PanAust (2014). *Op. cit.*, p. 36.

77. Entre 1994 et 2013, PanAust aurait investi près de 1,29 milliard de dollars américains au Laos (PanAust [2014b]. *Op. cit.*, p. 7).

78. PanAust (2012). *Sustainability Report 2011*, Brisbane, PanAust, p. 52.

79. Population villageoise présente dans le district avant 2005 (PanAust [2012]. *Op. cit.*, p. 73).

80. Le nom Lao Loum désigne les populations résidant dans les plaines et les vallées par opposition aux Lao Theung (Lao des versants) et aux Lao Soung (Lao des sommets). Bien que ces trois grandes catégories, créées en 1950 par le Gouvernement royal, aient été bannies en 1975 par le régime communiste, cette terminologie reste très populaire (V. Pholsena [2011]. *Laos. Un pays en mutation*, Paris, Éditions Belin, p. 30).

de l'extraction minière⁸¹. Principalement cantonnées dans des postes d'opérateurs machines et de personnel non qualifié (90 %), les populations locales sont totalement absentes des postes de gestionnaires attribués à 79 % aux expatriés⁸² et à 21 % aux Laotiens⁸³ originaires d'autres districts et provinces⁸⁴. Cette situation n'est pas sans poser de sérieux problèmes⁸⁵. En effet, la méconnaissance du contexte local, le remplacement (*turnover*) permanent des employés et la rigidité du système mis en place par la mine créent des tensions récurrentes entre les villageois et le personnel laotien de la mine⁸⁶. Bien que PBM prospecte et explore d'autres sites dans le district de Xaysomboun, il semble peu probable que des membres des communautés locales concernées par l'activité minière puissent obtenir massivement des emplois directs dans l'une de ces mines (figure 4.2).

Au-delà de la création d'emplois, PBM investit dans les communautés où la mine de Phu Kham est implantée en achetant une partie de sa nourriture chez les producteurs locaux. En 2013, la Phu Bia Mining a acheté pour près de un million de dollars américains de denrées alimentaires (183 760 \$ US en 2010 ; 358 206 \$ US en 2011 ; 771 262 \$ US en 2012 ; et 1 020 587 \$ US en 2013)⁸⁷. Les légumes frais, les poissons d'élevage, les œufs, les oranges et l'eau potable (ainsi que des sacs en tissu) sont fournis par environ 150 petites entreprises familiales établies principalement à Nam Mo ainsi que dans quatre villages voisins (figure 4.3). Ces entreprises familiales ont été mises sur pied entre 2009 et 2011 par le Community Development Fund (CDF)⁸⁸ à travers un programme de microfinance s'élevant à près de 65 000 \$ US sur trois ans⁸⁹. Une partie de l'argent versé pour l'achat de nourriture est directement déposée dans le Village

81. Government of Lao PDR – GoL (2005a). *Population Census 2005*, Vientiane, Lao Statistics Bureau, GoL ; PanAust (2012). *Op. cit.*, p. 74.

82. Ce taux atteint 84 % en 2012 (PanAust [2013]. *Sustainability Report 2012*, Brisbane, PanAust, p. 63).

83. Ce taux est de 16 % en 2012 (*ibid.*, p. 63).

84. PanAust (2012). *Op. cit.*, p. 73.

85. Il est intéressant de signaler que PanAust ne fait plus apparaître les données sur l'origine ethnique des employés dans les rapports de 2012 et 2013.

86. Entretien avec un ancien chef du village de Nan Gnone, Nan Gnone, février 2012.

87. PanAust (2014b). *Op. cit.*, p. 40-41 ; PanAust (2013). *Op. cit.*, p. 38.

88. En 2013, PanAust s'est vu attribuer le Sustainability Leadership Award au Asia Mining Congress de Singapour (voir le chapitre 2), pour la création et le soutien des occasions d'affaires dans les villages autour de la mine de Phu Kham. Ce prix s'ajoute à ceux décernés en 2011, année où PanAust a reçu trois distinctions valorisant son travail auprès des communautés villageoises pour la mine de Phu Kham : le Best Community Development Initiative in the South-Asia au Asia Mining Congress, l'Australian Ethical Investor Sustainability Award et le Best Development in a Rural Area attribué par le gouvernement laotien (PanAust [2012]. *Op. cit.*, p. 56 ; *Vientiane Times* [2013]. « Laos, Phu Bia Mining receive international awards », 26 mars, <<http://www.ccl-laos.org/IMG/pdf/revue-de-presse-2013-25-29-mars.pdf>>, consulté le 15 septembre 2015.

89. PanAust (2012). *Op. cit.*, p. 55-56.

FIGURE 4.3

**Jardin produisant les denrées alimentaires pour la mine
(village de Nam Mo)**



Source : Éric Mottet, février 2012.

Savings and Credit Fund (VSCF)⁹⁰. D'après PanAust, ce fonds aurait permis en 2013 à près de 1 514 villageois d'accéder à des services financiers en contractant différents types de prêt auprès du Fonds⁹¹. Au-delà des achats de denrées, ayant procuré 922 701 \$ US (2013)⁹² aux villages concernés par les activités d'extraction et de prospection (Phu Kham, Houayxai, KTL), via le CDF, PBM se concentre également sur l'éducation (construction d'écoles, achat de fournitures, programmes extrascolaires, programmes d'alphabétisation des adultes, etc.), la santé (ouverture de deux cliniques, achat d'une ambulance, campagnes de prévention sanitaire et routière, etc.) et les infrastructures (construction de latrines dans les maisons villageoises, amélioration du drainage des routes, reconstruction de routes et de ponts, etc.) et le développement de petites entreprises⁹³. Dans le cas des villages de Nam Mo et Nam Gnone, directement impactés par la mine de Phu Kham, les retombées économiques positives des

90. Douze villages, dont onze associés à la mine Phu Kham, participent au programme VSCF de microfinance. En 2013, 220 000 \$ US de prêts ont été accordés (PanAust [2014b]. *Op. cit.*, p. 40.)

91. PanAust (2014b). *Op. cit.*, p. 40.

92. PanAust (2014b). *Op. cit.*, p. 38.

93. En 2013, 75 projets ont été lancés dans 46 communautés rurales (PanAust [2014b]. *Op. cit.*, p. 38).

activités minières sur les communautés affectées sont réelles, bien qu'incertaines à moyen et long terme. Toutefois, les deux villages, aux origines ethniques différentes, semblent connaître des trajectoires opposées.

Le village khmou de Nam Mo, situé en contrebas de la mine de Phu Kham, est sans conteste le grand bénéficiaire des systèmes de compensation et d'atténuation instaurés par PBM. Effectivement, la très grande majorité des denrées alimentaires achetées aux villageois par la mine de Phu Kham sont fournies par le seul village de Nam Mo⁹⁴. En l'espace de quelques années, le fonds villageois autogéré aurait atteint une provision de 90 000 \$ US⁹⁵. Ce fonds finance entre autres des prêts alloués aux villageois désireux de construire une habitation de plain-pied en dur, ce qui fait que les maisons traditionnelles sur pilotis ne font pratiquement plus partie du paysage de Nam Mo. La réalité du village hmong de Nam Gnone est tout autre. Hormis les emplois directs, l'activité économique autour du nouveau marché et quelques infrastructures financées par PBM (centre communautaire), l'apport réel de l'extraction minière dans l'amélioration des conditions de vie des villageois est beaucoup moins tangible.

Tout d'abord, l'extrême proximité des activités minières a un impact sur Nam Gnone et sa population. Situé sur une colline, le village est littéralement ceinturé par les activités extractives de la Phu Kham Copper-Gold Operation (figure 4.5). Paradoxalement, bien que localisée en hauteur par rapport à la mine à ciel ouvert, la population est exposée en permanence aux poussières diffuses provenant de la mine, notamment soulevées par le ballet incessant de camions à benne basculante de plus de 100 tonnes chacune (Caterpillar 777D – figure 4.4). Les nuisances y sont telles que la vie des villageois est désormais rythmée par le son des explosions sans cesse programmées. Ces nuisances de taille sont la source d'un désaccord au sein de la communauté hmong entre, d'une part, les anciens et, d'autre part, la jeune génération. Si tous s'entendent sur la volonté de faire financer le déménagement du village de Nam Gnone – condamné à disparaître à moyen terme face à l'inexorable avancée de la mine en direction du village – par PBM et le gouvernement laotien, les vieux souhaitent qu'on procède à une réimplantation sur l'ancien site du village, celui d'avant 1975, alors que les jeunes optent pour un déplacement dans la province voisine du Boulikhamsay. Cette situation explique l'absence d'implication du village de Nam Gnone dans l'agriculture et la vente de denrées alimentaires à la mine. Pour tous, « *le village est sans avenir*⁹⁶ ».

En outre, la mine de Phu Kham est une source d'inquiétants conflits sociaux. Les tensions graves entre l'ethnie hmong du district de Xaysomboun et les employés laotiens de PBM sont légion. Plusieurs fusillades ont eu lieu

94. Entretien avec un ancien chef du village de Nam Mo, Xaysomboun, mars 2012.

95. *Idem.*

96. *Idem.*

FIGURE 4.4
Ballet incessant de camions Caterpillar 777D



Source : Éric Mottet, février 2012.

FIGURE 4.5
Activités de la mine de Phu Kham au pied du village de Nam Gnone



Source : Éric Mottet, février 2012.

en 2006 et 2013⁹⁷, mais, sans conteste, l'accrochage le plus sérieux date de mai 2011. En effet, plusieurs individus armés sont entrés de nuit dans le camp de PBM et ont ouvert le feu sur les gardes de sécurité, faisant plusieurs morts et blessés. La nuit suivante, une autre fusillade tout aussi meurtrière a eu lieu dans le village de Nam Gnone. Minimisant l'ampleur des événements, PanAust, dans un communiqué de presse daté du 16 mai, s'est contentée de dire que des « assaillants inconnus avaient tiré sur un véhicule de sécurité de PBM⁹⁸ », provoquant temporairement la suspension de la production de la Phu Kham Copper-Gold Operation. Certaines sources locales affirment néanmoins que ces incidents, semble-t-il minorés à la fois par PBM et le gouvernement laotien, auraient fait 7 morts⁹⁹. Les semaines qui ont suivi ces incidents graves ont été particulièrement tendues, le personnel de la mine se déplaçant dans les villages uniquement accompagné d'une escorte armée¹⁰⁰. À Nam Gnone, les systèmes de compensation et d'atténuation sont loin d'avoir apaisé les villageois et restent perçus comme nettement insuffisants. Dans ce cas précis, il ne faut pas oublier le rôle joué par l'histoire récente dans cet échec. Pour les Hmong, les activités de PBM sont vues comme étant celles de l'État laotien, ce qui inspire une très grande méfiance envers les intentions du gouvernement à leur sujet. Dans ce cas précis, les tensions entre Hmongs et gouvernement, déjà présentes, puisque les Hmongs sont historiquement antisocialistes, sont ravivées par les faibles retombées des projets miniers de Phu Kham et Houayxai.

5. MINE DE SEPON : DE L'ESPOIR À UN CERTAIN DÉSENCHANTEMENT

5.1. LA PLUS GRANDE MINE DU PAYS

Située dans la province méridionale de Savannakhet, la mine de Sepon est exploitée par Minerals and Metals Group Lane Xang Minerals Limited (MMGLXML), filiale sino-laotienne de MMG Limited¹⁰¹. Mine à ciel ouvert,

97. Entretien avec un ancien superviseur général de Phu Bia Mining, Vientiane, février 2012 et 2014.

98. PanAust (2011b). « Phu Kham security incident won't affect production », communiqué, 16 mai.

99. Entretiens avec des employés de PBM, district de Xaysomboun et Vientiane, mars 2012.

100. Entretien avec un ancien superviseur général de Phu Bia Mining, Vientiane, février 2012.

101. La compagnie minière MMG Limited (anciennement Minmetals Resources Limited), inscrite au Stock Exchange of Hong Kong Limited, est détenue à 74 % par la China Minmetals Corporation (CMC), à travers sa filiale China Minmetals Nonferrous Metals Co., Ltd. (CMN), et à 26 % par des actionnaires privés et institutionnels. Elle a vu le jour en juin 2009 à la suite de l'achat de la quasi-totalité des actifs de l'australien OZ Minerals par CMC. Basé à Beijing, CMC est la plus importante société chinoise d'État spécialisée dans la production et la commercialisation de ressources minières.

riche en or¹⁰², cuivre et argent, Sepon est détenue à 90 % par MMG Limited et à 10 % par le gouvernement laotien. En 2013¹⁰³, les différents gisements de Sepon ont produit 36 075 onces d'or, 90 030 tonnes de cathodes de cuivre¹⁰⁴ (figure 4.6) et 81 899 onces d'argent. Fonctionnant jour et nuit et 365 jours par année, sauf pour l'or, la mine ne cesse, année après année, de battre des records de volume d'extraction. Avec des réserves estimées à 1,1 million de tonnes de cuivre et 12 millions d'onces d'argent¹⁰⁵, MMGLXML estime que la mine de Sepon devrait être exploitée jusqu'en 2020¹⁰⁶.

L'éloignement de la mine de Sepon a nécessité la construction de plusieurs infrastructures comme la route 28A¹⁰⁷ entre la ville de Sepon, distante de 40 kilomètres¹⁰⁸, et les installations de la mine situées dans le district de Vilabouly (chef-lieu de district du même nom). En outre, une piste d'atterrissage utilisable en tout temps par des avions d'une dizaine de places a été construite pour, d'une part, permettre la mise en place d'une navette aérienne quotidienne entre Vientiane et Sepon¹⁰⁹ et, d'autre part, évacuer par la voie des airs les lingots d'or produits par l'usine de transformation. Par ailleurs, l'alimentation électrique de la mine vient principalement du barrage de Nam Theun 2, situé dans la province voisine du Khammouane¹¹⁰.

102. Jusqu'à décembre 2013.

103. MMG Limited (2014a). *Op. cit.*, p. 22-23.

104. Plaques de cuivre brut affiné industriellement.

105. MMG Limited (2014a). *Op. cit.*, p. 37.

106. MMG Limited (s. d.). *Op. cit.*

107. La route et les nombreux ponts ont coûté 3 millions de dollars américains (Minmetals Resources Ltd. et MMG [2011]. *2010 Sustainability Report*, Hong Kong et Melbourne, Minmetals Resources Ltd. et MMG, p. 84).

108. En mauvais état, cette route est utilisée par la totalité des camions et autres véhicules transportant les marchandises et la machinerie nécessaires au fonctionnement de la mine. En outre, les restrictions concernant les limites de charge sur les ponts de la route 28A (entre 30 et 40 tonnes), contraignent les gestionnaires de la mine à multiplier les convois de transport de cathodes de cuivres, ce qui contribue à l'accélération de la dégradation des infrastructures routières.

109. Cette navette aérienne est principalement utilisée par les cadres de la MMGLXML, notamment les expatriés.

110. Sur le sujet, voir É. Mottet et F. Lasserre (2014). «Géopolitique des aménagements hydro-électriques des affluents du Mékong en RDP Lao : développement et intégration régionale», *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, vol. 35, n° 4, p. 522-538.

Employant 3 943 personnes^{111, 112}, dont 91 % de Laotiens¹¹³, la mine est sans conteste le principal employeur du district¹¹⁴. Qui plus est, elle distribue des salaires se situant entre 200 \$ US et 900 \$ US par mois¹¹⁵, ce qui est bien supérieur, par exemple, au salaire mensuel moyen d'un fonctionnaire laotien (entre 200 \$ US et 300 \$ US)¹¹⁶. En outre, afin de minimiser les impacts de l'activité extractive, les exploitants de Sepon ont mis sur pied différents programmes de compensation pour la population locale : fonds en fiducie pour le développement (Sepon Development Trust Fund¹¹⁷), services bancaires dans les villages (*village banking*¹¹⁸), fonds de développement villageois (*village development funds*¹¹⁹), programme de microfinance (*microfinance project*¹²⁰), programme de santé (*health project*¹²¹), etc. Toutefois, si la somme investie dans les programmes de compensations – réduction de la pauvreté, éducation et agriculture – s'élève à près de 3,3 millions de dollars américains pour 2013, elle semble dérisoire par rapport au chiffre d'affaires de 746,2 millions de dollars déclaré par MMGLXML en 2013¹²².

111. Au 31 décembre 2013 (MMG Limited [s. d.]. «Sepon», <<http://www.mmg.com/en/Our-Operations/Mining-operations/Sepon.aspx>>, consulté le 17 juin 2015).

112. Plus précisément, 2 272 emplois à temps complet, 1 614 sous-traitants et 57 emplois temporaires (MMG Limited [2014b]. *Sustainability Report 2013*, Hong Kong et Melbourne, p. 13).

113. MMG Limited (2014b). *Op. cit.*, p. 13 et 21.

114. La population du district compte environ 20 000 personnes.

115. Entretien avec un employé municipal, Vilabouly, mars 2014.

116. 150 % d'augmentation entre 2012 et 2014.

117. Ce fonds fournit 750 000 \$ US par année à la communauté. Il permet, entre autres, le prolongement de lignes électriques, la construction de routes, de ponts, d'écoles, de centres de soin, etc.

118. En partenariat avec la coopération allemande (GIZ, l'ancienne GTZ), ce programme permet aux villages d'avoir accès à des services bancaires, dont des prêts pour des activités commerciales ou agricoles.

119. Maximum 15 000 \$ US par an et par village (32 villages).

120. Programme accessible à 41 villages.

121. Principalement pour les femmes enceintes et les nourrissons.

122. En 2013, la compagnie minière MMG Limited, qui détient 90 % de MMGLXML, a fait un chiffre d'affaires de 2,469 milliards de dollars, pour un profit s'élevant à 122,5 millions de dollars (MMG Limited [2014a]. *Op. cit.*, p. 4)

FIGURE 4.6

Convoi de camions de la Lao Freight Forwarder transportant des conteneurs-citernes et des cathodes de cuivre en provenance de la mine de Sepon*



* Les cathodes de cuivre sont transportées par route et par mer (ports en Thaïlande et au Viêt Nam) jusqu'aux fabricants de câbles, fils et tubes d'alimentation situés en Asie du Sud-Est.

Source : Éric Mottet, février 2014.

Malgré tout, peut-être en raison de la proximité géographique et culturelle ou d'une communication maîtrisée, la chinoise MMG est mieux perçue que l'australienne PanAust présente à Xaysomboun. Assurément, la multiplication des dons et des célébrations pour couronner le partenariat entre le Laos, les communautés locales et la compagnie minière contribue à donner une image positive de MMGLXML. Symboliques ou pas, ces dons touchent souvent des aspects de la culture lao. La donation régulière de cuivre (17 tonnes depuis 2008¹²³), servant à recouvrir les symboles culturels, religieux et politiques importants du pays (statues bouddhistes, toits de temples et bâtiments gouvernementaux, etc.) illustre bien la politique de communication réussie de MMGLXML.

123. MMG Limited (2013a). «Sepon copper reinforcing Lao culture», 20 février, <<http://www.mmg.com/en/Investors-and-Media/News/2013/02/20/Sepon-copper-reinforcing-Lao-culture.aspx>>, consulté le 17 juin 2015.

Si les bienfaits de la mine de Sepon sur la population des villages environnants sont probants et mesurables, il n'en reste pas moins que la gouvernance de la mine par MMGLXML pose problème, d'une part, dans ses rapports avec les communautés villageoises et, d'autre part, dans son mode de gestion difficilement lisible.

5.2. PROJETS COMMUNAUTAIRES ANNULÉS

La reprise en main de Sepon par des intérêts chinois a profondément modifié la dynamique entre la compagnie extractive et les communautés du district de Vilabouly. Au cours des années 2000, de nombreux projets communautaires avaient été mis en place par OZ Minerals, mais la nouvelle direction a décidé de faire disparaître progressivement plusieurs de ces projets, pourtant très profitables en ce qui concerne les revenus et les emplois pour les communautés environnantes.

D'abord, la mine avait mis sur pied, avec l'aide de petites entreprises villageoises, un programme d'achat d'animaux, de fruits et de légumes frais (notamment grâce à 12 serres) approvisionnant les cuisines de la compagnie minière qui servent plusieurs milliers de repas chaque jour^{124, 125}. Invoquant, d'une part, des problèmes sanitaires récurrents sur la production animale et, d'autre part, l'incapacité des villageois à fournir des légumes respectant des normes de calibrage tout au long de l'année (particulièrement pendant la saison des pluies), MMGLXML a décidé de ne plus faire appel à la production locale¹²⁶. Depuis, la totalité de la nourriture est achetée en Thaïlande et acheminée jusqu'aux installations de la mine par camions frigorifiques¹²⁷. Si l'on peut comprendre les exigences de MMGLXML envers les produits agricoles et alimentaires, et sa volonté de s'assurer que les aliments consommés sont de bonne qualité et sans danger pour la santé des employés de la mine, on peut néanmoins s'interroger sur la décision de ne pas étendre à l'échelle du district le système de traçabilité des animaux et de surveillance sanitaire déjà mis en place à travers le programme Houay Kong Training Centre¹²⁸ et financé par elle-même ! En outre, les légumes et fruits étant vendus au poids, pourquoi avoir introduit le

124. MMG Limited (2013b). *Sustainability Report 2012*, Hong Kong et Melbourne, MMG Limited, p. 70.

125. Entretien avec un ancien superviseur général de la mine de Sepon, Vientiane, mars 2014.

126. Entretien avec un employé de la mine, Vilabouly, mars 2014.

127. Les routes (9 et 28A) entre la frontière thaïlandaise et la mine de Sepon sont sillonnées par de nombreux camions frigorifiques arborant des plaques d'immatriculation thaïlandaises.

128. MMG Limited (2014b). *Op. cit.*, p. 34.

calibrage, c'est-à-dire des normes à la fois visuelles et de grosseurs strictes, dans une zone tropicale humide¹²⁹ et rurale reculée ayant très peu de chances d'atteindre les standards demandés ?

En second lieu, dès l'entrée en production de Sepon (2003), les gestionnaires d'OZ Minerals ont financé la création d'entreprises locales pour fabriquer la totalité des uniformes utilisés par le personnel de la mine¹³⁰. Depuis 2013, MMGLXML ne commande plus aucun de ses uniformes chez les entrepreneurs locaux. Elle n'en fait d'ailleurs plus état dans ses rapports annuels depuis 2013. Dans ce cas précis, face au mutisme affiché par MMGLXML, il est bien difficile d'en connaître les raisons. Cependant, l'enquête de terrain a fait émerger une hypothèse¹³¹. En effet, selon plusieurs habitants de Villabouly¹³², MMGLXML a volontairement cessé la collaboration avec les fabricants locaux d'uniformes pour mettre fin au quasi-monopole exercé par une poignée de familles du district. Manifestement, les conflits, les jalousies récurrentes entre, d'une part, les familles dominant la fabrication des uniformes et, d'autre part, les « villageois pauvres » et les « entrepreneurs riches », ont fini par convaincre MMGLXML d'arrêter de soutenir la production locale.

Quelles que soient les motivations de MMGLXML, louables ou non, ces décisions unilatérales ont fait disparaître des filières de production et de commercialisation villageoise, pourtant encouragées, financées et mises sur pied quelques années plus tôt par les exploitants de la mine. Cela est vécu par les villageois comme un énorme gâchis et comme une « trahison » de la part de la compagnie extractive et des représentants locaux du Parti, tenus également responsables de ne pas avoir suffisamment défendu les filières de production et d'approvisionnement villageoises censées sortir de la pauvreté les populations locales¹³³.

5.3. ARRÊT BRUTAL DE L'EXPLOITATION DE L'OR ET VAGUE DE LICENCIEMENTS

En raison de la baisse du prix de l'or sur les marchés internationaux, de la hausse des coûts de production (qui ont doublé en un an), de l'obsolescence de la machinerie (nécessitant un investissement de plusieurs dizaines de millions

129. Les régions tropicales humides de basses altitudes (la mine de Sepon se situe à environ 200 mètres d'altitude) offrent de piètres conditions pour les légumes : trop d'humidité, trop de chaleur et pas assez de soleil. De plus, les maladies et les insectes y pullulent.

130. MMG Limited (2013b). *Op. cit.*, p. 70.

131. En mars 2014.

132. Entretien avec des villageois, Vilabouly, mars 2014.

133. Entretien avec une tenancière de café, Vilabouly, mars 2014. Ce café a la particularité d'être le « quartier général » des *phu nyai* (membres du Parti) du district de Vilabouly.

de dollars), et de la diminution des réserves d'or disponibles à Sepon, MMGLXML a pris la décision d'arrêter unilatéralement l'extraction de l'or et de fermer l'usine de transformation en décembre 2013, soit dix ans après sa mise en exploitation¹³⁴. Cette restructuration, censée améliorer la compétitivité de Sepon dans un contexte mondial difficile, a entraîné le licenciement de 420 personnes, dont 60 expatriés¹³⁵, soit environ 10 % des effectifs de la mine (tableau 4.7).

Pour compenser cette perte sèche d'emplois, MMGLXML a offert à chaque employé des indemnités de licenciement se situant entre 100 000 000 et 200 000 000 kips¹³⁶, soit entre 12 400 \$ US et 24 800 \$ US¹³⁷. Ces sommes importantes, notamment au vu du PIB annuel moyen par personne (1 396 \$ US)¹³⁸, correspondent à deux ou trois ans de salaire. Toutefois, ces indemnités de licenciement ne visent que le personnel employé directement par MMGLXML et non le personnel sous-traitant, composant pourtant la moitié des effectifs licenciés.

Pour les villageois, et une partie des employés de la mine, cette décision est difficilement compréhensible, étant donné que le sous-sol du district de Vilabouly posséderait des réserves d'or abondantes¹³⁹. Il faut peut-être chercher ailleurs les raisons de cette fermeture. En effet, il semblerait que les filons d'or que souhaiterait dorénavant exploiter MMGLXML se trouvent sous Vilabouly, ville qui s'est étendue jusqu'aux limites des installations de la mine. Des négociations entre le district, la province, le gouvernement central et MMGLXML seraient en cours pour étendre la zone d'exploitation de la mine en direction de la ville de Vilabouly¹⁴⁰. Le déplacement de plusieurs milliers de personnes et la reconstruction des infrastructures seraient clairement la principale pierre d'achoppement entre les interlocuteurs. Faut-il voir dans la décision de MMGLXML une tentative de pression sur le gouvernement laotien ? Cette hypothèse n'est pas farfelue d'autant plus que ces dernières années plusieurs projets ont été abandonnés (ou suspendus) par le gouvernement central, faute de compromis sur les modalités de déplacement des populations présentes sur les territoires convoités. C'est notamment le cas du projet du barrage hydroélectrique de Nam Tha 1 (province de Bokeo) suspendu en février 2011¹⁴¹ par le gouvernement laotien, décision motivée sur recommandation de la Mekong River Commission (MRC), commission intergouvernementale basée à Vientiane et à Phnom Penh (Cambodge). En effet, Nam Tha 1 devait constituer un réservoir de 64 km²,

134. MMG Limited (2014a). *Op. cit.*, p. 25.

135. *Vientiane Times* (2014). «MMG LXML Sepon lays off 420 staff after gold closure», 4 février.

136. Entretien avec un employé municipal, Vilabouly, mars 2014.

137. Cours du 9 octobre 2014.

138. Lao Statistics Bureau – LSB, <<http://www.nsc.gov.la>>, consulté le 17 juin 2015.

139. Réserves estimées à 3 millions d'onces d'or (MMG Limited [2014a]. *Op. cit.*, p. 37).

140. Entretien avec un employé municipal, Vilabouly, mars 2014.

141. P. Vongsay (2011). «Resettlement delays northern hydropower project», *Vientiane Times*, 23 février.

capable de stocker 17,55 milliards de m³ d'eau, ce qui aurait provoqué l'inondation de nombreux villages (34) situés sur les rives de la rivière. Le coût de la délocalisation de 10 000 à 30 000 personnes était estimé à 32 millions de dollars américains. Le manque de lieux où les réinstaller est la raison majeure invoquée pour le report de ce projet¹⁴².

Au fil des années, les relations entre les gestionnaires de la mine de Sepon et la population du district ont semblé se détériorer, débouchant sur un certain désenchantement qui s'amplifie au fur et à mesure que la date de fermeture de la mine s'approche (2020). Alors que dans les années 2000 on pouvait espérer une vie meilleure (emplois, électricité, routes, etc.), il y a désormais deux catégories de villageois : ceux qui travaillent pour la mine et les autres, ces derniers vivant de plus en plus mal les impacts négatifs de l'extraction minière. À Sepon, sans connaître les conflits meurtriers de la mine de Phu Kham, nous assistons néanmoins à une multiplication des sujets de friction entre MMGLXML et la population locale.

6. MORATOIRES SUR L'ATTRIBUTION DE NOUVELLES CONCESSIONS MINIÈRES

Entre 2007 et 2012, le gouvernement laotien a suspendu l'octroi de nouvelles concessions minières (et agricoles) à travers l'instauration de trois moratoires¹⁴³, en raison, entre autres, de la superposition des zones de concession par les titulaires multiples et des conflits que cela engendrait. Pendant cette période, les moratoires successifs ne semblent pas avoir eu d'effets notables, d'une part, sur les IDE directement orientés vers les ressources minières et, d'autre part, sur la progression constante des sites miniers prospectés, explorés ou exploités.

La mise en place de trois moratoires successifs entre 2007 et 2012, suspendant l'octroi de nouvelles concessions minières jusqu'à la fin de 2015, et la lutte contre la corruption qui l'accompagne peuvent être vues comme une prise de conscience de la part de Vientiane de la nécessité d'établir de nouvelles règles dans l'attribution des concessions devenues au fil du temps incontrôlables en raison de la concurrence que se livrent, d'une part, les districts, les provinces

142. É. Mottet (2014). *Op. cit.*, p. 260-261.

143. L'ancien premier ministre, Bouasone Bouphavanh, annonça le 9 mai 2007 la mise en place d'un moratoire, sans fixer de date, sur les concessions foncières attribuées au secteur minier et agricole de plus de 1000 hectares, faisant valoir les défaillances de la politique concessionnaire. Le moratoire fut suspendu en juin 2009 avant d'être de nouveau instauré le mois suivant, fixant la surface maximale d'une concession minière à 1000 hectares (moratoire qui autorise des exceptions délivrées par le gouvernement central). Le troisième moratoire de juin 2012 suspend jusqu'à la fin de 2015 l'octroi de toute nouvelle concession minière.

et l'État central, et, d'autre part, les réseaux de patronage mêlant élite politique et milieu des affaires. En réalité, si le moratoire de juin 2012 marque une pause dans le système concessionnaire, il annonce surtout la volonté de Vientiane de mettre de l'ordre afin de drainer plus d'argent dans les caisses de l'État dès 2015, c'est-à-dire dès la reprise de l'attribution de nouvelles concessions. Dans l'esprit du gouvernement central, la stratégie étatique d'extraversion des ressources est la seule façon de « produire » du développement et de soutenir la croissance nationale.

Avec le moratoire de juin 2012, les dirigeants laotiens ont, semble-t-il, pris conscience de la nécessité d'établir une meilleure stratégie pour l'attribution des concessions minières. Toutefois, dans le cas d'un pays aussi opaque que la RDP Lao, il faut savoir raison garder quant aux motivations réelles d'une telle décision. Il est fort probable que le gouvernement central, étant court-circuité par les provinces et les districts, ait jugé qu'il ne jouit pas suffisamment des retombées du système concessionnaire, ce qui, dans un processus d'intégration régionale inachevé, pourrait amoindrir la marge de manœuvre économique et géopolitique du Laos, notamment dans l'optique de créer un nouveau système de relations multilatérales équitables avec les pays voisins.

CONCLUSION

Malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les minerais (2012), la limitation des capacités étatiques restreint non seulement la maximisation des retombées économiques et financières de l'industrie minière sur l'économie locale et nationale, mais favorise aussi grandement la pénétration des investissements étrangers. Dans cette logique du « modèle de développement néolibéral » des ressources minières utilisées par le gouvernement laotien, la Chine et le Viêt Nam ont pris une importance considérable dans l'industrie minière de la RDP Lao. Cependant, le Viêt Nam, menant sur son territoire ses propres prospections minières (voir le chapitre 5), il y a fort à parier que sa capacité d'investissement au Laos s'amenuise rapidement, laissant ainsi le champ libre à la seule Chine, au risque de voir la marge de manœuvre géopolitique du Laos vis-à-vis de Beijing se réduire comme peau de chagrin.

Dans le cas des mines de Phu Kham et de Sepon, nous avons vu que l'activité minière industrielle peut avoir des retombées directes. Toutefois, ces projets développés dans une zone éloignée des grands centres offre peu de retombées indirectes pour les populations locales dans leur ensemble. Pour que l'industrie minière puisse contribuer à réduire la pauvreté à l'échelle des communautés, il apparaît essentiel que les villages situés dans des zones minières obtiennent une juste part des revenus miniers et que les retombées locales soient gérées prudemment, ce que les dispositions du code minier actuel ne permettent pas.

Devant les retombées décevantes des activités du secteur minier sur les économies locales et nationales, de nombreux observateurs étrangers ont tendance à pointer du doigt des problèmes internes au pays tels que la corruption et le manque de transparence. Sans vouloir minimiser l'importance de ces facteurs au Laos, il est nécessaire de considérer d'autres éléments telle la volonté de Vientiane de travailler activement à équilibrer l'influence des puissances voisines en utilisant l'« arme » des ressources minières. De plus, animé à la fois par une volonté de reconnaissance et la nécessité de pérenniser sa croissance économique, le Laos entend profiter de toutes opportunités capables de soutenir son intégration régionale, certes timide, mais bien réelle au sein de la péninsule indochinoise. En outre, pour le gouvernement laotien, le choix d'un système de permis minier souligne le désir de mieux contrôler les périphéries ou zones mal maîtrisées de son territoire, de sa géographie.

La géopolitique des ressources minières du Laos est loin d'être un bloc monolithique et la trajectoire nationale de ce secteur d'activité n'est pas tracée d'avance par Vientiane, les pays voisins et d'autres acteurs externes tels que les multinationales. Néanmoins, la présence d'acteurs transnationaux au cœur des territoires nationaux riches en ressources minières atteste des nouvelles interactions qui provoquent, dans certains cas, des tensions, des conflits entre les différentes instances de gouvernance au sein du pays. Dans tous les cas, l'exploitation des ressources minières cristallise les enjeux géopolitiques locaux, nationaux et régionaux et fait prendre conscience de la nécessité de définir un nouveau modèle de gouvernance qui mettrait les populations au cœur de son action.

LE SYSTÈME CONCESSIONNAIRE ET LOCATIF DES TERRES ET DES RESSOURCES NATURELLES DU LAOS

Dany Viens¹

Nous avons analysé les documents légaux disponibles pour mieux comprendre le cadre légal entourant le système concessionnaire.

Bien qu'il soit hautement probable que plusieurs des procédures citées dans les documents ne sont pas complètement implantées, ce résumé cherche à décrire le processus d'approbation des concessions comme il est stipulé dans les textes de loi.

Il est important de faire la nuance entre deux formes d'investissements octroyés légalement et considérés comme étant les terres de l'État : les *concessions de terre* et les *locations de terre*². Les articles 2 et 4 du décret 135/PM 2009 décrivent la différence principale entre ces deux ententes.

Selon les articles 2 et 4, les *concessions de terre* octroyées impliquent des activités exploitant les ressources naturelles de manière intensive. De fait, les détenteurs de concessions de terre devront « payer des frais de concessions, redevances, taxes, frais douaniers, et autres frais spécifiés dans le droit foncier ». La durée minimale d'une concession octroyée ne doit pas être inférieure à cinq ans.

Quant aux *locations de terre*, elles impliquent des activités moins intensives. Les détenteurs de permis doivent s'acquitter des frais de location en accord avec les taux spécifiés par la loi et les régulations présentes. Aucune durée minimale ne s'applique.

Les *concessions* et les *locations* de terre sont mesurées en utilisant une monnaie (dollar américain), une superficie (en hectares ou kilomètres carrés), et une échelle de temps (généralement en années).

Principes généraux

Les individus et leurs organisations sont obligés, selon le droit foncier (article 67) :

- 1) D'utiliser la terre en conformité avec les objectifs définis au préalable ;
- 2) De ne pas altérer la qualité de la terre et de ne pas causer d'impacts négatifs à l'environnement social et naturel ;
- 3) De ne pas violer les droits et intérêts des autres personnes ;
- 4) De se conformer à la loi ;
- 5) De payer en totalité les frais de location ou de concession ainsi que les autres frais reliés à l'utilisation des terres (taxes).

De plus, le décret 135 stipule qu'en cas d'expropriation, le détenteur de la concession doit compenser les pertes aux détenteurs du droit d'utilisation de la terre.

Zonage et classification des terres d'État

L'article 5 du Décret sur les concessions et la location des terres d'État/PM 2009 (*Decree on State Land Lease or Concession*) et l'article 50 de la Loi sur la promotion des investissements (*Law on the Promotion of Foreign Investment*) divisent les terres disponibles pour d'éventuelles concessions en trois zones distinctes. Les zonages et les classifications sont basés sur le paysage géographique et la situation socioéconomique de chacune des zones.

- **Zone 1 :** Montagne, plateau ou plaine où les infrastructures économiques ne sont pas propices pour l'investissement (haut niveau de promotion) ;
- **Zone 2 :** Montagne, plateau ou plaine où les infrastructures économiques peuvent partiellement faciliter les investissements (moyen niveau de promotion) ;
- **Zone 3 :** Montagne, plateau ou plaine où les infrastructures économiques peuvent totalement soutenir les investissements (bas niveau de promotion).

Suivant la zone et le niveau de promotion des investissements, plusieurs incitatifs liés aux taxes sur le profit, aux frais de douanes et autres taxes sont garantis par la Loi sur la promotion des investissements. Toutefois, l'article 51 stipule que les concessions liées à l'exploitation minière, à l'hydroélectricité et à la plantation d'arbres devront se plier aux lois qui les concernent³.

Responsabilité des ministères et des autorités locales

Le pouvoir de décider de l'approbation de n'importe quelle location ou concession foncière est partagé entre les autorités du district (moins de 3 ha), de la province (moins de 100 ha), les ministères concernés (jusqu'à 10 000 ha) ainsi que l'Assemblée nationale. Toutefois, les autorités provinciales peuvent approuver jusqu'à un maximum de 500 hectares dans le cas d'une concession sur une « forêt stérile ». Les autorités nationales peuvent approuver des concessions de 30 000 hectares dans certains cas. Les autorités du district sont en mesure d'approuver des concessions inférieures à 3 hectares depuis 2009.

Les différents ministères⁴ ont également des responsabilités propres dans un même secteur d'activité. Si l'on prend l'exemple du secteur minier en se basant sur la Loi des minéraux (*Law on Minerals*, 2011) :

- 1) Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MoMRE) a, entre autres, la responsabilité d'encadrer les activités de prospection et d'exploration minière ainsi que les études de faisabilité (article 83A) ;
- 2) Le ministère de l'Énergie et des Mines a, entre autres, la responsabilité d'encadrer l'industrie minière et d'assurer la coordination avec les autres agences concernées : le secteur de l'investissement et de la planification, l'industrie et le commerce et les autorités locales (article 83B).

Système de compensation

Les articles 4 et 15 du décret 192 stipulent qu'en cas de projet de concession ou de location pouvant avoir potentiellement des impacts socio-économiques négatifs, les propriétaires du projet auront les responsabilités suivantes :

- Réaliser les enquêtes de terrain nécessaires pour identifier les impacts, déterminer les mesures d'atténuation et préparer des plans détaillés en collaboration avec les agences gouvernementales concernées qui devront approuver le processus ;
- Faire tous les efforts voulus pour éviter les déplacements et minimiser l'impact des projets ;
- Fournir le budget pour tous les aspects de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de toutes les activités de redéploiement et d'indemnisation ;
- Porter une attention particulière aux besoins des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables pouvant être affectés ;
- Favoriser la participation des communautés touchées par le projet ainsi que de leurs institutions sociales et culturelles dans le processus de réinstallation.

Si les autorités gouvernementales responsables confirment que le développement du projet aura des impacts négatifs sur les personnes directement concernées, l'article 6 du décret 192 régule les principes de compensations.

Pour résumer, les propriétaires des projets concessionnaires et de locations sont responsables de l'évaluation de l'impact, de fournir toutes les études de faisabilité, les plans et les budgets nécessaires, d'offrir à court terme des compensations, de soutenir à long terme la réhabilitation économique des personnes directement affectées, en plus de faire la surveillance et l'évaluation du processus de compensation. En cas de non-respect des systèmes de régulations prévus par la Loi, les ministères et agences gouvernementales ont le pouvoir d'émettre des avertissements, d'imposer des amendes et des sanctions. Toutefois, on ne précise pas quelles autorités sont responsables de prendre les mesures pénalisantes ou lesquelles ont le pouvoir nécessaire pour le faire.

Durée des concessions selon le secteur d'activité

Usine

Taille	Durée
Moins de 50 ha	15 à 30 ans avec une possibilité de prolongation
De 50 à 50 000 ha	15 à 50 ans avec une possibilité de prolongation
Plus de 10 000 ha	Approbation de l'Assemblée nationale

Ferme commerciale

Taille	Durée
Moins de 150 ha	15 à 40 ans avec une possibilité de prolongation
150 ha et plus	40 à 70 ans avec une possibilité de prolongation
Plus de 10 000 ha	Approbation de l'Assemblée nationale

*Forêts dégradées**

Taille	Durée
Moins de 150 ha	15 à 30 ans avec une possibilité de prolongation
150 à 15 000 ha	30 à 40 ans avec une possibilité de prolongation
Plus de 15 000 ha	Approbation de l'Assemblée nationale

* Zones de terres forestières où les forêts ont été fortement et continuellement endommagées et dégradées causant une perte d'équilibre dans la matière organique, qui l'empêche de se régénérer naturellement ou de redevenir une forêt riche.

*Forêts stériles**

Taille	Durée
Moins de 500 ha	15 à 40 ans avec une possibilité de prolongation
500 à 30 000 ha	40 à 60 ans avec une possibilité de prolongation
Plus de 30 000 ha	Approbation de l'Assemblée nationale

* Zones de terres forestières sans arbres causées par une destruction naturelle ou humaine.

Secteur minier

Taille	Activité	Durée
300 km ²	Prospection	2 ans avec possibilité d'extension d'une année
300 km ²	Exploration	3 ans avec possibilité d'extension de deux années
Non précisée	Extraction minière	20 ans et possibilité d'extension de cinq années
5 ha	Extraction de minerais spécial*	5 ans

* Extraction artisanale.

Données sur les concessions et locations des terres

La tâche de collecter les données sur les concessions attribuées par les différents niveaux de décisions à l'échelle du pays a été assignée à « l'autorité nationale de gestion des terres » (National Land Management Authority ou NLMA) depuis 2007. L'agence doit s'assurer d'obtenir une information précise et à jour afin de la retransmettre aux différents ministères et au gouvernement central. Le portrait des concessions que nous citons provient de données ayant été recueillies de 2008 à 2010 par le NLMA avec l'aide d'ONG étrangères.

L'enquête comporte un échantillon de 2 642 ententes couvrant une superficie d'environ 1,1 million d'hectares. Cette superficie représente environ 5 % de la superficie totale du pays. Toutefois, les enquêteurs admettent que plusieurs données restent encore à recueillir et que la superficie réelle pourrait être bien supérieure.

De tous les projets analysés, 1 535 sont des *concessions* (99,8 % du territoire) et 1 107 sont des *locations* (0,2 %). La moyenne de la superficie d'une concession est de 823 ha alors qu'elle se situe à 3 ha pour une location. Notons que 135 ententes ont une superficie supérieure à 1000 ha. Ces 135 ententes totalisent 89 % de la superficie totale des terres attribuées par le système concessionnaire et de locations des terres.

Le secteur primaire concerne 91 % de la superficie des concessions et locations, ce qui concorde avec l'image d'une économie nationale laotienne largement basée sur l'exploitation des ressources naturelles (mines, hydroélectricité, cultures de rente).

En revanche, les secteurs secondaires et tertiaires contribuent pour un peu plus de la moitié des projets pour une superficie moyenne respective de 36 ha et de 163 ha. Par comparaison, la superficie moyenne d'un projet du secteur primaire se situe à 881 ha.

Les transactions minières représentent 21 % des projets, mais elles couvrent à elles seules 50 % de la superficie totale. L'agriculture et l'exploitation forestière⁵ représentent chacune approximativement 14 % des transactions. Ces deux sous-secteurs couvrent respectivement 13 % et 28 % de la superficie totale.

La majorité des projets étudiés proviennent d'investissement domestique (65 %) et correspondent à près de 17 % de la superficie totale. Les investissements directs étrangers (IDE) détiennent la plus grande part des terres. Ils constituent 72 % de la superficie des terres en concessions et locations, mais seulement 30 % des projets.

Sans surprise, les trois plus gros investisseurs dans le système concessionnaire et locatif des terres du Laos sont le Viêt Nam (28 %), la Chine (18 %) et la Thaïlande (7 %). Le Sud et le centre sont largement dominés par les investissements vietnamiens et thaïlandais, tandis que le Nord reçoit essentiellement les investissements chinois.

1. Candidat à la maîtrise en géographie de l'Université du Québec à Montréal.
2. Dans la traduction officielle anglaise : *land leases et land concessions*.
3. Loi sur l'agriculture (*Law on Agriculture*), 1998 ; Loi sur l'exploitation forestière (*Forestry Law*), 2007 ; Loi sur les minéraux (*Law on Minerals*), 2011 ; Loi sur l'eau et les ressources hydraulique (*Law on Water and Water Resources*), 1996.
4. Les différents secteurs d'activité sont regroupés dans quatre ministères. 1) Le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (Ministry of Natural Resources and Environment) est techniquement responsable d'approuver toutes les concessions de terres, excepté celles en lien avec l'extraction minière. Le consentement des agences concernées (c'est-à-dire les différents ministères) en plus de l'autorité administrative à l'échelle correspondante est requis dans tous les cas. 2) Le ministère de l'Agriculture et des Forêts (Ministry of Agriculture and Forestry) est celui dont le consentement est requis pour l'approbation de concessions liées à l'agriculture et les forêts. 3) Le ministère de l'Industrie et du Commerce (Ministry of Industry and Commerce) s'occupe de l'approbation des concessions reliées aux usines et aux fermes industrielles. 4) Le ministère de l'Énergie et des Mines (Ministry of Energy and Mining) est responsable d'approuver les concessions liées à l'exploitation minière et les barrages hydroélectriques.
5. L'exploitation forestière fait référence aux concessions et locations de terres impliquant la plantation d'arbres. Les données n'incluent pas l'exploitation du bois.

BIBLIOGRAPHIE

- AFP News (2012). « Laos halts new investment, land concessions », *Vientiane Times*, 27 juin.
- Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement – CNUCED (2013). *Rapport 2013 sur les pays les moins avancés*, New York et Genève, Organisation des Nations Unies.
- Culas, C. (2005). *Le messianisme hmong aux 19^e et 20^e siècles. La dynamique religieuse comme instrument politique*, Paris, CNRS éditions.
- Culas, C. et J. Michaud (1997). « Les Hmong de la péninsule indochinoise : migrations et histoire », *Autrepart*, vol. 3, p. 79-104.
- Douangta, M. (2012). « L'AN appelle le gouvernement à utiliser les ressources naturelles d'une manière durable », *Le Rénovateur*, 16 juillet.
- Evans, G. (2002). *A Short History of Laos: The Land in Between*, Bangkok, Silkworm Books.
- Government of Lao PDR – GoL (1997). *Mining Law*, n° 04/97/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.

- Government of Lao PDR – GoL (2000). *Geology and Minerals of Mid-Central Laos Region. Final Report, Part 1, General Geology*, Vientiane, Department of Geology and Mines, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2004a). *Annual Report*, Vientiane, Bank of the Lao PDR, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2004b). *Law on the Management of Foreign Investment*, n° 11/04/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2005a). *Population Census 2005*, Vientiane, Lao Statistics Bureau, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2005b). *Tax Law*, n° 4/05/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2006). *Mineral Exports, a Contribution to Lao Development*, Vientiane, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2007). *Annual Report*, Vientiane, Bank of the Lao PDR, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2008a). *Annual Report*, Vientiane, Bank of the Lao PDR, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2008b). *Law on Minerals*, n° 04-08/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2008c). *Strategic Development of Energy and Mining Sectors*, Vientiane, Ministry of Energy and Mines, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2009). *Law on Investment Promotion*, n° 02/09/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2010). *Mineral Development in Lao PDR*, Vientiane, Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2011). *Law on Minerals*, n° 04-11/NA, Vientiane, National Assembly, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2012a). *Annual Report*, Vientiane, Bank of the Lao PDR, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2012b). *Concessions and Leases in the Lao PDR: Taking Stock of Land Investments*, Vientiane, Ministry of Natural Resources and Environment, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2012c). *Mining and Investment Opportunity in Lao PDR*, Vientiane, Department of Mines, Ministry of Energy and Mines, GoL.
- Government of Lao PDR – GoL (2013). *2012 Statistical Yearbook*, Vientiane, GoL.

- Hinton, J. *et al.* (2003). « Women and artisanal mining : Gender roles and the road ahead », dans G. M. Hilson (dir.), *The Socio-Economic Impacts of Artisanal and Small-Scale Mining in Developing Countries*, Leyde, Sweets & Zeitlinger B.V., p. 149-180.
- International Council on Mining and Metals – ICMM (2011). *Utilizing Mining and Mineral Resources to Foster the Sustainable Development of the Lao PDR*, Londres, ICMM.
- International Finance Corporation – IFC (2013). *IFC Jobs Study. Assessing Private Sector Contributions to Job Creation and Poverty Reduction*, Washington, D.C., IFC.
- Kyophilvong, P. (2009). *Mining Sector in Laos*, Bangkok, Bangkok Research Center et Institute of Developing Economies – Japan External Trade Organization.
- McCaskill, D. N. et K. Kempe (1997). *Development or Domestication? Indigenous Peoples of Southeast Asia*, Chiang Mai, Silkworms Books.
- McMahon, G. et F. Remy (2002). *Large Mines and the Community: Socio-economic and Environmental Effects in Latin America, Canada, and Spain*, Washington, D.C., et Ottawa, World Bank et IDRC Publication.
- Minmetals Resources Ltd. et MMG (2011). *2010 Sustainability Report*, Hong Kong et Melbourne, Minmetals Resources Ltd. et MMG.
- Mixay, S. (2005). « Le sous-sol regorge de minerais qui attendent d’être exploités », *Le Rénovateur*, 13 septembre.
- MMG Limited (2011). *Sustainability Report 2010*, Hong Kong et Melbourne, MMG Limited.
- MMG Limited (2012). *Sustainability Report 2011*, Hong Kong et Melbourne, MMG Limited.
- MMG Limited (2013a). « Sepon copper reinforcing Lao culture », 20 février, <<http://www.mmg.com/en/Investors-and-Media/News/2013/02/20/Sepon-copper-reinforcing-Lao-culture.aspx>>, consulté le 17 juin 2015.
- MMG Limited (2013b). *Sustainability Report 2012*, Hong Kong et Melbourne, MMG Limited.
- MMG Limited (2014a). *2013 Annual Report*, Hong Kong et Melbourne, MMG Limited.
- MMG Limited (2014b). *Sustainability Report 2013*, Hong Kong et Melbourne, MMG Limited.
- MMG Limited (s. d.). « Sepon », <<http://www.mmg.com/en/Our-Operations/Mining-operations/Sepon.aspx>>, consulté le 17 juin 2015.

- Mottet, É. (2014). *Géopolitique des ressources naturelles de la RDP Lao. Appropriation, développement et intégration régionale*, thèse de doctorat, Québec, Département de géographie, Université Laval.
- Mottet, É. et F. Lasserre (2014). «Géopolitique des aménagements hydroélectriques des affluents du Mékong en RDP Lao : développement et intégration régionale», *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, vol. 35, n° 4, p. 522-538.
- Mouscadet, M. (2013). *L'exploitation des ressources du sous-sol au Laos à l'époque coloniale de 1893 à 1940*, mémoire, Paris, Institut national des langues et civilisations orientales.
- PanAust (2008). *Sustainability Report 2007*, Brisbane, PanAust.
- PanAust (2010a). *Annual Review 2009*, Brisbane, PanAust.
- PanAust (2010b). *Sustainability Report 2009*, Brisbane, PanAust
- PanAust (2011a). *Annual Review 2010*, Brisbane, PanAust.
- PanAust (2011b). «Phu Kham security incident won't affect production», communiqué, 16 mai.
- PanAust (2011c). *Sustainability Report 2010*, Brisbane, PanAust
- PanAust (2012). *Sustainability Report 2011*, Brisbane, PanAust.
- PanAust (2013). *Sustainability Report 2012*, Brisbane, PanAust.
- PanAust (2014a). *Annual Review 2013*, Brisbane, PanAust.
- PanAust (2014b). *Sustainability Report 2013*, Brisbane, PanAust.
- Pholsena, V. (2011). *Laos. Un pays en mutation*, Paris, Éditions Belin.
- Siramath, S. (2010). «L'exploitation minière source de problèmes», *Le Rénovateur*, 2 août.
- Sisouphanthong, B. et C. Taillard (2000). *Atlas de la République démocratique populaire lao. Les structures territoriales du développement économique et social*, Paris, CNRS-Libergéo et La Documentation française.
- Stuart-Fox, M. (1995). «The French in Laos, 1887-1945», *Modern Asian Studies*, vol. 29, p. 111-139.
- Tan, D. (2011). *Du communisme au néolibéralisme : le rôle des réseaux chinois dans la transformation de l'État au Laos*, thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, Centre d'études et de recherches internationales.
- Thammavongsa, P. (2010). «Jackpot pour l'exploitation du cuivre au Laos», *Le Rénovateur*, 22 février.
- U.S. Geological Survey – USGS (2013a). *2011 Minerals Yearbook – Asia and the Pacific*, Reston, USGS.

U.S. Geological Survey – USGS (2013b). *2011 Minerals Yearbook – Laos*, Reston, USGS.

Vientiane Times (2013). «Laos, Phu Bia Mining receive international awards», 26 mars.

Vientiane Times (2014). «MMG LXML Sepon lays off 420 staff after gold closure», 4 février.

Vongsay, P. (2011). «Resettlement delays northern hydropower project», *Vientiane Times*, 23 février.

World Bank (2011). *Lao PDR Development Report 2010. Economic Assessment of the Future of Lao Mining Sector*, Vientiane, World Bank.



VIÊT NAM

Un levier de développement, un outil diplomatique, mais un facteur de contestation sociale

Frédéric Lasserre

Le Viêt Nam dispose de ressources minières respectables, voire importantes pour certains minerais, comme le charbon, la bauxite, le titane et l'étain. Des gisements sont connus depuis plusieurs décennies, parfois depuis la période coloniale, mais longtemps le seul charbon a constitué le cœur des productions minières : le conflit vietnamien a certes représenté un frein majeur, mais il n'explique pas tout, puisque des campagnes de prospection de géologues soviétiques ont confirmé bien avant ce conflit la présence de gisements non négligeables. L'industrie minière vietnamienne s'est longtemps cantonnée dans un rôle modeste, au vu du potentiel, et peu productif en raison d'un manque d'investissements.

Ce n'est que récemment que le gouvernement a entrevu le rôle de levier de croissance que le secteur minier pouvait jouer : moteur de collecte de devises à l'exportation ; secteur garantissant une certaine indépendance énergétique sur

le long terme ; secteur attractif pour des investisseurs étrangers et, plus récemment, utile pour accroître la valeur ajoutée des exportations et des productions industrielles locales, en restreignant la vente de minerai non raffiné. Cette stratégie industrielle, mise en œuvre avec des contradictions provoquant parfois des tensions avec les investisseurs, n'était pas exempte de calculs politiques dans lesquels Hanoï jouait sur les rivalités entre les investisseurs et leurs pays d'origine afin d'accroître les retombées des projets et son indépendance politique. Cette stratégie a également cristallisé les divisions sociopolitiques qui traversent actuellement la société vietnamienne, notamment avec les projets de mise en valeur des gisements de bauxite des Hauts Plateaux centraux.

1. UN PAYS RICHEMENT DOTÉ EN RESSOURCES MINIÈRES

1.1. UN SECTEUR ÉCONOMIQUE CONSÉQUENT MAIS PAS DOMINANT

Le secteur minier (mines et carrières) au Viêt Nam a un poids économique non négligeable. Il contribuait pour 4,8 % du PIB en 1995, puis 11 % en 2005, avant de redescendre à 7,6 % en 2011¹. Si le charbon représente, de loin, la principale production du secteur, le Viêt Nam dispose en réalité d'une grande diversité de gisements, peu exploités à ce jour. L'exploration, relativement active dans les années 1950 et 1960, a été quelque peu délaissée, tandis que les équipements de production existants n'ont souvent pas bénéficié d'investissements et sont devenus obsolètes. Ce manque d'investissements, dans l'exploration comme dans la modernisation des sites productifs, explique en bonne partie le déclin relatif du secteur minier dans l'économie vietnamienne, malgré la diversité des ressources et la croissance de la demande, domestique et mondiale, depuis le début du siècle.

De fait, le gouvernement du Viêt Nam s'efforce d'attirer les investisseurs étrangers : de nombreuses foires ou conférences minières (Vietnam Industrial Minerals Conference, Mining in Vietnam, Investing in Asian Mining Indaba notamment) sont organisées annuellement pour tenter de faire valoir tout le potentiel de production du pays.

1. World Bank (2010). *Vietnam Development Report 2011: Natural Resources Management*, Hanoi, World Bank, p. 109 ; *Business Times* (2013). « Mining in Vietnam 2012 », mai, <<http://businesstimes.com.vn/wp-content/uploads/downloads/2013/05/Vietnam-Mining-Sector-Overview.pdf>>, consulté le 17 juin 2015 ; Y. Fong-Sam (2013). *The Mineral Industry of Vietnam – 2011 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.

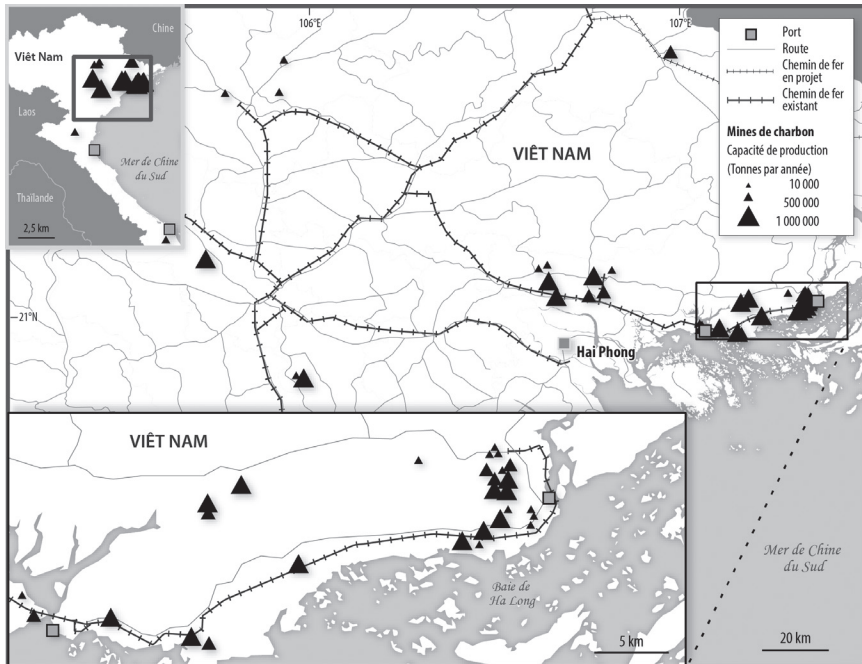
1.2. DES GISEMENTS DIVERSIFIÉS ET PARFOIS IMPORTANTS

Déjà à l'époque coloniale, l'exploitation minière avait été développée et concernait principalement, dès avant 1913, le charbon, principale ressource minière (2,5 Mt d'antracite en 1939), le tungstène, l'étain, le zinc, l'or exploités depuis des siècles², l'apatite, à partir de 1919, le fer et le manganèse, à partir de 1934. La bauxite a connu une première tentative d'exploitation, de courte durée (1936-1942) dans le Tonkin³. D'importantes campagnes de prospection ont été menées par le gouvernement du Viêt Nam du Nord dans les années 1960 avec l'aide de géologues soviétiques et d'autres pays socialistes⁴, alors que la reprise de la prospection dans le sud a dû attendre la fin du conflit vietnamien et l'unification en 1976.

Le charbon est principalement exploité, depuis plusieurs décennies donc, avec des gisements concentrés dans le nord du pays (figure 5.1), dans le bassin de Quang Ninh et dans la région du delta du fleuve Rouge. Le bassin de Quang Ninh contiendrait des réserves évaluées par l'entreprise d'État Vinacomin (Vietnam Coal and Mineral Group) à 10,5 milliards de tonnes ; les réserves du delta du fleuve Rouge s'élèveraient à plus de 210 milliards de tonnes⁵. Ces chiffres, très élevés, placeraient le Viêt Nam parmi les premières réserves du monde (États-Unis : 238 Gt ; Russie : 157 Gt ; Chine : 115 Gt) et sont sans doute exagérés. À l'autre extrême, British Petroleum mentionne le chiffre de 150 Mt de réserves⁶, ce qui signifierait que le Viêt Nam épuiserait ses gisements, au rythme actuel d'extraction, en 4 ans environ. On trouve les chiffres de 3,7⁷ ou de 7,1⁸ milliards de tonnes d'antracite de réserves prouvées, et de 40,9 à 48,5 milliards de tonnes

-
2. I. Kušnir (2000). « Mineral resources of Vietnam », *Acta Montanistica Slovaca*, vol. 2, p. 165-172.
 3. *Annuaire statistique de l'Indochine*, Paris. Données compilées par Jeoung Jaehyun, étudiant en doctorat d'histoire à l'Université de Paris VII.
 4. I. Kušnir (2000). *Op. cit.*
 5. U.S. Commercial Service Vietnam (2011). « Vietnam : Mining industry », Washington, D.C., U.S. Department of Commerce, 4 mai ; *Mining.com* (2011). « Vietnam tapping huge coal basin in Red River Delta », 20 août, <<http://www.mining.com/vietnam-tapping-huge-coal-basin-in-red-river-delta/>>, consulté le 17 juin 2015.
 6. British Petroleum (2014). *BP Statistical Review of World Energy – Coal*, Londres, BP Statistical Review of World Energy.
 7. Library of Congress (2005). *Vietnam : Country Profile*, Washington, D.C., Library of Congress, Federal Research Division.
 8. V. B. Nguyen (vice-président et chef de la direction de Vietnam National Coal – Mineral Industries Holding Corporation) (2011). « Vietnam coal market current status and strategies to secure the supply of coal for the national economy », communication, Hanoï, 8 mars, <http://www.lean6sigma.vn/index2.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=53&Itemid=43>, consulté le 17 juin 2015.

FIGURE 5.1
Gisements de charbon



Source : Pierre-Louis Têtu, Département de géographie, Université Laval, 2014.

de réserves probables⁹. La production de charbon a connu une rapide expansion au cours des années 2000, passant de 5,7 millions de tonnes (Mt) en 1994 à 11,6 Mt en 2000, puis à 27,3 Mt en 2004, à 49,1 Mt en 2007 et, enfin, à 42,4 Mt en 2012¹⁰, dont une large part était consacrée à la production électrique (27 % des

9. B. Q. Binh et al. (2011). *The Extractive Industries Transparency Initiative and the Implementation Perspective of Vietnam*, Hanoi, Vietnam Chamber of Commerce and Industry, Consultancy on Development; L. M. Chuan (PDG de Vietnam National Coal – Mineral Industries Holding Corporation) (2011). « Perspective development of the Vietnam coal industry », communication présentée au colloque *Clean Coal Day in Japan*, Tokyo, 6 septembre; D. A. Vu et T. H. Pham (2013). *Coal Mining and Sustainable Development in Vietnam*, document de travail, Hanoi, Hanoi University of Mining and Geology, <<https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CB0QFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.bricsinfo.org%2Fboardfile.do%3Faction%3Ddownload%26brdn%3D103%26brdctsno%3D128406%26brdctsfilen%3D50334&ei=4YGJVa79CYfyQTJgrvoCw&usg=AFQjCNECvTlg8pl21mbSn-nd5Ai6dASbvQ&sig2=Lmxr1JrMWtQ9rLNR4gJEQ&cad=rja>>, consulté le 17 juin 2015.

10. International Energy Agency (2012). « Vietnam : Coal for 2012 », <<http://www.iea.org/statistics/statisticssearch/report/?year=2012&country=VIETNAM&product=Coal>>, consulté le 21 juillet 2015.

usages domestiques en 2009; 31,5 % en 2011¹¹). Vinacomin entend faire passer sa production à 80 Mt en 2025¹². Si les exportations de charbon ont considérablement augmenté de 2000 à 2007, passant de 3,3 Mt à 32,1 Mt, le gouvernement a souhaité les restreindre afin de pouvoir répondre à une augmentation de la demande en électricité, et donc en charbon, puisque les projections laissent entrevoir un possible déficit à partir de 2020¹³. Les exportations ont baissé, se situant à 17,7 Mt en 2011¹⁴ puis à 14 Mt en 2012¹⁵ et à 12,8 Mt en 2013¹⁶. Vinacomin prévoyait une diminution à 14,5 Mt en 2012, puis à 11,5 Mt en 2013 et à 9,5 Mt en 2014, devenant éventuellement un importateur net vers 2015 ou 2016¹⁷; les exportations réelles se sont plutôt établies à 15,2 Mt en 2012 puis à 12,8 Mt en 2013¹⁸. Souhaitant accélérer cette baisse des exportations, le gouvernement avait haussé en 2013 la taxe à l'exportation, laquelle était passée de 10 % à 13 %, avant de se raviser¹⁹.

Les estimations portant sur les réserves de bauxite connaissent de grandes variations, selon les sources; elles s'établiraient à 11 milliards de tonnes selon le premier ministre vietnamien, Nguyen Tan Dung, ce qui en ferait les premières du monde, devant la Guinée (7,4 Gt), l'Australie (6,2 Gt) et le Brésil (2,6 Gt). Plus modestement, le Service géologique des États-Unis (USGS) place les

11. *Ibid.*

12. U.S. Commercial Service Vietnam (2011). *Op. cit.*

13. L. M. Chuan (2011). *Op. cit.*; V. T. Khanh (2013). «Vietnam clamping down on coal exports as domestic energy needs rise», *Wall Street Journal*, 10 juillet, <<http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424127887324879504578596901530238408>>, consulté le 17 juin 2015.

14. IEA (2012). *Op. cit.*

15. L. M. Chuan (PDG de Vietnam National Coal – Mineral Industries Holding Corporation) (s. d.). «Current status of coal demand and supply in Vietnam, and plan of Vinacomin in the coming time», communication présentée au Japan Coal Energy Center, <http://www.jcoal.or.jp/coaldb/shiryo/material/day2_session2_3.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

16. V. T. Khanh (2014). «Vietnam coal imports poised for possible early start», *Wall Street Journal*, 14 août, <<http://online.wsj.com/articles/vietnam-coal-imports-poised-for-possible-early-start-1408011575>>, consulté le 17 juin 2015.

17. L. M. Chuan (PDG de Vietnam National Coal – Mineral Industries Holding Corporation) (2012). «The coal import and export and strategy of Vinacomin in the coming years», communication présentée au Japan Coal Energy Center, <http://www.jcoal.or.jp/coaldb/shiryo/material/2012day2_session3_1.pdf>, consulté le 17 juin 2015; E. Tanquintic-Misa (2011). «Vietnam eyes coal importation as 2012 coal exports to drop», *International Business Times*, 2 décembre, <<http://www.ibtimes.com.au/vietnam-eyes-coal-importation-2012-coal-exports-drop-1290338>>, consulté le 17 juin 2015.

18. S. Dodson (2014). «Vietnamese state company plans to import coal from 2017», *World Coal*, 10 février, <http://www.worldcoal.com/news/power/articles/Vietnamese_coal_imports_set_to_rise_488.aspx>, consulté le 17 juin 2015.

19. *Thanh Nien News* (2013c). «Vietnam returns coal export tax back to 10 percent», 4 septembre, <<http://www.thanhniennews.com/business/vietnam-returns-coal-export-tax-back-to-10-percent-1297.html>>, consulté le 17 juin 2015.

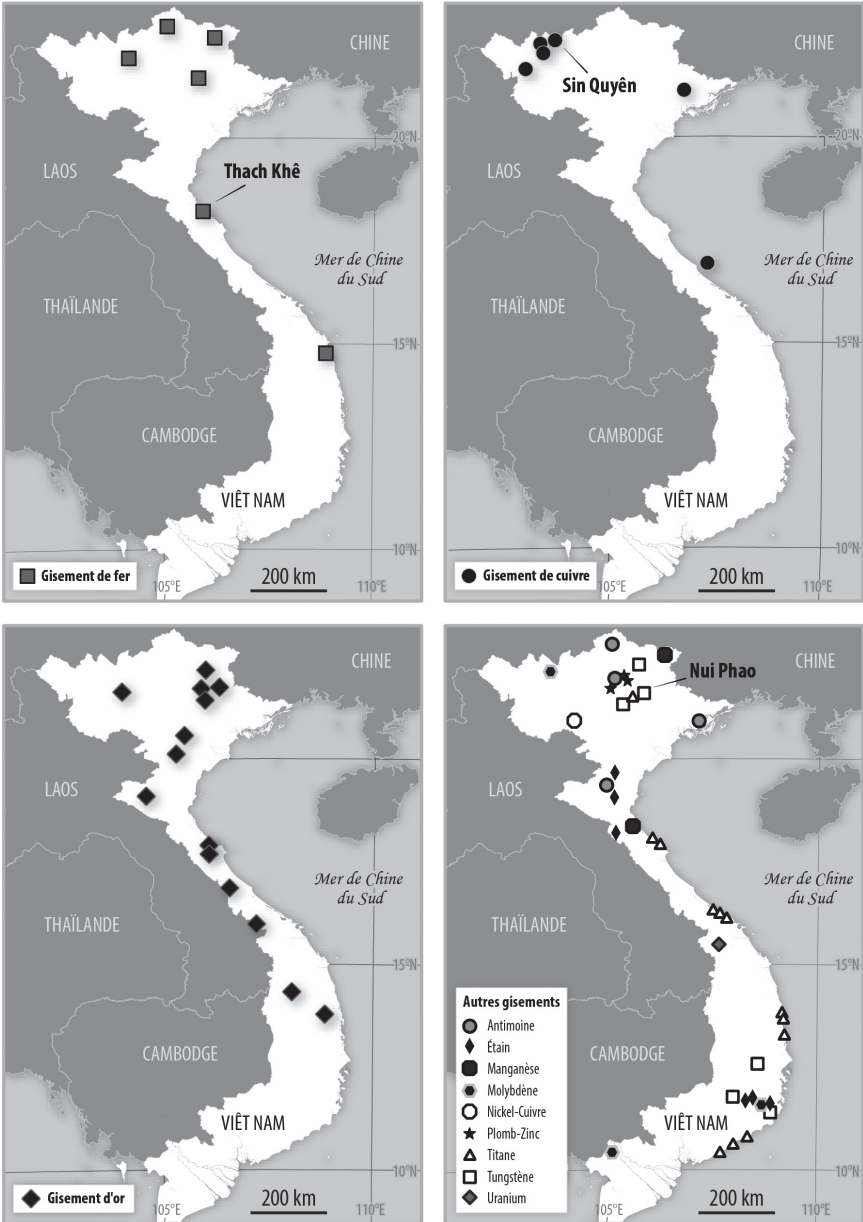
réserves vietnamiennes au 4^e rang mondial, avec 2,1 Gt²⁰, tandis que le Département du commerce des États-Unis cite le chiffre de 5,6 Gt²¹. Ces divergences sur les chiffres s'expliquent, entre autres, par le fait que certaines sources parlent du minerai brut et d'autres du potentiel de minerai concentré. Un plan de mise en valeur des ressources nationales a été arrêté en 2007. On trouve d'importants gisements de bauxite dans le nord du pays, dans les provinces frontalières de la Chine, mais surtout dans les plateaux centraux du sud du pays.

Les réserves de minerai de fer, plus modestes (Australie : 35 000 Mt ; Brésil : 31 000 Mt), sont estimées à environ 600 Mt, dont 554 Mt (avec une teneur en fer supérieure à 60 %) pour le seul gisement de Thạch Khê²², découvert en 1960 lors d'une campagne de prospection soviéto-vietnamienne dans le nord du pays²³, une augmentation substantielle depuis Kušnir²⁴, qui indiquait des réserves de l'ordre de 163 Mt de minerai. *Thanh Nien News* parle de 960 Mt²⁵. Une autre source estime les réserves à 1 200 Mt²⁶.

Les réserves d'apatite (minéral de base pour les engrais phosphorés) s'élèveraient à 1,7 milliard de tonnes²⁷. L'essentiel des réserves de manganèse (13 Mt) est concentré dans la province de Cao Bang, à la frontière avec la Chine (figure 5.2). On recense aussi des gisements commercialement intéressants de chrome (22 Mt de minerai), de titane (2,8 Mt d'ilménite FeTiO₃, le minéral contenant le titane, selon Khoi²⁸, mais 440 Mt²⁹, voire 520 Mt³⁰, selon le *Saigon Times*, là encore des chiffres qui paraissent étonnants, car les réserves mondiales d'ilménite s'élèveraient à 700 Mt³¹), de cuivre, de plomb, de zinc, d'or, de

-
20. «Vietnam's bauxite reserves», *Mining Journal*, 24 novembre 2010 ; A. Britt (2013). «Bauxite», *Australian Atlas of Mineral Resources, Mines, and Processing Centres*, Geoscience Australia, <<http://www.australianminesatlas.gov.au/aimr/commodity/bauxite.html>>, consulté le 17 juin 2015.
 21. US Commercial Service Vietnam (2011). *Op. cit.*
 22. N. N. Khoi (2014). «Mineral resources potential of Vietnam and current state of mining activity», *Applied Environmental Research*, vol. 36, n° 1, p. 37-46.
 23. J. Wu (2009). *The Mineral Industry of Vietnam – 2007 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.
 24. I. Kušnir (2000). *Op. cit.*
 25. *Thanh Nien News* (2013b). «Vietnam loses \$168 mln to illegal iron ore exports: Industry», 1^{er} juillet, <<http://www.thanhniennews.com/business/vietnam-loses-168-mln-to-illegal-iron-ore-exports-industry-1998.html>>, consulté le 17 juin 2015.
 26. «Vietnam: High potential», *Mining Journal*, février 2008, p. 11.
 27. *Business Times* (2013). *Op. cit.*
 28. N. N. Khoi (2014). *Op. cit.*
 29. T. Hai (2012). «Vietnam titanium reserves put at 440 million tons», *Saigon Times*, 6 août, <<http://english.thesaigontimes.vn/24880/Vietnam-titanium-reserves-put-at-440-million-tons.html>>, consulté le 17 juin 2015.
 30. D. Loan (2012). «Binh Thuan titanium reserves proven enormous», *Saigon Times*, 7 avril, <<http://english.thesaigontimes.vn/22801/Binh-Thuan-titanium-reserves-proven-enormous.html>>, consulté le 17 juin 2015.
 31. U.S. Geological Survey (2014). *Titanium Mineral Concentrates*, Washington, D.C., USGS.

FIGURE 5.2
Principaux gisements miniers



Source : Pierre-Louis Têtu, Département de géographie, Université Laval, 2014.

terres rares³². Il est à noter que d'importantes campagnes de prospection ont été menées par le Viêt Nam du Nord dans les années 1960, ce qui pourrait en partie expliquer la prépondérance des gisements connus dans le nord du pays³³.

2. UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE MAIS RELATIVEMENT PEU ABONDANTE

Le Viêt Nam n'affiche que peu de production conséquente sur le plan mondial pour ses extractions minérales (tableau 5.1). On relève toutefois une 5^e position mondiale pour le concentré de minerai de titane (ilménite) avec 500 000 t en 2013³⁴, en diminution sensible depuis 2010 (912 000 t, 4^e position mondiale³⁵) à la suite d'un embargo décrété par le gouvernement sur les minerais peu raffinés (voir plus loin). La production de charbon du Viêt Nam le plaçait en 2013 au 18^e rang mondial avec 0,5 % de la production mondiale³⁶; celle d'apatite, au 14^e rang en 2010 avec 1,2 %³⁷; celle d'étain, au 7^e rang avec 2 % de la production mondiale

TABLEAU 5.1
Principales productions minérales au Viêt Nam (2011, en milliers de tonnes)

Bauxite	100	Charbon (anthracite)	44 494
Manganèse	64,6	Ciment	58 994
Titane	853,3	Fer (métal brut dans le minerai)	2 209,2
Apatite	2 563	Or (métal)	3,5
Cuivre (métal brut dans le minerai)	11	Étain (métal brut dans le minerai)	5,4
Zinc (métal brut dans le minerai)	38	Barite	85

Source: Y. Fong-Sam (2013). *The Mineral Industry of Vietnam – 2011 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey, p. 28.9, <<http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/2011/myb3-2011-vn.pdf>>, consulté le 15 septembre 2015.

32. *Viêt Nam News* (2010). «Rare earths mining promises lucrative economic returns», 18 novembre, <<http://vietnamnews.vn/print/205843/rare-earth-mining-promises-lucrative-economic-returns.htm>>, consulté le 17 juin 2015.
33. I. Kušnir (2000). *Op. cit.*; B. Q. Binh *et al.* (2011). *Op. cit.*
34. USGS (2014). *Op. cit.*
35. U.S. Geological Survey – USGS (2012). *2010 Minerals Yearbook – Titanium*, Reston, USGS; Y. Fong-Sam (2013). *Op. cit.*
36. British Petroleum (2013). *BP Statistical Review of World Energy*, Londres, BP Statistical Review of World Energy.
37. U.S. Geological Survey – USGS (2013). *2011 Minerals Yearbook – Phosphate Rock*, Reston, USGS.

en 2010; celle de barite, au 10^e rang avec 1,3 % de la production mondiale en 2010³⁸. Cependant, reflet de la diversité des gisements, on relève aussi des productions faibles, de chrome, d'antimoine, de plomb et de zirconium notamment.

3. UNE POLITIQUE VISANT À ENCOURAGER LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES MINIÈRES

3.1. LE CHOIX D'ATTIRER LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

Plusieurs facteurs ont amené le gouvernement du Viêt Nam à encourager les investissements étrangers dans le secteur minier. On relève ainsi :

- Le constat du retard dans le renouvellement de l'appareil productif du fait d'un sous-investissement³⁹...
- ... alors que ce retard dans les investissements productifs et de prospection repoussait la perspective de valoriser les ressources relativement diversifiées présentes sur le territoire national. De fait, le gouvernement s'efforce de raviver les campagnes de prospection : le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement a été chargé d'accélérer celles-ci, en privilégiant le potentiel pour le fer, le cuivre et le titane. De fait, l'ampleur du gisement de fer de Thạch Khê (55 % des réserves nationales avec 554 Mt) a été confirmée, mais aussi celle du gisement de cuivre de Sin Quyên avec 20 Mt de minerai⁴⁰ ou 1 Mt d'équivalent cuivre (la moyenne mondiale se situant à 155 000 t selon les sources vietnamiennes)⁴¹. Dans le cas de la bauxite, l'ampleur des gisements (3^{es} ou 4^{es} réserves mondiales) permet d'envisager l'accroissement du poids du Viêt Nam sur le marché mondial de l'alumine, voire de l'aluminium, et ce, d'autant plus que l'embargo voté par l'Indonésie en 2009 sur ses exportations de minerais bruts, et entré en vigueur en janvier 2014 pour les seuls bauxite et minerai de nickel (voir le chapitre 3), est en train de redéfinir le marché de la bauxite et de

38. Y. Fong-Sam (2012). *The Mineral Industry of Vietnam – 2010 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.

39. Business Advantage International (2010). «Energy and mining : An endless thirst for power», dans *Business Advantage Vietnam 2010*, Melbourne, Business Advantage International et Vietnam Foreign Investment Agency, p. 26-27 ; B. Q. Binh *et al.* (2011). *Op. cit.* ; Z. Mavuso (2012). «Untouched mineral deposits, unabated resources demand driving investment», *Mining Weekly*, 28 septembre, <<http://www.miningweekly.com/article/untouched-mineral-deposits-unabated-resource-demand-driving-investment-2012-09-13>>, consulté le 17 juin 2015.

40. Y. Fong-Sam (2013). *Op. cit.*

41. T. Chi (2010). «Le Premier ministre va décider de gros projets d'exploitation de minerais», *Le Courrier du Vietnam*, 5 octobre, <<http://lecourrier.vn/lecourrier/fr-fr/details/27/industrie/29478/le-premier-ministre-va-decutecider-de-gros-projets-dexploitation-de-minerais.aspx>>, consulté le 17 juin 2015.

l'alumine. L'Indonésie était, jusqu'à l'application de cet embargo, un exportateur majeur de bauxite, et fournissait 65 % à 70 % des besoins chinois. Depuis, la Chine s'approvisionne en Australie (devenue de fait le premier exportateur mondial), mais cherche aussi à importer davantage de la Guinée, de la Jamaïque et du Viêt Nam⁴².

- Une structure économique largement dépendante des investissements directs étrangers (IDE) comme moteur de la croissance, mais pour laquelle le gouvernement n'a aucune solution de rechange : attirer les IDE dans le secteur minier pour compléter les IDE dans le secteur manufacturier. Or, précisément, la croissance a tendance à ralentir : elle est passée de 8 % de 2003 à 2007 à 6 % par an en moyenne sur la période 2008-2012 – 5,43 % en 2013⁴³. Parallèlement, 2012 comme 2011 ont été marquées par un désinvestissement relatif – le nombre de départs excédant les nouveaux venus⁴⁴.
- Une balance des paiements encore fragile (–10,8 milliards de dollars américains en 2008, –6,6 milliards de dollars en 2009, remontée à 226 millions de dollars en 2011 puis à 2,6 milliards de dollars en 2013⁴⁵) et longtemps dépendante de l'exportation de ressources naturelles comme le pétrole. De fait, dans le secteur pétrolier, une relance des campagnes d'exploration vers 2010-2011 a permis la découverte de nouveaux gisements en mer de Chine du Sud, les réserves passant de 600 millions de barils en janvier 2011 à 4,4 milliards de barils en janvier 2013 (3^{es} plus importantes réserves en Asie)⁴⁶. En 2009, les exportations du secteur minier se chiffraient

-
42. *Le Monde* (2014). « L'Indonésie renonce à interdire l'exportation de minerais bruts », 12 janvier, <http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2014/01/12/l-indonesie-renonce-a-interdire-l-exportation-de-minerais-bruts_4346612_3216.html>, consulté le 17 juin 2015 ; D. Krajka (2014). « Avis de gros temps sur la bauxite », *L'Usine nouvelle*, 12 mars, <<http://indices.usinenouvelle.com/metaux-non-ferreux/avis-de-gros-temps-sur-la-bauxite.5049>>, consulté le 17 juin 2015 ; M. Webb (2014). « Indonesia export ban forces China to seek other bauxite sources », *Mining Weekly*, 2 mai, <<http://www.miningweekly.com/article/indonesia-export-ban-forces-china-to-look-for-other-bauxite-sources-2014-05-02>>, consulté le 17 juin 2015 ; C. Fages (2014). « Quand la bauxite de Guinée profite de l'embargo indonésien », *Radio-France International*, 5 juin, <<http://www.rfi.fr/emission/20140605-bauxite-guinee-profite-embargo-indonesien/>>, consulté le 17 juin 2015.
43. J. Folkmanis (2013). « Vietnam GDP rises 5.42% in 2013 », *Bloomberg*, 22 décembre, <<http://www.bloomberg.com/news/2013-12-23/vietnam-gdp-rises-5-42-in-2013-estimate-5-3-gain.html>>, consulté le 17 juin 2015.
44. L. Gédéon et F. Guillemot (2013). « Viêt Nam. “Xin Lỗi” ou les dilemmes de l'État Parti », dans J. Jammes et B. de Tréglodé (dir.), *L'Asie du Sud-Est 2012*, Bangkok, Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine, p. 333-353.
45. General Statistics Office of Vietnam, « Trade, price and tourist », <http://www.gso.gov.vn/default_en.aspx?tabid=780>, consulté le 23 juillet 2015.
46. U.S. Energy Information Administration (2013). *Vietnam: Country Analysis Note*, Washington, D.C., août, <<http://www.eia.gov/beta/international/analysis.cfm?iso=VNM>>, consulté le 23 juillet 2015.

à 1 462 millions de dollars américains, dont 1 326 millions de dollars pour le seul charbon⁴⁷. «Le gouvernement vietnamien a besoin d'un secteur minier plus fort pour réduire son déficit commercial et soutenir sa monnaie⁴⁸», estimait en 2012 Jeremy South, consultant du cabinet Deloitte. Dans cette optique, le gouvernement a parfois été livré à de cruels dilemmes, notamment dans le cas du charbon : fallait-il laisser se poursuivre la croissance des exportations d'antracite, prisée sur les marchés internationaux (Chine, Japon, Thaïlande, Corée, Brésil notamment) et source de liquidités, ou au contraire la freiner pour conserver une source d'énergie pour le marché domestique ? À partir de 2010, le gouvernement a décidé de restreindre les exportations des ressources minières brutes, afin de conserver la ressource pour les besoins domestiques et de favoriser l'émergence de filières industrielles de transformation sur place. Pour les mêmes raisons, les exportations de pétrole ont diminué, passant de 18 Mt en 2005 à 8,2 Mt en 2011⁴⁹ puis à 9,25 Mt en 2012⁵⁰. Dans cette décision sont intervenues deux considérations : les futurs besoins énergétiques du Viêt Nam et une amélioration de la balance commerciale, dont le déficit est passé de 18 milliards de dollars américains en 2008, à 12,6 milliards de dollars en 2010, puis à 9,8 milliards de dollars en 2011 pour atteindre un léger excédent de 749 millions de dollars en 2012⁵¹ et de 381 millions de dollars en 2013⁵². La pression pour soulager le déficit commercial et des paiements est moindre désormais.

- Le souci d'encourager ces investissements étrangers dans le sens de la valorisation locale des ressources pour maximiser la création de valeur ajoutée sur le territoire, comme on le verra dans les dispositions de la Loi sur les mines. Ainsi, dans la décision gouvernementale d'aller de l'avant avec la mise en valeur des gisements de bauxite, en 2007, la perspective de développer un secteur industriel de production d'alumine, puis

47. Statistiques du ministère de l'Industrie et du Commerce, 2010. Il est difficile de trouver des statistiques sur les exportations du secteur minier, dominé par des entreprises d'État. Y. Fong-Sam (2013). *Op. cit.*

48. Z. Mavuso (2012). *Op. cit.*

49. General Statistics Office of Vietnam, «Trade, price and tourist», <http://www.gso.gov.vn/default_en.aspx?tabid=780>, consulté le 23 juillet 2015.

50. *Vietnam +* (2013). «Vietnam's export structure shifts vigorously», 11 janvier, <<http://en.vietnamplus.vn/Home/Vietnams-export-structure-shifts-vigorously/201311/41191.vnplus>>, consulté le 17 juin 2015.

51. General Statistics Office of Vietnam (2010). «Trade, price and tourist», <http://www.gso.gov.vn/default_en.aspx?tabid=780>, consulté le 23 juillet 2015.

52. *Trading Economics* (s. d.). «Vietnam – Balance commerciale», <<http://fr.tradingeconomics.com/vietnam/balance-of-trade>>, consulté le 17 juin 2015.

d'aluminium a beaucoup pesé⁵³. Le désir de valoriser les exportations pour soulager la balance commerciale est cependant entré en conflit avec celui d'accroître la valeur ajoutée locale, comme on le verra également.

3.2. POUR ENCADRER LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS, UNE RÉFORME DU CODE MINIER

À partir de 2005, le gouvernement vietnamien oriente clairement sa politique vers l'attraction des investissements directs étrangers. La Loi sur les investissements étrangers de 1987, amendée en 1992, 1996 et 2000, est à nouveau simplifiée et amendée à travers la Loi sur les investissements de 2005⁵⁴ afin de créer un cadre d'affaires favorable aux activités économiques, et complétée par les réformes entreprises lors de la soumission de la candidature à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans laquelle le Viêt Nam a été admis en 2006. Ces réformes et nouvelles dispositions légales n'ont pas suffi à attirer durablement les investisseurs étrangers, qui délaissent à nouveau le pays à partir de 2008 dans un contexte de crise économique mondiale certes, mais particulièrement sévère au Viêt Nam, avec notamment une monnaie très faible⁵⁵.

En ce qui concerne le secteur minier, il pouvait paraître d'autant plus crédible d'attirer des IDE importants que le pays avait déjà connu une période de fort intérêt de la part de compagnies étrangères, pendant les années 1996-2000, avant de voir ces investissements se tarir après 2000. À cela, il y a plusieurs raisons : l'impact de la crise asiatique de 1997-1998, mais aussi la promulgation de nombreuses nouvelles dispositions venant modifier le cadre réglementaire du secteur et imposant surtout le réexamen des projets en cours⁵⁶ : dans un contexte de récession et de contraintes réglementaires accrues, les entreprises ont préféré partir. De fait, un reproche encore formulé par nombre d'entreprises à l'endroit du cadre réglementaire est encore, en 2014, sa relative opacité.

53. *Le Courrier du Vietnam* (2013). «Les projets de bauxite lancent l'industrie de l'aluminium du Vietnam», 11 mars, <<http://lecourrier.vn/les-projets-de-bauxite-lancent-lindustrie-de-laluminium-du-vietnam/122503.html>>, consulté le 17 juin 2015.

54. Loi n° 59/2005/QH11.

55. H. Whitney (2013). «Vietnam : Water pollution and mining in an emerging economy», *Asian-Pacific Law & Policy Journal*, vol. 15, n° 1, p. 25-58.

56. V. X. N. Hong, N. M. Tuan et H. G. Hoa (2009). *Sustainable Development Impacts of Investment Incentives. A Case Study of the Mining Industry in Vietnam*, Winnipeg et Hanoï, International Institute for Sustainable Development et Central Institute for Economic Management.

Toutefois, le gouvernement vietnamien a profondément remanié l'appareil juridique et réglementaire encadrant le secteur minier depuis 2010. La loi alors en vigueur datait de 1996 – *Mineral Law* (Loi sur les ressources minières). En 2010, une nouvelle Loi sur les ressources minières – *Law on Minerals* – a été formulée, puis adoptée le 1^{er} juillet 2011⁵⁷.

Le 22 décembre 2011, le premier ministre Nguyen Tan Dung a signé⁵⁸ la stratégie de mise en valeur des ressources minérales nationales valable jusqu'en 2020, avec des orientations jusqu'en 2030 (décision 2427), ainsi que la Résolution 103⁵⁹ précisant certains points de la stratégie. Le 9 janvier 2012, le premier ministre dévoilait la Directive 02⁶⁰, qui précise les leviers gouvernementaux en matière de gestion de l'exploration, de l'exploitation et du raffinage des ressources minières. Cette stratégie gouvernementale prévoit essentiellement :

- La mise en valeur des ressources minières, pour faciliter l'industrialisation et la modernisation du pays.
- La valorisation des ressources minières, par l'apport de valeur ajoutée. Cela signifie que les producteurs de minerais doivent s'efforcer, pour pouvoir exporter, de les raffiner ou de les transformer, et cela est obligatoire pour les minerais produits en grandes quantités.
- La coopération avec des entreprises étrangères, pour avoir accès à des technologies plus efficaces et moins nocives pour l'environnement⁶¹.

De fait, les points essentiels de cette réorientation réglementaire portent sur la gestion de l'octroi des licences d'exploration et d'exploitation :

- Les entreprises doivent accroître la valeur ajoutée de leur production avant d'exporter. Pour plusieurs ressources, dont l'or, le zinc, le plomb et le cuivre, les licences d'exploration et de production pour des firmes étrangères

57. Suivie en mars 2012 du décret d'application 15/2012/ND-CP précisant les modalités d'application de cette loi.

58. Décision 2427/QĐ-TTg.

59. Résolution 103/NQ-CP, mettant en œuvre la résolution du Politburo 02-NQ/TW.

60. The Socialist Republic of Vietnam (2012a). « Decree no. 15/2012/ND-CP of March 9, 2012, detailing a number of articles of the Mineral Law », *Công Báo*, n^{os} 11-12, p. 6-35; The Socialist Republic of Vietnam (2012b). *Directive No. 02/CT-TTg on Enhancing the State Management for Exploration, Mining, Processing, Use and Export of Minerals*, Hanoï, 9 janvier.

61. K. Hawkins et O. Szotyory-Grove (2012). « Vietnam's long-term strategy for exploitation of mineral resources », *Legal Update Energy and Infrastructure Vietnam*, Hanoï, Mayer Brown JSM, 1^{er} juin; K. Campbell (2014). « Vietnam more welcoming to foreign miners, but constraints remain », *Mining Weekly*, 16 mai, <<http://www.miningweekly.com/article/vietnam-more-welcoming-to-foreign-miners-but-constraints-remain-2014-05-16-1>>, consulté le 17 juin 2015.

ne seront accordées qu'à condition que les entreprises consentent à développer des usines de raffinage au Viêt Nam, à recourir aux technologies les plus modernes et à protéger l'environnement⁶².

Plus particulièrement :

- L'exportation d'apatite, de granit, de minerai de chrome, de concentré de cuivre et de manganèse, de minerai de fer, de zinc et de plomb est interdite. Seuls les produits raffinés peuvent être exportés.
- L'octroi de nouvelles licences d'exploration et d'exploitation de bauxite est suspendue en 2011, jusqu'en 2014 au moins, soit lorsque l'évaluation des projets de Tan Rai et de Nhan Co sera achevée⁶³.
- L'exportation de charbon, de terres rares et de minerai de titane raffiné est soumise à l'approbation du premier ministre.
- Le gouvernement cherche à donner des gages de plus grande transparence dans le processus d'attribution des licences. Celles-ci sont désormais accordées lors d'enchères publiques, afin de rendre le processus plus transparent, sauf dans le cas de minerais stratégiques. De plus, les entreprises n'ont désormais besoin que de deux licences – exploration et exploitation – pour produire, une simplification de la contrainte réglementaire⁶⁴.
- Le processus d'attribution des licences est désormais géré prioritairement sur le plan local, dans le cadre du processus de décentralisation, le gouvernement central n'intervenant que lorsque la ressource ou l'investissement⁶⁵ présente un caractère stratégique. Cette politique va à contre-courant des pratiques observées en Indonésie ou au Laos, où, au contraire, les gouvernements cherchent depuis quelques années à reprendre le contrôle des processus d'octroi de licences (voir les chapitres 3 et 4).

Plusieurs interprétations divergent quant aux objectifs du gouvernement : certains observateurs y dénotent la marque d'un certain nationalisme des ressources, avec le désir de Hanoï, surtout pour les ressources minières stratégiques,

62. ConceptBank (2012). «Indonesia, Vietnam curb raw minerals exports», 19 juin, <<http://concept-bank.com/?p=902>>, consulté le 17 juin 2015 ; Frasers Law Company (2013). «Regulatory framework in relation to mining in Vietnam», mise à jour juridique, Hanoï, Frasers Law Company, 6 septembre, <<http://www.frasersvn.com/wp-content/uploads/2013/09/Legal-Update-Mining-EN-2013.pdf>>, consulté le 17 juin 2015 ; K. Campbell (2014). *Op. cit.*

63. Directive 02 du 9 janvier 2012, dans Clifford Chance (2012). «Recent changes in the mining regulations of Vietnam», note d'information, avril, <http://www.dmr.go.th/download/article/article_20140204090227.pdf>, consulté le 21 juillet 2015 ; D. D. Anh (2012). «Vietnam : 2012 substantial changes in Vietnam's mining regulations», *Mondaq*, 17 septembre, <<http://www.mondaq.com/x/197024/Mining/2012+substantial+changes+in+Vietnam's+Mining+Regulations>>, consulté le 17 juin 2015.

64. Frasers Law Company (2013). *Op. cit.*

65. ConceptBank (2012). *Op. cit.* ; K. Campbell (2014). *Op. cit.*

de jouer la carte du contrôle de leur mise en marché; d'autres y voient plutôt le désir du gouvernement, clairement avoué d'ailleurs, de privilégier les investissements favorisant l'industrialisation du pays et l'accroissement de la valeur ajoutée demeurant au pays⁶⁶.

3.3. UNE APPLICATION DES DISPOSITIONS LÉGALES PERÇUE COMME ALÉATOIRE

Si le gouvernement vietnamien s'efforce d'élaborer un cadre légal, du moins l'apparence d'un cadre légal pour rassurer les investisseurs étrangers, ceux-ci observent également une certaine volatilité dans la réglementation du cadre douanier, même s'il évolue dans le même sens que la réglementation: amener les compagnies minières à transformer davantage le minerai au Viêt Nam pour accroître la valeur ajoutée produite sur place.

Afin de limiter les exportations de minerai non raffiné et de charbon, dans l'optique de conserver la ressource en vue des déficits anticipés, le gouvernement joue sur les tarifs douaniers imposés à l'export. Aussi le gouvernement a-t-il décidé d'augmenter le tarif imposé sur le charbon, de 10 % à 13 % en juillet 2013⁶⁷, avant de revenir sur cette hausse en septembre 2013 à la demande de l'entreprise Vietnam National Coal Mineral Industries Group (Vinacomin) à la suite de l'effondrement des exportations de charbon, lesquelles avaient enregistré une chute de 91 % en juillet 2013⁶⁸. L'entreprise canadienne Asian Mineral Resources, productrice de nickel, s'est également plainte de la hausse des tarifs douaniers à l'export, qui avaient passé de 5 % à 20 % en 2008 sur le minerai brut et concentré⁶⁹. En 2013, le gouvernement a instauré un tarif réduit de 5 % sur les mattes de nickel (minerai raffiné par un procédé pyrométallurgique), un geste

66. ConceptBank (2012). *Op. cit.*; Ernst & Young (2014). *Mining & Metals. Resource Nationalism Update*, février <[http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-M-and-M-Resource-nationalism-update-October-2014/\\$FILE/EY-M%20and%20M%20Resource%20nationalism%20February%202014.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-M-and-M-Resource-nationalism-update-October-2014/$FILE/EY-M%20and%20M%20Resource%20nationalism%20February%202014.pdf)>, consulté le 17 juin 2015.

67. M. Swire (2013). « Vietnam hikes coal export tax », *Tax-News*, 5 juillet, <http://tax-news.com/news/Vietnam_Hikes_Coal_Export_Tax___61305.html>, consulté le 17 juin 2015.

68. Ernst & Young (2014). *Op. cit.*

69. Asian Mineral Resources Limited (2008a). « Asian Mineral Resources: Comments on increase in tariff on nickel exports », communiqué, Toronto, *Market Wired*, 12 juin, <<http://www.marketwired.com/press-release/asian-mineral-resources-comments-on-increase-in-tariff-on-nickel-exports-tsx-venture-asn-867933.htm>>, consulté le 17 juin 2015; Asian Mineral Resources Limited (2008b). « AMR outline export tariff increase impact on Ban Phuc Nickel Project », Toronto, *Market Wired*, 22 juillet, <<http://www.marketwired.com/press-release/AMR-Outlines-Export-Tariff-Increase-Impact-on-Ban-Phuc-Nickel-Project-881425.htm>>, consulté le 17 juin 2015; T. Huong (2014). « Ban Phuc Nickel requesting support to continue operations », *Vietnam Investment Review*, 19 mars, <<http://www.vir.com.vn/ban-phuc-nickel-requesting-support-to-continue-operations.html>>, consulté le 17 juin 2015.

salué par AMR⁷⁰, mais la chute des prix du nickel n'a pas encouragé AMR à investir dans la construction d'une fonderie. La hausse de ce tarif à l'export a été invoquée par AMR pour justifier le report d'investissements dans ses sites miniers au Viêt Nam⁷¹.

Dans la même veine, l'entreprise canadienne Olympus Pacific Minerals, qui a par la suite cédé ses actifs à Besra, a fortement protesté en 2010 lorsque le gouvernement a annoncé une taxe à l'export de 10 % sur l'or⁷². Le gouvernement a poursuivi Besra pour non-versement des produits de cette taxe à l'export, puis a finalement renoncé après que Besra eut signifié son intention d'abandonner ses projets au Viêt Nam⁷³.

Le gouvernement ne semble cependant pas vouloir changer sa politique : de nouvelles hausses de tarifs ont été annoncées en 2012, parallèlement à la promulgation du nouveau cadre réglementaire. Le tarif douanier à l'exportation est passé en janvier 2013 de 15 % à 30 % pour le minerai et le concentré de manganèse et de titane, ainsi que pour le talc ; de 20 % à 30 % pour le minerai et le concentré de nickel, de cobalt, de bauxite, de plomb et de zinc ; de 10-15 % à 15-25 % pour l'apatite ; de 15 % à 25 % pour le granit et le marbre blanc ; de 0 % à 5 % pour l'alumine⁷⁴. Une tendance semblable est observée en Indonésie (voir le chapitre 3), où le gouvernement accompagne sa politique de restriction aux exportations de minerais bruts par une hausse des tarifs à l'export⁷⁵.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de ces mesures tarifaires et réglementaires sur l'industrie. La politique gouvernementale semble définitivement s'orienter vers l'obligation de transformer le minerai sur place avant

70. *Asia Miner* (2013). « Vietnam – AMR welcomes new export tax », 29 janvier, <http://www.asiaminer.com/news/archive/142-2013/january-2013/5191-vietnam-amr-welcomes-new-export-tax.html#_VYxnk_I_PAs>, consulté le 17 juin 2015.

71. B. Bland (2010). « Mining group warns Vietnam over tax regime », *Financial Times*, 5 décembre, <<http://www.ft.com/intl/cms/s/0/58208a44-008b-11e0-aa29-00144feab49a.html#axzz3e6oFpONf>>, consulté le 17 juin 2015.

72. V. T. Khanh (2010). « Vietnam plans 20 % Gold-Export tax », *Wall Street Journal*, 13 novembre, <<http://online.wsj.com/articles/SB10001424052748703848204575609653158919936>>, consulté le 17 juin 2015 ; B. Bland (2010). *Op. cit.*

73. Besra (2014). « Besra celebrates repeal of export tax ruling in Vietnam », Toronto, 22 avril, <<http://www.besra.com/repeal-of-export-tax-ruling/>>, consulté le 17 juin 2015.

74. Socialist Republic of Vietnam (2012). *Circular 193/2012/TT-BTC Promulgating the Preferential Import and Export Tariff According to the List of Taxable Products*, Hanoi, Ministry of Finance, <<http://www.customs.gov.vn/Lists/EnglishDocuments/ViewDetails.aspx?ID=1189&language=en-US>>, consulté le 22 juillet 2015 ; Pricewaterhouse Coopers (2013). « Vietnam : 2013 updated tariffs », janvier, <http://www.pwccustoms.com/en_W1/w1/recent-developments/assets/vi_2013_tariff_jan2013.pdf>, consulté le 17 juin 2015 ; Export to China (2012). « Vietnam to raise mineral export duties », 26 octobre, <http://www.e-to-china.com/tariff_changes/global_tariff_changes/2012/1026/104859.html>, consulté le 17 juin 2015.

75. *ASEAN Briefing* (2014). « Indonesia to relax tax burden on mineral exports », 7 mai, <<http://www.aseanbriefing.com/news/2014/05/07/indonesia-relax-tax-burden-mineral-exports.html>>, consulté le 17 juin 2015.

toute exportation, obligeant les entreprises minières à consentir des investissements majeurs. Il semble que certaines entreprises s'adaptent : ainsi, Olympus Pacific Minerals a décidé, dès 2011, de transférer de Suisse au Viêt Nam ses activités de raffinage de l'or, afin de ne plus payer les droits à l'exportation⁷⁶. Avec 10 % des projets miniers de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean)⁷⁷ et un fort élan imprimé avant la promulgation du décret 15, le gouvernement vietnamien semble confiant que les nouvelles contraintes imposées aux investisseurs ne les dissuaderont pas durablement de développer les ressources minières.

3.4. ATTIRER LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS : DES DIFFICULTÉS SUBSISTENT

Commentant les nouvelles dispositions légales, certains observateurs estiment que de nombreux gisements, malgré leur diversité, sont trop modestes pour intéresser les investisseurs étrangers⁷⁸, surtout s'il faut envisager des investissements accrus pour la transformation sur place.

D'autres font remarquer qu'une certaine opacité persiste dans la gestion des processus d'approbation des projets, d'octroi des licences et dans les rapports avec les pouvoirs publics. Ainsi, l'entreprise Triple Plate Junction s'est publiquement plainte des longs délais de traitement des dossiers. Kobe Steel semble partager cette inquiétude quant à l'opacité engendrée par les méandres bureaucratiques pour son projet de mine de fer de Thach Khe⁷⁹, une opinion apparemment répandue dans l'industrie puisque plusieurs analystes ont appelé le gouvernement à faire preuve de plus de transparence⁸⁰.

76. G. J. Chury (2012). « Gold Mourning, Vietnam : Government inflicted gold export duty affects dealers not miners », *Mining.com*, 10 janvier, <<http://www.mining.com/gold-mourning-vietnam-government-inflicted-gold-export-duty-effects-dealers-not-miners/>>, consulté le 17 juin 2015.

77. V. Bonnet (2013). « Le secteur minier : un gisement de croissance pour l'ASEAN », *Horizon ASEAN*, n° 5, février, <file:///C:/Users/edition2/Downloads/horizon_asean_numero_5.pdf>, consulté le 8 septembre 2015.

78. *Mining Journal* (2012). « Indochina and Thailand : Committed to growth », 9 novembre, <<http://www.mining-journal.com/world/asia/indochina-thailand-committed-to-growth/>>, consulté le 22 juillet 2015.

79. N. Linh (2014). « Kobe Steel awaits clarity over Thach Khe iron mine », *Talk Vietnam*, 7 avril, <<http://www.talkvietnam.com/2014/04/kobe-steel-awaits-clarity-over-thach-khe-iron-mine/>>, consulté le 17 juin 2015.

80. T. Hoang (2012). « Experts call for transparency in mining industry », *The Saigon Times*, 26 juillet, <<http://english.thesaigontimes.vn/24711/Experts-call-for-transparency-in-mining-industry.html>>, consulté le 17 juillet 2015 ; T. Hoang (2013). « Mining industry needs increased transparency », *The Saigon Times*, 5 mai, <<http://english.thesaigontimes.vn/28973/Mining-industry-needs-increased-transparency.html>>, consulté le 17 juin 2015.

Ainsi, l'entreprise Dragon Capital (capitaux thaïlandais, britanniques et de Hong Kong) a dû céder ses parts en 2010 dans le projet de mine de tungstène de Nui Phao, aujourd'hui propriété de Masan, sous prétexte de retard dans la mise en œuvre du plan d'exploitation. Des investisseurs étrangers y auraient vu un signe peu encourageant, de même que la preuve que « le Viêt Nam estime qu'il peut développer le secteur des ressources naturelles sans implication étrangère significative⁸¹ », selon Dominic Scriven, directeur général de Dragon Capital.

4. UNE MISE EN VALEUR QUI TRADUIT DES OBJECTIFS GÉOPOLITIQUES

La politique de relance du secteur minier est passée par la création du géant minier Vinacomin (à partir de l'entreprise Vinacoal), et par les efforts déployés en vue d'attirer les investisseurs étrangers pour valoriser les ressources du pays. En 2011, on relevait 150 compagnies minières actives, détentrices d'une licence du gouvernement central au Viêt Nam, dont 54,4 % étaient des entreprises d'État, les entreprises étrangères représentant 8,8 % des projets et le secteur privé domestique, 36,8 %⁸². Parmi ces acteurs privés, on relève le groupe Masan, qui doit bientôt commencer l'exploitation du gisement polymétallique de Nui Phao (cuivre, wolfram, bismuth, tungstène) dans le district de Dai Tu (province de Thai Nguyen)⁸³. Le gisement devrait permettre au Viêt Nam de devenir le 2^e producteur de tungstène après la Chine, et l'un des premiers producteurs de fluorite et de bismuth⁸⁴.

4.1. UNE PRÉSENCE ANCIENNE D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES DANS LE SECTEUR MINIER

Il existe plusieurs projets d'exploration ou d'exploitation où figurent des entreprises étrangères (figure 5.3). Ainsi, on recense une entreprise chinoise (Chinalco pour la bauxite), mais aussi des firmes australiennes (dont le géant BHP Billiton

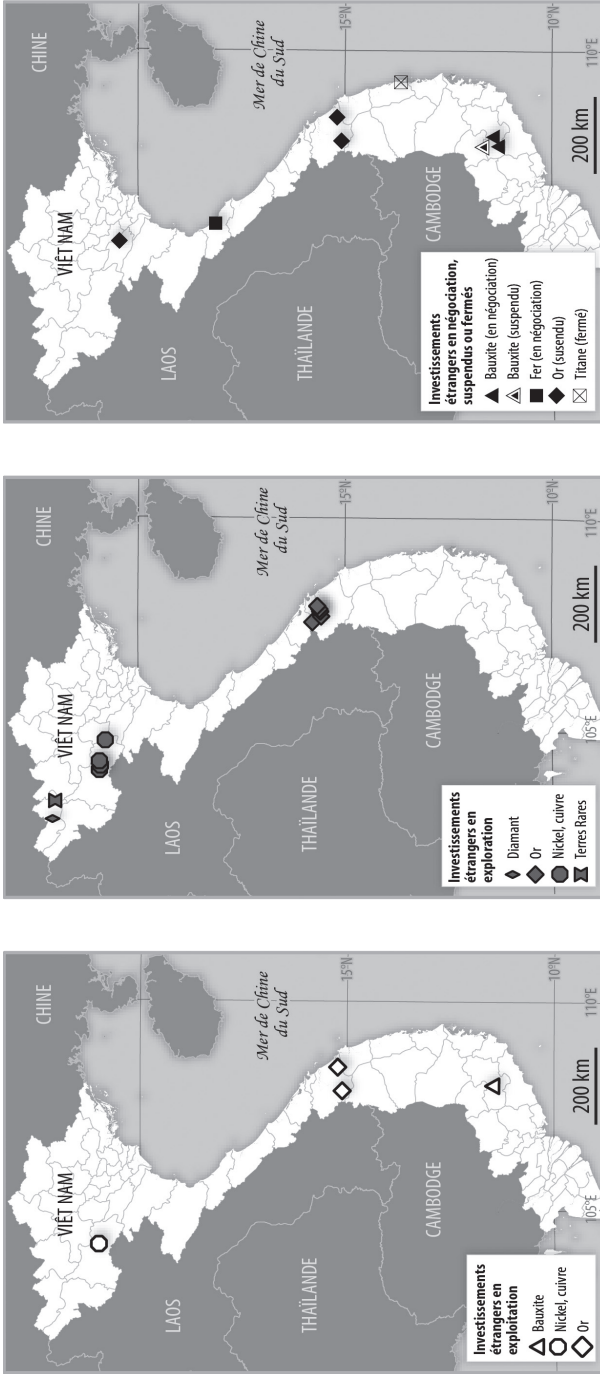
81. Cité dans *Thanh Nien News* (2009). « Vietnam may revoke Tiberon license for tungsten mine », 2 septembre, <<http://www.thanhniennews.com/business/vietnam-may-revoke-tiberon-license-for-tungsten-mine-16916.html>>, consulté le 29 août 2014 ; B. Bland (2010). *Op. cit.*

82. B. Q. Binh *et al.* (2011). *Op. cit.*

83. H. Phi (2013). « Multi-metal mining project to kick off », *Saigon Times*, 28 mars, <<http://english.thesaigontimes.vn/28501/Multi-metal-mining-project-to-kick-off.html>>, consulté le 17 juin 2015.

84. ABB (2013). « Putting Vietnam on the mining map », 15 juillet, <<http://www.abb.com/cawp/seitp202/75d61e5242b95492c1257b9400352bfb.aspx>>, consulté le 17 juin 2015.

FIGURE 5.3
Investissements étrangers dans le secteur minier



Source : Pierre-Louis Têtu, Département de géographie, Université Laval, 2014.

pour la bauxite et l'or), canadiennes (pour le nickel, le cuivre et l'or), américaine (Alcoa pour la bauxite), japonaises (le fer pour Kobe Steel et les terres rares), britannique (pour les diamants), à des stades variant entre les négociations préalables, l'exploration et l'exploitation. Le nombre de projets actifs n'est pas très élevé : nous avons pu en recenser 18, un chiffre probablement approximatif mais qui démontre la faible pénétration, en 2014, du secteur de l'extraction minière par les investisseurs étrangers. L'Agence officielle des investissements étrangers (Foreign Investment Agency) recense 78 projets d'IDE dans le secteur minier au 31 décembre 2012, pour une valeur totale de 3,2 milliards de dollars américains⁸⁵, soit 1,5 % des IDE proposés.

Après une première étude de faisabilité menée par l'entreprise française Aluminium Péchiney en 2002⁸⁶ à la suite d'un accord paraphé en 1999⁸⁷, le gouvernement a fait entériner la décision d'aller de l'avant avec le projet lors du 10^e congrès du Parti communiste, en avril 2006⁸⁸, puis a arrêté le premier plan national de mise en valeur des gisements de bauxite en 2007. Celui-ci prévoit des investissements de l'ordre de 15,6 milliards de dollars américains d'ici 2025⁸⁹. Vinacomin a préparé des projets d'extraction dans six sites différents des Hauts Plateaux centraux. Le principe de la coopération sino-vietnamienne pour l'exploitation des gisements de bauxite a été signé dès 2001⁹⁰, soit avant que le gouvernement n'établisse officiellement un plan de mise en valeur. Dès décembre 2005, un accord était signé entre Vinacomin et Chinalco⁹¹ pour l'aménagement de deux sites d'extraction de bauxite avec la construction d'usines de transformation en alumine, première étape vers le développement de la filière complète de production d'aluminium, à Nhan Co (province de Đắk Nông) et Tân Rai (Lâm Đồng) (figure 5.4), un premier accord confirmé par un autre en novembre 2006⁹². En

85. General Statistics Office of Vietnam, « Investment », <http://www.gso.gov.vn/default_en.aspx?tabid=776>, consulté le 23 juillet 2015.

86. J. Wu (2003). *The Mineral Industry of Vietnam – 2003 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.

87. J. Wu (2000). *The Mineral Industry of Vietnam – 2000 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.

88. H. Marston (2012). « Bauxite mining in Vietnam's central highlands: An arena for expanding civil society? », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 34, n° 2, p. 173-196.

89. D. Hoang (2009). « Vietnam bauxite plan opens pit of concern », *Asia Times*, 17 mars, <http://www.atimes.com/atimes/Southeast_Asia/KC17Ae01.html>, consulté le 17 mai 2015; J. Wu (2009). *Op. cit.*

90. H. Marston (2012). *Op. cit.*

91. J. Wu (2007). *The Minerals Industry of Vietnam – 2005 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.

92. J. Wu (2009). *Op. cit.*

novembre 2012, Vinacomin a signé un accord destiné au financement de la construction de la raffinerie d'alumine sur le site de Nhan Co avec un montage financier comprenant essentiellement des banques japonaises⁹³.

L'intérêt de la société russe RusAl a été rapporté à plusieurs reprises en 2006⁹⁴, 2007⁹⁵, 2008⁹⁶ puis encore en 2014, information alors démentie par RusAl⁹⁷.

FIGURE 5.4

Usine de production d'alumine de Tân Rai



Source : Frédéric Lasserre, mai 2013.

Alcoa s'est montrée intéressée par le projet d'exploitation de bauxite dans les plateaux centraux dès 2002, un intérêt partagé par Hanoï⁹⁸, mais son implication a connu des fluctuations. Un accord formel a été signé entre Alcoa et

-
93. Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC), Sumitomo Mitsui Trust Bank, Bank of Tokyo – Mitsubishi UFJ, Mizuho Bank Ltd et Shizuoka Bank ; on recense une banque américaine, Standard Chartered Bank, et une française Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (*Trade and Forfeiting Review* [2014]. «NEXI insures US\$300m of Vinacomin loans», 6 mai, <<http://www.tfreview.com/news/deals/nexi-insures-us300m-vinacomin-loans>>, consulté le 17 juin 2015).
94. *Việt Nam News* (2006). «RusAl looks to invest \$1 billion in mining project», 7 décembre, <<http://vietnamnews.vn/industries/159862/rusal-looks-to-invest-1-billion-in-mining-project.html>>, consulté le 17 juin 2015.
95. *Moscow Times* (2007). «RusAl prepares to expand in Indonesia and Vietnam», 13 août, <<http://www.themoscowtimes.com/business/article/rusal-prepares-to-expand-in-indonesia-and-vietnam/195099.html>>, consulté le 17 juin 2015.
96. *Global Trade Review* (2008). «UC RusAl to develop Vietnam metals plant», 4 novembre, <http://www.gtreview.com/trade-finance/global-trade-review-news/2008/November/UC-Rusal-to-develop-Vietnam-metals-plant-_6722.shtml>, consulté le 24 juillet 2014.
97. *MetalBulletin* (2014). «RusAl not planning \$1bn railway in Vietnam», 15 juillet, <<http://www.metalbulletin.com/Article/3361621/HOTLINE-Rusal-not-planning-1bn-railway-in-Vietnam.html#axzz3D6tMHOCq>>, consulté le 17 juin 2015.
98. J. Wu (2002). *The Minerals Industry of Vietnam – 2002 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.

Vinacomin en juin 2008 pour une étude de faisabilité⁹⁹. Cependant, devant l'absence de progrès dans le projet, plusieurs analystes ont émis des doutes sur sa viabilité ou son statut, dans le cadre d'une suspension de l'ensemble des projets de mise en valeur de la bauxite décrétée par le gouvernement, officiellement pour revoir le plan directeur¹⁰⁰, en réalité probablement pour revoir la stratégie gouvernementale face à la vive opposition que suscitait ce projet minier. En 2014, le projet était à nouveau officiellement d'actualité¹⁰¹.

En décembre 2009, puis en septembre 2011, des accords étaient également paraphés entre l'australienne Atlantic et Vietnam Resources and Environment Corporation, puis avec le ministère de l'Industrie et du Commerce pour une étude de faisabilité sur la valorisation de la bauxite dans les plateaux centraux et la construction d'une voie ferrée¹⁰² (voir la figure 5.5). Cependant, la lenteur des procédures et le manque de transparence du processus ont amené Atlantic en 2014 à suspendre sa participation au projet de mise en valeur des gisements de bauxite des plateaux centraux¹⁰³.

BHP Billiton s'était montrée intéressée par des gisements de bauxite dès 2003¹⁰⁴, puis s'en était détournée¹⁰⁵, sans doute démotivée par les difficultés administratives auxquelles elle s'était heurtée¹⁰⁶, avant de revenir avec un projet d'investissement de 1,6 milliard de dollars américains annoncé en juin 2014¹⁰⁷.

-
99. American Chamber of Commerce in Vietnam – AmCham Vietnam (2008). « Vietnam splits alumina refining, bauxite mining projects between Alcoa, Chaico (China), Vinacomin », 6 mai, <<http://www.amchamvietnam.com/2124/vietnam-splits-alumina-refining-bauxite-mining-projects-between-alcoa-chaico-china-vinacomin/>>, consulté le 17 juin 2015 ; *Knox News* (2008). « Alcoa Inc. signs agreement with Vietnam », 24 juin, <<http://www.knoxnews.com/business/alcoa-inc-signs-agreement-vietnam>>, consulté le 17 juin 2015.
100. *Bloomberg* (2011). « Alcoa rejects report it has halted work on Vietnam project », 17 mars, <<http://www.bloomberg.com/news/2011-03-17/alcoa-rejects-report-it-has-halted-work-on-vietnam-project.html>>, consulté le 17 juin 2015.
101. T. Minh (2014). « Alcoa expects cooperation with Vietnam to develop bauxite mining », *Vietnam Breaking News*, 24 mars, <<http://www.vietnambreakingnews.com/2014/03/alcoa-expects-cooperation-with-vietnam-to-develop-bauxite-mining/>>, consulté le 17 juin 2015.
102. T. Nguyet (2009). « Atlantic signs MOU for bauxite project », *Saigon Times*, 22 décembre, <<http://english.thesaigontimes.vn/8020/Atlantic-signs-MOU-for-bauxite-project.html>>, consulté le 17 juin 2015 ; E. Swanepoel (2011). « Atlantic eyes bauxite in Vietnam », *Mining Weekly*, 29 septembre, <<http://www.miningweekly.com/article/atlastic-eyes-bauxite-in-vietnam-2011-09-29>>, consulté le 17 juin 2015.
103. Atlantic Ltd. (2014), *Quarterly Report – March 2014*, Perth, Atlantic Ltd., p. 4.
104. J. Wu (2004) *The Minerals Industry of Vietnam – 2004 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey ; M. Craze (2004). « BHP Billiton searches for bauxite in Vietnam to supply China », *Bloomberg*, 16 novembre, <<http://www.bloomberg.com/apps/news?pid=newsarchive&sid=aMevjMN7Uwt8>>, consulté le 17 juin 2015.
105. World Bank (2010). *Op. cit.*, p. 115.
106. J. Wu (2007). *Op. cit.*
107. *Vietnam Business Forum* (2014). « BHP Billiton likely to invest US\$1.6Bln in bauxite exploitation in Vietnam », 16 juin, <http://vccinews.com/news_detail.asp?news_id=3938>, consulté le 17 juin 2015.

Enfin, le secteur aurifère semble attractif pour plusieurs producteurs canadiens et australiens (Axiom, Besra, Strategic Mining Corp.).

4.2. UN PREMIER OBJECTIF : FAVORISER L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

En raison du manque d'investissements dans l'appareil productif, le secteur minier mobilise souvent un équipement peu productif. Ainsi, à l'instar de l'ensemble du secteur minier, souvent peu efficace¹⁰⁸, les entreprises du secteur charbonnier sont peu efficaces : le taux de perte dans le secteur de Quang Ninh est de l'ordre de 7,5 %, et de 28 % à 31 % dans les mines à ciel ouvert¹⁰⁹. Or la demande en électricité a augmenté au rythme annuel moyen de 15 % environ depuis 1995¹¹⁰. En 2010, le charbon assurait près de 13 % de la production électrique, le pétrole et le gaz 24 % et l'hydroélectricité 38 % ; l'objectif du gouvernement est de faire passer la part de l'électricité produite par le charbon à 38 % en 2020¹¹¹. Le gouvernement souhaiterait donc accélérer le réinvestissement dans ce secteur, afin de le rendre plus efficace, et valoriser les gisements apparemment très importants, afin d'assurer l'indépendance énergétique du Viêt Nam.

4.3. LES MINES, UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À TRAVERS LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Outre le souci de valoriser les ressources du territoire, le gouvernement vietnamien entend mobiliser les grands projets miniers pour favoriser la construction d'infrastructures de transport et accroître son contrôle du territoire.

108. ASEAN Affairs (2011). « Foreign investors look at Vietnam's mining sector », 30 juin, <http://www.aseanaffairs.com/vietnam_news/investment/foreign_investors_look_at_vietnam_s_mining_sector>, consulté le 17 juin 2015.

109. B. Q. Binh *et al.* (2011). *Op. cit.*, p. 17.

110. Business Advantage International (2010). *Op. cit.* ; *The Economist* (2013). « Electricity in Vietnam. A heavy load », 31 août, <<http://www.economist.com/news/asia/21584374-vietnams-power-grid-under-strain-all-kinds-fuses-may-blow-heavy-load>>, consulté le 17 juillet.

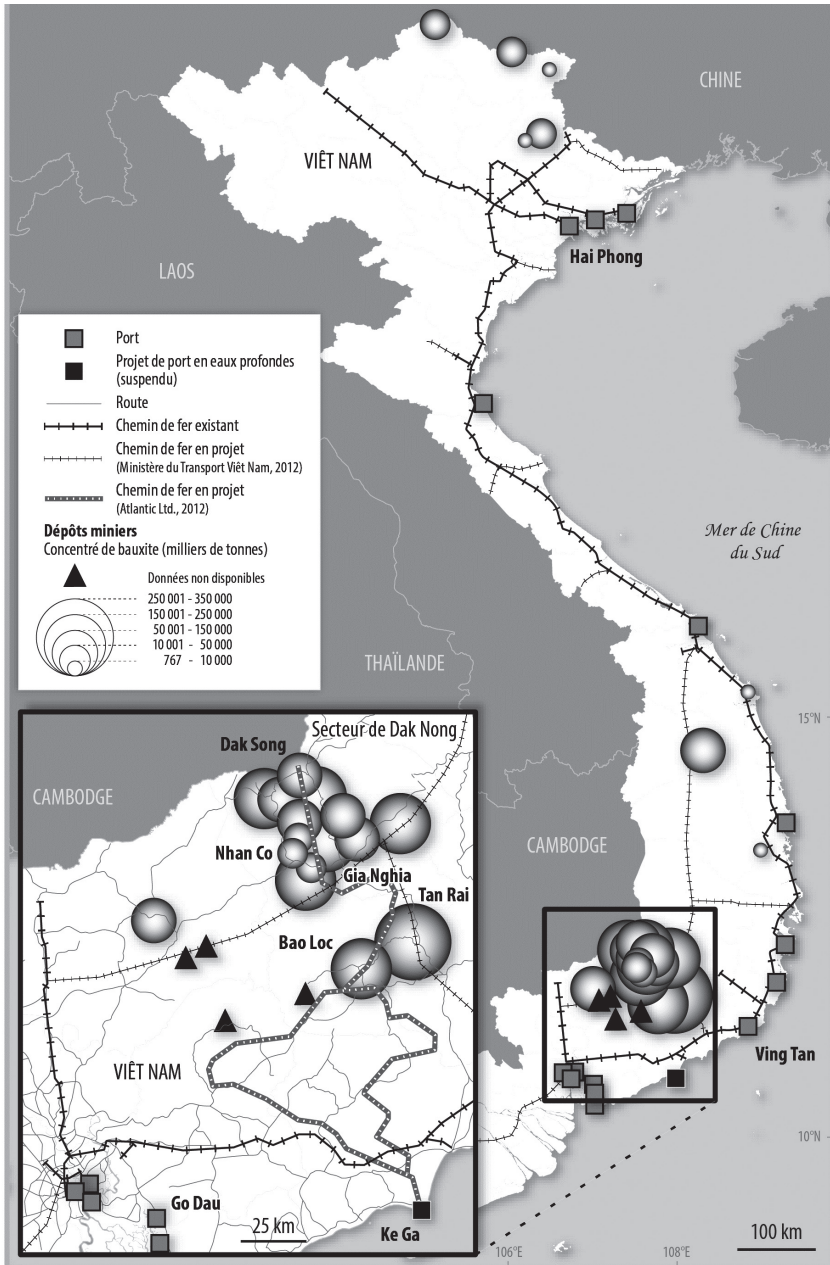
111. A. T. Nguyen (2012). « A case study on power sector restructuring in Vietnam », communication présentée au Pacific Energy Summit 2012, Hanoï, 20-22 mars, <http://www.nbr.org/downloads/pdfs/eta/PES_2012_summitpaper_Nguyen.pdf>, consulté le 17 juin 2015 ; D. Nguyen et K. B. Hawkins (2011). *Vietnam Power Development Plan for the 2011-2020 Period*, Hong Kong, Mayer Brown JSM, 1^{er} septembre, <<http://www.mayerbrown.com/files/Publication/7eb02f45-1783-4f14-8565-bf5120e1ea08/Presentation/PublicationAttachment/5dcbea1-2d9f-42ae-8cbd-dab97456c4c5/11556.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.

Ainsi, les projets de mise en valeur des gisements de bauxite, qui supposent le transport de grandes quantités d'alumine, exigent la modernisation du réseau routier, voire la construction de voies ferrées complémentaires vers un port pour l'expédition vers les sites de transformation de l'alumine en aluminium, en attendant que l'ensemble de la filière de production s'établisse – ce qui pourrait prendre du temps, cette filière industrielle étant fortement consommatrice d'énergie et le Viêt Nam étant déjà confronté, on l'a vu, à de réelles difficultés de production d'énergie.

De fait, le projet mis de l'avant par la société australienne Atlantic comprenait la construction, entre les plateaux centraux et la côte, d'un port à Ke Ga pour un montant de 700 millions de dollars américains et d'une voie ferrée s'étirant pratiquement jusqu'à la frontière cambodgienne¹¹² (figure 5.5). Cette voie ferrée, outre de servir au transport de l'alumine, pourrait permettre de désenclaver les provinces des plateaux centraux, une perspective qui séduit particulièrement la province de Lâm Đồng qui envisage d'aller de l'avant avec un important programme de construction, en coordination avec la voie ferrée destinée aux projets d'exploitation de bauxite¹¹³. Le gouvernement semble hésiter entre l'option ferroviaire et l'option routière, puisqu'en 2011 il a également annoncé la réfection et l'élargissement de la route nationale 20 et de la route provinciale 725, à grands frais (près de 1 600 milliards de dong prévus en août 2011, soit environ 75 millions de dollars américains)¹¹⁴, alors même que ces axes routiers avaient été sévèrement dégradés justement par le passage répétés de camions surchargés utilisés par l'industrie minière¹¹⁵. Une grande incertitude plane sur le volet transport du projet de bauxite des Hauts Plateaux depuis l'annonce de l'abandon – provisoire ? – du projet de port de Ke Ga¹¹⁶. Une solution de rechange pourrait être le port de Vinh Tan (province de Binh Thuan), mais le ministère des Transports a d'ores et déjà prévenu qu'une telle

-
112. V. Nam (2010). « Vinacomin to build seaport for bauxite transport », *Saigon Times*, 9 janvier, <<http://english.thesaigontimes.vn/8272/Vinacomin-to-build-seaport-for-bauxite-transport.html>>, consulté le 17 juin 2015 ; *Al Circle* (2011). « Australia's Atlantic proposes bauxite supply chain project in Vietnam », 29 septembre, <<http://www.alcircle.com/bauxite/newscircle/project/detail/8371/australia-atlantic-proposes-bauxite-supply-chain-project-in-vietnam>>, consulté le 22 juillet 2015.
113. *Viêt Nam News* (2011). « Lam Dong plans railway project », 29 octobre, <<http://vietnamnews.vn/print/217079/lam-dong-plans-railway-project-.htm>>, consulté le 17 juin 2015.
114. A. Quan (2011b). « Some VND1.6 trillion to upgrade bauxite route », *Saigon Times*, 17 août, <<http://english.thesaigontimes.vn/18738/Some-VND16-trillion-to-upgrade-bauxite-route.html>>, consulté le 17 juin 2015.
115. A. Quan (2011a). « Gov't okays BT for "bauxite route" », *Saigon Times*, 29 juillet, <<http://english.thesaigontimes.vn/Home/business/other/18400/>>, consulté le 17 juin 2015.
116. S. Tung (2013). « Ke Ga Port project causes many implications », *Vietnam Net*, 2 mars, <<http://english.vietnamnet.vn/fms/business/67631/ke-ga-port-project-causes-many-implications-.html>>, consulté le 17 juin 2015 ; *Thanh Nien News* (2013a). « Vietnam injects caution into bauxite mining plans », 7 mars, <<http://www.thanhniennews.com/business/vietnam-injects-caution-into-bauxite-mining-plans-3268.html>>, consulté le 17 juin 2015.

FIGURE 5.5
Gisements de bauxite au Viêt Nam



Source : Pierre-Louis Têtu, Département de géographie, Université Laval, 2014.

option supposerait des investissements majeurs pour permettre au réseau routier existant de supporter des camions de 40 tonnes. En 2013 et 2014, c'est vers le port de Go Dau (province de Dong Nai) qu'ont été acheminés les chargements d'alumine, au grand déplaisir des autorités locales qui se plaignent des effets négatifs sur le réseau routier¹¹⁷.

Un autre projet industriel majeur, avec une composante importante en infrastructures de transport, est le projet de complexe sidérurgique de Ha Tinh et le port en eaux profondes de Son Duong¹¹⁸.

Outre d'assumer un rôle de levier de développement économique, ces infrastructures de transport, surtout les routes et les voies ferrées sur les plateaux centraux, de même que les projets industriels dans cette région, comportent une dimension de contrôle du territoire. Les grands projets industriels marquent l'emprise gouvernementale dans une région périphérique et considérée naguère comme mal contrôlée¹¹⁹.

4.4. LES CONCESSIONS MINIÈRES, UN LEVIER POUR MAINTENIR UN ÉQUILIBRE POLITIQUE ENTRE VOISINS

Le gouvernement vietnamien semble attacher une grande importance à l'origine des entreprises minières auxquelles sont accordées des concessions, surtout pour les projets jugés stratégiques. Ainsi, en juin 2003, l'entreprise Vietnam National Minerals (Vimico) avait annoncé un partenariat avec Aluminium Pechiney pour le site de Bao Lam (province de Lâm Đồng), à la suite de l'étude de faisabilité menée en 2002¹²⁰, avec la construction des usines d'alumine dont le début était prévu en 2007. Le projet n'a jamais abouti, alors qu'une entente de principe avait été conclue dès mai 2002 entre gouvernements chinois et vietnamien pour un projet similaire dans le district de Đắk Nông (province de Đắk Lắk avant sa scission en 2004), probablement sur le même site que celui exploité aujourd'hui par Chinalco. En 2008, Hanoï a pris soin de signer des accords avec des entreprises chinoise, américaine et australienne, en partenariat avec Vinacommin¹²¹.

117. Thanh Nien News (2013a). *Op. cit.*

118. V. Nam (2012). «Formosa to raise steel output to 22.7 million tons», *Saigon Times*, 25 juillet, <<http://english.thesaigontimes.vn/24683/Formosa-to-raise-steel-output-to-227-million-tons.html>>, consulté le 17 juin 2015 ; Vietnam Embassy in Brunei (2008). «PM launches Taiwan-invested steel-port complex», 7 juillet, <<http://www.vietnamembassy-brunei.org/vnemb.vn/tinhac/ns080707102735>>, consulté le 17 juin 2015.

119. S. Déry (2004). *La colonisation agricole au Viêt Nam. Contribution à l'étude de la construction d'un État moderne : du bouleversement à l'intégration des Plateaux centraux*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

120. J. Wu (2003). *Op. cit.*

121. American Chamber of Commerce in Vietnam (2008). *Op. cit.*

Ce souci apparent de conserver une certaine diversité dans les IDE du secteur minier peut s'interpréter à deux niveaux :

- Le souci de préserver une certaine marge de manœuvre par rapport à de grandes entreprises étrangères, en ne donnant à aucune un statut dominant dans ce secteur d'activité, et indirectement ainsi par rapport à l'État d'origine de ces entreprises.
- Le débat idéologique interne au Parti communiste vietnamien entre les partisans d'une ouverture accélérée de l'économie vers les entreprises et les pays capitalistes, et les conservateurs partisans d'un rapprochement avec la Chine¹²². Selon Alexander Vuving, lorsque le projet d'exploitation de la bauxite, qui a eu d'importantes répercussions sur la politique intérieure après 2008, a été discuté dans les années 1990, l'implication de la Chine dans le projet n'était pas souhaitée par les réformistes au sein du gouvernement, notamment par le premier ministre de l'époque, Phan Van Khai. Au contraire, les partisans d'une réforme de l'économie cherchaient plutôt à faire valoir l'intérêt de diversifier l'origine des investissements pour l'exploitation des gisements de bauxite, en attirant des capitaux thaïlandais, russes, américains ou australiens¹²³.

C'est le même souci de contrebalancer un poids trop lourd de la Chine dans l'équation géopolitique du Viêt Nam (pénétration commerciale chinoise au Laos ; tensions en mer de Chine du Sud ; montée en puissance du potentiel naval chinois) qui a conduit Hanoï à diversifier ses relations diplomatiques, notamment avec le Japon, l'Inde, mais aussi avec les États-Unis¹²⁴.

5. UNE MISE EN VALEUR QUI CRISTALLISE LES CONTESTATIONS SOCIALES : LE CAS DES MINES DE BAUXITE DES HAUTS PLATEAUX CENTRAUX

5.1. DES CONFLITS DE VOISINAGE AVEC D'AUTRES SECTEURS ÉCONOMIQUES SUR L'UTILISATION DU TERRITOIRE

La mise en valeur de sites miniers se traduit par des frictions dans les usages du territoire. L'exploitation minière crée ou pourrait créer des problèmes de pollution ou se faire au détriment d'autres usages du foncier.

122. H. Marston (2012). *Op. cit.*

123. A. Vuving (2010). « Vietnam: A tale of four players », *Southeast Asian Affairs*, p. 367-391, <http://www.viet-studies.info/kinhte/VuVing_FourPlayers_SEAAffairs.pdf>, consulté le 8 septembre 2015.

124. C. Thayer (2011), « The tyranny of geography: Vietnamese strategies to constrain China in the South China Sea », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 33, n° 3, p. 348-369 ; L. Gédéon et F. Guillemot (2013). *Op. cit.* ; A. Tan (2014). *The Arms Race in Asia. Trends, Causes and Implications*, Londres, Routledge.

Ainsi, de nombreux projets d'exploitation de titane, localisés près de villages et de sites touristiques côtiers, sont fortement contestés par les habitants et par les acteurs de cette industrie, qui craignent que les effluents des mines et la transformation du paysage ne remettent en cause la viabilité du tourisme et de l'agriculture¹²⁵. Il en est de même pour les projets d'intensification de la production charbonnière, dont les retombées négatives ont provoqué un conflit avec le secteur touristique dans la baie de Hả Long¹²⁶.

De même, la perspective de l'exploitation des importants gisements de bauxite des plateaux centraux inquiète nombre de résidents locaux ainsi que les exploitants de plantations de thé et de café. En effet, le gisement de bauxite se présente sous la forme d'une couche peu profonde, d'environ 4 à 5 mètres d'épaisseur, et s'étendant sur des dizaines de kilomètres carrés. L'exploitation passe donc par le creusement d'immenses mines à ciel ouvert, afin d'extraire systématiquement la couche de bauxite, et par la rétention, dans de grands bassins, afin de protéger les cours d'eau et le sol, des « boues rouges » très toxiques issues du traitement du minerai produit. La société Vinacomин explique que les propriétaires seront compensés financièrement pour la perte de leurs terres et de leurs plantations ; que les terres seront réhabilitées après l'exploitation de la couche de bauxite, et qu'elles pourraient même être plus fertiles par la suite, puisqu'on aura restauré les sols avec des terres plus riches – il n'en demeure pas moins que la perspective de voir des centaines d'hectares ravagés et de devoir recommencer les plantations, dont la maturité demande plusieurs plusieurs années, ne réjouit guère les producteurs¹²⁷, eux qui, quelques années auparavant, avaient pourtant bénéficié de l'appui du gouvernement. Celui-ci voyait dans le développement des plantations de thé (figure 5.6) et de café, outre un important levier économique – le Viêt Nam exporte thé et café, et est même devenu le 1^{er} producteur mondial de café robusta et le 1^{er} exportateur mondial de café en 2012, devant le Brésil –, un outil de colonisation et de contrôle d'un territoire marginal, périphérique, où la population est encore aujourd'hui composée de minorités ethniques¹²⁸ et dont la frontière proche

125. Mui Ne Beach (2011). « Toxic new China-Vietnam bauxite mining network threatens tourism and environment from Mondulkiri, Cambodia to Mui Ne, Vietnam », 14 septembre, <http://www.muinebeach.net/bauxite-Vietnam-Cambodia-China-Khe_Ga-Mondulkiri-Mui_Ne-red_mud.htm>, consulté le 17 juin 2015 ; D. Loan (2012). *Op. cit.* ; *TuoiTre News* (2014). « Titanium mining exhausts locals, land in central Vietnam », 4 mars, <<http://tuoitrenews.vn/features/18780/titanium-mining-exhausts-locals-land-in-central-vietnam>>, consulté le 17 juin 2015.

126. L. D. Chinh, S. H. Gheewala et S. Bonnet (2007). « Integrated environmental assessment and pollution prevention in Vietnam: The case of anthracite production », *Journal of Cleaner Production*, vol. 15, n° 18, p. 1768-1777.

127. Entrevues menées par l'auteur à Bao Loc, 11 mai 2013.

128. S. Déry (2004). *Op. cit.*

faisait l'objet voici quelques années d'un litige avec le Cambodge¹²⁹. Outre la destruction des plantations, les résidents locaux craignent les risques de pollution, l'impact des besoins en eau des usines de transformation de la bauxite – un élément confirmé par un consultant dans le projet¹³⁰ – et la nécessité de construire

FIGURE 5.6
Plantations de thé, province de Lâm Đồng



Source : Frédéric Lasserre, juin 2013.

129. R. Amer (1997). «Border conflicts between Cambodia and Vietnam», *IBRU Boundary and Security Bulletin*, vol. 5, n° 2, p. 80-91 ; R. Amer et N. H. Thao (2009). «Regional conflict management : Challenges of the border disputes of Cambodia, Laos, and Vietnam», *Austrian Journal of South-East Asian Studies*, vol. 2, n° 2, p. 53-80. Le professeur Nguyen Viet Ky, doyen de la Faculté de géologie et du pétrole de l'Université de technologie d'Ho Chi Minh-Ville, a confirmé cette dimension géopolitique dans les projets gouvernementaux en entrevue avec l'auteur, Ho Chi Minh-Ville, 8 mai 2013.

130. Professeur Nguyen Viet Ky, entrevue avec l'auteur, Ho Chi Minh-Ville, 8 mai 2013.

d'autres barrages pour fournir l'électricité nécessaire à sa production. Un ingénieur de l'usine de Tan Rai, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, a confirmé cette nécessité de construire de nouveaux barrages¹³¹.

Le gouvernement s'est défendu en soulignant l'ampleur des retombées économiques, les emplois créés et la vision stratégique de la création d'un nouveau secteur industriel. Le premier ministre Nguyễn Tân Dũng a présenté l'extraction de la bauxite comme une « grande politique du Parti et de l'État » pour le décollage socioéconomique des Hauts Plateaux du Centre¹³². Le gouvernement a, par ailleurs, souligné que les compensations pour les agriculteurs lésés étaient substantielles... et même trop, puisque, afin de soutenir la rentabilité du projet, le ministère de l'Industrie et du Commerce, a décidé en mars 2013 de ramener celles-ci d'un plancher de 37 905 \$ US/ha (800 millions dongs) à 11 845 \$ US/ha (250 millions dongs). De plus, il estime que les agriculteurs vont bénéficier de la réhabilitation des terres consécutive aux remblayages. Selon Duong Van Hoà, directeur général adjoint de Vinacomin, chaque année seront exploités entre 50 ha et 60 ha¹³³, puis les terres déblayées seront réhabilitées et remblayées avec de la terre de meilleure qualité. Les sols seraient pauvres dans la province de Dak Nông :

un hectare de caféiers à Dak Nông donne seulement 1,5 tonne à 1,8 tonne de graines par an, contre 2,38 tonnes à Dak Lak; 2,2 tonnes contre 3,07 tonnes pour le poivre; 1,74 tonne contre 4,21 tonnes pour le cacao. Selon Lâm Trí Hy, président du Comité populaire de la commune de Nhân Co, cette dernière possède plus de 3 000 ha de caféiers dont la productivité est de moitié inférieure aux plantations de Dak Lak¹³⁴.

On fait ainsi miroiter, outre la perspective de compensations financières, la possibilité de lendemains meilleurs en repartant des exploitations sur des sols bonifiés. Or ce point de vue n'est pas partagé par tous dans la population des Hauts Plateaux et parmi les exploitants affectés. La presse relevait en mai 2013 que les investissements majeurs, 1,5 milliard de dollars américains dans les deux projets de bauxite des Hauts Plateaux, permettraient de créer 1 500 emplois, alors que le même montant, investi dans l'agriculture, permettrait de créer 6 millions d'emplois dans la région¹³⁵.

131. Entrevue menée par l'auteur à Bao Loc, 11 mai 2013.

132. N. Hồng (2009). « La re-végétalisation des carrières, priorité du projet de bauxite », *Le Courrier du Vietnam*, 12 juin, <<http://lecourrier.vn/lecourrier/fr-fr/details/22/environnement/26963/la-re-veacutegacutetalisation-des-carriegraveres-prioriteacut-du-projet-de-bauxite.aspx>>, consulté le 17 juin 2015.

133. Chiffre confirmé par le professeur Nguyen Viet Ky, en entrevue avec l'auteur, Ho Chi Minh-Ville, 8 mai 2013.

134. N. Hồng (2009). *Op. cit.*

135. *Tuoi Tre*, 13 mai 2013, dans Revue de presse de l'Ambassade de France à Hanoï, section « Vietnam – Ressources minières/Actualités », janvier-mai 2013.

À la surprise du gouvernement, à partir de 2008, ces projets de mise en valeur des gisements de bauxite sont devenus l'incarnation d'une forme de résistance politique contre le gouvernement. Alors que ces projets, discutés dès les années 1980, ont longtemps divisé le gouvernement quant au choix des investisseurs et de leur pays d'origine, leur promotion par le gouvernement a réussi à unifier une ébauche de société civile¹³⁶ contre eux. L'opposition, émanant initialement des environnementalistes, des agriculteurs des régions concernées et, surtout, des producteurs de thé et de café, s'est étendue aux minorités des Hauts Plateaux, aux Églises, mais aussi aux intellectuels et à plusieurs militaires, députés actifs et cadres du Parti maintenant à la retraite.

5.2. LA PERCÉE DES CRITIQUES ENVIRONNEMENTALES CONTRE LE PROJET ET L'EXTENSION DES MOUVEMENTS DE PROTESTATION

En juillet 2009, le cardinal Pham Minh Man, archevêque de Ho Chi Minh-Ville, dénonçait déjà les dégâts écologiques appréhendés¹³⁷. La gestion politique de ce dossier s'est encore compliquée lorsque le héros de la guerre d'indépendance contre la France, le général Vo Nguyen Giap, s'est publiquement prononcé contre le projet des deux mines de bauxite, « aberration nationale et environnementale¹³⁸ ». Le général Giap a rappelé, en janvier 2009, que le gouvernement avait invoqué, pour expliquer son refus d'aller de l'avant avec la filière de l'alumine dans les années 1980, les risques environnementaux majeurs que présentaient de tels projets, que les Soviétiques et les Hongrois avaient également soulignés¹³⁹. Un câble de l'ambassade américaine à Hanoï précise en effet qu'au début des années 1980, à la suite d'une campagne de prospection minière menée par des géologues soviétiques et hongrois, ceux-ci avaient conclu à la faisabilité industrielle du projet de mise en valeur mais avaient émis de sérieuses réserves, tant sur le plan environnemental qu'économique, insistant sur la rentabilité supérieure du développement de cultures de rente comme le café, le poivre et

136. A. Vuving (2010). *Op. cit.*; H. Marston (2012). *Op. cit.*; C. Thayer (2009b), « Vietnam and the challenge of political civil society », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 31, n° 1, p. 1-27.

137. *La Croix* (2009). « Au Vietnam, une mine de bauxite draine toutes les colères », 23 juillet, <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Au-Vietnam-une-mine-de-bauxite-draine-toutes-les-coleres-_NG_-2009-07-23-537422>, consulté le 17 juin 2015.

138. *Ibid.*

139. H. Marston (2012). *Op. cit.*; C. Levacher, (2012), « Vietnam : mines de Nhan Co et de Tân Rai », Paris, Groupe international de travail pour les peuples autochtones, <<http://www.gitpa.org/web/VIETNAM%20-%20Mines%20de%20Nhan%20Co%20.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.

le caoutchouc¹⁴⁰ ; le directeur de la Red River Energy Company, Nguyen Thanh Son, a confirmé l'information en 2009 lors d'un débat entre opposants et partisans du projet¹⁴¹. Les désastres environnementaux passés liés aux fuites de boues rouges sont régulièrement pointés du doigt par les opposants aux projets d'exploitation de la bauxite¹⁴².

Longtemps portée surtout par les environnementalistes, la contestation a pris une ampleur accrue après la lettre du général Giap de janvier 2009, qui s'est retrouvée sur Internet cinq jours après son envoi¹⁴³, et dans laquelle il dénonçait les risques environnementaux, les déplacements des minorités ethniques et le poids excessif de la Chine dans ce projet, tant par la concession accordée à Chinalco que par la présence d'un grand nombre d'ouvriers chinois sur le site des travaux. En mai 2009, la contestation antibauxite avait dépassé le seul milieu des environnementalistes pour rassembler l'Église catholique, les agriculteurs et les habitants des régions concernées par le projet, plusieurs intellectuels et nombre de citoyens informés grâce aux réseaux des internautes, mais aussi des militaires de renom, des députés et des cadres gouvernementaux à la retraite. Des députés de l'Assemblée nationale ont également souligné en octobre 2010 que les problèmes liés à l'exploitation de la bauxite, notamment la dégradation du couvert forestier et la présence de travailleurs étrangers, n'avaient pas été résolus¹⁴⁴. Ce n'était pas l'opposition d'un groupe que le gouvernement pouvait dépeindre comme marginal, mais bien de représentants de divers secteurs de la société, y compris de l'élite politique¹⁴⁵.

140. «Vietnam's plans for bauxite exploitation» (2009). Dépêche 09HANOI417_a, WikiLeaks, 29 avril, <http://www.wikileaks.org/plusd/cables/09HANOI417_a.html>, consulté le 17 juin 2015.

141. *Vietnam Net* (2010a). «From a broad perspective, bauxite will not benefit Central Highlands (part 1)», 2 novembre, <<http://english.vietnamnet.vn/fms/special-reports/1128/from-a-broad-perspective--bauxite-will-not-benefit-central-highlands--part-1-.html>>, consulté le 17 juin 2015 ; *Vietnam Net* (2010b). «From a broad perspective, bauxite will not benefit Central Highlands (part 2)», 11 novembre, <<http://english.vietnamnet.vn/fms/special-reports/1251/from-a-broad-perspective--bauxite-will-not-benefit-central-highlands--part-2-.html>>, consulté le 17 juin 2015.

142. The Hanoist (2010). «A revolt of sorts in Vietnam», *Asia Times*, 2 novembre, <http://www.atimes.com/atimes/Southeast_Asia/LK02Ae01.html>, consulté le 17 juin 2015 ; H. Clark (2011). «Can Vietnam Greens block a bauxite mining project?», *Time*, 18 janvier, <<http://content.time.com/time/world/article/0,8599,2041746,00.html>>, consulté le 17 juin 2015 ; H. Marston (2012). *Op. cit.* ; C. Thayer (2009a). «Political legitimacy of Vietnam's one party-state: Challenges and responses», *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, vol. 28, n° 4, p. 47-70 ; *Việt Nam News* (2014). «Red bauxite sludge covers farms in northern province», 3 juin, <<http://vietnamnews.vn/society/255691/red-bauxite-sludge-covers-farms-in-northern-province.html>>, consulté le 17 juin 2015.

143. C. Thayer (2009a). *Op. cit.* ; H. Marston (2012). *Op. cit.*

144. Transcription d'un atelier de discussion des orientations du Parti, source laissée anonyme, par A. Fforde (2012). «Vietnam in 2011. Questions of domestic sovereignty», *Asian Survey*, vol. 52, n° 1, p. 176-185.

145. C. Thayer (2009b). *Op. cit.*

La prise de position de l'Église catholique contre les projets d'exploitation de la bauxite fait suite à la répression de mouvements d'opposition pendant la période 2006-2009 : mouvements activistes urbains comme le Bloc 8406, mais aussi proches des milieux catholiques ou bouddhistes (Église bouddhiste unifiée), ces mouvements ont été réprimés par de nombreuses arrestations¹⁴⁶. Des disputes foncières entre l'Église catholique et le gouvernement ont également contribué à détériorer leurs relations¹⁴⁷. Alors que la société civile ose de plus en plus ouvertement critiquer le pouvoir dans la presse, mais aussi au travers de manifestations et d'écrits, dans le contexte des réformes initiées par la politique de *đổi mới* depuis 1986, confirmée en 1991 par le VII^e congrès du Parti communiste, l'Église entend pouvoir s'exprimer librement sur les sujets qui la touchent. Elle n'hésite plus à s'exprimer sur des sujets politiquement sensibles, comme l'exploitation de la bauxite des Hauts Plateaux centraux par des intérêts chinois et ses dégâts écologiques¹⁴⁸ ou sur la gestion gouvernementale des îles Paracels et Spratley, y voyant un abandon du territoire vietnamien à la Chine¹⁴⁹.

5.3. L'ÉPINEUSE QUESTION DES RELATIONS AVEC LA CHINE, ENCORE...

La contestation contre le projet d'exploitation de la bauxite se nourrit intensément, par ailleurs, du mécontentement populaire contre la Chine, dans un contexte de vives tensions frontalières en mer de Chine du Sud et de relations compliquées entre la Chine et le Việt Nam, marquée par un fort nationalisme de part et d'autre. L'octroi d'un important contrat d'exploitation de la bauxite à Chinalco, dans ce contexte, et la présence, mal ressentie par la population vietnamienne en général¹⁵⁰, d'un fort contingent de travailleurs chinois dans les Plateaux centraux, pour participer à la construction de la première usine de transformation,

146. C. Thayer (2010a). «Political legitimacy in Vietnam: Challenge and response», *Politics & Policy*, vol. 38, n° 3, p. 423-444; C. Thayer (2010b). «The trial of Lê Công Định: New challenges to the legitimacy of Vietnam's Party-State», *Journal of Vietnamese Studies*, vol. 5, n° 3, p. 196-207.

147. C. Thayer (2009b). *Op. cit.*; C. Thayer (2010b). *Op. cit.*

148. Églises d'Asie (2009). «Les catholiques vietnamiens participent à la levée de boucliers contre l'exploitation de la bauxite sur les Hauts Plateaux du Centre», *Bulletin des Églises d'Asie*, n° 506, 1^{er} décembre; C. T. L. Trần (2010). «Les relations entre l'Église catholique et l'État au Vietnam depuis le Đổi Mới. Perspectives», *Social Compass*, vol. 57, n° 3, p. 345-356.

149. C. T. L. Trần (2010). *Op. cit.*

150. D. McCornac (2011). «Vietnam's relations with China: A delicate balancing act», *China Currents*, vol. 10, n° 2, <http://www.chinacenter.net/2011/china_currents/10-2/vietnams-relations-with-china-a-delicate-balancing-act/>, consulté le 17 juin 2015; L. H. Hiep (2013b). «The rise of Chinese contractors in Vietnam», *East Asian Forum*, 14 mars, <<http://www.eastasiaforum.org/2013/03/14/chinese-contractors-rise-in-vietnam-causes-problems-and-implications/>>, consulté le 25 octobre 2014.

dans une région décrite comme stratégique par le général Giap¹⁵¹, risquaient fort de susciter la controverse. Le général Le Van Cuong a également affirmé que « si la Chine entre au Tây Nguyên [les Hauts Plateaux centraux], les conditions seront réunies pour son contrôle du Viêt Nam, du Laos et du Cambodge¹⁵² ».

L'ambiguïté du discours gouvernemental sur les relations avec la Chine reflète à la fois le débat idéologique au sein du Parti sur l'attitude à adopter face à la Chine, mais aussi l'incertitude quant à la marge de manœuvre économique dont dispose Hanoï pour maintenir la croissance économique : le pays a besoin d'investissements étrangers et le gouvernement vietnamien a beaucoup encouragé les investisseurs chinois. De plus, l'énorme déficit du commerce bilatéral, passé de 9 milliards de dollars américains en 2007 à 16,4 milliards de dollars en 2012¹⁵³ puis à 23,7 milliards de dollars en 2013¹⁵⁴ implique, pour que des correctifs puissent être négociés, de maintenir un dialogue cordial. Par ailleurs, le souci de préserver une certaine autonomie en tâchant d'éviter d'entretenir une trop grande dépendance économique envers la Chine a toujours habité les dirigeants vietnamiens. Au début des années 1980, à la suite du rapport des géologues soviétiques établissant le potentiel en bauxite, la Chine aurait proposé des plans pour mettre en valeur cette ressource qu'Hanoï aurait refusés, non pas en raison du risque environnemental, mais parce que le gouvernement craignait que l'essentiel de la valeur ajoutée ne tombe aux mains des entreprises chinoises¹⁵⁵. Lorsque le projet est redevenu d'actualité, au tournant du siècle, il a été discuté lors de nombreuses rencontres officielles, notamment lors de la visite officielle du président chinois Hu Jintao en novembre 2006¹⁵⁶.

Le gouvernement paraît hésitant quant à l'attitude à adopter face à la contestation populaire et aux virulentes critiques concernant l'octroi de ce contrat à Chinalco. Il cherche à limiter l'expression trop appuyée des critiques à l'endroit des gestes posés par la Chine. Ainsi, il a interdit pendant trois mois la parution bihebdomadaire *Du Lich* (tourisme) pour avoir publié une série de reportages sur les litiges territoriaux sino-vietnamiens¹⁵⁷. Les politiciens

151. H. Marston (2012). *Op. cit.* ; L. H. Hiep (2013a). « The dominance of Chinese engineering contractors in Vietnam », *ISEAS Perspective*, n° 4.

152. Cité dans A. Menras (2009). « Laos, Cambodge et Vietnam, premiers dominos de l'expansionnisme chinois », *Recherches internationales*, n° 86, p. 67.

153. L. H. Hiep (2013b). *Op. cit.*

154. *China Daily* (2014). « China remains Vietnam's biggest trade partner in 2013 », 29 janvier, <http://www.chinadaily.com.cn/business/chinadata/2014-01/29/content_17264283.htm>, consulté le 17 juin 2015.

155. « Vietnam's plans for bauxite exploitation » (2009). *Op. cit.*

156. *Ibid.*

157. *The Economist* (2009). « Bauxite bashers », 23 avril, <<http://www.economist.com/node/13527969>>, consulté le 17 juin 2015.

vietnamiens les plus en faveur d'un rapprochement soutenu avec la Chine sont généralement aussi partisans de la répression de l'opposition et de toute forme de contestation¹⁵⁸.

La contestation sociale, nourrie de l'opposition et de la colère de plusieurs mouvements – agriculteurs des Plateaux centraux, Église catholique, bouddhistes, militants politiques, environnementales, militaires et intellectuels –, s'est cristallisée autour du projet d'exploitation de la bauxite, qui avait le tort de passer par une coopération industrielle majeure avec la Chine. Elle a donné naissance à une coalition *ad hoc*¹⁵⁹ jugée suffisamment solide et menaçante pour que le gouvernement ordonne, le 30 avril 2009, un examen de l'ensemble des projets d'exploitation de la bauxite dans les Plateaux centraux¹⁶⁰. Sans surprise, Vinacomin a rendu un rapport, en mai 2013, affirmant l'innocuité des projets et leur rentabilité commerciale et financière¹⁶¹.

CONCLUSION

Le sous-sol vietnamien recèle une diversité géologique remarquable, présentant de nombreux gisements de minéraux et de métaux au potentiel intéressant pour l'industrie minière. Souvent connus depuis longtemps, ces gisements, parfois très importants comme ceux du charbon ou de la bauxite, sont demeurés relativement peu exploités, sauf dans le cas du charbon. Depuis le début de ce siècle, le gouvernement a changé d'orientation eu égard aux ressources minières, et cette nouvelle orientation s'est concrétisée en 2007 avec l'annonce des projets de mise en valeur des gisements de bauxite des Plateaux centraux, puis en 2010 avec la promulgation de la nouvelle Loi sur les mines.

Les motivations du gouvernement sont multiples : économiques assurément, avec le souci de valoriser une ressource longtemps négligée en raison de la volonté de ne pas dépendre des investisseurs étrangers, et dont l'exploitation passait précisément, du fait du sous-investissement antérieur dans l'industrie minière, par une ouverture aux entreprises étrangères. La mise en valeur des ressources minières devait permettre tout à la fois la modernisation de ce secteur grâce à la coopération avec les entreprises étrangères, un accroissement des

158. C. Thayer (2010b). *Op. cit.*

159. C. Thayer (2009c). «Vietnam – Inside Asia's emerging tiger», communication présentée au séminaire de l'Australian Institute of International Affairs, Sydney, 11 août.

160. C. Thayer (2009b). *Op. cit.*; *Vietnam Breaking News* (2009). «PM orders review of bauxite mining», 3 mai, <<http://www.vietnambreakingnews.com/2009/05/pm-orders-review-of-bauxite-mining/>>, consulté le 17 juin 2015.

161. *Viêt Nam News* (2013). «Central Highlands bauxite mines claimed to be safe», 17 mai, <<http://vietnamnews.vn/environment/239428/central-highlands-bauxite-mines-claimed-to-be-safe.html>>, consulté le 17 juin 2015.

exportations contribuant à améliorer la balance des paiements et la diversification industrielle avec la création de nouvelles filières industrielles. L'amélioration récente de la balance commerciale tout comme la montée de la demande domestique pour des productions comme le charbon ou, à terme, le fer ont amené le gouvernement à limiter les exportations de minerais non transformés pour encourager la transformation sur place : cette option est censée permettre d'accroître la valeur ajoutée des produits exportés, tout en favorisant l'émergence de nouvelles filières de l'industrie lourde de transformation des métaux.

Des dimensions géopolitiques ne sont pas absentes de cet intérêt, affirmé mais récent, pour la valorisation des ressources minérales : permettre la construction d'infrastructures de transport, en particulier dans des régions enclavées ; favoriser le développement des infrastructures et des activités économiques dans des régions frontalières ou moins bien contrôlées par le gouvernement jusqu'à récemment ; se positionner sur le marché mondial des ressources comme producteur important sur certains créneaux, alumine, terres rares, titane par exemple ; jouer des rivalités entre pays d'origine des investisseurs, non seulement pour éviter de trop dépendre de un ou deux voisins, mais aussi pour optimiser la force de levier dans les négociations des contrats. Si ces dimensions, qui se manifestent à des échelles différentes, traduisent les ambitions du gouvernement central, des enjeux géopolitiques et sociaux se sont également révélés avec la cristallisation d'une forte opposition sociale contre le projet de développement de mines de bauxite dans les Hauts Plateaux, opposition qui se nourrissait de la contestation politique d'une frange de la société civile, mais aussi de mouvements religieux catholiques et bouddhistes, des craintes des minorités ethniques et des agriculteurs des Plateaux centraux, reflétant l'évolution des rapports entre l'État et la société, mais aussi la recomposition des projets d'aménagement de ces plateaux par le gouvernement et l'opposition d'acteurs socioéconomiques autrefois courtisés par le pouvoir, soit les exploitants de cultures de rentes (café, thé, poivre).

BIBLIOGRAPHIE

- ABB (2013). «Putting Vietnam on the mining map», 15 juillet, <<http://www.abb.com/cawp/seitp202/75d61e5242b95492c1257b9400352bfb.aspx>>, consulté le 17 juin 2015.
- Al Circle* (2011). «Australia's Atlantic proposes bauxite supply chain project in Vietnam», 29 septembre, <<http://www.alcircle.com/bauxite/newscircle/project/detail/8371/australias-atlantic-proposes-bauxite-supply-chain-project-in-vietnam>>, consulté le 22 juillet 2015.
- Amer, R. (1997). «Border conflicts between Cambodia and Vietnam», *IBRU Boundary and Security Bulletin*, vol. 5, n° 2, p. 80-91.

- Amer, R. et N. H. Thao (2009). «Regional conflict management: Challenges of the border disputes of Cambodia, Laos, and Vietnam», *Austrian Journal of South-East Asian Studies*, vol. 2, n° 2, p. 53-80.
- American Chamber of Commerce in Vietnam – AmCham Vietnam (2008). «Vietnam splits alumina refining, bauxite mining projects between Alcoa, Chaico (China), Vinacomin», 6 mai, <<http://www.amchamvietnam.com/2124/vietnam-splits-alumina-refining-bauxite-mining-projects-between-alcoa-chaico-china-vinacomin/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Anh, D. D. (2012). «Vietnam: 2012 substantial changes in Vietnam's mining regulations», *Mondaq*, 17 septembre, <<http://www.mondaq.com/x/197024/Mining/2012+substantial+changes+in+Vietnam's+Mining+Regulations>>, consulté le 17 juin 2015.
- ASEAN Affairs (2011). «Foreign investors look at Vietnam's mining sector», 30 juin, <http://www.aseanaffairs.com/vietnam_news/investment/foreign_investors_look_at_vietnam_s_mining_sector>, consulté le 17 juin 2015.
- ASEAN Briefing (2014). «Indonesia to relax tax burden on mineral exports», 7 mai, <<http://www.aseanbriefing.com/news/2014/05/07/indonesia-relax-tax-burden-mineral-exports.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Asia Miner (2013). «Vietnam – AMR welcomes new export tax», 29 janvier, <http://www.asiaminer.com/news/archive/142-2013/january-2013/5191-vietnam-amr-welcomes-new-export-tax.html#.VYxnk_l_PAS>, consulté le 17 juin 2015.
- Asian Mineral Resources Limited (2008a). «Asian Mineral Resources: Comments on increase in tariff on nickel exports», communiqué, Toronto, *Market Wired*, 12 juin, <<http://www.marketwired.com/press-release/asian-mineral-resources-comments-on-increase-in-tariff-on-nickel-exports-tsx-venture-asn-867933.htm>>, consulté le 17 juin 2015.
- Asian Mineral Resources Limited (2008b). «AMR outline export tariff increase impact on Ban Phuc Nickel Project», Toronto, *Market Wired*, 22 juillet, <<http://www.marketwired.com/press-release/AMR-Outlines-Export-Tariff-Increase-Impact-on-Ban-Phuc-Nickel-Project-881425.htm>>, consulté le 17 juin 2015.
- Atlantic Ltd. (2014). *Quarterly Report – March 2014*, Perth, Atlantic Ltd.
- Besra (2014). «Besra celebrates repeal of export tax ruling in Vietnam», Toronto, 22 avril, <<http://www.besra.com/repeal-of-export-tax-ruling/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Binh, B. Q. et al. (2011). *The Extractive Industries Transparency Initiative and the Implementation Perspective of Vietnam*, Hanoi, Vietnam Chamber of Commerce and Industry, Consultancy on Development.

- Bland, B. (2010). «Mining group warns Vietnam over tax regime», *Financial Times*, 5 décembre, <<http://www.ft.com/intl/cms/s/0/58208a44-008b-11e0-aa29-00144feab49a.html#axzz3e6oFp0Nf>>, consulté le 17 juin 2015.
- Bloomberg (2011). «Alcoa rejects report it has halted work on Vietnam project», 17 mars, <<http://www.bloomberg.com/news/2011-03-17/alcoa-rejects-report-it-has-halted-work-on-vietnam-project.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Bonnet, V. (2013). «Le secteur minier : un gisement de croissance pour l'ASEAN», *Horizon ASEAN*, n° 5, février, <file:///C:/Users/edition2/Downloads/horizon_asean_numero_5.pdf>, consulté le 8 septembre 2015.
- British Petroleum (2013). *BP Statistical Review of World Energy*, Londres, BP Statistical Review of World Energy.
- British Petroleum (2014). *BP Statistical Review of World Energy – Coal*, Londres, BP Statistical Review of World Energy.
- Britt, A. (2013). «Bauxite», *Australian Atlas of Mineral Resources, Mines, and Processing Centres*, Geoscience Australia, <<http://www.australianminesatlas.gov.au/aimr/commodity/bauxite.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Business Advantage International (2010). «Energy and mining : An endless thirst for power», dans *Business Advantage Vietnam 2010*, Melbourne, Business Advantage International et Vietnam Foreign Investment Agency, p. 26-27.
- Business Times* (2013). «Mining in Vietnam 2012», mai, <<http://businesstimes.com.vn/wp-content/uploads/downloads/2013/05/Vietnam-Mining-Sector-Overview.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.
- Campbell, K. (2014). «Vietnam more welcoming to foreign miners, but constraints remain», *Mining Weekly*, 16 mai, <<http://www.miningweekly.com/article/vietnam-more-welcoming-to-foreign-miners-but-constraints-remain-2014-05-16-1>>, consulté le 17 juin 2015.
- Chi, T. (2010). «Le Premier ministre va décider de gros projets d'exploitation de minerais», *Le Courrier du Vietnam*, 5 octobre, <<http://lecourrier.vn/lecourrier/fr-fr/details/27/industrie/29478/le-premier-ministre-va-decider-de-gros-projets-d-exploitation-de-minerais.aspx>>, consulté le 17 juin 2015.
- China Daily* (2014). «China remains Vietnam's biggest trade partner in 2013», 29 janvier, <http://www.chinadaily.com.cn/business/chinadata/2014-01/29/content_17264283.htm>, consulté le 17 juin 2015.
- Chinh, L. D., S. H. Gheewala et S. Bonnet (2007). «Integrated environmental assessment and pollution prevention in Vietnam: The case of anthracite production», *Journal of Cleaner Production*, vol. 15, n° 18, p. 1768-1777.

- Chuan, L. M. (PDG de Vietnam National Coal – Mineral Industries Holding Corporation) (2011). « Perspective development of the Vietnam coal industry », communication présentée au colloque *Clean Coal Day in Japan*, Tokyo, 6 septembre.
- Chuan, L. M. (PDG de Vietnam National Coal – Mineral Industries Holding Corporation) (2012). « The coal import and export and strategy of Vinacomin in the coming years », communication présentée au Japan Coal Energy Center, <http://www.jcoal.or.jp/coaldb/shiryo/material/2012day2_session3_1.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Chuan, L. M. (PDG de Vietnam National Coal – Mineral Industries Holding Corporation) (s. d.). « Current status of coal demand and supply in Vietnam, and plan of Vinacomin in the coming time », communication présentée au Japan Coal Energy Center, <http://www.jcoal.or.jp/coaldb/shiryo/material/day2_session2_3.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Chury, G. J. (2012). « Gold Mourning, Vietnam: Government inflicted gold export duty affects dealers not miners », *Mining.com*, 10 janvier, <<http://www.mining.com/gold-mourning-vietnam-government-inflicted-gold-export-duty-effects-dealers-not-miners/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Clark, H. (2011). « Can Vietnam Greens block a bauxite mining project ? », *Time*, 18 janvier, <<http://content.time.com/time/world/article/0,8599,2041746,00.html>>, consulté le 17 juin 2015
- Clifford Chance (2012). « Recent changes in the mining regulations of Vietnam », note d'information, avril, <http://www.dmr.go.th/download/article/article_20140204090227.pdf>, consulté le 21 juillet 2015.
- ConceptBank (2012). « Indonesia, Vietnam curb raw minerals exports », 19 juin, <<http://concept-bank.com/?p=902>>, consulté le 17 juin 2015.
- Craze, M. (2004). « BHP Billiton searches for bauxite in Vietnam to supply China », *Bloomberg*, 16 novembre, <<http://www.bloomberg.com/apps/news?pid=newsarchive&sid=aMevjMN7Uwt8>>, consulté le 17 juin 2015.
- Déry, S. (2004). *La colonisation agricole au Viêt Nam. Contribution à l'étude de la construction d'un État moderne ; du bouleversement à l'intégration des Plateaux centraux*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Dodson, S. (2014). « Vietnamese state company plans to import coal from 2017 », *World Coal*, 10 février, <http://www.worldcoal.com/news/power/articles/Vietnamese_coal_imports_set_to_rise_488.aspx>, consulté le 17 juin 2015.
- Églises d'Asie (2009). « Les catholiques vietnamiens participent à la levée de boucliers contre l'exploitation de la bauxite sur les Hauts Plateaux du Centre », *Bulletin des Églises d'Asie*, n° 506, 1^{er} décembre.

- Ernst & Young (2014). *Mining & Metals. Resource Nationalism Update*, février <[http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-M-and-M-Resource-nationalism-update-October-2014/\\$FILE/EY-M%20and%20M%20Resource%20nationalism%20February%202014.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/EY-M-and-M-Resource-nationalism-update-October-2014/$FILE/EY-M%20and%20M%20Resource%20nationalism%20February%202014.pdf)>, consulté le 17 juin 2015.
- Export to China (2012). « Vietnam to raise mineral export duties », 26 octobre, <http://www.e-to-china.com/tariff_changes/global_tariff_changes/2012/1026/104859.html>, consulté le 17 juin 2015.
- Fages, C. (2014). « Quand la bauxite de Guinée profite de l’embargo indonésien », *Radio-France International*, 5 juin, <<http://www.rfi.fr/emission/20140605-bauxite-guinee-profite-embargo-indonesien/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Fforde, A. (2012). « Vietnam in 2011. Questions of domestic sovereignty », *Asian Survey*, vol. 52, n° 1, p. 176-185.
- Folkmanis, J. (2013). « Vietnam GDP rises 5.42 % in 2013 », *Bloomberg*, 22 décembre, <<http://www.bloomberg.com/news/2013-12-23/vietnam-gdp-rises-5-42-in-2013-estimate-5-3-gain.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Fong-Sam, Y. (2012). *The Mineral Industry of Vietnam – 2010 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.
- Fong-Sam, Y. (2013). *The Mineral Industry of Vietnam – 2011 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.
- Frasers Law Company (2013). « Regulatory framework in relation to mining in Vietnam », mise à jour juridique, Hanoï, Frasers Law Company, 6 septembre, <<http://www.frasersvn.com/wp-content/uploads/2013/09/Legal-Update-Mining-EN-2013.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.
- Gédéon, L. et F. Guillemot (2013). « Vietnam. “Xin Lỗi” ou les dilemmes de l’État Parti », dans J. Jammes et B. de Tréglodé (dir.), *L’Asie du Sud-Est 2012*, Bangkok, Institut de recherche sur l’Asie du Sud-Est contemporaine, p. 333-353.
- Global Trade Review* (2008). « UC Rusal to develop Vietnam metals plant », 4 novembre, <http://www.gtreview.com/trade-finance/global-trade-review-news/2008/November/UC-Rusal-to-develop-Vietnam-metals-plant-_6722.shtml>, consulté le 24 juillet 2014.
- Hai, T. (2012). « Vietnam titanium reserves put at 440 million tons », *Saigon Times*, 6 août, <<http://english.thesaigontimes.vn/24880/Vietnam-titanium-reserves-put-at-440-million-tons.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Hawkins, K. et O. Szotyory-Grove (2012). « Vietnam’s long-term strategy for exploitation of mineral resources », *Legal Update Energy and Infrastructure Vietnam*, Hanoï, Mayer Brown JSM, 1^{er} juin.

- Hiep, L. H. (2013a). «The dominance of Chinese engineering contractors in Vietnam», *ISEAS Perspective*, n° 4.
- Hiep, L. H. (2013b). «The rise of Chinese contractors in Vietnam», *East Asian Forum*, 14 mars, <<http://www.eastasiaforum.org/2013/03/14/chinese-contractors-rise-in-vietnam-causes-problems-and-implications/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Hoang, D. (2009). «Vietnam bauxite plan opens pit of concern», *Asia Times*, 17 mars, <http://www.atimes.com/atimes/Southeast_Asia/KC17Ae01.html>, consulté le 17 mai 2015
- Hoang, T. (2012). «Experts call for transparency in mining industry», *The Saigon Times*, 26 juillet, <<http://english.thesaigontimes.vn/24711/Experts-call-for-transparency-in-mining-industry.html>>, consulté le 17 juillet 2015.
- Hoang, T. (2013). «Mining industry needs increased transparency», *The Saigon Times*, 5 mai, <<http://english.thesaigontimes.vn/28973/Mining-industry-needs-increased-transparency.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Hông, N. (2009). «La re-végétalisation des carrières, priorité du projet de bauxite», *Le Courrier du Vietnam*, 12 juin, <<http://lecourrier.vn/lecourrier/fr-fr/details/22/environnement/26963/la-re-veacutetegeacutetalisation-des-carriegraveres-prioriteacut-e-du-projet-de-bauxite.aspx>>, consulté le 17 juin 2015.
- Hong, V. X. N., N. M. Tuan et H. G. Hoa (2009). *Sustainable Development Impacts of Investment Incentives. A Case Study of the Mining Industry in Vietnam*, Winnipeg et Hanoï, International Institute for Sustainable Development et Central Institute for Economic Management.
- Huong, T. (2014). «Ban Phuc Nickel requesting support to continue operations», *Vietnam Investment Review*, 19 mars, <<http://www.vir.com.vn/ban-phuc-nickel-requesting-support-to-continue-operations.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- International Energy Agency (2012). «Vietnam: Coal for 2012», <<http://www.iea.org/statistics/statisticssearch/report/?year=2012&country=VIETNAM&product=Coal>>, consulté le 21 juillet 2015.
- Khanh, V. T. (2010). «Vietnam plans 20 % Gold-Export tax», *Wall Street Journal*, 13 novembre, <<http://online.wsj.com/articles/SB10001424052748703848204575609653158919936>>, consulté le 17 juin 2015
- Khanh, V. T. (2013). «Vietnam clamping down on coal exports as domestic energy needs rise», *Wall Street Journal*, 10 juillet, <<http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424127887324879504578596901530238408>>, consulté le 17 juin 2015.

- Khanh, V. T. (2014). «Vietnam coal imports poised for possible early start», *Wall Street Journal*, 14 août, <<http://online.wsj.com/articles/vietnam-coal-imports-poised-for-possible-early-start-1408011575>>, consulté le 17 juin 2015.
- Khoi, N. N. (2014). «Mineral resources potential of Vietnam and current state of mining activity», *Applied Environmental Research*, vol. 36, n° 1, p. 37-46.
- Knox News* (2008). «Alcoa Inc. signs agreement with Vietnam», 24 juin, <<http://www.knoxnews.com/business/alcoa-inc-signs-agreement-vietnam>>, consulté le 17 juin 2015.
- Krajka, D. (2014). «Avis de gros temps sur la bauxite», *L'Usine nouvelle*, 12 mars, <<http://indices.usinenouvelle.com/metaux-non-ferreux/avis-de-gros-temps-sur-la-bauxite.5049>>, consulté le 17 juin 2015.
- Kušnir, I. (2000). «Mineral resources of Vietnam», *Acta Montanistica Slovaca*, vol. 2, p. 165-172.
- La Croix* (2009). «Au Vietnam, une mine de bauxite draine toutes les colères», 23 juillet, <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Au-Vietnam-une-mine-de-bauxite-draine-toutes-les-coleres_-_NG_-2009-07-23-537422>, consulté le 17 juin 2015.
- Le Courrier du Vietnam* (2013). «Les projets de bauxite lancent l'industrie de l'aluminium du Vietnam», 11 mars, <<http://lecourrier.vn/les-projets-de-bauxite-lancent-lindustrie-de-laluminium-du-vietnam/122503.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Le Monde* (2014). «L'Indonésie renonce à interdire l'exportation de minerais bruts», 12 janvier, <http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2014/01/12/l-indonesie-renonce-a-interdire-l-exportation-de-minerais-bruts_4346612_3216.html>, consulté le 17 juin 2015.
- Levacher, C. (2012). «Vietnam : mines de Nhan Co et de Tân Rai», Paris, Groupe international de travail pour les peuples autochtones, <<http://www.gitpa.org/web/VIETNAM%20-%20Mines%20de%20Nhan%20Co%20.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.
- Library of Congress (2005). *Vietnam : Country Profile*, Washington, D.C., Library of Congress, Federal Research Division.
- Linh, N. (2014). «Kobe Steel awaits clarity over Thach Khe iron mine», *Talk Vietnam*, 7 avril, <<http://www.talkvietnam.com/2014/04/kobe-steel-awaits-clarity-over-thach-khe-iron-mine/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Loan, D. (2012). «Binh Thuan titanium reserves proven enormous», *Saigon Times*, 7 avril, <<http://english.thesaigontimes.vn/22801/Binh-Thuan-titanium-reserves-proven-enormous.html>>, consulté le 17 juin 2015.

- Marston, H. (2012). «Bauxite mining in Vietnam's central highlands : An arena for expanding civil society ? », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 34, n° 2, p. 173-196.
- Mavuso, Z. (2012). «Untouched mineral deposits, unabated resources demand driving investment », *Mining Weekly*, 28 septembre, <<http://www.miningweekly.com/article/untouched-mineral-deposits-unabated-resource-demand-driving-investment-2012-09-13>>, consulté le 17 juin 2015.
- McCornac, D. (2011), «Vietnam's relations with China : A delicate balancing act », *China Currents*, vol. 10, n° 2, <http://www.chinacenter.net/2011/china_currents/10-2/vietnams-relations-with-china-a-delicate-balancing-act/>, consulté le 17 juin 2015.
- Menras, A. (2009). «Laos, Cambodge et Vietnam, premiers dominos de l'expansionnisme chinois », *Recherches internationales*, n° 86, p. 53-77.
- MetalBulletin* (2014). «RusAl not planning \$1bn railway in Vietnam », 15 juillet, <<http://www.metalbulletin.com/Article/3361621/HOTLINE-Rusal-not-planning-1bn-railway-in-Vietnam.html#axzz3D6tMH0Cq>>, consulté le 17 juin 2015.
- Minh, T. (2014). «Alcoa expects cooperation with Vietnam to develop bauxite mining », *Vietnam Breaking News*, 24 mars, <<http://www.vietnambreakingnews.com/2014/03/alcoa-expects-cooperation-with-vietnam-to-develop-bauxite-mining/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Mining.com* (2011). «Vietnam tapping huge coal basin in Red River Delta », 20 août, <<http://www.mining.com/vietnam-tapping-huge-coal-basin-in-red-river-delta/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Moscow Times* (2007). «RusAl prepares to expand in Indonesia and Vietnam », 13 août, <<http://www.themoscowtimes.com/business/article/rusal-prepares-to-expand-in-indonesia-and-vietnam/195099.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Mui Ne Beach (2011). «Toxic new China-Vietnam bauxite mining network threatens tourism and environment from Mondulkiri, Cambodia to Mui Ne, Vietnam », 14 septembre, <http://www.muinebeach.net/bauxite-Vietnam-Cambodia-China-Khe_Ga-Mondulkiri-Mui_Ne-red_mud.htm>, consulté le 17 juin 2015.
- Nam, V. (2010). «Vinacomin to build seaport for bauxite transport », *Saigon Times*, 9 janvier, <<http://english.thesaigontimes.vn/8272/Vinacomin-to-build-seaport-for-bauxite-transport.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Nam, V. (2012). «Formosa to raise steel output to 22.7 million tons », *Saigon Times*, 25 juillet, <<http://english.thesaigontimes.vn/24683/Formosa-to-raise-steel-output-to-227-million-tons.html>>, consulté le 17 juin 2015.

- Nguyen, A. T. (2012). «A case study on power sector restructuring in Vietnam», communication présentée au Pacific Energy Summit 2012, Hanoï, 20-22 mars, <http://www.nbr.org/downloads/pdfs/eta/PES_2012_summitpaper_Nguyen.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Nguyen, D. et K. B. Hawkins (2011). *Vietnam Power Development Plan for the 2011-2020 Period*, Hong Kong, Mayer Brown JSM, 1^{er} septembre, <<http://www.mayerbrown.com/files/Publication/7eb02f45-1783-4f14-8565-bf5120e1ea08/Presentation/PublicationAttachment/5dcbbea1-2d9f-42ae-8cbd-dab97456c4c5/11556.pdf>>, consulté le 17 juin 2015.
- Nguyen, V. B. (vice-président et chef de la direction de Vietnam National Coal – Mineral Industries Holding Corporation) (2011). «Vietnam coal market current status and strategies to secure the supply of coal for the national economy», communication, Hanoï, 8 mars, <http://www.lean6sigma.vn/index2.php?option=com_docman&task=doc_view&gid=53&Itemid=43>, consulté le 17 juin 2015.
- Nguyet, T. (2009). «Atlantic signs MOU for bauxite project», *Saigon Times*, 22 décembre, <<http://english.thesaigontimes.vn/8020/Atlantic-signs-MOU-for-bauxite-project.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Phi, H. (2013). «Multi-metal mining project to kick off», *Saigon Times*, 28 mars, <<http://english.thesaigontimes.vn/28501/Multi-metal-mining-project-to-kick-off.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Pricewaterhouse Coopers (2013). «Vietnam: 2013 updated tariffs», janvier, <http://www.pwccustoms.com/en_W1/w1/recent-developments/assets/vi_2013_tariff_jan2013.pdf>, consulté le 17 juin 2015.
- Quan, A. (2011a). «Gov't okays BT for "bauxite route"», *Saigon Times*, 29 juillet, <<http://english.thesaigontimes.vn/Home/business/other/18400/>>, consulté le 17 juin 2015.
- Quan, A. (2011b). «Some VND1.6 trillion to upgrade bauxite route», *Saigon Times*, 17 août, <<http://english.thesaigontimes.vn/18738/Some-VND16-trillion-to-upgrade-bauxite-route.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Socialist Republic of Vietnam (2012). *Circular 193/2012/TT-BTC Promulgating the Preferential Import and Export Tariff According to the List of Taxable Products*, Hanoï, Ministry of Finance, <<http://www.customs.gov.vn/Lists/EnglishDocuments/ViewDetails.aspx?ID=1189&language=en-US>>, consulté le 22 juillet 2015.
- Swanepoel, E. (2011). «Atlantic eyes bauxite in Vietnam», *Mining Weekly*, 29 septembre, <<http://www.miningweekly.com/article/atlantic-eyes-bauxite-in-vietnam-2011-09-29>>, consulté le 17 juin 2015.

- Swire, M. (2013). « Vietnam hikes coal export tax », *Tax-News*, 5 juillet, <http://tax-news.com/news/Vietnam_Hikes_Coal_Export_Tax____61305.html>, consulté le 17 juin 2015
- Tan, A. (2014). *The Arms Race in Asia. Trends, Causes and Implications*, Londres, Routledge.
- Tanquintic-Misa, E. (2011). « Vietnam eyes coal importation as 2012 coal exports to drop », *International Business Times*, 2 décembre, <<http://www.ibtimes.com.au/vietnam-eyes-coal-importation-2012-coal-exports-drop-1290338>>, consulté le 17 juin 2015.
- Thanh Nien News* (2009). « Vietnam may revoke Tiberon license for tungsten mine », 2 septembre, <<http://www.thanhniennews.com/business/vietnam-may-revoke-tiberon-license-for-tungsten-mine-16916.html>>, consulté le 29 août 2014;
- Thanh Nien News* (2013a). « Vietnam injects caution into bauxite mining plans », 7 mars, <<http://www.thanhniennews.com/business/vietnam-injects-caution-into-bauxite-mining-plans-3268.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Thanh Nien News* (2013b). « Vietnam loses \$168 mln to illegal iron ore exports : Industry », 1^{er} juillet, <<http://www.thanhniennews.com/business/vietnam-loses-168-mln-to-illegal-iron-ore-exports-industry-1998.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Thanh Nien News* (2013c). « Vietnam returns coal export tax back to 10 percent », 4 septembre, <<http://www.thanhniennews.com/business/vietnam-returns-coal-export-tax-back-to-10-percent-1297.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- Thayer, C. (2009a). « Political legitimacy of Vietnam's one party-state: Challenges and responses », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, vol. 28, n° 4, p. 47-70.
- Thayer, C. (2009b). « Vietnam and the challenge of political civil society », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 31, n° 1, p. 1-27.
- Thayer, C. (2009c). « Vietnam – Inside Asia's emerging tiger », communication présentée au séminaire de l'Australian Institute of International Affairs, Sydney, 11 août.
- Thayer, C. (2010a). « Political legitimacy in Vietnam : Challenge and response », *Politics & Policy*, vol. 38, n° 3, p. 423-444.
- Thayer, C. (2010b). « The trial of Lê Công Định: New challenges to the legitimacy of Vietnam's Party-State », *Journal of Vietnamese Studies*, vol. 5, n° 3, p. 196-207.
- Thayer, C. (2011). « The tyranny of geography : Vietnamese strategies to constrain China in the Southy China Sea », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 33, n° 3, p. 348-369.

- The Economist* (2009). «Bauxite bashers», 23 avril, <<http://www.economist.com/node/13527969>>, consulté le 17 juin 2015.
- The Economist* (2013). «Electricity in Vietnam. A heavy load», 31 août, <<http://www.economist.com/news/asia/21584374-vietnams-power-grid-under-strain-all-kinds-fuses-may-blow-heavy-load>>, consulté le 17 juillet.
- The Hanoist (2010). «A revolt of sorts in Vietnam», *Asia Times*, 2 novembre, <http://www.atimes.com/atimes/Southeast_Asia/LK02Ae01.html>, consulté le 17 juin 2015.
- The Socialist Republic of Vietnam (2012a). «Decree No. 15/2012/ND-CP of March 9, 2012, detailing a number of articles of the Mineral Law», *Công Báo*, n^{os} 11-12, p. 6-35.
- The Socialist Republic of Vietnam (2012b). *Directive No. 02/CT-TTg on Enhancing the State Management for Exploration, Mining, Processing, Use and Export of Minerals*, Hanoï, 9 janvier.
- Trade and Forfaiting Review* (2014). «NEXI insures US\$300m of Vinacomin loans», 6 mai, <<http://www.tfreview.com/news/deals/nexi-insures-us300m-vinacomin-loans>>, consulté le 17 juin 2015).
- Trading Economics* (s. d.). «Vietnam – Balance commerciale», <<http://fr.tradingeconomics.com/vietnam/balance-of-trade>>, consulté le 17 juin 2015.
- Trần, C. T. L. (2010). «Les relations entre l'Église catholique et l'État au Vietnam depuis le Đổi Mới. Perspectives», *Social Compass*, vol. 57, n^o 3, p. 345-356.
- Tung, S. (2013). «Ke Ga Port project causes many implications», *Vietnam Net*, 2 mars, <<http://english.vietnamnet.vn/fms/business/67631/ke-ga-port-project-causes-many-implications-.html>>, consulté le 17 juin 2015.
- TuoiTre News* (2014). «Titanium mining exhausts locals, land in central Vietnam», 4 mars, <<http://tuoitrenews.vn/features/18780/titanium-mining-exhausts-locals-land-in-central-vietnam>>, consulté le 17 juin 2015.
- U.S. Commercial Service Vietnam (2011). «Vietnam: Mining industry», Washington, D.C., U.S. Department of Commerce, 4 mai.
- U.S. Energy Information Administration (2013). *Vietnam: Country Analysis Note*, Washington, D.C., août, <<http://www.eia.gov/beta/international/country.cfm?iso=VNM>>, consulté le 21 juillet 2015.
- U.S. Geological Survey – USGS (2012). *2010 Minerals Yearbook – Titanium*, Reston, USGS.
- U.S. Geological Survey – USGS (2013). *2011 Minerals Yearbook – Phosphate Rock*, Reston, USGS.

U.S. Geological Survey – USGS (2014). *Titanium Mineral Concentrates*, Reston, USGS.

Việt Nam News (2006). «RusAl looks to invest \$1 billion in mining project», 7 décembre, <<http://vietnamnews.vn/industries/159862/rusal-looks-to-invest-1-billion-in-mining-project.html>>, consulté le 17 juin 2015.

Việt Nam News (2010). «Rare earths mining promises lucrative economic returns», 18 novembre, <<http://vietnamnews.vn/print/205843/rare-earth-mining-promises-lucrative-economic-returns.htm>>, consulté le 17 juin 2015.

Việt Nam News (2011). «Lam Dong plans railway project», 29 octobre, <<http://vietnamnews.vn/print/217079/lam-dong-plans-railway-project.htm>>, consulté le 17 juin 2015.

Việt Nam News (2013). «Central Highlands bauxite mines claimed to be safe», 17 mai, <<http://vietnamnews.vn/environment/239428/central-highlands-bauxite-mines-claimed-to-be-safe.html>>, consulté le 17 juin 2015.

Việt Nam News (2014). «Red bauxite sludge covers farms in northern province», 3 juin, <<http://vietnamnews.vn/society/255691/red-bauxite-sludge-covers-farms-in-northern-province.html>>, consulté le 17 juin 2015.

Vietnam + (2013). «Vietnam's export structure shifts vigorously», 11 janvier, <<http://en.vietnamplus.vn/Home/Vietnams-export-structure-shifts-vigorously/201311/41191.vnplus>>, consulté le 17 juin 2015.

Vietnam Breaking News (2009). «PM orders review of bauxite mining», 3 mai, <<http://www.vietnambreakingnews.com/2009/05/pm-orders-review-of-bauxite-mining/>>, consulté le 17 juin 2015.

Vietnam Business Forum (2014). «BHP Billiton likely to invest US\$1.6Bln in bauxite exploitation in Vietnam», 16 juin, <http://vccinews.com/news_detail.asp?news_id=3938>, consulté le 17 juin 2015.

Vietnam Embassy in Brunei (2008). «PM launches Taiwan-invested steel-port complex», 7 juillet, <<http://www.vietnamembassy-brunei.org/vnemb.vn/tinkhac/ns080707102735>>, consulté le 17 juin 2015.

Vietnam Net (2010a). «From a broad perspective, bauxite will not benefit Central Highlands (part 1)», 2 novembre, <<http://english.vietnamnet.vn/fms/special-reports/1128/from-a-broad-perspective--bauxite-will-not-benefit-central-highlands--part-1-.html>>, consulté le 17 juin 2015.

Vietnam Net (2010b). «From a broad perspective, bauxite will not benefit Central Highlands (part 2)», 11 novembre, <<http://english.vietnamnet.vn/fms/special-reports/1251/from-a-broad-perspective--bauxite-will-not-benefit-central-highlands--part-2-.html>>, consulté le 17 juin 2015.

- «Vietnam's plans for bauxite exploitation» (2009). Dépêche 09HANOI417_a, WikiLeaks, 29 avril, <http://www.wikileaks.org/plusd/cables/09HANOI417_a.html>, consulté le 17 juin 2015.
- Vu, D. A. et T. H. Pham (2013). *Coal Mining and Sustainable Development in Vietnam*, document de travail, Hanoï, Hanoi University of Mining and Geology, <<https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CB0QFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.bricsinfo.org%2Fboardfile.do%3Faction%3Ddownload%26brdno%3D103%26brdctsrno%3D128406%26brdctsfilen%3D50334&ei=4YGJV79CYqfyQTJgrvoCw&usq=AFQjCNECvTIg8pl21mbSn-nd5Ai6dASbvQ&sig2=Lmxr1JrMWtQ9rLnrE4gJEQ&cad=rja>>, consulté le 17 juin 2015.
- Vuving, A. (2010). «Vietnam: A tale of four players», *Southeast Asian Affairs*, p. 367-391, <http://www.viet-studies.info/kinhte/VuVing_FourPlayers_SEAAffairs.pdf>, consulté le 8 septembre 2015.
- Webb, M. (2014). «Indonesia export ban forces China to seek other bauxite sources», *Mining Weekly*, 2 mai, <<http://www.miningweekly.com/article/indonesia-export-ban-forces-china-to-look-for-other-bauxite-sources-2014-05-02>>, consulté le 17 juin 2015.
- Whitney, H. (2013). «Vietnam: Water pollution and mining in an emerging economy», *Asian-Pacific Law & Policy Journal*, vol. 15, n° 1, p. 25-58.
- World Bank (2010). *Vietnam Development Report 2011: Natural Resources Management*, Hanoï, World Bank.
- Wu, J. (2000). *The Mineral Industry of Vietnam – 2000 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.
- Wu, J. (2002). *The Minerals Industry of Vietnam – 2002 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.
- Wu, J. (2003). *The Mineral Industry of Vietnam – 2003 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.
- Wu, J. (2004). *The Minerals Industry of Vietnam – 2004 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.
- Wu, J. (2007). *The Minerals Industry of Vietnam – 2005 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.
- Wu, J. (2009). *The Minerals Industry of Vietnam – 2007 Minerals Yearbook*, Reston, U.S. Geological Survey.



CONCLUSION

Une désillusion socioenvironnementale malgré des tentatives de réappropriation de la ressource minière

Éric Mottet, Frédéric Lasserre
et Barthélémy Courmont

À partir des années 2000, l'Asie du Sud-Est étant, d'une part, débarrassée des antagonismes idéologiques, des guerres civiles et du risque de conflits armés intrarégionaux, et bénéficiant, d'autre part, de la hausse des prix mondiaux des métaux, l'objectif néolibéral de mettre en place un environnement favorable au développement du secteur minier s'est finalement matérialisé.

En revanche, les investissements étrangers dans le secteur minier de cette région ne sont pas à l'abri des risques politiques que pourraient créer, par exemple, des modifications radicales des codes miniers ou des problèmes de géopolitique interne liés à la contestation du gouvernement central, à la corruption ou à des rivalités politiques violentes.

Dans bien des cas (Birmanie, Cambodge, Laos, Viêt Nam), on peut affirmer que les nouveaux codes miniers sont encore trop récents pour permettre l'analyse de leurs conséquences ; une longue période est nécessaire avant de pouvoir en évaluer les principaux impacts. Cependant, il est à noter que les codes miniers de l'Indonésie et des Philippines ont consolidé à bien des égards les visées de réappropriation de la ressource minérale prévues de longue date par les Constitutions, et que les mesures prises pour freiner le mouvement d'ouverture des années 2000 se sont révélées importantes. Néanmoins, si ces mesures ont reçu un accueil favorable auprès des populations, on peut se demander si le secteur minier va répondre favorablement à ces nouvelles règles. Va-t-il jouer le jeu et contribuer davantage au développement national et à la réduction de la pauvreté des communautés ou se mettre en quête d'autres territoires offrant des politiques plus favorables à l'exploitation minière ?

Que ce soit à travers la promulgation de nouvelles lois minières ou l'instauration de moratoires, les pays de la région souhaitent reprendre en main ce secteur et favoriser une meilleure répartition des richesses. Mais il ne faut pas s'y tromper, l'objectif des États sud-asiatiques n'est pas de procéder à des nationalisations, mais de permettre au pays de tirer un profit maximal de ses ressources minières. Fondées sur la problématique de l'équilibre des retombées entre les divers acteurs du secteur, ces lois minières et ces moratoires visent à accroître le poids des firmes nationales et les investissements étrangers, en particulier dans la transformation locale du minerai (Indonésie, Viêt Nam). Cependant, ces mesures manquent de clarté, ce qui pousse parfois de nombreux médias et observateurs étrangers à affirmer, de manière excessive, que nous assistons en Asie du Sud-Est à un nationalisme économique axé sur la gestion des ressources naturelles, notamment minières. Plus fondamentalement, le manque de réelle volonté politique des États sud-asiatiques soulève la question des difficultés relatives à un « retour de l'État » dans l'économie et au développement national très nettement confronté à un problème de dépendance à l'égard des marchés internationaux.

Bien que les populations et les acteurs externes (bailleurs de fonds, ONG locales ou internationales) manifestent depuis quelques années des préoccupations grandissantes quant à la gouvernance du secteur minier en faveur de la réduction de la pauvreté et que de nouveaux codes miniers aient été adoptés, les pays d'Asie du Sud-Est demeurent encore très éloignés de l'objectif essentiel qui est de tirer des avantages optimaux du développement du secteur minier.

La question de savoir si les exploitations minières sont une bénédiction ou une malédiction pour l'enclavement de certaines régions mérite également d'être posée, de manière plus nette par exemple en Indonésie et au Laos. On remarque en effet que les exploitations minières ont permis de désenclaver certaines régions situées en marge, autrefois difficilement accessibles et aujourd'hui reliées par la route et, dans de trop rares cas, par les airs (mine laotienne

de Sepon). À l'inverse, on peut s'inquiéter des effets sur l'environnement, mais aussi de la volonté de certains groupes ethniques (hmong, papou) de rester à l'écart du développement national et régional décidé par les gouvernements centraux (avec l'aide des entreprises minières domestiques et internationales) et imposé de manière descendante. L'organisation du territoire est ainsi susceptible de changer en profondeur, à la fois en bien et en mal. Les opinions divergent assez fortement sur ce point. Les personnes rencontrées dans les zones directement impactées par l'activité extractive sont plutôt favorables aux exploitations minières, qui apportent des bénéfices, mais se traduisent également par un nouvel aménagement du territoire, avec des facilités d'accès et de développement qui se sont considérablement accrues depuis quelques années. Dans les zones plus reculées, la communication avec les populations locales est plus difficile, et se heurte généralement au manque de connaissance des cadres de la mine issus des centres urbains (et de l'ethnie ou de la religion dominante) et des pays étrangers (Australie, surtout), et n'entretenant que des liens sporadiques avec les populations locales. On relève cependant une grande méfiance, même si dans de nombreux cas les mines offrent des possibilités d'emplois et constituent des sources de revenus supplémentaires.

Il n'en reste pas moins que les dégâts environnementaux sont dans bien des cas irréversibles et que les politiques environnementales préventives suivies par l'industrie extractive engagées dans l'exploitation des ressources minières dans la région sont loin d'être suffisantes et homogènes. Si les pratiques des entreprises minières sont souvent la cible de critiques et accusées de tous les maux, les gouvernements sud-asiatiques montrent leurs limites en ne parvenant pas à imposer des pratiques environnementales responsables, si tant est que ce soit toujours un objectif prioritaire. Les tentatives d'instaurer une politique publique d'exploitation des ressources visant à associer les intérêts des sociétés d'exploitation et les acteurs locaux se heurtent ainsi aux réalités des dividendes économiques, en regard desquels les questions sociales et environnementales ne pèsent pas lourd.

En somme, bien que le secteur minier soit en pleine croissance en Asie du Sud-Est, au vu des besoins limités d'emploi des méthodes modernes d'exploitation minière, et des répercussions sociales et environnementales globalement négatives sur les communautés directement impactées par les activités d'extractions, les gouvernements de la région et les entreprises extractives doivent prendre conscience de la nécessité de définir un nouveau modèle de gouvernance mettant les populations au cœur de leur action.



ANNEXES

ANNEXE 1 – STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DES MATIÈRES MINÉRALES DANS LES PAYS D'ASIE DU SUD-EST

Pays	Principaux acteurs du secteur minier	Minéraux	Superficie, nombre et type de concessions
Birmanie 50 compagnies (2010)	Norinco (Chine) – <i>jvt</i> *	cuivre	n. d. (1) – exploration
	CNMC (Chine) – TISCO (Chine) – <i>jvt</i>	nickel	n. d. (1) – exploration
	Seamet (Thaïlande)	n. d.	n. d.
	Centurion Minerals Ltd. (Canada) – <i>jvt</i>	or	2 000 km ² (2) – exploration
Compagnies d'État	Mining Enterprise n° 1	cuivre	
	Mining Enterprise n° 3	charbon	
	Mayflower Mining Enterprises	zinc	
	Tha Byu Mining	?	
	Thu Ya Kan Chun	?	
	Crown Minerals Co.	or	
Cambodge 91 compagnies (2013)	Brighton Mining Group Ltd. (Australie) – <i>jvt</i>	or, cuivre, argent, zinc	215 km ² (3) – exploration
	Angkok Gold Corp. (Canada) – 100%	or, métaux précieux	2 950 km ² (7) – exploration
	Southern Gold Ltd. (Australie) – <i>jvt</i>	or	1 500 km ² (7) – exploration
	Vinacomin (Viêt Nam)	bauxite	1 500 km ² (1) – exploration
	Renaissance Minerals (Australie) – 100%	or, métaux précieux	800 km ² (5) – exploration
	Indochine Mining Ltd. (Australie)	or, métaux précieux	4 300 km ² (2) – exploration
	OZ Minerals (Australie)	or	n. d. (?) – exploration
	Wai Chun Mining Ind. Group Comp. Ltd. (Îles Caimans) – <i>jvt</i>	fer	n. d. (2) – production
	Astra Resources (R.U.)	or	222 km ² (1) – exploration

Indonésie	Freeport McMoRan (États-Unis)	or, cuivre	1 780 km ² (2) – exploration et production
Compagnies étrangères	BHP Billiton (Australie/R.U.)	charbon	(5) – production et construction
	Rio Tinto (Australie/R.U.)	nickel	60 km ² (1) – exploration
	Sherrit International (Canada)	nickel	60 km ² (1) – exploration
	Newmont Mining Corp. (États-Unis)	or, cuivre, argent	880 km ² (1) – production
	Vale Inco (Canada)	nickel	n. d. (1) – production
	Pan Asia Corp. (Australie)	charbon	35 km ² (1) – exploration
	Kangaroo Resources Ltd. (Australie)	charbon	n. d. (7) – exploration et production
	Paramount Mining Corp. Ltd. (Australie)	cuivre	n. d. (1) – production
	Kupang Resources Ltd. (Australie)	manganèse	n. d. (1) – développement.
	Sumatra Copper & Gold (Australie)	or, cuivre, argent	1 280 km ² (3) – exploration
	Robust Resources Ltd. (Australie)	or, argent, manganèse	n. d. (3) – exploration
	G-Resources Group (Chine-HKG)	or, argent	1 639 km ² (2) – production et exploration
	Augur Resources Ltd. (Australie)	or, cuivre	40 km ² (1) – exploration
Compagnies d'État	PT Inco Indonesia	l'ensemble des minerais	
	PT Newmont Nusa Tenggara		
	PT Antam Tbk		
	PT Adaro Tbk		
	PT Bukit Asam		
	PT Arutmin Indonesia		
	PT Timah		
	PT Mega Coal		
	PT Graha Panca Karsa		
	PT Delta Ultima Coal		
	PT Indo Multi Niaga		

(suite)

ANNEXE 1 – STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DES MATIÈRES MINÉRALES DANS LES PAYS D'ASIE DU SUD-EST (suite)

Pays	Principaux acteurs du secteur minier	Minéraux	Superficie, nombre et type de concessions
Laos 150 compagnies (2010)	Compagnies étrangères MMG (Australie), devenue Mimetals Resources Ltd. (Chine) PanAust (Australie) – <i>jvt</i>	or, cuivre or, cuivre, argent	1 947 km ² (1) exploration et production 2 636 km ² (2) exploration et production
Malaisie	Compagnies étrangères J Resources (Indonésie), devenue J&Partners (Chine) Monument Mining Ltd. (Canada) OM Holdings Ltd. (Bermudes) Besra (Canada)	or or manganèse, fer or	270 km ² (2) – exploitation n. d. (1) – exploitation n. d. (?) – exploitation 1 400 km ² (1) – exploration
	Compagnies d'État Peninsular Gold Ltd. Johore Mining and Stevedoring Malaco Mining Sdn. Bhd. Aras Kuasa Sdn Bhd.	or bauxite cuivre manganèse, or, bauxite, fer	
Philippines 66 compagnies (2014)	Compagnies étrangères Besra (Canada) – <i>jvt</i> B2Gold (Canada) – <i>jvt</i> Glencore-Xstrata (Suisse) – <i>jvt</i> St. Augustine Gold & Copper Ltd. (États-Unis) – <i>jvt</i> ENK (R.U.-Australie) Mindoro Resources Ltd. (Canada) – <i>jvt</i> Red Mountain Mining (Australie) Astra Resources (R.U.) – <i>jvt</i> Copper Development Corp. (île de Man) Metals Exploration (R.U.) Medusa Mining (Australie) Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. (Japon)	or or or, cuivre or, cuivre, argent nickel, cobalt nickel, fer or fer or, cuivre or, zinc, cuivre, nickel or, cuivre nickel, cobalt	n. d. (1) – exploration n. d. (1) – exploitation n. d. (1) – développement n. d. (1) – exploitation 38 km ² (2) – faisabilité n. d. (2) – exploration n. d. (1) – exploration n. d. (1) – exploitation 50 km ² (2) – développement et exploration n. d. (4) – exploitation 806 km ² (4) exploration et production n. d. (?) – exploration

Compagnies d'État	Lepanto Mining Comp. Nickel Asia Corp. Philex Mining Corp. TVI Resource Development Sagittarius Mines Inc. Coral Bay Nickel Corp.	cuivre, or, argent nickel, or, cuivre or, cuivre, argent or, cuivre, argent, zinc, nickel or, cuivre nickel, cobalt	
Thaïlande	Compagnies étrangères	or cuivre	138 km ² (1) – production 25 km ² (1) – production
	Compagnies d'État	or zinc cuivre	
Viêt Nam 150 compagnies (2011)	Compagnies étrangères	or nickel, cuivre, cobalt	n. d. (2) – production 150 km ² (4) – exploration
	Compagnies d'État	charbon cuivre, étain, zinc	

* *Joint venture team.*

Source : Données tirées des sites Internet et des rapports annuels des compagnies concernées et de U.S. Geological Survey ; Chamber of Mines of the Philippines, <<http://www.chamberofmines.com.ph/index.html>>, consulté le 17 juin 2015 ; *International Mining Magazine*, mai 2013 ; Malaysian Chamber of Mines, <<http://www.mcom.com.my/>>, consulté le 17 juin 2015 ; General Department of Mineral Resources of Cambodia ; B. Q. Binh *et al.* (2011), *The Extractive Industries Transparency Initiative and the Implementation Perspective of Vietnam*, Hanoi, Vietnam Chamber of Commerce and Industry, Consultancy on Development, mai, <http://www.resourcegovernance.org/sites/default/files/EITI_and_the%20Implementation_Perspective.pdf>, consulté le 17 juin 2015.

ANNEXE 2 – ÉVOLUTION DU PIB INDONÉSIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (2009-2013*)

Origine industrielle	2009				2010				2011				2012				2013		
	I	I sd	III	IV	I	I sd	III	IV	I	I sd	III	IV	I	I sd	III	IV	I	I sd	
Agriculture, élevage, forêts et pêche	5,74	4,23	3,91	3,96	3,41	3,28	2,71	3,01	3,83	3,96	3,66	3,37	4,27	4,11	4,52	3,97	3,65		
Mines et carrières	2,64	3,06	4,16	4,47	3,94	4,14	3,78	3,86	4,06	2,57	1,89	1,39	2,54	2,91	1,83	1,49	0,10		
Industrie manufacturière (dont industrie pétrolière)	1,23	1,35	1,39	2,21	4,60	4,74	4,56	4,74	5,02	5,59	6,04	6,14	5,48	5,36	5,56	5,73	6,02		
Électricité, gaz et approvisionnement en eau	11,64	13,64	14,08	14,29	8,76	6,86	5,65	5,33	4,33	4,12	4,50	4,82	5,68	6,09	6,10	6,40	8,16		
Construction	6,27	6,17	6,70	7,07	7,23	7,21	7,05	6,95	5,22	6,25	6,25	6,65	7,21	7,27	7,40	7,50	6,78		
Commerce, hôtellerie et restauration	1,11	0,78	0,45	1,28	8,57	8,84	8,75	8,69	7,95	8,67	8,77	9,17	9,98	9,94	10,10	9,98	6,46		
Transport et communication	16,84	16,90	16,75	15,85	12,65	12,90	13,08	13,41	13,58	12,22	11,26	10,70	9,98	9,94	10,10	9,98	9,35		
Finance, immobilier et services commerciaux	6,26	5,83	5,59	5,21	5,04	5,40	5,55	5,67	7,02	6,86	6,88	6,84	6,36	6,72	6,97	7,15	8,16		
Services	6,63	6,90	6,63	6,42	4,77	5,07	5,53	6,04	7,02	6,35	6,84	6,75	5,49	5,62	5,23	5,24	6,50		
Produit intérieur brut (PIB)	4,52	4,33	4,31	4,63	5,99	6,14	6,03	6,22	6,45	6,49	6,49	6,49	6,29	6,32	6,26	6,23	5,99		
Produit intérieur brut (PIB) sans le pétrole et le gaz	5,00	4,76	4,70	5,00	6,25	6,41	6,34	6,60	6,98	7,02	6,95	6,98	6,74	6,80	6,84	6,81	6,63		

* Premier trimestre.

Source : Statistics Indonesia, « Cumulative growth rate of gross domestic product by industry », <<http://www.bps.go.id/linkTableStatis/view/id/1213>>, consulté le 22 juillet 2015.

**ANNEXE 3 – PRODUCTION DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL
EN INDONÉSIE (1996-2012)**

	Pétrole brut (baril)	Condensé (baril)	Gaz naturel (MMscf)
1996	485 573,80	63 074,50	3 164 016,20
1997	484 340,60	59 412,00	3 166 034,90
1998	480 109,70	54 782,30	2 978 851,90
1999	440 461,60	54 181,40	3 068 349,10
2000	434 368,80	50 024,50	2 845 532,90
2001	432 588,00	47 528,10	3 765 828,50
2002	351 949,60	45 358,90	2 289 373,90
2003	339 100,00	44 600,00	2 142 605,00
2004	354 351,90	50 641,00	3 026 069,30
2005	341 202,60	46 450,90	2 985 341,00
2006	313 037,20	44 440,20	2 948 021,60
2007	305 137,40	43 210,60	2 805 540,30
2008	314 221,70	44 497,00	2 790 988,00
2009	301 663,40	44 649,60	2 887 892,20
2010	300 923,30	43 964,70	3 407 592,30
2011	289 899,00	39 350,30	3 256 378,90
2012	279 412,10	35 253,80	2 982 753,50

Source : Statistics Indonesia, « Production of petroleum and natural gas, 1996-2012 », <<http://www.bps.go.id/linkTabelStatis/view/id/1092>>, consulté le 21 juillet 2015.

ANNEXE 4 – PRODUCTIONS MINIÈRES EN INDONÉSIE (1996-2012)

Année	Charbon (tonne)	Bauxite (tonne)	Nickel (tonne)	Or (kg)	Argent (kg)	Granite (tonne)	Fer (tonne)	Étain Concentré*	Cuivre Concentré*
1996	50 332 047	841 976	3 426 867	83 564	255 404	4 827 058	425 101	52 304	1 758 910
1997	55 982 040	808 749	2 829 936	86 928	249 392	8 824 088	516 403	54 521	1 817 880
1998	58 504 660	1 055 647	2 736 640	123 862	383 191	9 662 649	509 978	53 960	2 640 040
1999	62 108 239	1 116 323	2 798 449	127 768	361 377	8 720 155	502 198	49 708	2 645 180
2000	67 105 675	1 150 776	2 434 585	109 612	310 430	5 941 370	420 418	56 360	3 270 335
2001	71 072 961	1 237 006	2 473 825	148 528	333 561	3 976 274	440 648	69 494	2 418 110
2002	105 539 301	1 283 485	2 120 582	140 246	281 903	3 975 434	190 946	88 142	2 851 190
2003	113 525 813	1 262 705	2 499 728	138 475	272 050	3 938 915	245 911	74 316	3 238 306
2004	128 479 707	1 331 519	2 105 957	86 855	255 053	4 035 040	79 635	73 080	2 812 664
2005	149 665 233	1 441 899	3 790 896	142 894	326 993	4 302 849	87 940	78 404	3 553 808
2006	162 294 657	2 117 630	3 869 883	138 992	270 624	4 514 654	84 954	79 100	817 796
2007	188 663 068	1 251 147	7 112 870	117 854	268 967	1 793 440	84 371	64 127	796 899
2008	178 930 188	1 152 322	6 571 764	64 390	226 051	2 050 000	4 455 259	79 210	655 046
2009	228 806 887	935 211	5 819 565	140 488	359 451	n. d.	4 561 059	56 602	973 347
2010	325 325 793	2 200 000	9 475 362	119 726	335 040	2 172 080	8 975 507	97 796	993 152
2011	415 765 068	24 714 940	12 482 829	68 220	227 173	3 316 813	11 814 544	89 600	1 472 238
2012	466 307 241	n. d.	36 235 795	69 291	n. d.	n. d.	11 545 752	44 202	2 385 121

* Tonne métrique.

Source : Statistics Indonesia (2015). « Mineral mining goods production, 1996-2012 », <<http://www.bps.go.id/linkTableStatis/view/id/1094>>, consulté le 21 juillet 2015.

**ANNEXE 5 – LES 78 SOCIÉTÉS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
INDONÉSIEENNE DES PRODUCTEURS DE CHARBON (APBI)
ET PRODUCTION (2010-2011, EN TONNES)**

Compagnie	2010	2011
1. Adaro Indonesia, PT	38 799 288	47 763 513
2. Adimitra Baratama Nusantara, PT	3 861 105	3 760 665
3. Aldiron Petra, PT	n. d.	n. d.
4. Allied Indo Coal, PT	n. d.	n. d.
5. Antang Gunung Meratus, PT	576 616	1 255 970
6. Anugerah Bara Kaltim, PT	4 895 621	n. d.
7. Arutmin Indonesia, PT	20 790 167	21 992 171
8. Asmin Koalindo Tuhup, PT	n. d.	n. d.
9. Asmin Bara Bronang, PT	n. d.	n. d.
10. Astaka Dodol, PT	n. d.	n. d.
11. Bahari Cakrawala Sebuku, PT	1 260 575	1 388 063
12. Bangun Banua Persada Kalimantan, PT	338 802	n. d.
13. Baradinamika Muda Sukses, PT	415 376	n. d.
14. Baramutiara Prima, PT	n. d.	n. d.
15. Barasentosa Lestari, PT	n. d.	n. d.
16. Batubara Duaribu Abadi, PT	n. d.	n. d.
17. Berau Coal, PT	17 382 553	18 940 742
18. Bhakti Energi Persada, PT	n. d.	n. d.
19. Bharinto Ekatama, PT	n. d.	n. d.
20. Bhumi Rantau Energi, PT	1 445 229	2 754 425
21. Binamitra Sumberarta, PT	1 100 636	861 267
22. Borneo Indobara, PT	678 228	1 864 107
23. Bukit Asam (Persero), Tbk., PT	12 366 637	13 821 752
24. Bukit Baiduri Energi, PT	1 884 847	2 659 320
25. Bukit Sunur, PT	242 406	n. d.
26. Daya Bumindo Karunia, PT	n. d.	n. d.
27. Delma Mining Corporation, PT	n. d.	n. d.
28. Energy Cahaya Industritama, PT	828 034	n. d.
29. Fajar Bumi Sakti, PT	51 672	n. d.
30. Gunung Bayan Pratama Coal, PT	10 428 196	3 181 122
31. Indominco Mandiri, PT	16 659 259	14 764 112
32. Indomineratama Prayasa, PT	n. d.	n. d.
33. Indomining, PT	n. d.	n. d.
34. Insani Bara Perkasa, PT	n. d.	n. d.
35. Interex Sacra Raya, PT	115 511	n. d.
36. Intitirta Primasakti, PT	n. d.	n. d.
37. Jembayan Muarabara, PT	n. d.	n. d.
38. Jorong Barutama Greston, PT	1 484 159	1 426 314
39. Juloi Coal, PT	n. d.	n. d.
40. Kalimantan Energi Lestari, PT	n. d.	n. d.

(suite)

**ANNEXE 5 – LES 78 SOCIÉTÉS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
INDONÉSIEENNE DES PRODUCTEURS DE CHARBON (APBI)
ET PRODUCTION (2010-2011, EN TONNES) (suite)**

Compagnie	2010	2011
41. Kaltim Prima Coal, PT	36 547 044	40 320 590
42. Karbindo Abesyapradhi, PT	n. d.	n. d.
43. Kartika Selabumi Mining, PT	407 700	n. d.
44. Karya Bumi Baratama, PT	n. d.	n. d.
45. Kideco Jaya Agung, PT	28 720 000	31 619 451
46. Kitadin, PT	1 981 931	1 711 603
47. Lanna Harita Indonesia, PT	2 929 386	4 409 600
48. Mahakam Sumber Jaya, PT	5 452 843	7 982 639
49. Manambang Muara Enim, PT	n. d.	n. d.
50. Mandiri Inti Perkasa, PT	3 367 557	3 259 899
51. Manunggal Inti Artamas, PT	n. d.	187 717
52. Marunda Grahamineral, PT	n. d.	1 119 281
53. Media Djaya Bersama, PT	n. d.	n. d.
54. Multi Harapan Utama, PT	2 212 005	1 499 951
55. Muturi Indah Persada, PT	n. d.	n. d.
56. Nuansacipta Coal Investment, PT	n. d.	n. d.
57. Nusantara Berau Coal, PT	n. d.	717 995
58. Padangbara Sukses Makmur, PT	1 225 040	1 766 000
59. Pendopo Energi Batubara, PT	n. d.	n. d.
60. Perkasa Inakerta, PT	2 415 869	3 241 928
61. Pesona Khatulistiwa Nusantara, PT	722 131	1 248 328
62. Pipit Mutiara Jaya, PT	1 655 652	n. d.
63. Putra Muba Coal, PT	n. d.	516 761
64. Riau Bara Harum, PT	1 434 945	2 313 263
65. Santan Batubara, PT	2 160 777	1 751 857
66. Sari Andara Persada, PT	731 686	n. d.
67. Satui Bara Tama, PT	n. d.	n. d.
68. Semesta Centramas, PT	n. d.	n. d.
69. Singlurus Pratama, PT	541 533	n. d.
70. Sriwijaya Bintang Tiga Energi, PT	n. d.	n. d.
71. Sumber Kurnia Buana, PT	760 954	934 245
72. Supra Bara Energi, PT	n. d.	n. d.
73. Swadaya Hutani Alam, PT	n. d.	n. d.
74. Tanito Harum, PT	3 261 100	2 510 100
75. Tekno Orbit Persada, PT	n. d.	n. d.
76. Titan Ventures, PT	n. d.	n. d.
77. Tunas Inti Abadi, PT	1 258 554	1 922 965
78. Victor Dua Tiga Mega, PT	n. d.	n. d.
Total	233 391 620	245 467 715

Source: Données tirées de APBI, <http://www.apbi-icma.com/index.php?option=com_fabrik&view=coalprod&listid=6&Itemid=661&page=2>, consulté le 27 octobre 2014.



DANS LA MÊME COLLECTION

Les Chinois à Saint-Pétersbourg

Histoire et portrait d'une communauté en mutation

Olga V. Alexeeva

2015, ISBN 978-2-7605-4286-0, 246 pages

La Chine et le Monde

Quelles nouvelles relations, quels nouveaux paradigmes?

*Sous la direction de Éric Mottet, Barthélémy Courmont
et Frédéric Lasserre*

2015, ISBN 978-2-7605-4143-6, 326 pages

Marches et frontières dans les Himalayas

Géopolitique des conflits de voisinage

Emmanuel Gonon

2011, ISBN 978-2-7605-2703-4, 376 pages

Disparités régionales et inclusion des minorités

Les défis de la Chine après les Jeux olympiques de Beijing

Huhua Cao et Sabrina Bergeron

2010, ISBN 978-2-7605-2442-2, 164 pages

L'éveil du dragon

Les défis du développement de la Chine au XXI^e siècle

Sous la direction de Frédéric Lasserre

2006, ISBN 2-7605-1390-4, 476 pages

La colonisation agricole au Viêt Nam

Steve Déry

2004, ISBN 2-7605-1312-2, 310 pages



Le secteur minier apparaît depuis quelques années comme un élément central et fondamental dans le processus de développement de bien des pays, dont ceux de l'Asie du Sud-Est. En effet, il s'impose de plus en plus comme un atout stratégique pour les pays de la région. Sources de richesses et de rivalités, les ressources minières sont ainsi intégrées dans les politiques nationales de développement.

Cet ouvrage traite du développement du secteur minier en Asie du Sud-Est, particulièrement en Indonésie, au Laos et au Viêt Nam, ainsi que des menaces et des opportunités qu'offre ce secteur aux pays de la région en tentant d'ancrer l'analyse dans leurs contextes mondiaux, régionaux, nationaux et locaux.

Pourquoi les ressources minières de l'Asie du Sud-Est sont-elles de plus en plus convoitées ? Quels rôles joue l'industrie minière dans les politiques développementalistes instaurées par les gouvernements de la région ? Quelle en est la forme juridique ? Quelles sont les formes que prend le débat géopolitique sur la manière de gérer les ressources minières ? Quelles sont les retombées économiques, sanitaires et environnementales de l'extraction minière pour les communautés ? Les auteurs apportent des réponses à ces questions, afin d'expliquer la géopolitique minière qui caractérise les pays de l'Asie du Sud-Est et agit sur les populations, ainsi que les solutions (ou règles) que les gouvernements tentent d'appliquer.

ÉRIC MOTTET est professeur au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal.

FRÉDÉRIC LASSERRE est professeur au Département de géographie de l'Université Laval.

BARTHÉLÉMY COURMONT est chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

*A COLLABORÉ À CET OUVRAGE
DANY VIENS*


Conseil québécois
d'études **géopolitiques**

 **IRASEC**
INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ASIE DU SUD-EST CONTEMPORAINE
RESEARCH INSTITUTE ON CONTEMPORARY SOUTHEAST ASIA

ISBN 978-2-7605-4328-7



9 782760 543287